MA SŒUR JEANNE

TROISIÈME PARTIE (1).

I.

Je m'endormis enfin et m'éveillai plus calme. La lettre de Jeanne était restée ouverte sur ma table; je voulus la relire pour retrouver, dans ce chaste et doux sentiment de l'amitié inaltérable, la conscience de ma lucidité. Une phrase m'avait frappé, je tenais à la bien comprendre. « Je te défie, me disait ma sœur, d'aimer quelqu'un mieux que nous; ta future compagne ne t'apportera que l'avenir, tandis que nous, c'est le passé, c'est la joie et la douleur mises en commun, c'est toute la vie qu'on a vécue. »

— C'est vrai, profondément vrai, me dis-je, et si Manoela m'a ému si vivement hier, c'est qu'elle aussi est mon passé; mais ce n'est pas celui dont parle ma sœur, ce n'est pas la sainte tendresse, la sollicitude, l'expansion de tous les jours, la confiance calme et sacrée : c'est l'insomnie, la curiosité, le dépit, le dégoût. J'ai passé par ces tourmens-là, et je voudrais recommencer pour arriver à quoi? L'avenir de cette fille appartient à M. Brudnel, et ce qu'elle a mis dans ma vie écoulée n'est certes pas digne de regret. Elle m'a inoculé la maladie du doute, elle m'a rendu amer et sceptique en fait d'amour à l'âge heureux des illusions. Si elle était libre aujourd'hui, je ne pourrais l'aimer qu'avec les plus douloureuses restrictions. Hélas ! sans le savoir, Jeanne a raison, je ne croirai plus, et, quel qu'il soit, le passé d'une femme sera pour moi comme un obstacle à la foi ou à la sécurité.

(1) Voyez la *Revue* des 1er et 15 janvier.

En pensant à l'angélique droiture de ma mère et de ma sœur, je ne vis plus en Manoela qu'un fantôme sans consistance, et ma nuit de fièvre me parut le résultat d'une simple irritation nerveuse. J'allai faire de l'histoire naturelle dans les îles du lac. Ce beau pays, tout lumière, avec ses fonds violets où les eaux sillonnaient de reflets d'argent la base des montagnes, cette profondeur limpide, miroir ardent qui doublait la puissance du soleil, ces rivages frais, ces longs murmures mystérieux des petites vagues, tout portait au rassérènement.

La nuit venue, devant garder le fragile trésor de mon patron, je rentrai, et je commençais à lire quand la suivante espagnole frappa à ma porte. Je crus que c'était encore Manoela. Je m'étais enfermé. J'allai ouvrir après avoir demandé d'un ton sec qui était là.

— Madame est très souffrante, me dit la camériste, elle ne demande pas que monsieur le docteur se dérange. Elle m'a même défendu de l'avertir; mais j'ai une responsabilité, je ne peux pas la laisser devenir malade sans avertir le médecin, qui a la même responsabilité que moi.

— Qu'a donc madame? demandai-je en passant mon habit.

— Elle n'a pas dormi de la nuit dernière.

— Bah! c'est comme moi, la chaleur, les moustiques...

— Je ne dis pas, monsieur, mais elle n'a pas mangé de la journée.

— Alors c'est plus sérieux, ce n'est plus comme moi!

— Monsieur le docteur a eu bon appétit?

— Appétit dévorant!

— Dieu en soit loué! reprit la Dolorès du ton dont elle eût dit : « Quelle brute vous faites! »

Je me méfiais de cette Dolorès. Elle n'avait pas l'air franc. C'était une grande fille sèche, qui pouvait avoir été belle avant la petite vérole. Son âge était problématique, entre celui de la soubrette et celui de la duègne. Elle pouvait au besoin être considérée un peu comme gouvernante. Elle se disait noble, à la tête de nombreux malheurs de famille. Il est de fait qu'elle avait reçu une certaine éducation; elle parlait le français, l'italien et l'anglais assez purement, mais avec une affectation qui lui donnait l'accent faux et flatteur. Je la regardais comme l'espion de sir Richard et de toute sa maison, soit pour complaire à sa maîtresse, soit pour remplir par ses commérages les longues heures qu'elles passaient ensemble.

Je la suivis, c'était mon devoir, je ne pouvais m'y soustraire, quelque légère que fût l'indisposition de celle que, dans ma pensée, je continuais à appeler l'odalisque. D'ailleurs je me sentais très fort et sûr de moi dans ce moment-là. Je trouvai Manoela sur la terrasse de son appartement, prenant le frais tranquillement et dégus-

tant une glace au citron. Elle avait une toilette étrange, un véritable costume espagnol rose vif avec des dentelles noires, le col dégagé, les bras nus sous des mitaines de guipure noire, la jupe demi-longue, toute chargée de volans, les cheveux relevés, semés de roses, l'éventail à la main. On eût dit qu'elle allait partir pour le bal ou pour la course des taureaux.

— La maladie n'est pas grave, dis-je en entrant à Dolorès, qui m'introduisait.

Manoela fit un cri : — Que voulez-vous, monsieur? dit-elle en se levant.

Sa surprise et son mécontentement n'étaient pas joués. Elle ne m'attendait pas. Dolorès avait agi à sa tête. Ce fut elle qui prit la parole pour dire qu'elle ne voulait pas me laisser coucher sans que j'eusse tâté le pouls de sa maîtresse. Et, comme elle recommençait à parler de sa responsabilité et de la mienne, Manoela, voyant mon air froid, se calma tout à coup, me tendit son bras et me dit en souriant : — Débarrassez-vous de cette corvée, docteur, car c'en est une, vous n'avez pas besoin de me le dire; mais soyez tranquille, je me porte bien. Vous n'aurez pas à vous occuper de moi.

— Je m'en occuperai, s'il y a lieu, répondis-je, — et, pour commencer, je constate que vous avez la fièvre.

— Dolorès ne vous dit pas, reprit Manoela, que je viens de danser avec elle une *jota* aragonaise des mieux enlevées; mais mon costume vous le dit.

— Et vous, reprit Dolorès, vous ne dites pas qu'au beau milieu de la danse vous vous êtes évanouie.

— Je ne me suis pas évanouie; j'ai eu un moment de vertige, je n'ai pas perdu connaissance, et cette glace que tu m'as donnée m'a remise tout de suite.

— Mais vous avez la fièvre, le docteur le voit bien; vous n'avez ni dormi cette nuit, ni mangé aujourd'hui. Vous êtes pâle...

— Je le suis toujours. Voyons, laisse-moi tranquille. Bonsoir, docteur, allez travailler. Je veux danser encore.

— Défendez-le-lui, docteur! s'écria Dolorès avec un accent pathétique. Vous ne savez pas comme avec moi elle est enfant gâtée; elle ne m'écoute pas.

Je tâtai encore le pouls; il se calmait rapidement, et même il devenait faible.

— Comment, dit Manoela, vous aussi, vous allez faire le tyran avec moi?

— Non, dansez, si bon vous semble; mais pas avant d'avoir pris un potage. Promettez-le-moi.

— J'obéis tout de suite, d'autant plus que je n'ai pas eu d'appé-

tit aujourd'hui et qu'il n'y a pas d'autre cause à mon étourdissement. Va, Dolorès, apporte-le, ce potage.

— J'y cours, mais restez là, docteur, si elle s'évanouissait encore!

— Êtes-vous sujette à ces syncopes? dis-je à Manoela quand nous fûmes seuls.

— Oui, dit-elle; mais tout à l'heure ce n'en était pas une.

— Je vous crois d'une bonne santé, puisque je n'ai encore jamais été appelé auprès de vous.

— Je suis d'une bonne santé, reprit-elle d'un ton bref, et s'il en était autrement, Richard ne le saurait pas; par conséquent, vous ne le sauriez pas non plus. Je ne comprends pas que Dolorès, qui m'a vue si souvent en défaillance, vous ait appelé pour si peu.

Je crus devoir la questionner avec insistance. Elle me répondit enfin : — Eh bien! oui, la vie que je mène m'est contraire, et si elle ne finit bientôt, elle me tuera. Songez donc! Passer des mois entiers sans sortir du même jardin! Voir tous les jours les mêmes fleurs, faire le tour des mêmes allées; quel ennui, quand Richard n'est pas là!

— Vous montez à cheval avec lui assez souvent?

— Cela me fait plutôt du mal. J'ai peur à cheval et même à âne.

— Vous êtes poltronne à ce point?

— Je le suis devenue; enfant, j'étais intrépide, mais depuis la peur que j'ai eue de mon père, ces scènes que je vous ai racontées,... et puis les gâteries de Richard! quand on est trop heureux, on devient lâche.

— Pourtant vous bravez quelque chose de plus méchant parfois qu'un cheval ou un âne, vous bravez la maladie, puisque vous êtes souvent indisposée et ne voulez pas qu'on vous soigne.

— Si fait, si fait, docteur, Dolorès suffit. Quand M. Brudnel est ici, elle ne s'inquiète pas comme aujourd'hui. Elle le sait bien, je ne veux pas qu'il apprenne que j'étouffe dans ma cage.

— Il faudra pourtant qu'il le sache; mon devoir est de le lui dire.

— Je ne veux pas, moi!

— Qu'importe?

— Ah! nous sommes dans ces termes-là! Eh bien! qu'importe en effet? Nous allons nous marier, ma captivité va finir.

— Vous en êtes sûre?

— Eh bien! et vous?

— Moi, je n'en suis pas sûr. M. Brudnel vous chérit comme une enfant, mais il n'a pas l'air de vous regarder comme une personne.

— Oui! je sais bien! mais c'est sa faute, c'est lui qui m'a séquestrée comme cela et qui m'a empêchée de rien comprendre à la vie pratique. Après tout, qu'est-ce que cela fait? Si je suis sérieusement

malade, j'aime mieux ne pas le savoir. Voilà le potage demandé. Donne, donne, Dolorès, je serai très bien après.

Je la regardai avaler lestement ce potage. Elle mangeait avec beaucoup de grâce, d'adresse et de propreté, sans appétit véritable, je l'avais souvent remarqué. Je me promis de lui indiquer un régime, et je pris congé. A peine étais-je au seuil de l'appartement que le bruit strident des castagnettes me fit retourner la tête. Elle était debout dans une pose superbe, le coude droit élevé à la hauteur du visage, le bras arrondi avec autant de moelleux que de nerf, et la main droite rapprochée de la gauche dont le bras formait un angle gracieux et fier à la hauteur de l'épaule. Les castagnettes roulaient comme la foudre dans ses petits doigts agiles; le cou et la face, tournés à droite, avaient une expression de noblesse extraordinaire, tandis que les yeux, à la fois ardens et sévères, semblaient dire : A genoux devant moi!

Je m'arrêtai involontairement; je n'eusse jamais cru que cette petite femme menue, si gauche en amazone, eût tant de tournure, de souplesse et de majesté en dansant. Chaque pays a sa grâce, l'Anglaise est centauresse, l'Espagnole Manoela était le type idéal de l'oiseau qui s'envole.

Elle vit que j'étais surpris par la fascination; elle n'était pas coquette, mais elle savait l'être quand elle voulait se faire agréer. — Regardez-nous danser, me dit-elle en faisant signe à Dolorès. Vous n'avez jamais vu ces danses-là, c'est curieux, ça ne ressemble pas aux vôtres.

Pourquoi restai-je? Je n'en sais rien, ce fut une faute.

Dolorès avait tiré un cordon de sonnette. Le petit nègre entra aussitôt, et, sans rien dire, prit une guitare posée sur un fauteuil et se mit à jouer la *jota*. Dolorès passa rapidement dans ses doigts les cordons de soie d'une paire de castagnettes d'ivoire. Celles de Manoela étaient en ébène et faisaient moins de bruit. Le négrillon jouait avec feu. Le son aigre de l'instrument ainsi manié et le vacarme enragé des castagnettes portaient sur les nerfs. En un instant, les deux femmes devinrent comme folles. Manoela voltigeait comme une colombe ou se tordait comme une couleuvre; la Dolorès, plus nerveuse encore, s'était transfigurée. Ses formes anguleuses, sa taille trop longue, ses yeux passablement éraillés, tout en elle semblait se fondre dans un moule nouveau. Elle avait des jarrets d'acier et bondissait comme une panthère. Ridicule d'abord, elle devenait belle; ses petits yeux noirs lançaient des étincelles rouges, son énergie faisait ressortir le regard voluptueux et les allures langoureuses de sa compagne. C'était vraiment une belle danse, un couple séduisant, un rhythme à rendre fou.

La danse finie, le négrillon disparut comme si la muraille l'eût escamoté. Dolorès jeta un châle sur ses épaules, Manoela s'enveloppa des éclairs rapides de son éventail et me dit en riant : — Eh bien! docteur, est-ce que vous ne croyez pas que ce soit là un bon remède contre le spleen de la prison?

J'étais embarrassé, troublé. Je demandai si M. Brudnel, qui était un peu médecin aussi, approuvait cet exercice.

— Il ne s'y oppose pas, répondit Manoela.

— Et il prend plaisir à voir vos belles poses?

— Non! nous ne dansons pas devant lui. Il est trop Anglais, ça le scandalise un peu.

Je pensai que sir Richard jugeait ce spectacle trop émouvant pour un homme qui repoussait l'enivrement sensuel, et je me reprochai de l'avoir bravé. Manoela voyait certainement ma confusion. Je me mis à louer la Dolorès avec exagération, disant que cette danse était très belle, mais qu'il y fallait une vigueur dont la duègne seule était capable.

— C'est-à-dire, reprit Manoela, que Dolorès la danse mieux que moi?

— Beaucoup mieux, je suis forcé de l'avouer.

— Ce n'est pas étonnant, et je le sais bien, dit Manoela sans aucun dépit, c'est elle la maîtresse, je ne suis que l'élève; elle a la danse classique, la vraie.

— Il faut dire aussi, observa Dolorès, que vous ne vous livrez pas quand un homme vous regarde; vous dansez dix fois mieux quand nous sommes seules.

Je vis qu'on avait envie de recommencer, je m'esquivai, et je ne travaillai guère mieux que la veille. J'étais forcé de convenir avec moi-même de l'obsession que je subissais. Je résolus de la traiter comme une maladie dont je devais observer les symptômes. Tout m'en faisait un devoir des plus sérieux. Manoela n'aimait au monde que sir Richard. Sir Richard, de quelque manière qu'il aimât sa fille adoptive (je ne pensais plus que ce fût avec passion), l'avait confiée à mon honneur. Il eût fallu pouvoir m'éloigner d'elle sur-le-champ, je ne le pouvais pas, j'avais juré de veiller de près sur elle. Il fallaitdonc accepter la souffrance de ma situation, vivre de dépit rentré, de jalousie surmontée, d'entraînemens vaincus. Tout cela ne pouvait pas durer plus d'une huitaine de jours. Il faudrait, pensai-je, être bien faible et bien lâche pour ne pas savoir souffrir huit jours. Et qu'importe que je souffre, pourvu que je ne me trahisse pas?

Je n'étais pas inquiet de ce côté-là, l'orgueil est une bonne armure à défaut de vertu. Je ne pouvais me trahir qu'en me rendant odieux

et ridicule. Je renonçai dès lors au sot dépit qui me rendait bizarre. Il ne fallait pas être bizarre, la bizarrerie est une coquetterie masculine. Je résolus d'être amical, dévoué, désintéressé sans effort apparent. Dès le lendemain matin, je fis demander à Dolorès des nouvelles de sa maîtresse. Elle vint elle-même m'en donner.

— Elle ne dort pas, me dit-elle, et elle n'a pas dormi. Elle est malade, je vous assure, monsieur le docteur, peut-être gravement. Je ne sais pas, moi, mais je me tourmente quand le maître n'est pas là. Me blâmez-vous d'être inquiète?

— Pourquoi vous blâmerais-je?

— Ah! c'est que vous avez parfois l'air si étrange!

— Moi?

— Vraiment oui, ne vous fâchez pas. On dirait par momens que vous haïssez ma pauvre maîtresse!

— Ce serait fort étrange en effet; haïr une personne que je connais si peu et qui est aimée de M. Brudnel!

— C'est peut-être pour cela, dit la duègne avec un méchant sourire.

— Hein? fis-je en fronçant le sourcil et en la regardant bien en face.

Elle fut déconcertée. — Excusez une étrangère, reprit-elle d'un ton mielleux; je peux dire des mots dont je ne sens pas la conséquence.

— Vous parlez au contraire très bien le français, mademoiselle.

— Vous êtes trop indulgent, monsieur le docteur; mais vous disiez ne pas connaître ma maîtresse. C'était possible il y a deux jours. A présent vous la connaissez très bien, elle vous a raconté toute son histoire, elle me l'a dit. Je l'en ai blâmée, elle n'avait pas besoin de vous dire tout cela; mais enfin vous le savez, et vous comprenez aussi bien que moi pourquoi elle est malade.

— Je ne sais pas du tout si elle est malade. Je crois qu'elle ne mange pas assez et qu'elle danse trop. C'est à vous d'obtenir un peu d'équilibre entre la recette et la dépense.

— Elle danse trop, la pauvre âme! et à quoi voulez-vous qu'elle emploie les forces de son beau corps? avec quoi voulez-vous qu'elle étourdisse son cœur, affamé d'amour?

— Voilà de belles phrases, señora; mais je ne puis avoir d'opinion sans examen, et, comme Mme Brudnel s'y refuse, je crois devoir attendre le retour de son mari.

— Son mari! Vous savez bien qu'il n'est ni mari ni amant? Vous êtes médecin, vous, et vous ne devez pas refuser une consultation.

— On ne me la demande pas.

— Si fait. Ce matin elle ne s'y refuse plus.

— En ce cas, dites à madame que j'attends ses ordres.

Dolorès vit que je me méfiais d'elle, elle sortit et revint au bout d'un instant avec ce billet de Manoela : « prière au docteur de venir me voir. »

Je serrai le billet pour le montrer au besoin à sir Richard. Je ne sais ce que je craignais de la part de la duègne.

Je trouvai Manoela plus pâle que de coutume, enveloppée de son peignoir de cachemire blanc, les cheveux à peine noués; elle était vraiment séduisante avec son air abattu et ses yeux chargés de langueur.

Je me livrai résolûment aux périls de l'auscultation. Le médecin sauva le jeune homme, je fus attentif et lucide, je constatai un commencement apparent d'hypertrophie du cœur. Je défendis la danse, je prescrivis un régime, je me retirai en disant que ce n'était rien, qu'il fallait cependant m'obéir.

Une heure après, je vis revenir chez moi la Dolorès. — Voyons, monsieur le docteur, dit-elle, est-ce bien vrai que ce n'est rien?

— Il faut dire toujours au malade que ce n'est rien; mais, puisque j'ai défendu la danse, c'est qu'il y a quelque chose. Je vous rends responsable de ma prescription.

— Oh! soyez tranquille, docteur, j'y veillerai. D'ailleurs elle est soumise au fond, elle ne dansera plus; mais que fera-t-elle donc pour se distraire et remuer un peu? Si nous pouvions sortir en voiture?

— M. Brudnel a dû vous donner des ordres à cet égard?

— C'est à vous qu'il a donné toutes les instructions.

— Mes instructions se bornent à la prière d'être toujours aux ordres de madame en ce qui concerne ma profession, et à la défense de sortir avec elle.

— Vous n'êtes pas chargé de l'empêcher de sortir sans vous?

— Je n'aurais pas accepté le métier de geôlier.

— En ce cas,... mais non, elle ne voudra pas lui désobéir.

— Qu'elle lui écrive! Il n'est pas si loin. Je vais lui écrire de mon côté le résultat de mon examen. La permission arrivera dans deux jours; mais je vous avoue qu'il vaudrait mieux attendre quelques jours de plus et ne pas inquiéter M. Brudnel. Le mal n'est pas si prononcé qu'il y ait péril en la demeure.

— Oui, parce que vous croyez que M. Brudnel...

— Eh bien?

— Je ne peux rien dire.

— Alors ne dites rien.

Elle sortit comme dépitée, et rentra aussitôt. — Je veux tout dire, s'écria-t-elle. Il faut que vous sauviez ma chère maîtresse; il faut que vous engagiez M. Brudnel à lui dire la vérité.

— Quelle vérité?

— C'est qu'il ne l'épousera pas; il ne l'épousera jamais.

— Il ne l'a donc pas réellement promis?

— Pas si réellement que Manoela se l'imagine. En tout cas, il a promis malgré lui, dans des momens de tendresse et de pitié. Au fond, il n'est pas amoureux de Manoela, il ne l'a jamais été. Il a bien été quelquefois ému auprès d'elle dans les commencemens, elle était si jolie et elle l'aimait tant! Mais ces Anglais! cela vous a une tête de fer. Il s'était juré, en la sauvant de son père, de ne pas l'aimer trop; il s'est tenu parole. Il est arrivé pourtant une chose qu'il n'avait pas prévue, c'est qu'elle lui serait si fidèle et si dévouée qu'il s'habituerait à ses soins, à son charmant caractère, et qu'il ne pourrait plus se passer de son amitié; mais son amour, il le craint, il le fuit et il voudrait pouvoir l'éteindre en soufflant dessus. Le mariage lui ferait une obligation d'y répondre. Eh bien! pour une fille qui a attendu si longtemps, un homme de l'âge de M. Brudnel, habitué d'ailleurs à la regarder comme sa fille... Non, il croira commettre un inceste, et puis une autre raison encore! s'il fait accepter à sa sœur le remboursement que vous savez, il sera peut-être gêné, et avec une femme qu'il a habituée à être sultane, c'est-à-dire à n'être que dépense et non-valeur dans un ménage... Vous voyez, voilà bien des raisons. D'ailleurs, qu'il épouse ou n'épouse pas, jamais il ne consentira à ce que Manoela soit libre d'aller et venir comme les autres femmes. Il n'a pas confiance en elle; il croit qu'elle ne doit sa vertu qu'à l'isolement où il la tient. Il croit qu'elle a la tête faible, le cœur facile, les sens...

— Et peut-être ne se trompe-t-il pas?

— Il ne se trompe pas, si elle doit être la femme d'un vieillard. Autrement il se trompe. Manoela est plus forte et plus digne qu'il ne pense!

— C'est possible, mais tout cela ne me regarde pas. M. Brudnel ne m'ayant pas fait de confidences, je n'ai pas le droit de conseil, et vous eussiez pu m'épargner des révélations que la délicatesse m'oblige à lui communiquer, s'il me questionne.

— Dites-lui tout! s'écria la Dolorès. Si je l'avais osé, il y a longtemps que je lui aurais parlé comme je vous parle, car, je le vois bien, il faut que le sort de Manoela soit changé ou qu'elle meure.

Là-dessus Dolorès fit une sortie dramatique, et je restai fort embarrassé de mon rôle. Il était des plus délicats et compliqué d'un intérêt personnel que je ne pouvais plus me dissimuler. La Dolorès, avec un cynisme caché sous son emphase naturelle, avait mis le doigt sur la plaie du futur ménage. La fiancée avait trop attendu pour ne point arriver à explosion, le fiancé avait trop dompté les dangers de l'intimité pour retrouver la passion nécessaire à une union aussi disproportionnée.

II.

Le soir, on me rappela dans les appartemens. Je trouvai Manoela plus malade que le matin, et le lendemain elle le fut encore davantage. Les symptômes, sans être alarmans, étaient plus caractérisés. Je dus la revoir dans la journée et le soir encore. Je pris le parti d'écrire à M. Brudnel.

Il venait d'écrire de son côté à Manoela sous mon couvert. « Ma sœur est morte, acceptant la restitution pure et simple de la somme qu'elle m'avait prêtée. Pour satisfaire au plus tôt ses héritiers, je dois partir pour Bordeaux aussitôt après les funérailles, c'est-à-dire demain soir. J'espère être auprès de vous dans huit ou dix jours. Patience, ma chère fille, votre ami Richard vous bénit. »

Cette lettre laconique me fut aussitôt communiquée par Manoela.

— Qu'est-ce que vous en pensez? me dit-elle.

— Je pense qu'elle n'est pas compromettante, et je n'y vois rien qui confirme les engagemens pris envers vous.

— Il n'y a jamais eu d'engagemens formels, et sir Richard n'écrit jamais autrement.

— Qu'appelez-vous des engagemens formels?

— Une promesse écrite. Je n'en ai jamais demandé.

— Et c'est le tort que vous avez eu, dit la Dolorès. Le vent emporte les paroles.

— Tu veux me faire douter de lui. Voyons, docteur, vous qui le connaissez si bien et qui l'aimez tant!..

— Je ne peux pas avoir d'opinion, ne sachant pas si ses paroles ont été aussi explicites que vous vous en êtes flattée.

— Mon Dieu! je ne sais pas non plus, moi!.. Il m'a dit qu'il ne se marierait jamais avec une autre. Oh! cela, j'en suis bien sûre, il l'a juré.

— Il tiendra parole, mais ce n'est pas une promesse de vous épouser.

— J'en conviens. Pourtant il a consenti à me laisser porter son nom et passer pour sa femme.

— Il y a consenti parce qu'il n'a pu faire autrement, observa la Dolorès. Rappelez-vous comment la chose s'est passée. C'est moi qui ai commencé à vous appeler madame et à dire aux domestiques que vous étiez mariée avec lui. Ma naissance et mes principes ne me permettaient pas de servir une personne indigne de respect. Vous étiez pure, je le sais, mais personne n'eût voulu le croire. M. Brudnel était absent dans ce moment-là. Quand il revint, le pli était pris. Il me gronda de ne vous avoir pas plutôt fait passer pour sa fille. Il était trop tard pour changer ce qui était. Il a subi le rôle

que je lui avais donné, mais je ne pense pas que cela l'engage à le ratifier par un mariage.

— Enfin! s'écria Manoela en s'adressant à moi, elle veut me désespérer, vous voyez! Et elle me rend plus malade, elle qui prétend m'aimer plus que tout au monde!

— Serez-vous, lui dis-je, réellement désespérée, si vous restez avec sir Richard dans les conditions privilégiées où vous êtes depuis cinq ou six ans? Que vous manque-t-il? Rien, pas même la considération, puisqu'il vous a laissée usurper le titre d'épouse. Vous vous ennuyez, vous souffrez d'être trop enfermée; il s'agit d'obtenir qu'il vous fasse sortir plus souvent et qu'il vous conduise en voiture au lieu de vous accompagner à cheval. Cela ne me paraît pas bien difficile, et dès qu'il vous saura souffrante, il s'empressera de vous satisfaire.

— Certainement, reprit la Dolorès, c'est un homme très bon, et il a beaucoup de tendresse pour elle; mais appelez-vous donc ces promenades-là le plaisir et le bienfait de la liberté? Peut-on vivre éternellement tête à tête avec un homme qui n'a plus les besoins et les goûts de la jeunesse? Jamais de conversations, jamais de visites, jamais de théâtre ni de bal. Voyons, monsieur le docteur, si vous aviez une femme, la tiendriez-vous à l'attache comme cela?

— Si j'avais une maîtresse, peut-être. Si c'était une femme légitime, j'exigerais qu'elle ne s'occupât que de son ménage et de ses enfans. C'est vous dire que je ne prendrai jamais pour femme une personne qui aura besoin, pour se bien porter, de conversations, de visites, de théâtre et de bal.

— Eh bien! reprit Dolorès, vous seriez dans le vrai, parce que vous auriez un ménage et des enfans; votre femme aurait de quoi s'occuper, et elle vous aurait d'ailleurs! Un homme jeune et beau, on n'est pas triste, on n'est pas malade quand on a une pareille compagnie, tandis que...

— Assez! dit Manoela, qui était devenue rouge comme le feu et dont la voix tremblait. Tais-toi, Dolorès, tu ne dis que des sottises et des impertinences!

— Tout cela est étranger à mes visites de médecin, observai-je. Parlons de votre santé.

— Ma santé! s'écria-t-elle; non, je ne veux pas m'en occuper! Je veux me laisser mourir, j'ai assez de la vie. — Et comme j'allais la gronder : — Laissez! reprit-elle avec véhémence. Je vois trop clair à présent. Richard s'imagine peut-être que j'en veux à son rang et à sa fortune... Et vous! je parie que vous le croyez aussi. Ah! malheureuse que je suis! Je l'aimais pour lui-même, pour sa beauté morale, pour son grand esprit, pour sa bonté, qui est immense, pour ses bienfaits, dont j'ai trop abusé, mais surtout pour l'amour vrai et

profond que je croyais pouvoir lui inspirer. Vous m'ouvrez les yeux, cruels que vous êtes! Il ne me juge pas encore digne de lui, il veut continuer l'épreuve, indéfiniment, jusqu'à ce que j'en meure! Eh bien! que cela soit; je mourrai pure, et il me regrettera, tandis que, si je le tourmente, il me prendra en dégoût et en mépris. Tais-toi, Dolorès, je te défends de jamais me parler de lui. Laissez-moi, docteur, je ne veux pas m'occuper de ma santé; je veux rester esclave, prisonnière, objet de luxe dans mon hamac de soie et mon boudoir capitonné, comme vous disiez! Est-ce que je mérite autre chose, moi qui n'ai ni intelligence, ni patience, ni instruction, moi avec qui un homme de mérite ne peut pas causer, moi enfin qui ai brisé ma vie le jour où j'ai aimé sans savoir où conduit l'amour? Est-ce qu'on peut me pardonner cela? Je me suis laissé enlever, pousser dans les plus ignobles dangers; je ne comprenais pas, j'étais stupide. Je croyais marcher à l'autel, et j'étais jetée dans un mauvais lieu! Qu'importe que j'en sois sortie comme j'y étais entrée? on n'est pas excusable de ne pas savoir. Les demoiselles de qualité savent tout apparemment; moi, j'étais déshonorée avant de rien connaître! Et pour cela il faut qu'en dépit d'une longue expiation je sois punie jusqu'à la mort!

Ses sanglots l'étouffèrent; Dolorès la prit dans ses bras, et, avec une force masculine, la porta sur son lit; puis elle sortit pour chercher un calmant, je restai seul avec Manoela.

Il me serait impossible de retrouver dans ma mémoire ce que je pus lui dire pour la consoler et lui rendre le courage. J'étais trop ému pour m'en rendre compte. Je crois que je lui donnai raison contre M. Brudnel, et que je l'engageai à rompre un lien qui ne pouvait qu'être fatal à l'un et à l'autre. J'acceptais malgré moi les idées suggérées par la Dolorès, je ne voulais pas supposer que Richard fût résolu à réaliser les espérances qu'il avait données. Je ne me faisais pas scrupule de dénouer l'engagement invoqué, de montrer un avenir plus simple et plus vrai, de la détacher en un mot d'un joug léger en apparence, mais implacable en réalité.

M'entendait-elle? me comprenait-elle? Je n'en sais rien. Elle pleurait, les mains dans les miennes, les yeux baissés, voilés par ses longues paupières, la joue brûlante, le cœur oppressé.

Je lui fis prendre la potion, et, la voyant mieux, je voulus m'en aller. — Ne la quittez pas, dit Dolorès, vous voyez que je la fâche et l'irrite malgré moi; votre présence et vos paroles lui font du bien. Restez encore un peu, vous le devez.

J'eus la lâcheté de rester, même après que la malade, abattue par la potion, se fut endormie. Je pris un livre que je paraissais lire, Dolorès sortit sur la pointe du pied.

Le but de cette fille était visible, elle voulait *unir nos destinées;*

mais comment l'entendait-elle? Désirait-elle me faire trahir la confiance de sir Richard et me donner les droits de l'amour, tout en lui réservant les charges du mariage? Avait-elle deviné mes agitations? Croyait-elle réellement que Richard n'épouserait pas et serait enchanté de me marier avec sa fille adoptive? Était-elle une bonne femme romanesque ou une intrigante corrompue?

Mais, elle, Manoela, était-elle vraiment l'être sincère et désintéressé dont l'avenir pouvait me toucher? N'était-elle point la complice bien stylée de sa duègne? Ne prétendait-elle pas être ou la femme riche et honorée de M. Brudnel, ou tout au moins sa fille adoptive magnifiquement choyée, avec un amant discret installé dans la maison?

Je laissai tomber le livre sur mes genoux, et mes yeux s'attachèrent invinciblement sur cette jeune dormeuse qui semblait devenue indifférente à toutes les choses de ce monde. Le profond sommeil n'était pas simulé. L'opium faisait son œuvre : elle avait la pose naïve d'un enfant vaincu par la fatigue. Aucune pudeur affectée; le peignoir collé aux flancs, l'épaule découverte, le bras étendu, elle était l'image de la chasteté inconsciente et ne m'inspirait en ce moment aucune ardeur pénible à vaincre. J'examinais surtout les lignes de son visage, qui ne m'étaient pas encore familières, son front étroit comme celui d'une statue grecque, indiquant plus de spontanéité que de raisonnement, sa joue sans éclat, mais pure et veloutée, ses sourcils immobiles, ses paupières rougies par des larmes non simulées, sa poitrine vraiment virginale, ses mains souples, indices de douceur, ses doigts lisses, expression d'un esprit sans calcul et sans égoïsme. Non, ce n'était là ni une intrigante ni une ambitieuse; tout en elle était sincère, et si le désir ardent de l'amour avait consumé les premières fleurs de sa beauté, c'était à l'insu ou tout au moins en dépit d'elle-même.

Je l'examinais avec l'intérêt du physiologiste. Le cœur calmé ne soulevait plus de ses battemens l'étoffe légère de son peignoir. Était-il atteint d'une lésion inquiétante? Non, les nerfs seuls étaient assez sérieusement malades, et l'équilibre menaçait de se détruire. Il fallait de l'amour à cette âme tendre, du bonheur à cette organisation refoulée; mais alors sir Richard, qui avait pu apprécier ses qualités et admirer son dévoûment, devait l'aimer avec passion et la garder avec jalousie. Il eût dû prévoir... Pourquoi la laissait-il seule, confiée à la garde d'un homme de mon âge? Il me croyait donc bien calme ou bien fort?

Au bout d'une heure, Manoela s'éveilla. Nous étions toujours seuls; je voulus rappeler Dolorès; Dolorès était sortie. Manoela me regarda avec un étonnement vague. Elle resta quelques instans sans se rappeler pourquoi j'étais là et sans vouloir me le demander.

Je vis qu'elle faisait des efforts pour se souvenir sans être aidée. C'était au reste l'heure de la sieste. L'appartement, vaste, sombre et frais, portait à l'indolence. L'odeur des roses du jardin pénétrait en dépit des fenêtres fermées avec le chant aigu de la cigale.

— Voyons! dit Manoela quand la torpeur fut dissipée, je me sens très bien. Est-ce que Dolorès est là?

— Elle est sortie.

— Ah oui! je lui avais donné des commissions; mais je n'ai pas besoin d'elle. Je veux me lever, docteur. Je suis tout habillée, donnez-moi seulement la main. Je suis encore un peu ivre, car je sens bien que vous m'avez donné de l'opium.

Je la conduisis à son fauteuil. — Restez près de moi, dit-elle, je vous suis à charge aujourd'hui pour la dernière fois.

— Qu'est-ce que vous voulez dire? Encore la menace de vous laisser mourir?

— Non, c'est fini, j'étais folle. Me voilà bien apaisée, bien raisonnable. Ne croyez pas tout ce que dit Dolorès. Je n'ai besoin ni de bals, ni de spectacles, ni de conversations. Je comprends que je ne peux pas épouser sir Richard, et j'y renonce.

— Avec facilité, je trouve! Il y a une heure, c'était un désespoir...

— J'étais lâche, mais je ne le suis pas toujours. Comprenez mieux ma situation morale. Je ne suis pas éprise de sir Richard, comme vous vous l'imaginez. Je l'aime, oh oui, je l'aime, comme mon père s'il veut n'être que mon père, comme mon mari s'il veut que je sois sa femme, c'est-à-dire que la tendresse qu'il me demandera, je la lui donnerai sans regretter trop celle qu'il ne me demandera pas.

— Vous êtes sûre de ne pas la regretter?

— Je suis sûre d'arriver à cela avec un peu de temps; je ne suis pas forte, mais je suis douce, je me soumets toujours. A présent j'en ai l'habitude, et cela me coûte de moins en moins.

— Et vous pensez n'être plus malade quand vous aurez pris votre parti?

— Je l'espère, et qu'importe d'ailleurs que je sois un peu plus ou moins souffrante? On s'habitue au devoir. Le mien est de complaire à Richard, de le rendre heureux comme il l'entendra.

— Même d'être sa maîtresse, s'il le désire?

— Non, il ne le désirera pas. S'il avait un moment d'égoïsme, il ne serait plus lui-même.

— Pourtant s'il l'exigeait?

— Alors je ne sais plus; mais le jour où il voudrait m'avilir après m'avoir tant respectée, je mourrais de honte et de chagrin.

— Vous n'avez pas toujours pensé comme cela!

— J'en conviens, mais à présent que j'ai compris tant de choses dont je ne me doutais pas...

— A présent vous rougiriez, vous pleureriez peut-être, mais vous céderiez?

— Mon Dieu, pourquoi ces questions-là? Qu'est-ce que cela vous fait?

— Rien absolument, c'est le médecin qui vous interroge pour savoir si vous risquez une maladie grave par manque ou par excès de courage.

— Eh bien!.. tenez, docteur, je vous demanderais conseil.

— Vous êtes bien bonne, répondis-je avec un rire amer.

Elle me regarda avec l'étonnement le plus ingénu.

Je sentis mon tort et changeai vite de ton. — Si je vous donnais un conseil, repris-je, vous ne le suivriez pas.

Elle insista, l'impatience me reprit et me domina. — Il est étrange, lui dis-je, qu'une femme demande conseil en pareil cas. Il me semblait que le sentiment de sa dignité devait suffire; mais vous vous êtes fait un devoir et une vertu de vous mettre toujours hors de cause, sans même songer à faire la plus légitime et la plus nécessaire des réserves. On serait fort embarrassé de donner conseil à une personne qui s'abandonne ainsi, quand la passion allume son imagination malade.

La pauvre fille ne chercha point à se défendre. Au contraire elle me donna trop raison. — Il est certain, dit-elle, que je n'ai pas le mérite de ma vertu, puisque je l'eusse complétement sacrifiée, s'il l'eût exigé, et à présent encore,... je ne me sens aucune énergie contre lui. Je n'ai de protection que son point d'honneur. Que voulez-vous? ce n'est pas tant l'imagination, comme vous dites, c'est la reconnaissance, c'est un sentiment filial...

— Oh! ne profanez pas ce mot-là, m'écriai-je, un sentiment filial n'est pas un sentiment bestial.

La jalousie me dévorait. Ma véhémence l'effraya. Elle me regardait avec une stupéfaction qui me troubla au point que je n'entendis pas rentrer Dolorès. Il est vrai qu'elle rentra sans le plus léger frôlement, et qu'elle se tint près de la porte sans bouger. L'étonnement de Manoela achevait de m'irriter. Son innocence me faisait l'effet d'une immoralité incurable; mais pourquoi la voulais-je morale, moi dont les désirs ne pouvaient être que coupables? C'est apparemment que je n'espérais plus les vaincre, et que j'aurais voulu trouver en elle la force qui m'abandonnait.

— Tenez, lui dis-je avec dépit, il vous manque l'instinct du respect de soi-même. M. Brudnel n'abusera pas de cette infirmité, mais qu'il n'espère pas vous marier avec un homme qui aura la notion de ce qui vous manque! Que vous importe après tout? Vous rencontrerez facilement un nécessiteux sans délicatesse, qui se trouvera heureux de toucher une belle dot et de posséder une jolie femme.

Vous ne vous apercevrez pas de sa lâcheté, et vous serez peut-être très heureuse aussi. Il y a des destinées logiques avec elles-mêmes, des dénoûmens naturellement amenés par la force des choses. Les bons conseils et l'indignation des âmes honnêtes n'y peuvent rien changer.

Là-dessus je sortis, sentant que je me trahissais, et me trouvai face à face avec la Dolorès. Je crus qu'elle allait me retenir, et je m'apprêtais à la repousser de mon chemin; mais elle me fit place, attachant sur moi un regard de pénétration railleuse qui n'excluait pas un sourire de satisfaction.

Je suis perdu, pensais-je en rentrant chez moi, à moins que je n'aie réussi à offenser mortellement l'odalisque, auquel cas sa haine me préservera de ma folie. Je crus avoir atteint ce but, car pendant trois jours non-seulement je ne la vis pas, mais Dolorès ne parut pas chez moi. Je fis demander des nouvelles de madame. Le négrillon vint me dire que madame me remerciait et qu'elle allait très bien. Je ne le croyais guère, car je voyais le jardin silencieux et fermé. Plus de rires, plus de castagnettes sous la tendine. On eût dit que les chiens et les perruches fussent devenus muets. Ou l'on me boudait, ou l'on souffrait davantage. Je n'étais pas sans remords. J'avais bien mal soigné ma malade, lui versant d'une main de l'opium, de l'autre lui déchirant le cœur. J'avais déchiré le mien davantage. Chose étrange, quand j'étais auprès d'elle, tout m'exaspérait; seul, je me la rappelais bonne et charmante, j'oubliais son irritante situation.

Je cherchais un prétexte pour la revoir, quand je reçus une lettre de M. Brudnel. Je vis dès les premiers mots que la mienne ne lui était point parvenue. Cette lettre était datée de Pau.

« Mon cher docteur, me disait-il, me voici en route pour Bordeaux, où je dois conférer avec mon banquier pour un gros remboursement aux héritiers de ma sœur. C'est une affaire simple et facile, car depuis longtemps la somme est placée entre les mains de ce banquier en prévision de ce qui arrive. Mon revenu sera diminué de beaucoup, mais je rentre dans la liberté de l'avenir, et le présent est encore assez beau; grâce à ma vie retirée et au peu de folies que j'ai faites depuis quelques années, je n'ai plus de dettes. Rien ne changera donc dans mon existence, vous resterez près de moi, si vous m'aimez comme je vous aime, et ma chère Hélène, dont l'avenir est assuré, ne souffrira d'aucune privation.

« Vous voyez que ma lettre est datée de votre ville, où j'ai dû m'arrêter pour prendre un peu de repos. Je ne veux pas quitter cette ville sans aller me rappeler au souvenir de votre respectable et excellente mère. Elle aura sans doute quelque peine à me reconnaître; mais, puisqu'elle n'a point oublié mon nom, j'espère bien

qu'elle me permettra d'aller lui parler de vous et de lui dire combien vous méritez l'attachement que je vous porte. »

La lettre avait été fermée et rouverte. Il y avait en *post-scriptum :* « J'ai vu votre mère, elle n'a point vieilli et m'a reconnu avant que je me sois nommé. Nous avons parlé et pleuré ensemble. Oui, mon cher enfant, nous avons pleuré des morts que vous n'avez point connus et qui nous seront éternellement chers. — Et puis... j'ai vu votre sœur..., un ange, — une muse divine! — Pardonnez-moi, je pars; je vous écrirai de Bordeaux. A la hâte je vous serre les mains. »

J'avais à peine fini de lire que Dolorès vint me demander s'il n'y avait pas une lettre pour madame dans celle que je venais de recevoir. — Les lettres qui me sont adressées passent donc par vos mains? lui dis-je. Je n'ai rien pour madame; mais monsieur me parle d'elle. Priez-la de me recevoir.

— Elle vous attend, docteur. Suivez-moi; elle s'impatiente!

Je portai la lettre. Manoela me parut très changée, et je lui témoignai quelque inquiétude. — Ce n'est rien, dit-elle. Vous m'avez défendu la danse, et je ne m'en trouve pas mieux; mais voyons donc la lettre? Puis-je la lire?

Elle la lut et la relut. Dolorès lisait tranquillement par-dessus son épaule, et tout de suite après, elle exprima son opinion. — Pas un mot de mariage, dit-elle en s'adressant aussi bien à moi qu'à sa maîtresse. Vous voyez bien qu'il n'y songe plus, si tant est qu'il y ait jamais songé.

Il me répugnait de fouiller avec cette personne dans les secrètes pensées de mon ami. Je gardai le silence malgré les regards supplians de Manoela, qui eût voulu savoir mon opinion.

Elle se décida à répondre à Dolorès que Richard parlait de sa liberté reconquise et de son présent assuré.

— C'est au docteur qu'il en parle, reprit Dolorès; il n'y a pas un mot qui s'adresse à vous.

— Si fait. Je suis toujours sa chère Hélène...

— Qu'il a mise sur son testament, et qu'il continuera à garder dans une belle cage à grilles d'or.

— Voyons, parlez donc! me dit Manoela.

— Vous avez, lui dis-je en montrant Dolorès, un conseil pénétrant et disert. Je veux rester en dehors des commentaires.

— Va-t'en! dit-elle à sa duègne; tu ne plais pas au docteur. Il parlera quand tu n'y seras plus.

Dolorès, souple et comme incapable de rancune. sourit et sortit après avoir dit un mot tout bas à l'oreille de Manoela.

Manoela, avec une candeur sans pareille, répéta le mot dès que

nous fûmes seuls. — Le *post-scriptum?* dit-elle en se remettant à lire la fin de la lettre de sir Richard. Eh bien! il a vu votre mère..., il la connaît, il a des secrets avec elle... Ça ne me regarde pas... Et puis votre sœur..., une muse, un ange... Elle est donc bien jolie, votre sœur?

— Ne parlons point de ma sœur, je vous prie.

— Pourquoi donc pas? Une muse divine! c'est-à-dire qu'elle a de grands talens que je n'ai pas; mais il l'a vue un instant, et il est parti. Je ne peux pas être jalouse de votre sœur.

— Je vous défends de parler de jalousie à propos de ma sœur. Il y a des mots impossibles à associer avec de certaines idées.

— Ah! grand Dieu! s'écria Manoela en se levant toute droite, comme vous me méprisez! Pas digne de prononcer le nom d'une honnête fille!

— Si fait, répondis-je en lui prenant la main et en la faisant rasseoir; vous êtes une honnête fille aussi, mais vous avez l'esprit troublé, et la triste compagne à qui vous avez donné votre confiance achève de vous égarer. Elle fait naître en vous des idées absurdes. Ne comprenez-vous pas que supposer M. Brudnel épris de ma sœur, c'est faire une mortelle injure à lui et à moi?

— Pourquoi? Elle est une sainte et un ange. S'il l'aimait, celle-là, il n'hésiterait pas à la demander en mariage!

— Il ne ferait pas cette chose insensée, repris-je, car il serait refusé avec empressement.

— On le trouverait trop vieux?

— Ma sœur ne trouverait rien, elle ne veut pas se marier; mais sa mère et moi, nous la préserverions des ridicules prétentions d'un vieillard.

— Un vieillard! c'est bon pour moi, je comprends.

— Vous me rendez très malheureux, señora. Vous me forcez à vous blesser sans cesse quand je ne demande qu'à me taire.

— Ne vous taisez pas, mais laissez-moi vous parler de votre sœur. Soyez tranquille, je n'oublierai pas le respect que je lui dois. Comment s'appelle-t-elle?

— Jeanne.

— Et son âge?

— Vingt et un ans.

— Pourquoi ne veut-elle pas se marier?

— Parce qu'elle veut se consacrer à son art.

— Quoi donc? La musique peut-être?

— Oui.

— Et on peut se passer d'amour quand on est musicienne?

— Apparemment, puisqu'elle s'en passe.

— Elle est jolie véritablement?

— Elle est remarquablement belle.

— On ne la demande pas en mariage?

— On la demande beaucoup; elle a refusé les meilleurs partis.

— Comme cela est singulier! La musique! on peut aimer la musique plus que l'amour! je n'aurais pas cru cela, je ne comprends pas. Elle est dévote peut-être? elle veut être religieuse?

— Pas du tout.

— Vous n'avez pas d'autre sœur?

— Non.

— Et vous la laissez libre de vieillir sans famille?

— Nous devons respecter sa volonté, parce qu'en elle tout est respectable.

— Et elle ne serait plus respectable, si elle aimait un homme excellent et charmant, un homme de mérite comme Richard? vous l'en empêcheriez?

— Oui, car ce serait une déviation du sens naturel, le caprice d'un esprit malade.

— Mais pourquoi? pourquoi? il faut me dire pourquoi?

— Parce que le but du mariage pour une femme jeune, c'est la maternité.

— Ah! cela!.. dit Manoela en portant la main à son cœur comme si elle eût éprouvé un déchirement... Oui, oui, je ne peux pas parler de cela! je n'ai jamais osé y songer. Une fois j'y ai pensé passionnément, je voulais adopter, élever quelque petit malheureux, cela m'aurait mieux valu que des singes et des perroquets. Richard n'a pas voulu. Il a cru que je ne saurais pas, ou qu'on dirait que cet enfant était le nôtre. Ah! je le vois bien, l'attachement que j'ai eu pour lui ne m'a pas réhabilitée. Il ne m'a rendue bonne à rien, utile à personne...

— Ne vous en prenez point à lui. Il a voulu vous marier, c'est vous qui vous êtes acharnée à le retenir près de vous. Votre douceur apparente a caché une profonde obstination, je dirais un calcul habile, si je doutais de votre désintéressement.

— Ah! vous en doutez peut-être! Tenez! je ne veux plus supporter cette existence-là. J'ai la situation d'une fille entretenue. Je vous l'ai dit dès le premier jour, j'en souffre affreusement, il faut en finir!

— Que voulez-vous faire?

— J'accepterai le premier mari que sir Richard me présentera; certainement il ne me livrera pas à un malhonnête homme.

— Ce ne sera certes pas son intention; mais il sera trompé.

— Un honnête homme ne peut pas vouloir de moi?

— Avec une dot? certainement non!

— Mais sans dot?

— Sans dot, l'honnête homme qui vous prendrait ne serait pas un homme raisonnable, à moins qu'il ne fût très riche.

— Parce que je ne sais rien faire, parce que je suis une sultane; c'est pour cela! Je comprends, eh bien! alors je renonce au mariage; mais je veux m'en aller d'ici, je m'en irai. J'en ai eu cent fois la tentation, à présent j'en ai la volonté.

— Où irez-vous?

— Quelque part où je pourrai travailler et ne rien devoir à personne.

— Travailler à quoi?

— C'est vrai, je ne sais rien faire; pourtant je parle espagnol et français.

— Moins correctement que la Dolorès, qui s'estime heureuse d'être femme de chambre.

— Ma mère gagnait son pain à enluminer des images. On vit de rien à Paris, quand on aime Paris, parce que le plaisir d'y être tient lieu de tout. Oui, oui, j'y retournerai, et je redeviendrai ouvrière. Je serai très heureuse comme cela!

— Peut-être, pourvu que vous ayez quelque avance, cela ira très bien jusqu'à ce que vous rencontriez l'amour qui vous relèvera peut-être, mais qui peut-être aussi vous jettera dans le ruisseau! Tenez, tous vos projets sont puérils et déraisonnables. Vous avez trop vécu dans le luxe pour vous en passer. Votre santé d'ailleurs est assez compromise pour qu'une vie de privations vous soit supportable. Vous voulez un conseil, ne décidez rien, ayez le courage d'envisager le présent et l'avenir, et consultez franchement sir Richard. Ne lui cachez ni votre maladie, ni vos ennuis, ni vos regrets. C'est à lui seul que vous devez votre confiance, puisque lui seul peut vous accepter pour sa femme ou rendre son adoption moins accablante pour votre esprit, moins nuisible à votre santé. Il ne parle pas de son prochain retour; mais demain ou après-demain il vous écrira certainement, et vous confirmera la promesse de revenir bientôt.

Je croyais dire la vérité. M. Brudnel n'écrivit pas. Pendant quinze jours, il ne nous donna pas signe de vie.

III.

Depuis que le monde est monde, un homme à qui une jeune et jolie femme confie ses peines de cœur est un homme tenté ou vaincu. D'abord je blâmai M. Brudnel de son silence, et puis je m'en inquiétai, et puis j'eus l'égoïsme de m'en réjouir. Il me sembla qu'une

rupture avec son Hélène était imminente, et qu'il n'avait racheté la liberté de se marier que pour légitimer quelque ancienne passion dont Manoela n'avait jamais reçu la confidence. Je fis une sorte d'enquête sévère où je confrontai ses réponses avec celles de Dolorès. Je constatai qu'il n'avait jamais promis le mariage, et je m'assurai tout à fait qu'il n'avait jamais parlé d'amour.

Restait la promesse qu'il avait réellement faite de ne pas épouser une autre personne. Cela pouvait-il être regardé comme un engagement irrévocable? S'en souvenait-il? Sa conscience lui ferait-elle un devoir de sacrifier sa vie au caprice d'une enfant qui n'avait aucun droit sur lui?

Un moment vint, durant cette terrible quinzaine, où je me trouvai complétement désarmé. Manoela était toujours plus souffrante, et je commençais à craindre l'invasion d'un mal sérieux. Elle ne voulait pas s'en occuper, et je la grondais toujours assez brutalement, mais avec une animation qui éclairait de plus en plus la clairvoyante Dolorès. Sans doute, quand je n'étais pas là, elle commentait toutes mes paroles, et forçait sa maîtresse à les interpréter comme des aveux involontaires.

Un soir que nous étions seuls dans son boudoir, je remarquai qu'à tous mes reproches Manoela souriait et me regardait avec des yeux humides comme si je lui eusse dit les choses les plus tendres. J'eus peur, je me hâtai de redevenir amer dans l'ironie; je crois que je fus même grossier. Je ne sais quelles paroles me vinrent aux lèvres. Tout à coup je sentis dans l'ombre qui nous avait envahis ses deux bras flexibles autour de mon cou.

— Tu me hais donc bien! me dit-elle en penchant sa joue contre mon visage.

— Malheureuse! tais-toi, m'écriai-je, ou je croirai...

— Crois ce que tu voudras, reprit-elle précipitamment, et d'une voix ardente : écoute, c'est assez souffrir, c'est assez lutter. Ce n'est pas Richard que j'aime; je l'ai aimé, je te l'ai dit. Il fallait bien que ce fût vrai, car je ne saurais rien inventer, je n'ai pas assez d'esprit pour cela; mais je ne me souviens déjà plus de cet amour. Il est comme s'il n'avait jamais existé; j'en ris à présent en moi-même. Et pourquoi le prendrais-je au sérieux? Il ne m'a fait commettre aucune faute, cet amour d'enfant qui m'a laissée pure et que je ne saurais jamais me reprocher, puisqu'il m'a préservée de moi-même et relevée à mes propres yeux! Me voilà, je suis bonne et douce, jolie encore, peut-être destinée à redevenir ce que j'étais à quinze ans, si un peu de bonheur entre dans ma vie. Je n'ai aimé passionnément personne, et je n'ai appartenu à personne. J'ai un trésor de tendresse et de passion en réserve pour qui m'aimera sincèrement.

Veux-tu m'aimer? réponds! Tu m'aimes, je le sais, je le vois, je le sens. Tes colères, tes duretés, tes sarcasmes, c'est une flamme sortie de toi et qui m'a embrasée malgré toi, malgré le sort, malgré moi-même. Il faut s'aimer ou mourir. Ne te défends plus; sois aussi brave que moi qui me livre et m'avoue vaincue.

Je me défendais énergiquement. — Taisez-vous, mon Dieu, taisez-vous, lui disais-je. Attendez pour me parler ainsi que sir Richard soit là, et s'il est vrai qu'il ne songe pas, qu'il n'ait jamais songé...

Elle mit ses mains sur ma bouche. — Il faut me dire que vous m'aimez ou ne rien dire du tout, reprit-elle avec une décision extraordinaire. Nous n'avons pas besoin de la permission de Richard, il est trop honnête homme et trop bon pour ne pas m'approuver. Il vous connaît, il n'estime personne plus que vous; mais comment voulez-vous que je lui ouvre mon cœur, si vous ne me livrez pas le vôtre? Voyons, un mot divin, je t'aime! voilà tout ce que je te demande. Ta bouche est-elle impure, la mienne est-elle souillée, que nous ne puissions le dire ensemble? Que crains-tu de moi? parle!

— Je crains tout, m'écriai-je, je crains surtout...

— Ah! oui, je sais! les bienfaits de Richard, la dot qu'il me destine! Un honnête homme n'acceptera jamais cela, tu l'as dit dans un moment où tu doutais de moi; mais tu sais bien, tu vois bien à présent que je n'ai jamais été à lui ni à personne. Il a le droit de me traiter comme si j'étais une fille naturelle, et il faut bien que j'accepte ses bienfaits, puisque je ne sais rien faire pour assurer mon existence.

— Et mon honneur? lui dis-je avec des lèvres tremblantes et la sueur au front. Qui donc, excepté moi, croira que tu as partagé sa vie et porté son nom sans être sa maîtresse? Qui croira que j'ai refusé la dot, le paiement de ma honte? Non, non, ma mère et ma sœur rougiraient de moi. Je ne vous aime pas, je ne veux pas vous aimer; je ne veux pas être déshonoré!

Je tombai accablé, les coudes sur la table. Je ne voulais plus voir le visage de Manoela, ce visage devenu radieux, irrésistible sous l'influence de la passion. Un combat effroyable se livrait en moi. Je me voyais avili par mes désirs, et je ne pouvais pas m'en aller, fuir cette villa maudite, sauver ma conscience et ma dignité. Un charme diabolique me paralysait; ma parole luttait encore, mon énergie intérieure était brisée.

Il se fit un moment de silence, puis elle se leva et posa ses mains sur mes épaules. — Oui, dit-elle, j'ai compris, tu as raison, tu ne peux pas, tu ne dois pas m'épouser. Je suis perdue, je ne puis prendre le rang d'une femme honnête; il y a des destinées comme cela... J'aurais dû comprendre la vie, et je n'ai songé à rien. J'ai

vécu au jour le jour comme ma perruche, sans savoir où me conduisait mon esclavage volontaire. J'ai consenti à être l'odalisque qui ne peut plus être rendue à la dignité de femme légitime. Tant pis pour moi! Eh bien! refuse d'être mon mari. Ce n'est pas une raison pour ne pas m'aimer, puisque tu sais, toi, que je suis pure, puisque tu vois que je t'aime à en mourir. Je ne te demande que l'amour. Tout le reste n'est rien à mes yeux. Écoute, je te dirai plus. Je sais que tu m'aimeras mal, avec des soupçons toujours renaissans, avec le secret mépris de ma faiblesse, avec des jalousies insensées, des paroles cruelles, peut-être des momens de haine et de fureur. J'ai déjà vu ce qui se passe en toi, et je m'attends à tout. Eh bien! je suis résignée à tout. Aime-moi comme tu pourras, je m'estimerai encore heureuse; ma vie aura un but, j'aurai vécu pour quelqu'un. Ne vois-tu pas que j'ai horreur de n'exister que pour moi-même?

J'avais levé la tête, je la regardais. Jamais la sincérité n'avait parlé avec une conviction si enthousiaste et si profonde. Je tombai à ses pieds et je la contemplai en silence. Sa beauté était comme divinisée par l'héroïsme de l'amour vrai. Avec sa pâleur mate, que le reflet de la lune rendait bleuâtre, ses grands yeux noirs creusés par la souffrance et son sourire extatique, elle me fit songer à ces martyres que la peinture espagnole a su placer entre les tortures de la vie et les délices du ciel. — Je suis à toi, lui dis-je, tu as vaincu, je t'appartiens. Quel sera l'avenir, je l'ignore; oublions-le, ne soyons qu'au présent, il est la vérité. Nous nous aimons, et, je veux enfin te le dire, je t'ai aimée toute ma vie! Oui, je t'aimais à seize ans sans t'avoir jamais vue, nos parens nous destinaient l'un à l'autre, et je t'adorais au collége. Je te voyais dans tous mes rêves, j'étreignais ton fantôme sur mon cœur. J'ai été à Panticosa à travers les glaciers et les précipices pour te voir. Je ne t'ai pas vue, mais je t'ai aperçue à Bordeaux, partant pour l'Espagne avec ton père. Et puis plus tard j'ai couru à Pampelune pour te retrouver. J'ai appris des choses qui m'ont brisé le cœur. J'ai voulu t'oublier. Je t'ai retrouvée aux Pyrénées, et un instant j'ai cru te reconnaître; mais ton nom d'emprunt et ton accent parisien m'en ont empêché. Depuis que je vis près de toi, je me défends, je me combats, et à présent, au moment où je veux te fuir et te détester, tu me brises! Eh bien! me voilà brisé, je t'adore, je deviens fou, tu l'as voulu.

— Oui, je l'ai voulu, répondit-elle en me pressant sur son cœur, et je n'aurai jamais le droit de te le reprocher, car tu t'es défendu comme un lion contre moi. Cette victoire-là n'est pourtant pas le fait de mon habileté, j'ai été sincère, voilà tout. Tu vois bien que l'amour peut se passer d'esprit. Voyons! dis-moi que tu m'aimes;

dis-le-moi cent fois, mille fois. Je veux savourer ce mot-là, qui est toute ma vie. Tiens! dis-le, je sens que quand je ne l'entendrai plus, je mourrai.

Je le lui répétai mille fois en couvrant ses mains et ses cheveux de baisers ardens et chastes, car le premier élan de l'amour vrai est quelque chose de paternel. L'homme sent alors le besoin de diviniser et d'adorer la faiblesse qui se réfugie dans son sein. Jusque-là j'avais été à la fois enfiévré et honteux de la soif d'amour si ingénument avouée par ma jeune malade. Je m'étais senti brûlé en même temps qu'humilié à l'idée de ces flammes que le premier venu pouvait éteindre... Ravie et calme entre mes bras, Manoela réhabilitait ma défaite : elle ne se livrait pas au démon, elle me faisait monter avec elle à la région des anges.

Pauvre fille inconsciente comme la colombe, mais comme elle ardente et douce! Je l'avais méconnue en la supposant capable d'un calcul. Elle se livrait tout entière sans vouloir regarder derrière elle, et c'était bien son âme qu'elle donnait sans être entraînée par les sens. Les sens! il semblait qu'elle n'eût jamais compris leur langage, jamais écouté leurs suggestions. Entourée de mes bras, serrée contre ma poitrine, elle n'avait ni fièvre, ni tressaillement, ni rougeur. Elle répétait : Tu m'aimes! avec une candeur inouie, et au moment où ma propre fièvre me dominait, frappé de son regard immatériel et de son sourire enfantin, je retombais agenouillé comme un dévot devant sa madone.

Nous fûmes tout à coup surpris d'un mouvement inusité dans la maison. Je courus vers la fenêtre. — Qu'as-tu? me dit Manoela; que crains-tu?

— Il me semblait avoir entendu le bruit d'une voiture. Si M. Brudnel revenait?

— Il ne pourrait pas revenir sans que nous fussions avertis. Dolorès veille.

— Ah! cette Dolorès! tu la chasseras, n'est-ce pas? Elle m'est odieuse; c'est ton mauvais génie!

— Je la chasserai, si tu le veux, mais tu n'es pas juste envers elle. C'est à elle que je dois le bonheur d'avoir compris que ta haine était de l'amour. Je ne voulais pas la croire; elle m'a conseillé de te parler franchement. Je l'ai osé au risque d'être méprisée, et voilà que le ciel est descendu sur moi! Ah! béni soit le courage que Dolorès m'a inspiré!

— Mais cette fille ne t'avait pas conseillé de te livrer sans conditions? Elle espère que j'accepterai les dons de Richard, et qu'elle restera près de toi.

— Qu'elle espère et calcule ce qu'elle voudra, qu'est-ce que cela

nous fait? Si elle m'a donné de mauvais conseils, trouves-tu que je les aie suivis?

— Ah! pardonne-moi, m'écriai-je en retombant à ses pieds. Ta loyauté est au-dessus de tout, je le vois bien, et je suis lâche quand j'en doute!

— Tu crois donc en moi? dit-elle en mettant ses petites mains dans les miennes. Enfin, mon Dieu, soyez béni! Oh! que je suis heureuse!

— Je vous en fais mon compliment, señora! — dit une voix sèche et glaciale qui partait du fond de l'appartement et qui se rapprochait en parlant. Nous vîmes se dessiner, dans le rayon de lune qui se projetait entre nous et la porte, la pâle silhouette de sir Richard Brudnel.

Je fis un mouvement pour dégager mes mains de celles de Manoela; elle les raidit de toute sa force. — Non! s'écria-t-elle, reste ainsi pour qu'il voie bien comme nous nous aimons! Est-ce que je voudrais le tromper? — Mais comme sir Richard, tournant le dos brusquement, se disposait à sortir, elle me lâcha, courut à lui et le retint. — Mon ami, mon père, lui dit-elle, pardonnez-moi d'avoir donné mon cœur sans vous consulter; mais bénissez mon amour, qui est toujours digne de votre protection.

— Toujours digne,... reprit Brudnel d'une voix altérée, signifie que votre honneur a tenu à peu de chose, au hasard de mon intervention. Ce n'est pas la première fois que le hasard seul vous protége, Manoela. Mettez-vous donc sous la protection de ce dieu-là, la mienne ne suffirait pas.

C'était la première fois que j'entendais sir Richard dire une parole dure. — Nous sommes perdus, pensai-je, il l'aimait. — Manoela fit la même réflexion, car elle baissa la tête, et resta interdite.

J'étais résolu, quoi qu'il arrivât, à ne pas la laisser outrager. Je me contenais pourtant. Je voulais tout savoir, j'avais repris l'empire de moi-même, j'attendais une explosion; mais déjà sir Richard avait recouvré également son sang-froid. Il m'adressa la parole comme si rien d'extraordinaire ne se fût passé. — Je vous demande pardon, me dit-il avec politesse, de m'être oublié jusqu'à gronder cette enfant devant vous. Nous aurons à parler d'elle ensemble; pour le moment, je me retire, je suis fatigué. Je croyais vous faire plaisir en accourant vers vous, la froideur de votre accueil me prouve que, pour vous du moins, docteur, je suis de trop. Je ne m'en fâche pas. Je sais qu'en de certaines circonstances les meilleurs amis sont importuns. Oh! mon Dieu! je ne me fâche de rien. Je blâme la précipitation, l'absence de confiance, voilà tout; mais

après le blâme vient toujours le pardon, et c'est sur quoi vous pouvez compter l'un et l'autre.

Ayant ainsi parlé avec une nuance d'ironie, il voulut encore nous quitter sans nous entendre.

Manoela se mit devant la porte. — Vous ne vous en irez pas comme cela, lui dit-elle. Grondez-moi, je le mérite certainement, puisque vous voilà fâché; j'accepte tous les reproches, mais je veux me justifier, tout au moins m'expliquer. Vous êtes fatigué, cher ami, vous allez vous reposer ici, on vous apportera votre thé, nous resterons à vous servir, et après nous causerons, nous vous dirons tout!

— Mais je sais tout, reprit M. Brudnel avec une bonhomie railleuse en se jetant sur un fauteuil. J'ai tout entendu, Dolorès m'a supplié de vous écouter afin de juger de la situation. Si je me suis mêlé à votre entretien, c'est parce que je voulais vous épargner une faute sérieuse, celle de vous lier irrévocablement l'un à l'autre sans vous souvenir de votre meilleur ami. Sonnez, ma chère enfant, nous voici très calmes, je pense, on peut demander de la lumière.

Je restai muet pendant que Manoela faisait servir le thé et parlait à sir Richard de son voyage avec une entière liberté d'esprit. La Dolorès allait et venait rapidement, scrutant avec une muette angoisse les paroles et les contenances. Il était évident qu'elle nous avait trahis, voulant frapper un grand coup, détacher Manoela de sa chaîne et forcer Richard à nous marier.

Quand elle fut sortie, M. Brudnel, qui n'avait pas encore levé les yeux sur nous, alla fermer les portes et nous regarda en riant. Ce rire me parut forcé et me déchira le cœur. — Eh bien! mes enfans, dit-il, nous voilà seuls et réconciliés d'avance. Vous voulez une explication, je vais vous donner l'exemple de la franchise... Oui! de la franchise la plus entière.

Il s'assit, et parla ainsi :

« Je sais, docteur, que Manoela, il faut devant vous lui donner son vrai nom, vous a raconté très fidèlement toute son histoire. Je n'ai absolument rien à rectifier; je dois seulement éclaircir un point resté douteux dans son esprit, dans le vôtre par conséquent. Elle a cru que par momens, dans le cours de notre longue et très innocente intimité, j'avais subi en dépit de moi-même l'empire de sa beauté. Elle s'est absolument trompée; je n'ai jamais été, je le dis à ma honte, je ne suis pas amoureux d'elle. Je ne lui ai jamais promis qu'une chose, c'est de ne pas me marier avec une autre; je croyais ne me marier jamais. Vous cachez mal certain sourire, mon cher docteur, vous pensez que j'exagère un peu mon invraisemblable et stupide indifférence. Vous me faites bien l'honneur de croire

que j'aurais su résister, même à la plus violente tentation, plutôt que de profaner la sainteté de mon adoption; mais vous croyez que dans tous les cas mon rôle est maintenant d'échapper au ridicule, et que j'affecte une philosophie qui me coûte un peu. Je vais vous prouver que je suis un véritable Anglais, flegmatique au besoin dans certaines crises. Sachez donc que je revenais ici ce soir avec la ferme résolution d'épouser ma fille adoptive, si elle me faisait l'honneur d'oublier mon âge pour agréer mon nom et ma fortune. Et j'avais pris de sang-froid cette résolution suprême pour des raisons auxquelles Manoela était absolument étrangère. Ces raisons étranges, mais bien graves, je puis, je dois, je veux vous les dire.

« Un hasard imprévu, inespéré, m'a fait retrouver ma fille, ma vraie fille, perdue, cachée pour moi dès sa naissance. J'ai fait le doux projet de me réunir à elle, de vivre auprès d'elle, n'importe où, mais pour toujours. Cette découverte a mis en moi un espoir, un orgueil, une joie immenses; mais cette fille adorée, que je ne peux avouer de longtemps peut-être, je ne puis l'avoir près de moi sans que la calomnie, le soupçon tout au moins ne vienne souiller sa réputation. La même injustice a atteint malgré moi la pauvre Manoela. Eh bien! il fallait empêcher un de ces malheurs et réparer l'autre. En épousant Manoela très ostensiblement, j'assurais la considération qui lui est due; j'offrais pour amie à ma fille une compagne légitime. Ma maison était purifiée à tous les yeux par ce mariage, et le bonheur pouvait nous y réunir tous. J'arrive donc ici, après avoir fait des prodiges d'activité, croyant y apporter la meilleure des solutions; mais l'amour va encore plus vite que la raison, et je vous surprends au milieu d'une solution toute différente. J'en ai été désappointé un instant à cause de ma fille; mais le mal est très réparable. Je ferai un autre mariage, un mariage très sérieux, et quant au vôtre, mes enfans, je suppose qu'après ce que je viens de dire le docteur n'y verra plus d'obstacles et n'acceptera pas en égoïste le sacrifice romanesque qui lui était imprudemment offert. J'ai dit. Qu'avez-vous à répondre? »

— Rien! répondit Manoela en lui baisant la main. Vous êtes un ange de bonté, et, comme toujours, mon âme se prosterne devant la vôtre. Vous vouliez me faire l'honneur, sachant si bien le peu que je vaux, de m'élever jusqu'à vous. Je m'en étais follement flattée jusqu'au moment où l'amour véritable et complet a remplacé en moi l'amour filial. Alors j'ai compris qu'il y avait eu de l'ambition dans mon dévoûment pour vous, non pas de l'ambition cupide, vous savez bien que je ne connais pas ce sentiment-là, mais l'amour-propre de fixer un homme tel que vous... Oui, certainement, il y a eu de cela en moi à mon insu. La sévérité du docteur avec

moi m'a éclairée. Il m'a fait comprendre que, si vous m'épousiez jamais, ce serait par point d'honneur et nullement par inclination. Je me suis jugée et blâmée, et à présent je le remercie. Je m'applaudis de n'être plus un obstacle dans votre vie. Je reste fière de vos bontés au lieu d'en être humiliée, et pour ce qui me concerne..., eh bien!..

— Eh bien! reprit sir Richard, voilà de quoi il faut me parler, quelque délicat que soit le sujet. Nous sommes tous trois des personnes chastes et bien intentionnées. Il n'est rien que nous ne puissions nous dire, n'ayant pas de reproches sérieux à nous faire les uns aux autres. Je sais, Manoela, que vous aimez sans calcul et que vous l'avouez sans conditions. J'ai entendu! j'ai écouté! C'est grand de votre part; mais je ne crois pas avoir démérité dans mon rôle de père vis-à-vis de vous, et je vous supplie de ne pas vous estimer si peu que de vous livrer à la destinée sans aucune garantie. Ne dites plus rien, mon enfant. Je sais que quand votre cœur est surexcité, il trouve l'éloquence que vous n'avez jamais voulu étudier dans les livres. Vous sentiez apparemment que vous n'en aviez pas besoin. Vous êtes... ce que vous êtes! une admirable nature d'enfant, héroïque parce que vous ne regardez jamais le danger. Enfin vous êtes vous-même, différente de tous les autres types, capable de rouler dans les abîmes sans avoir eu la pensée du mal. Il ne faut pas que cela soit, c'est à Laurent Bielsa de le comprendre, et jusqu'ici je n'ai pu lui arracher un monosyllabe.

Je me décidai enfin à rompre le silence, bien que je ne fusse pas éclairé à mon gré par tout ce qui venait de se passer. Je priai M. Brudnel de me laisser lui parler seul à seul, et Manoela fit le mouvement de se retirer.

— Non! s'écria M. Brudnel, dont les joues se colorèrent vivement et dont les yeux prirent un soudain éclat. Je ne veux pas de confidences que l'un de nous trois ne pourrait pas entendre. Ou je suis un honnête homme en qui l'on a une confiance absolue, ou nous jouons ici une infâme comédie! Parlez, Laurent, parlez devant elle, je le veux, je l'exige! J'ai le droit de conseil, j'ai le devoir de bien conseiller; mais vous ne dépendez que de vous-mêmes. Faudra-t-il répéter... ah! j'en rougis! que je n'ai aucun autre droit sur l'un de vous!

Je saisis ses mains tremblantes et les pressai contre ma poitrine. — Ne me prenez pas pour un lâche, m'écriai-je, je vous estime et vous vénère. Jamais je n'aurais accepté le sacrifice de Manoela, ou, si, égaré par la passion, j'eusse oublié mon devoir, j'aurais promptement réparé ma faute. J'ai foi en elle, j'ai foi en vous. Si je vous semble hésitant et troublé, c'est que j'ai une autre crainte, une

crainte poignante; faut-il donc que je vous la dise, ne pouvez-vous la deviner? Vous parliez d'héroïsme, c'est vous qui êtes capable d'héroïsme et qui savez joindre aux actions stoïques toute la puissance du savoir-vivre. Tenez! si j'ai été abusé par tout ce que l'on m'a forcé d'entendre, si mon bonheur vous coûte un regret, si, aveugle et sourd que j'étais, j'ai payé d'ingratitude votre loyale amitié, je ne veux pas rester une heure de plus ici. Je renonce à Manoela, je ne la reverrai jamais.

— C'est bien, mon ami, répondit M. Brudnel, je vous retrouve et vous reconnais; mais, rassurez-vous, je ne suis point un héros, je suis un homme raisonnable, je suis content de vous avoir prouvé que Manoela mérite votre attachement sérieux, puisque je n'eusse point hésité à lui donner mon nom. Il eût été malheureux pour moi de ne pas savoir qu'elle vous aime. Sa reconnaissance filiale l'eût peut-être entraînée à se sacrifier. Voilà pourquoi, dans des circonstances si graves pour notre avenir à tous trois, je ne me suis pas fait scrupule de vous surprendre. Tout est donc pour le mieux. Nous nous connaissons maintenant, et rien ne troublera plus notre amitié. Permettez-moi maintenant de me retirer, je suis réellement fatigué de mes rapides voyages, et je lutte contre le sommeil. Demain nous parlerons de la santé de Manoela. Je ne la crois ébranlée que par des causes morales qui n'existent déjà plus...

— Et la vôtre? lui dis-je, frappé de l'altération de ses traits soudainement détendus.

— Oh! ne parlons plus de cela, répondit-il en retrouvant sa vivacité enjouée, j'ai un but dans la vie à présent! J'ai ma fille, je veux vivre et je vivrai!

Je le suivis à son appartement, mais il refusa mes soins et me congédia avec des paroles affectueuses et douces.

Je retournai dire à Manoela en peu de mots que la parole donnée était sacrée pour moi, mais que, jusqu'à notre mariage, je ne voulais plus la revoir qu'en présence de M. Brudnel.

— Tout ce que tu veux est bien, me répondit-elle; va en paix et que Dieu te bénisse pour le bonheur que tu me donnes!

J'étais tellement brisé de tant d'émotions que je dormis profondément. Il y avait si longtemps que je ne dormais plus! Depuis quinze nuits, je me débattais dans des problèmes insolubles. La solution était venue brusque, impérieuse, sans appel et comme fatale. Quelle qu'elle fût, c'était la fin de mes angoisses, je me l'imaginais du moins.

Hélas! mes souffrances réelles, mon supplice incomparable à tout autre, allaient commencer.

George Sand.

(La quatrième partie au prochain n°.)

LA

FORTUNE DE PARIS

Dans les études qui précèdent celle-ci, nous avons essayé de faire comprendre le mécanisme des organes à l'aide desquels fonctionne le grand corps de Paris. Nous avons limité le champ de nos investigations aux services publics qui relèvent directement de la municipalité ou de l'état, et nous avons rejeté avec soin hors de notre cadre tout ce qui était administration particulière, ne voulant sous aucun prétexte avoir à nous prononcer sur la valeur des exploitations privées qui, tout en servant l'intérêt général, n'ont été établies qu'en vue d'intérêts personnels. C'est l'historique des administrations abstraites, pour ainsi dire, que nous avons cherché à retracer, de celles qui, agissant en vertu d'un but supérieur, ont pour mission de subvenir aux besoins moraux, intellectuels et physiques de 2 millions d'hommes. On a pu voir que Paris ne manque pas à sa tâche, que chaque jour il s'efforce d'améliorer, sous toutes les formes, les conditions qui assurent l'existence de son peuple. Une telle œuvre, si compliquée, si multiple, si énorme, dont les exigences s'accentuent et se renouvellent sans cesse, nécessite de lourdes dépenses, et implique des ressources inépuisables. Paris a-t-il donc une fortune qui lui permette de rémunérer les agens qu'il emploie et de donner l'impulsion à tous ses engrenages administratifs? Non, Paris est pauvre, et il mourrait de faim, s'il ne s'assurait l'argent qui lui est indispensable en le demandant au peuple même qu'il a charge de surveiller et de secourir. Ce qu'il lui prend d'une main, il le lui rend de l'autre; les centimes qu'il reçoit de l'homme individuel deviennent les millions dont profite l'homme collectif; c'est peut-être parce qu'il entre beaucoup de bétail aux abattoirs que nous avons un excellent système hospitalier.

Les ressources de Paris sont importantes, mais elles ne suffisent qu'aux besoins ordinaires; si l'on n'avait eu recours à des emprunts qui s'élèvent maintenant au chiffre de près de 1,800 millions (1), Paris, comme au siècle dernier, serait un cloaque sans eau, sans lumière, sans salubrité, sans sécurité et sans voies de communication. Sous peine de voir la capitale de la France étouffer sur elle-même et périr de résorption, il a fallu accomplir ces gigantesques travaux d'assainissement, d'aération, malheureusement interrompus aujourd'hui, et qui s'étaient imposés avec une inéluctable nécessité. C'était là pour notre ville un surcroît de charges auxquelles on n'a pu faire face que par des sacrifices qui souvent ont été douloureux, mais qu'il était impossible d'éviter. Ce qui reste du vieux Paris est là pour l'attester; certains quartiers anciens avoisinés par les quartiers nouveaux prouvent que la transformation commencée fut une œuvre d'utilité absolue, et qu'il faudra la reprendre dès que les circonstances le permettront; il suffit de s'égarer dans les ruelles qui séparent les deux tronçons du boulevard Saint-Germain pour en être convaincu. Quelque indispensables que fussent ces travaux, ils n'ont pu être mis en œuvre sans peser singulièrement sur le budget de la ville, qui est obligée de payer les intérêts des dettes contractées et d'amortir celles-ci par annuités stipulées. Il faut donc à cette heure solder le passé, assurer le présent et préparer l'avenir; c'est là une triple tâche féconde en difficultés, surtout après les événemens dont nous avons été assaillis, et il faut avouer que Paris s'en tire à son honneur.

Le budget normal de 1873 a mis 197,815,582 francs 66 centimes de recettes ordinaires à la disposition de la ville. Ces ressources sont tirées de dix-sept catégories d'opérations fiscales différentes qu'il est bon d'énumérer rapidement : ce sont les centimes communaux, l'octroi, les halles et marchés, le poids public et le mesurage, les droits de voirie, les établissemens hydrauliques, les abattoirs, les entrepôts, la location d'emplacemens sur la voie publique et dans les promenades publiques, les loyers de propriétés communales et les redevances immobilières, le produit des ventes d'immeubles et de matériaux, les expéditions des actes, les taxes funéraires, les concessions de terrain dans les cimetières, l'exploitation des voiries, les contributions, legs et donations pour travaux et services divers, enfin les recettes diverses. De chacun de ces chefs sort un revenu régulier qui constitue à la ville une sorte de rente viagère incessible, sur laquelle les événemens exercent une

(1) La dette municipale résultant des emprunts s'élève exactement aujourd'hui à 1,794,930,796 francs.

influence appréciable et que les besoins à satisfaire augmentent d'année en année. En un mot, c'est la fortune de Paris; mais parmi ces dix-sept sources de la richesse municipale il en est une qui est bien plus abondante que les autres, qui coule jour et nuit sans interruption, car elle s'alimente aux nécessités les plus impérieuses de la vie : c'est l'octroi; il est la base la plus sérieuse, le produit le plus ample du budget, il représente une caisse toujours ouverte où l'on peut aller puiser à toute heure. Dans l'administration de la préfecture de la Seine, l'octroi forme une administration à part, presque indépendante; il a des attaches intimes avec le ministère des finances, pour le compte duquel il opère la perception de certains droits afférens au trésor; dans ce personnel financier, qui travaille sans relâche à fournir des moyens d'action à la ville de Paris, il est le personnage principal, car ses recettes constatées en 1869 ont été de 110,189,680 francs, et les recettes prévues pour 1873 sont de 109,745,000. C'est donc l'octroi qu'il convient d'étudier, si l'on veut connaître l'origine des revenus les plus sûrs de Paris, de ce que l'on nommait jadis les *rentes de la ville*.

I. — L'OCTROI.

Ottroium est licentia vassalo data, dit Ducange; l'octroi est l'autorisation accordée à un vassal. En effet, les rois permettaient aux communes d'imposer certains objets de consommation, afin de se procurer les ressources dont elles avaient besoin. Les mots ont changé, le fait est resté le même. Aujourd'hui encore l'imposition de nouvelles taxes municipales est entourée de garanties qui équivalent à la sanction souveraine et la remplacent. Sur le rapport de l'administration de l'octroi, le préfet de la Seine propose une taxe au conseil municipal; celui-ci l'approuve après examen et discussion, le conseil d'état l'étudie et la règle, le pouvoir exécutif la rend obligatoire par un décret qui a force de loi. On le voit, sous d'autres formes c'est toujours la faculté de frapper impôt à son profit qui est octroyée à la ville. Tel qu'il fonctionne aujourd'hui, l'octroi est relativement moderne; son acte de naissance est la loi du 27 vendémiaire an VII (18 octobre 1798). Il existait néanmoins autrefois et ressortissait à la ferme-générale, qui, pour le rendre plus efficace et empêcher les fraudes, avait fait construire le mur d'enceinte commencé en 1782, terminé seulement sous le consulat, que nous avons connu, et qui est tombé après le 1er janvier 1860, lorsque les communes de Passy, Auteuil, Batignolles-Monceaux, Montmartre, La Chapelle, La Villette, Belleville, Charonne, Bercy, Vaugirard et Grenelle ont été annexées à Paris. Cette taxe n'était point populaire; les

philosophes, les économistes du temps, les mécontens et les frondeurs, qui n'ont jamais fait défaut dans notre population, ne se gênaient guère pour en médire. Il est juste d'ajouter qu'à cette époque les deux tiers du produit appartenaient au roi, mesure excessive dont on pourrait retrouver l'origine dans un édit de 1323 rendu par Charles le Bel. Parlant des barrières, Mercier dit : « Elles sont communément de sapin et rarement de fer, mais elles pourraient être d'or massif, si ce qu'elles rapportent avait été employé à les faire de ce métal. »

La ferme-générale avait singulièrement modifié l'aspect du vieux Paris en l'enfermant de toutes parts, et en faisant construire à chacune des issues ces pavillons plus bizarres les uns que les autres, et dont quelques-uns encore debout sont attribués à divers services municipaux. L'architecte Ledoux, qui fut chargé de ce travail, avait une imagination aussi déréglée que stérile; il s'épuisait à trouver des formes nouvelles, et ne les obtenait le plus souvent qu'au détriment des règles les plus élémentaires du bon goût (1). Ledoux préconisait ce qu'il appelait « l'architecture parlante, » et trouvait tout simple que la maison d'un vigneron eût l'apparence d'un tonneau. L'archevêque de Brienne, en arrivant aux affaires, fit interrompre les constructions commencées; on les reprit plus tard, on les arrêta de nouveau; Ledoux ne ménagea pas ses plaintes, et dans une lettre pleine de doléances, où il raconte les caprices dont il eut à souffrir, il écrit cette phrase, qui mérite d'être répétée aujourd'hui : « il semble que cette nation ne soit pas susceptible d'une pensée durable, et qu'elle ne puisse atteindre au-delà du provisoire. » Il acheva pourtant d'élever ces lourds bâtimens qui, malgré les formes variées qu'il leur avait infligées, prouvaient par une laideur égale qu'ils sortaient tous de la même main.

Le premier acte de la révolution ne fut point la prise de la Bastille, ce fut la destruction et l'incendie des barrières. Dès le 12 juillet 1789, aussitôt que l'on eut appris le renvoi de Necker, le peuple, avant de songer à combattre la royauté, se rua avec ensemble sur les bureaux où se tenaient les commis de la ferme-générale, ceux qu'il nommait les *gabeloux*, les *agens de la maltôte*. Dusaulx, dans *l'Œuvre des sept jours*, dit, à la date du 13 : « Nous apprenons que plusieurs barrières ont été brûlées la veille et ce jour même, que les commis à la perception des droits d'entrée sont dispersés. » C'était la ruine de la ville; tout entrait en franchise, et la municipalité se voyait subitement et violemment dépouillée de son revenu

(1) J'excepte l'hôtel d'Uzès, qui était fort beau, et dont la porte était surtout remarquable; la spéculation l'a détruit récemment et a percé une rue sur le terrain qu'il occupait rue Montmartre.

le plus clair au moment même où les charges qui lui incombaient augmentaient dans des proportions extraordinaires. De son côté, la ferme, dont le traité subsistait, car un tel cas de force majeure n'avait pas été prévu, la ferme n'attendait pas que les esprits fussent calmés pour ressaisir le gage auquel elle avait droit et qu'on venait de lui arracher. Augeard, dans ses *Mémoires secrets,* donne une date précise et un détail important. « La ferme-générale, dit-il, me choisit ce jour-là (16 juillet 1789) pour aller à l'Hôtel de Ville représenter à la commune combien il était intéressant pour le service des rentes de la ville que l'on rétablit sur-le-champ les barrières; presque toutes avaient été brûlées, excepté les deux seules qui étaient appuyées sur les murs des jardins de Monceaux. » Sous une apparence de simplicité, cette dernière phrase accuse nettement le duc d'Orléans d'avoir fomenté le mouvement, car les seules barrières épargnées sont celles qui touchent à l'une de ses propriétés de plaisance. Le fait est-il vrai? Il est impossible de le vérifier aujourd'hui; mais avant de l'apprécier il faut se souvenir qu'Augeard était secrétaire des commandemens de la reine.

Les barrières furent reconstruites, barrières en bois, peu solides, qu'on eût facilement jetées bas d'un coup d'épaule et où la surveillance en ces temps troublés n'était point rigoureuse; elle l'était trop encore cependant au gré de la population, qui sincèrement croyait que la suppression des impôts devait naturellement faire partie du régime de la liberté. L'assemblée nationale s'occupait de la question et lui donnait sagement une solution à laquelle les mécontens ne pensaient guère : le 28 janvier 1790, elle décida que les droits d'octroi, aussi bien que les autres impôts, seraient acquittés par tous les citoyens, quels qu'ils fussent. Le peuple regimba; il y eut, sinon des émeutes, du moins des collisions graves. L'assemblée tint bon; par la loi du 15 mars 1790, elle abolit tous les droits féodaux, mais elle excepte les droits perçus à l'entrée sur les objets de consommation au profit du trésor public; le 11 avril 1790, elle confirme cette décision; le 4 août, elle ordonne qu'elle soit exécutée. Les murmures s'accentuent et deviennent menaçans; l'assemblée louvoie et cherche à gagner du temps pour calmer les esprits surexcités, et le 22 décembre elle rend un décret qui prescrit la perception des droits d'entrée jusqu'à ce que l'assemblée ait statué sur les dépenses des villes et des hôpitaux. C'était promettre implicitement l'abolition de l'octroi, et, comme on sentait que les législateurs étaient dans une vive perplexité à cet égard, on s'arrangea de façon à leur forcer la main. A la barrière de La Chapelle, les forains qui apportaient les approvisionnemens de Paris et les préposés se livrèrent une bataille en règle; il y eut des blessés et des morts. L'assemblée essaya de

sauver au moins le principe de l'octroi : elle proposa de ne taxer que les denrées consommées par les riches; elle imagina une sorte d'échelle des droits variant de 1 livre à 18 par tête d'habitant; tout fut inutile, et la loi du 19 février 1791 décréta qu'à partir du 1er mai suivant tout droit d'entrée était supprimé.

Le 1er mai fut un jour de fête. La musique de la garde nationale fit le tour des murs de Paris en jouant des airs patriotiques; toutes les barrières furent enlevées et les bureaux de perception détruits. Un peuplier enguirlandé de rubans tricolores fut planté dans le jardin des Tuileries, sous les fenêtres de l'appartement du roi; le canon des Invalides et celui du Pont-Neuf tonnèrent comme pour une victoire; le soir, Paris illumina, et le lendemain il était ivre. Au moment où l'octroi disparaît, où la pression populaire force les représentans à tarir, malgré leur résistance, la ressource indispensable aux multiples besoins d'une capitale habitée par 700,000 âmes, il est bon d'indiquer ce que produisaient les droits d'entrée; le total général pour 1790 accuse 35,910,859 livres, dont 25,059,446 pour le roi et 10,851,413 pour la ville.

On essaya d'établir des taxes nouvelles pour remplacer celle qui venait d'être supprimée, non-seulement pour Paris, mais pour toutes les communes du royaume, et l'on n'y réussit pas. Puisqu'il n'était question à cette époque que des droits et non pas des devoirs d'un peuple libre, on aurait pu se rappeler la juste opinion émise par Montesquieu : « l'impôt par tête est plus naturel à la servitude, l'impôt sur les marchandises est plus naturel à la liberté; » mais on vivait au jour le jour, l'assemblée était bien moins souveraine qu'elle n'aimait à le dire, et les sections organisées par la loi du 2 juin 1790 avaient une influence qui ressemblait bien au pouvoir absolu. La suppression de l'octroi ne répondit à aucune des espérances préconçues : la vie matérielle n'en fut pas moins dispendieuse à Paris, les arrivages se faisaient mal par des routes que l'on n'entretenait plus, la plupart des denrées manquaient, et le prix augmentait en raison de la rareté du numéraire; en revanche, les inconvéniens que des esprits prévoyans avaient redoutés ne tardèrent pas à se manifester. Comme les caisses de la municipalité étaient vides, on ne pouvait subvenir aux exigences même les plus élémentaires d'une grande ville. On éteignit la moitié des réverbères, parce que l'on n'avait pas de quoi payer l'huile, les rues, presque dépavées et qu'on ne balayait plus guère, étaient pour la plupart d'infects bourbiers; fait plus grave pour un peuple qui avait inscrit le mot de *fraternité* dans sa devise nationale, on était obligé de fermer les hospices et de clore les hôpitaux, parce que l'on ne pouvait plus y nourrir les indigens, les infirmes et les malades.

Cet état de choses dura sept ans, et finit par prendre des proportions qui créaient une sorte de danger public; lorsque l'on chercha sérieusement le remède, on n'en trouva qu'un seul, le rétablissement de l'octroi. Toutes les villes, Paris même, le réclamaient. L'expérience avait été dure, mais elle n'avait pas été inutile; en présence de la mendicité encombrant nos voies publiques devenues impraticables, on alla demander des ressources à ce qui en a toujours produit, à la taxation des denrées alimentaires. C'était le seul moyen d'éviter que les villes ne restassent à la charge de l'état, qui avait déjà grand'peine à subvenir à ses propres exigences. L'état était intervenu, mais selon ses moyens et non pas selon les besoins qu'il fallait satisfaire. Le 2 fructidor an VI, le rapporteur de la commission des finances reconnaît que Paris est dans une situation intolérable : les services de voirie, déjà si singulièrement négligés, vont cesser tout à fait; depuis longtemps, on ne paie plus personne; les entrepreneurs menacent d'arrêter tout travail; on doit 410,000 livres pour l'enlèvement des boues, 450,000 pour le pavage, 420,000 pour l'éclairage; enfin la ville ne peut même pas solder une misérable somme de 16,000 livres qui est due aux balayeurs. Il était temps d'aviser, on se hâta. Le 24 vendémiaire an VII, le conseil des cinq-cents déclara l'urgence sur le rétablissement d'une taxe d'*octroi municipal et de bienfaisance* dont le produit intégral appartiendrait à la ville de Paris; le 27 du même mois (18 octobre 1798), la loi est votée. La première année, du 22 octobre 1798 au 23 octobre 1799, les perceptions fournirent la somme de 7,613,232 francs.

Si l'établissement des taxes d'octroi soulageait l'état, enfin débarrassé de la ville de Paris, si celle-ci y trouvait les ressources qui lui manquaient et la liberté d'action qui lui était nécessaire, une telle mesure ne faisait point l'affaire des cabaretiers et des débitans de liqueurs, dont elle aggravait les charges. Ce fut parmi ces âpres industriels une indignation générale, et promptement ils s'organisèrent pour éluder les prescriptions nouvelles. Ce n'était point difficile en ce temps où une police vénale laissait volontiers toute liberté d'allure à ceux qui la soudoyaient; de plus la surveillance du périmètre de Paris et des barrières était confiée, en vertu de l'arrêté du 29 frimaire an VII, à un nombre d'agens dérisoire : 393 préposés devaient suffire à tout; c'était là une économie fort mal entendue, et le trésor municipal pouvait s'en apercevoir. Dès que la nuit était tombée, la ville était littéralement prise d'assaut; les cabaretiers des villages de la banlieue dressaient leurs échelles contre le mur d'enceinte, et les barils de vin, les bouteilles d'eau-de-vie, la viande, la charcuterie, le vinaigre, étaient descendus, à l'aide de cordes, aux complices qui attendaient dans le chemin de ronde,

Si quelque commis malavisé s'aventurait à vouloir réprimer cette fraude violente, on le rouait de coups, on le bâillonnait, et l'on continuait sans gêne l'introduction des denrées prohibées. On fit plus : on creusa des souterrains qui, passant sous les boulevards extérieurs, sous le mur d'enceinte, sous le chemin de ronde, mettaient en communication les cabarets de la banlieue et ceux de la ville; c'était un pillage, l'octroi était à sac. C'est sans doute de cette époque que date une galerie à demi comblée qui, partant d'une maisonnette située dans l'ancien cimetière de la Salpêtrière, et, traversant le boulevard de l'Hôpital au nord de la barrière des Deux-Moulins, aboutissait à la rue du Marché-aux-Chevaux, et qui fut retrouvée lorsque M. Eug. de Fourcy fit faire les travaux destinés à reconnaître le Paris souterrain (1). Il fallut le premier consul à la tête du gouvernement et Frochot à la préfecture de la Seine pour mettre fin à ces abus.

Depuis la loi de vendémiaire, les octrois n'ont pas cessé de fonctionner régulièrement à Paris avec des fortunes diverses qui oscillaient au gré des vicissitudes de la prospérité publique. Dans plus d'une circonstance, des théoriciens animés sans doute de fort bonnes intentions ont cherché à détruire ce mode de perception, plus d'une commission législative et extra-parlementaire s'est réunie pour étudier la question, on a dit là contre l'octroi tout ce que l'on pouvait dire, — et ce que l'on dit contre l'octroi, on peut le dire contre n'importe quel impôt; — mais, lorsqu'il s'est agi d'indiquer comment on remplacerait cette source de la fortune municipale, nulle solution rationnelle n'a été proposée. Les plus hardis ont parlé d'un impôt sur le revenu, sans voir que l'octroi n'est pas autre chose, puisque chacun paie en raison directe de sa propre consommation, c'est-à-dire de la dépense que sa situation personnelle lui permet de faire. C'est là au contraire ce qui rend cet impôt excellent, car il est acquitté le plus ordinairement par l'achat même de la denrée. L'octroi est désagréable et ennuyeux, on doit l'avouer, lorsqu'il contraint un voiturier à faire halte aux barrières, un bateau à s'arrêter pour attendre le canot de la patache, lorsqu'il ouvre les voitures et fait perdre le temps qu'il met à libeller ses papiers; néanmoins il compense ces inconvéniens par tant d'avantages qu'il serait puéril d'y trop insister.

La marche ascendante du produit de l'octroi ne s'est pas arrêtée depuis la création de cette taxe. Au début du consulat, ce produit

(1) Voyez l'*Atlas souterrain de la ville de Paris*, par Eug. de Fourcy, 1859 : région N.-E., planches 1-2. — Le triangle qui a le sommet à l'ancienne barrière d'Italie, les côtés aux boulevards de l'Hôpital et d'Ivry, la base à la Seine, n'a été réuni à Paris qu'en 1818.

atteint près de 11 millions, et dès 1805 il dépasse 20; il ne s'éloigne guère de ce chiffre pendant tout l'empire, retombe à 18 en 1815, après nos désastres, se relève à 20 en 1816, et s'abaisse de nouveau à 18 en 1817. Cette fois la politique et la guerre n'y sont pour rien; la récolte avait fait défaut en France, et la disette fut telle à Paris que la ville fut obligée de contracter un emprunt de 33 millions le 16 mai, pour porter secours aux nécessiteux. L'accroissement s'accentue pendant la restauration, dépasse 30 millions en 1825, en 1826, et tombe tout à coup à moins de 20 en 1831 à cause de la révolution de juillet. Il faut reconnaître que les bouleversemens violens ne favorisent pas précisément les affaires publiques : au moment où la dynastie d'Orléans va prendre à son tour la route de l'exil, l'octroi de Paris a encaissé 34 millions 1/2 en 1847, et 1848 ne perçoit que 26 millions 1/2. La période du second empire débute avec 39 millions, et en 1859 arrive à 54. L'année suivante, en 1860, on constate une augmentation de 19 millions; c'est le plus gros total que l'on eût encore vu : 73,187,156 francs. C'est parce que le décret du 16 juin 1859 a reçu exécution et que la banlieue, comprise dans l'enceinte des fortifications, a été réunie à Paris. Le dernier produit régulier de l'empire est imposant : 107,557,565 francs en 1869. La guerre se déchaîne, 1870 donne encore 80 millions. La commune brûle Paris, 1871 s'affaisse jusqu'à 68 millions 1/2. L'apaisement extérieur se fait, les transactions tendent à reprendre un cours à peu près normal, et le compte d'octroi de 1872 se ferme sur 100,436,630 francs. De 1798 à 1873, le produit de l'octroi a donc augmenté de 100 millions.

Est-ce un chiffre énorme, et faut-il s'en étonner comme d'une merveille, faut-il gémir sur la dureté des temps et crier à l'oppression? Nullement; cet accroissement est facile à comprendre, si l'on veut tenir compte des modifications qu'ont subies la population parisienne et la valeur de l'argent. En 1801, la population recensée de Paris est de 545,856 habitans; aujourd'hui elle est de 1,851,792 individus, y compris la population militaire, qui consomme aussi bien que la population civile. A ce total, il faut ajouter une population flottante d'au moins 200,000 étrangers, qui acquittent les taxes comme les Parisiens, puisque comme eux ils se nourrissent; 2 millions de personnes concourent donc à former ce budget de recettes qui frappe chacun d'une contribution d'autant plus insignifiante qu'elle est quotidienne et se solde, jusqu'à un certain point, sans que l'on s'en aperçoive.

Les denrées coûtent-elles aujourd'hui plus cher qu'autrefois? J'en doute; mais il est certain que les espèces métalliques et la monnaie fiduciaire qui les représente ont singulièrement diminué de valeur.

La prodigieuse quantité de métaux précieux jetés sur le monde depuis une trentaine d'années a bouleversé les rapports qui existaient entre la valeur nominale et la valeur réelle; c'est ce qu'il ne faut jamais perdre de vue lorsque l'on veut aborder ces questions sans parti-pris. Le métal trouve un principe d'avilissement dans l'abondance même; ce qui nous coûte 10 francs aujourd'hui valait un petit écu il y a soixante ans; le prix de l'objet n'a pas varié, seulement notre pièce de 10 francs vaut précisément le petit écu de nos pères. Ce fait seul suffit à expliquer l'énormité de nos budgets et l'augmentation apparente de nos dépenses. L'hectolitre de vin acquittait en 1790 un droit de 22 fr. 30 cent. (1); aujourd'hui l'octroi, le trésor, les décimes et doubles décimes le frappent d'une taxe de 22 francs 87 centimes. En réalité, le vin paie aujourd'hui moitié moins qu'au moment où la monarchie allait disparaître. Cela du reste importe fort peu à la partie véreuse de la population, qui fait la fortune des cabaretiers et où se recrutent toutes les insurrections; le 25 février 1848, je me rappelle avoir vu sur les murs du ministère des affaires étrangères, situé alors au coin du boulevard et de la rue des Capucines, l'inscription suivante : « le peuple ne posera les armes que lorsque le vin sera à quatre sous! »

L'octroi a résisté à nos révolutions, il a même résisté à la commune; on peut en augurer qu'il a la vie dure; aux services qu'il rend, on l'a jugé indispensable. Il est peu connu, son mécanisme à la fois très habile et très simple est presque ignoré en dehors des sphères administratives. Pour la plupart d'entre nous, l'octroi est représenté par un homme vêtu d'une tunique verte à boutons argentés, qui, lorsque nous franchissons le guichet de sortie d'une gare de chemin de fer, ou lorsque nous rentrons à Paris en voiture, nous dit : N'avez-vous rien à déclarer? Si sa mission consistait en cela, on pourrait l'abolir sans nuire aux finances municipales, car le produit fourni par ce qu'on appelle le voyageur est très minime; il tire ses vraies et abondantes ressources des perceptions faites aux barrières sur les objets soumis aux droits, de son intervention aux halles, aux gares de marchandises, aux entrepôts du quai Saint-Bernard et de Bercy, aux entrepôts fictifs, aux ports de notre Seine urbaine; il surveille tous ces points, toutes les portes, toutes les poternes qui donnent entrée à Paris, il rôde sur le chemin militaire qui longe nos fortifications. Il ouvre l'œil et regarde au loin, vers la banlieue, dans l'intérieur de la ville, pour découvrir les fraudeurs sans scrupule; il est à la fois percepteur et gendarme; il

(1) En 1790, le muid de vin de 36 veltes (272 litres) acquittait un droit d'entrée de 60 livres 12 sols 6 deniers.

remplit les coffres de la municipalité et déploie souvent une sagacité extraordinaire, afin d'empêcher que les lois fiscales ne soient violées. Pour être partout à la fois, pour voir et prévoir, pour ne se laisser tromper que le moins possible, pour répondre aux exigences d'un service qui embrasse la quantité inconcevable d'individus et d'objets dont Paris fourmille, ce n'est pas trop d'un petit corps d'armée, et il suffit à peine aux nécessités de son labeur avec les 2,871 agens du service actif que mettent en mouvement les 124 fonctionnaires et employés de l'administration.

II. — LES RECETTES DE L'OCTROI.

Le principe d'égalité, sur lequel s'appuient nos institutions, ne fait point faute à l'octroi; tout le monde y est soumis. Il y a seulement une dérogation courtoise à la loi commune en faveur des membres du corps diplomatique, qui n'acquittent aucune taxe pour les boissons. C'est donc sur la population tout entière que s'exerce l'action de l'octroi, ce qui n'est point une mince affaire, car les objets imposés sont au nombre de 79. Comme la plupart de nos administrations françaises, il est divisé en deux parties distinctes, dont l'une représente la tête et l'autre représente le bras. La première, qui est plus spécialement nommée l'administration, avait son siége autrefois place de l'Hôtel-de-Ville, en face du palais où Paris tenait ses grandes assises municipales. Le bâtiment qu'elle occupait faisait pendant à celui où l'assistance publique s'est réorganisée. Le 26 mai 1871, on badigeonna les murs avec de l'huile de pétrole et l'on alluma. Mis sur le pavé et réduit à chercher un gîte aux environs du Luxembourg, l'octroi s'est installé, vaille que vaille, dans une maison qui fait l'angle de la rue de Tournon et de la rue Saint-Sulpice. Les bureaux n'ont rien de curieux; qui a vu un bureau administratif les a vus tous. C'est de là que partent les ordres de service, et c'est là qu'arrivent les rapports envoyés par les employés supérieurs, les chefs de poste et les services ambulans; le mouvement est perpétuel, le va-et-vient ne s'arrête pas. De même que la Banque de France peut à chaque minute dire ce qu'elle a dans ses caisses en métal, en billets, à l'escompte, en dépôt, de même l'octroi sait combien il vient d'entrer à Paris d'hectolitres de vin, de bouteilles d'eau-de-vie, de bœufs sur pied, de bottes de paille, de pâtés, d'œufs ou de pierres de taille. Il n'a pas de caisse chez lui; il ne garde que l'argent strictement nécessaire aux besoins journaliers. Au matin, les voitures de la banque font leur tournée aux barrières et ramassent les sommes encaissées la veille. La direction centralise les paperasses, les contrôle et exa-

mine si ses ordres ont été exécutés, prend toute décision qu'elle croit utile, et donne l'impulsion à la machine entière; elle pense, réfléchit et fait agir les instrumens de sa volonté, qui sont les agens du service actif.

Le Paris de l'octroi est distribué en cinq divisions, une pour chacun des quatre points cardinaux, la cinquième pour l'intérieur, qui comprend la Seine depuis le pont Napoléon jusqu'au viaduc d'Auteuil; ces cinq divisions sont gardées par 310 postes occupés au point de vue de la surveillance et de la perception, et où le service dure réglementairement pendant vingt-quatre heures; plus de 2,000 agens sont chaque jour sur pied pour remplir leur mission. C'est aux barrières qu'il faut aller d'abord pour prendre sur le fait le mécanisme de l'octroi. De chaque côté de la grille qui clôt la route ouverte au milieu du massif des fortifications s'élève une construction en pierre de taille, basse, trapue et couverte d'un toit abaissé : c'est le bureau, en terme technique *la roulette*. La maison a beau être en fort appareil et appuyée sur des fondations profondes, elle a gardé le nom d'autrefois lorsque les commis de la ferme-générale se tenaient, aux portes de Paris, dans des baraques de bois peintes en rouge, montées sur roues, que l'on transportait facilement d'un point à un autre, que l'on fermait le soir à l'aide de volets mobiles, que protégeait la présence d'un factionnaire, et qui semblent avoir servi de modèle aux cahutes étroites dont les marchands de vin font encore usage à l'entrepôt du quai Saint-Bernard. L'une de ces roulettes renferme les chambres séparées où le contrôleur et le receveur font leurs écritures, c'est la roulette administrative; devant l'autre, un râtelier où sont suspendues des sondes et des jauges indique assez qu'elle sert de corps de garde aux préposés du service actif.

Tout individu qui franchit la barrière peut être interrogé; toute voiture, calèche ou camion, doit être visitée. Autrefois les voitures suspendues, dites voitures de maître, n'étaient point soumises aux investigations de l'octroi; il naissait de là un abus fort préjudiciable à la ville. On peut admettre que les maîtres se soient fait quelque scrupule d'échapper par la fraude aux taxes municipales; mais les domestiques remplissaient volontiers les coffres de denrées prohibées. D'un autre côté, s'il était interdit aux préposés de visiter ces voitures, il leur était prescrit de les saisir lorsqu'elles faisaient la fraude. Quand les commis avaient acquis la certitude qu'une voiture servait habituellement à l'introduction d'objets taxés, ils se jetaient donc à la tête du cheval et tâchaient de l'arrêter malgré les coups de fouet que le cocher ne se faisait pas faute de leur cingler à travers le visage; parfois ils étaient renversés, et les roues leur pas-

saient sur le corps. Pour éviter si mauvaise aventure, ils tenaient leur couteau ouvert à la main et coupaient les rênes afin de maîtriser plus facilement l'élan du cheval. La loi du 29 mars 1832 mit fin à ces collisions déplorables en prescrivant que toute voiture, quelle qu'elle fût, serait visitée aux barrières. La visite n'est pas longue : une interrogation, un coup d'œil, et c'est tout.

Il n'en est pas de même lorsqu'une charrette, un haquet, un fardier, un camion chargé d'objets soumis aux droits veut entrer dans Paris. Le conducteur se rend d'abord à la roulette administrative, et, s'adressant aux employés du contrôle que l'on a surnommés les *jaugeurs-mesureurs*, il fait la déclaration de son chargement, bois, vin, alcool, plâtre, viande, ardoises ou vitre, peu importe. Les employés vont sur place jauger ou mesurer; leur déclaration est inscrite sur un registre et reportée sur un bulletin qui est remis au charretier. Celui-ci traverse le vestibule et donne le bulletin à un des écrivains de la recette, qui fait le compte de la somme exigée par les taxes municipales, par les impôts généraux, par les centimes additionnels; le total est écrit sur un registre, l'introducteur paie, et, en échange de la somme exigée, est muni d'un reçu qui lui sert de décharge. Ce reçu, il le garde, mais il doit remettre au brigadier commandant la roulette active le bulletin libellé par l'agent du contrôle. Le brigadier désigne alors deux préposés, deux hommes *du pavé*, comme on les nomme, pour visiter la voiture et vérifier le chargement. Si la déclaration est reconnue exacte, le chemin est libre; si elle est soupçonnée d'être vicieuse, la voiture est déchargée, les sacs, ou les ardoises, ou les vitres, sont comptés; la viande est pesée, le bois est mesuré, et parfois il y a lieu à procès-verbal. Si la voiture contient des tonneaux de vin, chaque tonneau reçoit un coup de foret, et l'un des préposés goûte le liquide afin de voir s'il ne contient pas plus d'alcool que de raison; si ce sont des trois-six, on les pèse à l'alcoomètre infaillible de Gay-Lussac. Les opérations de visite sont terminées, la lourde voiture s'ébranle et franchit la barrière. Alors le brigadier jette le bulletin des jaugeurs dans une boîte de fer fermée à clé qui est accrochée à la muraille extérieure de la roulette. Donc la jauge reçoit la déclaration, la recette encaisse la somme due, le *pavé* vérifie la matière. C'est là un excellent contrôle; mais il ne suffit pas.

Toutes précautions sont prises cependant; les employés de la déclaration et ceux de la recette sont dans des pièces isolées, ils ne se communiquent point leurs écritures, qui doivent concorder; deux préposés désignés au hasard par le brigadier examinent le chargement, le brigadier lui-même y donne le coup d'œil rapide et sûr d'un homme qui, comme on le dit vulgairement, a le compas dans

l'œil; mais, toutes les fois qu'il est question de la fortune publique, on ne saurait s'entourer de trop de garanties. Celle que l'administration de l'octroi a imaginée pour déjouer toute tentative de fraude de la part de ses employés est vraiment ingénieuse. Chaque matin, 12 facteurs font le tour de toutes les barrières et de tous les postes. Ils ouvrent la boîte de fer où nous avons vu jeter le bulletin de déclaration, boîte dont eux seuls ont la clé; ils doivent réunir et attacher d'une corde les papiers qu'ils y trouvent et les renfermer immédiatement dans le sac dont ils sont porteurs. La clé de ce sac est entre les mains du brigadier chef de poste, de plus la boîte est fixée à l'extérieur du bureau, par conséquent sur la voie publique; le transbordement des bulletins se fait donc sous les yeux mêmes des employés du *pavé* et exige le concours de deux hommes dont chacun est chargé d'une responsabilité spéciale. Les sacs fermés sont transportés au siége de l'administration. Chaque jour, le contrôle envoie à la direction une feuille de service relatant les opérations faites la veille : c'est le compte-matière; chaque jour aussi la recette expédie le détail des sommes qu'elle a perçues : c'est le compte-finances. Tout article, faut-il le dire? est muni d'un numéro d'ordre, qu'il soit au petit comptant ou au grand comptant (1). Il suffit donc de comparer les états du contrôle, ceux de la recette et les bulletins, pour s'assurer que les opérations ont été irréprochables.

Lorsque la marchandise n'est pas destinée à Paris, qu'elle ne fait que traverser, — si, je suppose, elle vient de Vincennes pour être transportée à Saint-Cloud, — le conducteur de la voiture fait sa déclaration à la barrière du Trône, acquitte la taxe et part avec un bulletin spécial qu'on appelle un « permis de sortie; » arrivé à la porte d'Auteuil, il fait vérifier son chargement et rentre dans les droits qu'il a payés, s'ils ne sont pas trop élevés; si au contraire ceux-ci dépassent une certaine somme, 50 fr. par exemple, il sera obligé d'aller les reprendre à la recette de la barrière du Trône, où il les a déposés. Ce genre d'opérations est très fréquent et entre pour près d'un tiers dans le total des actes de l'octroi. Malgré la rigidité des prescriptions fiscales, il y a une tolérance qui est fort utile aux pauvres gens et ne fait pas grand mal à nos finances. Il est d'usage qu'on permette aux particuliers d'entrer en franchise des denrées qui peuvent être considérées comme objets de consommation personnelle, à la condition néanmoins que ce soit dans des proportions très restreintes; l'alcool seul ne profite point de ce bénéfice courtois. On ne tient pas note de ces entrées tolérées; cependant on a voulu se rendre compte

(1) On appelle *le petit comptant* les recettes qui, ne dépassant pas 1 franc, n'exigent pas l'emploi du timbre d'acquit.

du préjudice qu'elles pouvaient porter à la ville, et un jour on en a fait le relevé. Le 19 mai 1873, on a constaté aux barrières et aux gares de Paris que l'on avait introduit 10 hectolitres 94 de vin, 14 litres de vinaigre, 13 litres 1/2 de bière, 41 litres 1/2 d'huile, 74 kilogrammes 1/2 de viande, 24 kilogrammes 1/2 de beurre, 112 kilogrammes 1/2 d'œufs, 10 stères de cotrets, 15 hectolitres 45 de charbon de bois, et 162 kilogrammes de houille. En admettant que ce soit là une introduction normale et qu'elle se reproduise tous les jours, au bout de l'année elle coûterait à la caisse municipale la somme de 100,457 francs. Ce sont les miettes de la table, et la bonne ville de Paris fait bien de les laisser ramasser.

Les préposés du service actif n'ont pas seulement à garder tous les points par où l'on peut pénétrer dans Paris, ils ont aussi à surveiller l'enceinte des fortifications. Dès que la nuit tombe, on place des vigies à certains endroits déterminés, et l'on envoie des sentinelles ambulantes, qui parcourent la route militaire, montent sur les talus et tâchent d'empêcher toute fraude de se commettre. Pour ces expéditions nocturnes, les hommes *du pavé* sont toujours armés d'un sabre assez inoffensif et dont, hâtons-nous de le dire, ils n'ont jamais à faire usage : des différens postes qu'ils occupent, on les dirige de façon à être rencontrés par les rondes de la roulette voisine, afin qu'ils puissent se prêter main-forte en cas de besoin; à chaque bureau d'octroi devant lequel ils passent, ils doivent entrer et signer sur un registre; en regard de leur nom, le brigadier inscrit l'heure exacte. Ces noms et l'indication du moment précis sont transmis sur les feuilles de service quotidiennes expédiées par chaque poste de l'administration, qui, en les comparant les unes aux autres, reconnaît si la tournée a été faite dans un laps de temps convenable. On n'a que bien peu de contraventions à relever; l'employé de l'octroi est en général très soumis, très régulier; sa situation n'est pas mauvaise, et il y tient. Au premier signe de son brigadier, il boucle le ceinturon de son sabre; s'il fait froid ou s'il pleut, il revêt une sorte de longue capote en très mauvais drap que l'on nomme une *criméenne;* il jette peut-être un regard d'envie sur ses camarades assis autour du poêle, mais il part sans murmurer et commence sa ronde. Lentement, comme un homme accoutumé à cette besogne mélancolique, il va le long des remparts, marchant dans la zone d'ombre qui le dissimule, s'arrêtant parfois à un angle afin d'embrasser du regard toute l'étendue de la route, sifflotant entre ses dents et échangeant un *bonsoir, rien de nouveau?* avec la sentinelle qu'il rencontre. Il est entré dans tous les postes ouverts sur son parcours, il revient à sa roulette, fait son rapport en deux mots, se couche sur son petit lit de camp et s'endort jusqu'à ce

qu'on le réveille pour aller visiter les voitures maraîchères qui commencent à défiler vers les halles.

A l'octroi de rivière, les vigies sont de véritables factionnaires : en amont de la Seine, au-delà du pont Napoléon, où les *mouches* ont leur gare, une forte patache est amarrée près du quai de la rive droite. Elle est la gardienne du fleuve, qu'elle fait surveiller, quand la nuit vient, par trois vigies; l'une est placée à l'arrière même de ce poste aquatique, la seconde est sur la rive droite, la troisième sur la rive gauche. Pour s'avertir et prouver qu'ils ne dorment pas, les préposés appellent les heures, les demies, et doivent se répondre; cela rappelle le cri des matelots en mer : *bonsoir à bâbord! — bonsoir à tribord! — ouvre l'œil au bossoir!* — Par un ciel brumeux noyant le vague scintillement des becs de gaz, à travers le clapotement de l'eau et les bourrasques de vent engouffrées sous les arches du pont, on éprouve une impression assez lugubre lorsque l'on entend ces voix pousser une sorte de plainte prolongée et traînante, — *demi-heure!* — qui affirme leur vigilance. A la patache, on ne fait qu'une vérification sommaire; un bateau, — fruits, bois ou charbon, — se présente, deux préposés montent en canot et vont le reconnaître, ils acceptent la déclaration, en donnent bulletin, elle sera constatée au point de débarquement où les opérations régulières auront lieu. Pour conduire son canot, la patache a un marinier qui mérite d'être présenté au lecteur : c'est un gars solide et bien râblé, des épaules d'Atlas, un bras d'Hercule, un visage d'une extrême douceur; il est jeune et porte allégrement la vareuse du marin. Il passe son temps à repêcher les noyés; il a tant de médailles d'argent, tant de médailles d'or, que, ne sachant plus que lui offrir pour récompenser sa belle conduite au combat de Buzenval, on lui a donné la croix de la Légion d'honneur, et l'on a bien fait. La patache est très fière de son marinier, et elle n'est pas éloignée de croire que c'est elle-même que l'on a décorée.

La marchandise d'eau, comme disaient nos pères au temps où Lutèce commençait à devenir Paris, jouit, pour les bois et les charbons, d'un privilége que n'ont point les articles passant aux barrières et qui sont considérés comme objets de consommation ou d'utilisation immédiate. On admet que les bois et les charbons ne doivent acquitter les taxes qu'au bout d'un temps moyen calculé de façon que la vente soit effectuée. Les opérations de contrôle ne diffèrent pas de celles dont j'ai parlé; seulement, au lieu de payer à la recette la somme qui est due, le négociant prend livraison de la marchandise en échange d'un billet à ordre, à six mois, portant deux avals de garantie. Pendant les six mois stipulés, le billet dort

dans les caisses de l'octroi, qui fait directement toucher à l'échéance. La rivière avec son affluent, le canal Saint-Martin, entre pour une part imposante dans les revenus de la ville; en 1872, elle lui a rapporté 8,775,587 francs; à sa façon, la Seine est un Pactole.

Le marché aux bestiaux de La Villette, qui a définitivement pris la place des marchés de Sceaux et de Poissy, n'exige qu'une surveillance attentive, car depuis le 1er janvier 1847 le droit fixe par tête de bétail a été converti en une taxe sur la viande provenant des animaux qui sortent des abattoirs. Si l'on n'y fait point d'opérations directes, on n'en est pas moins fort occupé, car il faut compter les longs troupeaux destinés à notre nourriture, et qu'on force à défiler lentement par les méandres d'un chemin serti de barrières en bois. Le beuglement des bœufs, le bêlement des moutons, le grognement suraigu des porcs, les abois des chiens de berger, font un charivari d'enfer, et les pauvres employés ont souvent bien de la peine à ne point perdre le fil de leur numération. Des chiffres montreront sur quelle masse énorme de bestiaux leur sagacité doit s'exercer. En 1872, les grilles du marché de La Villette ont été franchies par 160,414 bœufs, 47,986 vaches, 160,455 veaux, 1,356,008 moutons, 154,800 porcs, au total 1,979,464 animaux. On les a comptés un à un lorsqu'ils ont pénétré dans les vastes préaux, on les a comptés lorsqu'ils sont sortis des étables municipales pour être conduits à l'abattoir central, qui communique maintenant avec le marché par un pont jeté sur le canal. Mis à mort, dépecés, parés, prêts à être vendus au détail sur les étaux, ces 2 millions d'animaux ont produit 95,808,050 kilogrammes de viande, et 16,228,509 kilogrammes d'abats et d'issues de toute espèce. Les droits sont en proportion avec cette gigantesque consommation; les abattoirs ont, en 1872, versé à l'octroi la somme de 10,769,288 fr. Est-ce donc là tout ce que Paris absorbe annuellement de nourriture animale? Non pas, il faut y ajouter la viande, les abats, les issues, la charcuterie, importés directement de l'extérieur et acquittant les droits d'entrée soit aux barrières, soit aux pavillons des halles; ce genre d'introduction, qu'on appelle *la viande à la main*, a été représenté en 1872 par 25,229,048 kilogrammes, qui ont produit 3,082,835 francs.

La perception à la sortie des abattoirs est spéciale; elle n'a lieu que tous les huit jours, le samedi; comme aux marchands de bois, on donne aux bouchers le temps d'écouler leur marchandise avant de leur réclamer la taxe : cela se nomme le « crédit sous caution. » Les voitures qui font le service des abattoirs aux étaux sont tarées, c'est-à-dire qu'elles ont été pesées; le poids exact inscrit sur un registre est reproduit en lettres peintes à une place très apparente du véhicule. Dès lors le mécanisme est fort simple : la voiture chargée passe

sur une bascule, la différence entre la tare constatée et le poids actuel est égale à la quantité de viandes exportée des abattoirs. Quelquefois il y a discussion entre les préposés et les bouchers; le chargement est alors versé sur une balance surveillée par les agens du poids public : c'est un instrument précis dont les décisions ont force de loi.

La viande de toute espèce est donc un des bons produits de l'octroi; mais la ressource par excellence, c'est le vin, qui en 1872 a donné 43,078,185 francs à la ville de Paris, car on y a entré et consommé 3,900,527 hectolitres de toutes provenances, venus en cercles et en bouteilles (1). Aussi les entrepôts sont surveillés avec un soin jaloux : c'est le trésor; sous forme de préposés, des dragons le gardent jour et nuit. Celui du quai Saint-Bernard est disposé de telle sorte que la fraude y est presque impossible; l'isolement du lieu, des grilles, de hautes murailles le défendent; il n'a que trois portes battantes : l'une, l'entrée, par où l'on introduit « la marchandise, » — l'autre, la porte de Paris, qui donne issue aux tonneaux destinés à la ville, — la troisième, l'extérieure, par où sortent les vins réservés à la province. Là, tout est combiné pour faciliter le travail des employés. Je n'en dirai pas autant de l'entrepôt ouvert, — c'est le vrai mot, — à Bercy depuis le 1er janvier 1870. On l'eût imaginé pour rendre le contrôle illusoire et pour inviter aux fraudes impunies, on n'aurait pas mieux réussi. C'est l'ancien village tout entier, depuis le pont qui s'élève au bout du quai de la Rapée jusqu'au pont Napoléon; onze rues aboutissent à la rue de Bercy, neuf débouchent sur le port. Il faut avoir les yeux bien ouverts; mais les maisons ne sont séparées que par des murs mitoyens, et il suffit de deux coups de pioche pour les faire communiquer entre elles; c'est en réalité une suite de cours qui forment une série de petits entrepôts distincts, ce n'est point un entrepôt. Dans une de ces rues, la plus importante peut-être, car elle abrite des caves nombreuses et bien fournies, un restaurant a une porte toujours ouverte, servitude que l'on est obligé de subir et que l'on neutralise autant que possible en mettant un préposé de planton devant cette issue, par laquelle il est si commode d'établir un va-et-vient de bouteilles pleines. Il serait temps de remédier à cela; la somme que l'on emploierait à installer un entrepôt réel et sérieux sur ces terrains morcelés par des propriétés particulières ne serait point un placement désavantageux, tant s'en faut; elle rendrait de gros intérêts en mettant fin à des fraudes trop tentantes pour n'être pas inévitables.

J'en aurais fini avec les diverses opérations de l'octroi, si depuis

(1) Le vin en bouteilles n'entre dans le total que pour la proportion minime de 18,376 hectolitres.

le 1er janvier 1860 on n'avait autorisé, dans l'intérieur de Paris, ce que l'on nomme administrativement les entrepôts fictifs ou les entrepôts à domicile. Lorsque le décret d'annexion eut rattaché la banlieue à la ville-mère, on se trouva en présence d'une difficulté grave qui fut libéralement résolue. Beaucoup d'industriels, ayant une partie de leurs débouchés et de leurs intérêts à Paris et voulant éviter de payer les taxes d'entrée dont les matériaux qu'ils employaient sont chargés, s'étaient fixés entre le mur d'enceinte et les fortifications; l'annexion, les reliant à la ville, les mettait sous le droit commun et abolissait, à leur grand préjudice, la franchise sur laquelle ils avaient eu droit de compter. Il y avait là des situations acquises respectables, de plus un intérêt majeur pour la population ouvrière, enfin une considération de premier ordre dont il convenait de tenir compte. Si vaste, si absorbant que soit le marché de Paris, il ne suffit pas à l'écoulement des objets fabriqués dans les usines dont je parle; l'expédition en province entrait pour une part très notable dans leurs opérations régulières. Il était donc juste, pour ne pas les déplacer, pour compenser la réexportation des matières fabriquées à l'aide des matières premières taxées, d'autoriser les commerçans en gros et les usiniers de la zone suburbaine à introduire les quantités de houilles et de matériaux dont ils avaient besoin pour continuer à exercer leur industrie. C'est ce que l'on a fait. La loi du 16 juin 1859 et le décret d'administration publique rendu le 19 décembre de la même année ont déterminé dans quelles conditions l'octroi agirait à l'égard de ces divers industriels. Les négocians en gros des communes annexées jouirent pendant dix ans, à compter du 1er janvier 1860, de la faculté d'entrer en franchise les articles qui leur étaient nécessaires et d'avoir un entrepôt à leur domicile; ces articles acquittaient les droits fixés, s'ils étaient introduits dans Paris; ils ne les acquittaient pas, s'ils étaient dirigés vers la province ou l'étranger. Les usiniers des mêmes communes étaient affranchis pendant sept années des droits de Paris sur la houille servant aux usages industriels et sur les matières premières employées à la fabrication de leurs produits. C'étaient là de très précieux privilèges; la loi prévoit qu'ils pourront être continués, mais sous la réserve expresse que dans ce cas ils seront étendus à tout Paris.

Les choses marchèrent régulièrement ainsi jusqu'en 1867; à cette époque, les usiniers élevèrent la prétention d'être assimilés aux commerçans en gros et de jouir, pendant trois ans encore, de l'immunité qui leur avait été concédée. Un procès s'ensuivit qui fut gagné haut la main par l'administration de l'octroi. La ville, ayant fait ainsi juridiquement constater son bon droit, se montra généreuse;

une délibération du conseil municipal en date du 20 décembre 1867 accorda courtoisement aux usiniers une réduction d'environ moitié sur les taxes dont les combustibles étaient frappés. On attendait une loi promise et destinée à mettre fin à un provisoire qui créait une situation irrégulière; mais des difficultés soulevées par les usiniers eux-mêmes la firent ajourner, et cette question très délicate, propre à faire naître des discussions fréquentes, fut réglée par un arrêté préfectoral du 3 février 1870; l'entrée en franchise du combustible et des matières premières était accordée aux usiniers. C'était imposer un surcroît de travail excessif à l'octroi, qui l'accepta sans se plaindre. En effet, il fallait, pour sauvegarder les intérêts financiers de la ville, constater l'entrée de la houille et des matériaux, constater dans quelle proportion le combustible avait servi à la fabrication d'objets réservés à l'importation dans Paris et à l'exportation en province, taxer les uns, affranchir les autres, surveiller sans témoigner de méfiance, reconnaître les matières premières dans les matières modifiées, et apprécier presque scientifiquement le rapport qui existe entre le combustible employé et la quantité de produits obtenus. L'octroi vint à bout de résoudre ces différens problèmes, mais on ne peut imaginer à quel labeur il fut soumis pour tenir avec une régularité irréprochable une telle masse decomptes minutieux, compliqués et nominatifs, dont chacun pouvait donner lieu à une contestation.

Ces comptes, qui étaient une fortune, car ils faisaient foi et prouvaient quelle somme les personnes jouissant de la faculté d'entrepôts fictifs devaient à la ville, furent détruits dans les incendies du mois de mai 1871. Les bureaux administratifs de l'octroi, l'Hôtel de Ville, le ministère des finances, ayant été brûlés, nulle trace ne subsistait; on se trouvait en face du chaos, on sut le débrouiller. Plusieurs grands fabricans dont l'octroi était créancier vinrent eux-mêmes offrir le paiement immédiat de leurs dettes; d'autres, comme l'on dit, se firent un peu tirer l'oreille; quelques-uns, spéculant sur l'anéantissement de tous les registres de l'administration centrale, osèrent-ils répondre : Je ne vous dois rien, car il n'y a rien d'écrit? Je ne me permettrais pas de l'affirmer; j'ai entendu raconter quelques histoires de cette nature, mais ma mémoire infidèle n'en a point conservé le détail. — Il fallait, coûte que coûte, rétablir ces comptes; une délibération du conseil municipal, du 30 mars et du 23 juillet 1872, donna une base positive de travail de reconstitution; il fut admis que l'on aurait égard aux événemens qui avaient si lourdement pesé sur l'industrie parisienne pendant les années 1870, 1871, et que l'on ne réclamerait aux usiniers que douze mois d'arriéré au lieu de vingt-quatre.

L'octroi se mit à l'œuvre; c'était une besogne spéciale qui exigeait des connaissances appropriées, on ne put donc pas s'adjoindre d'employés supplémentaires; de plus les opérations de chaque jour, — ce que l'on nomme le courant, — ne pouvaient pas chômer; tout le monde s'y consacra avec un zèle admirable; jour et nuit, on fut au devoir, et, je le dis à la louange de l'octroi, nul ne fit défaut à la tâche imposée. Tous les registres, — ils sont au nombre de 35 dans chaque roulette, — de tous les postes de Paris qui, eux du moins, n'avaient point été détruits, furent compulsés; on y releva les entrées quotidiennes inscrites au nom des entrepositaires depuis le 1er janvier 1870 jusqu'au 17 mars 1871; on refit ainsi bribe à bribe, bulletin par bulletin, toute cette comptabilité que les flammes de la commune avaient dévorée. Chaque compte nominatif fut reconstitué, fut collationné avec les livres de l'industriel auquel il appartenait, fut reconnu exact, au grand étonnement de quelques-uns, et devint preuve irrécusable des créances de la ville. Or ces comptes réunis produisaient une somme de 7,500,000 francs sur laquelle plus de 7 millions sont encaissés aujourd'hui; 400,000 francs seront rentrés avant peu, et de cette créance, qui paraissait si douteuse que l'on aurait pu la croire compromise à jamais, il ne résulte que quelques difficultés relatives à une centaine de mille francs sur lesquels on saura certainement mettre la main. C'est là un tour de force qui fait le plus grand honneur à l'administration de l'octroi, car on n'a pu l'obtenir qu'en déployant une énergie, une sagacité et un dévoûment sans pareil.

Le système qui a prévalu pour les gros commerçans et les usiniers depuis le 1er janvier 1860 a pris fin aujourd'hui; un décret du 10 janvier 1873 a résolu la question en établissant un mode de compensation et d'abonnement fixe, variant de 200 à 500 francs, qui fonctionne depuis le 21 août 1873. L'expérience prolongée peut seule permettre de porter un jugement sérieux en semblable matière, nous devons donc nous abstenir de toute appréciation; mais dès à présent on peut dire que l'octroi n'aura pas à y gagner. On a eu pour but de protéger l'industrie parisienne, si cruellement éprouvée depuis quelque temps, et l'on n'a pas eu tort. N'est pas admis qui veut aux bénéfices de l'entrepôt à domicile; il faut offrir quelque surface, et n'être point le premier venu. L'administration de l'octroi a sagement imposé des conditions qui mettent sa responsabilité à l'abri. Elle a fixé un minimum pour l'introduction des combustibles et des matières à fabriquer; en outre le minimum de la réexportation doit être des deux cinquièmes; grâce à ces dispositions très conciliantes, 1,313 chefs d'établissemens n'ont pas été forcés d'aller chercher fortune ailleurs. Par cette tolérance, l'octroi

profite de la présence des ouvriers et des chevaux que l'organisation des entrepôts fictifs permet de maintenir à Paris. Un très intéressant calcul a été fait à cet égard. En divisant le total de la population de Paris par le produit de l'octroi, on voit que chaque habitant paie dans l'espace d'une année la somme de 57 fr. 29 centimes. Or les 1,313 usiniers entrepositaires occupent actuellement 64,003 employés, ouvriers ou gens de peine; c'est donc un groupe de 65,316 individus qu'il faut nourrir, et qui par ce fait acquittent chaque jour les taxes des denrées alimentaires. Ce calcul est encore bien au-dessous de la réalité : en effet, la moyenne de la famille bourgeoise à Paris est de quatre personnes, celle de la famille ouvrière est de trois; en tenant compte de cette proportion, nous arrivons au chiffre de 197,261, dont l'apport direct à l'octroi est de 11,301,082 fr., auxquels il convient d'ajouter 207,636 fr. représentant les taxes afférentes à la nourriture de 2,895 chevaux qui font le service dans ces usines; c'est donc 11 millions 1/2 que les entrepôts fictifs versent indirectement à l'octroi.

Toutes les opérations que j'ai rapidement énumérées forment un total considérable, car en 1872 l'octroi a manipulé 5,962,927 articles qui ont chacun exigé un acte du contrôle et un acte de la recette; la perception définitive a été de 150,939,848 francs, dont 50,503,155 francs pour le trésor : le reste a servi aux besoins de la ville. L'octroi rapporte d'autant plus que la prospérité de la cité est plus grande; il n'est pas nécessaire dans ce cas de forcer les taxes et de surcharger les denrées, l'argent vient de lui-même et n'exige pas qu'on aille le chercher. Le fait seul du temps d'arrêt que subissent les améliorations de Paris est très préjudiciable à nos finances : avant qu'un locataire ait pu prendre possession d'un appartement dans une maison nouvellement construite, celle-ci a déjà rapporté 5 pour 100 de sa valeur à l'octroi (exactement 4,915 fr. 22 cent. pour une bâtisse de 100,000 fr.). Ceci est à considérer, et la ville, dans l'intérêt même de ses propres ressources, fera peut-être bien de reprendre quelques-uns des travaux interrompus depuis les premiers mois de 1870. On s'est plaint jadis que l'on en faisait trop, on se plaint aujourd'hui que l'on n'en fait plus du tout; entre ces deux extrêmes, il semble que l'on pourrait déterminer une moyenne raisonnable.

L'épithète d'*actif* appliquée au personnel le plus nombreux de l'octroi est très méritée, car l'action y est incessante. On ne se doute guère de la quantité extraordinaire de voitures de toute sorte qui, passant aux barrières, nécessitent son intervention. Pour satisfaire la curiosité du lecteur, j'ai fait relever le nombre des voitures, des trains de chemin de fer, des bateaux soumis à la visite des prépo-

sés, qui ont pénétré à Paris du 6 au 7 janvier dernier pendant l'espace de vingt-quatre heures; 468 trains sont entrés en gare, 128 bateaux ont eu affaire aux employés de la patache, 5,989 voitures munies de passe-debout ont exigé des formalités de sortie, et 32,354 voitures entrant se sont arrêtées devant les roulettes : 38,949 visites en une seule journée! — Ce personnel est bon; il est généralement trié avec soin parmi les sous-officiers de l'armée : aussi, façonné dès longtemps à la discipline, il ne laisse rien à désirer sous ce rapport. Quelques déclassés sont venus échouer à la roulette des barrières, et, la sonde à la main, ont recommencé un nouvel apprentissage de la vie. J'ai vu là des étudians pour qui les examens n'avaient pas été miséricordieux, des clercs d'huissier qui ne trouvaient point de charme au papier timbré. Sous l'uniforme vert, ils n'ont point mauvaise tournure, et, comme dans l'administration tout grade, toute situation même est accessible à ceux qui montrent du bon vouloir et font preuve d'intelligence, ils pourront arriver aux premiers postes, si la chance ne leur est pas trop contraire. On a gardé souvenir, parmi les hommes du pavé, d'un préposé de troisième classe qui fit parler de lui jadis. Il était neveu d'un maréchal de France, et de fredaine en fredaine il était arrivé à bout de voie; l'octroi le ramassa, eut pour lui des indulgences de grand'mère, et finit cependant par s'en séparer, car le mauvais exemple devenait contagieux. Il dégustait le vin jusqu'à la lie, et, sous prétexte de mieux compter les œufs frais, il les mettait dans ses poches; il quittait la roulette pour aller surveiller les fraudeurs dans les bals de barrières, et, afin d'être moins reconnu par eux, il s'habillait en polichinelle quand venait le carnaval. Malgré le très beau nom qu'il portait, on le pria d'aller jauger ailleurs; il se le tint pour dit, traversa les mers comme matelot, et entra en qualité de garçon chez un de mes anciens camarades de collége qui, après être sorti de l'École polytechnique, s'est fait épicier en Californie.

Pendant la guerre, les employés de l'octroi n'ont point failli au devoir; il n'y a pas eu besoin de contrainte, les volontaires seuls ont formé le 226e bataillon, qui a fourni trois compagnies de marche; ils se sont bravement battus, les Allemands placés aux avant-postes de la Marne en ont su quelque chose. Tous n'avaient pas repris le fusil et n'étaient point au combat; les barrières étaient plus que fermées, qui ne le sait? mais leur concours n'en était pas moins indispensable, car il fallait surveiller les quatre-vingt-cinq entrepôts où l'on avait entassé des approvisionnemens qui ont prolongé la défense sans la rendre plus efficace, et les trente-six usines particulières où l'on faisait la mouture des grains. Leur dévoûment a été

exemplaire, nulle fatigue ne les a rebutés; le ministre de l'agriculture et du commerce a écrit plusieurs fois au directeur de l'octroi pour le féliciter du personnel qu'il avait mis à sa disposition. Ils ont le cœur bon et compatissant comme la plupart des vieux troupiers, qui, ayant souffert et ayant vu souffrir, savent venir en aide aux malheureux. Il ne se passe pas de mois sans que les employés ne fassent entre eux une collecte pour secourir la veuve, l'enfant, le père d'un camarade mort. J'ai plusieurs de ces listes de souscription sous les yeux : 10 centimes, — 20 centimes, — les plus riches en donnent cinquante; mais nul ne refuse, chacun apporte son obole, et le total arrive toujours à un chiffre de 800 à 900 francs.

L'administration, qui est fort économe et qui, en parvenant à faire ses énormes perceptions avec 5,80 pour 100 de frais, donne un exemple qu'on n'imite pas assez, ne regarde jamais à délier les cordons de sa bourse dès qu'il s'agit de soulager ses agens dénués, ou de récompenser leurs actes de dévoûment. La caisse de retraite reçoit de grosses sommes tous les ans, — 544,792 francs en 1873, — et les hommes de peine ou leurs veuves ne sont pas plus oubliés que les autres employés. La direction est fort paternelle; elle ne punit jamais sans avoir préalablement averti, et, lorsqu'elle se décide à sévir, elle ne le fait qu'après avoir interrogé les coupables. Tous les jeudis, la commission se réunit sous la présidence du directeur; les régisseurs sont près de lui, ainsi que le chef du personnel, le secrétaire et les inspecteurs. Les rapports des inspecteurs relatant les infractions au règlement reprochées aux employés et proposant la punition encourue sont réunis entre les mains du président, ainsi que le dossier spécial de chaque incriminé. Les délinquans sont dans une salle voisine assez penauds et l'oreille basse, car c'est toujours pour eux une rude émotion d'affronter l'interrogatoire et peut-être les reproches du directeur lui-même. Un rapport est lu; le dossier de celui qui en est l'objet est consulté : que disent les notes sur la moralité, l'instruction, l'esprit de discipline, la santé, le caractère? On fait entrer le coupable; il salue tout le monde, tourne son képi entre ses doigts, tousse volontiers, et ne sait sur quelle jambe s'appuyer. J'ai assisté à l'une de ces séances; sauf une affaire spéciale qui n'était pas un acte d'octroi, les griefs que l'on peut reprocher à ces pauvres diables sont bien minimes : aussi les punitions ne sont pas graves, — un jour de retenue des appointemens, deux jours après récidive; mais, comme le produit de ces amendes est réservé à la caisse de retraite, c'est toujours l'employé qui finit par en profiter. En résumé, d'une part je n'ai vu que des peccadilles, et de l'autre j'ai reconnu une sérieuse indulgence mêlée à un grand esprit de justice. Les préposés redoutent beaucoup

d'être appelés devant la commission : c'est le conseil de guerre, disent-ils; ils se trompent, c'est le conseil de famille.

III. — LES FRAUDES.

L'histoire naturelle nous apprend que chaque animal a un parasite qui vit de lui et se nourrit de sa substance; au cours de ces études, nous avons vu qu'il en est de même pour les administrations : chacune d'elles a un ennemi particulier. La Banque de France a *le toupinier;* l'assistance publique a le faux indigent; le Mont-de-Piété a le *chineur;* l'octroi n'échappe point à cette loi commune, il a son adversaire spécial qui est le fraudeur. Il n'a heureusement rien de commun avec son grand parent le contrebandier : celui-ci fait volontiers le coup de feu, marche en troupe et ne se gêne pas pour jeter le douanier au ravin ou à la mer. Le fraudeur est moins dramatique; comme Panurge, « il n'aime pas les coups, lesquels il craint naturellement, » et pour éviter d'en recevoir il n'en donne jamais. Il est humble d'allure, d'aspect tranquille : à le voir, on lui donnerait le bon Dieu sans confession; mais il ne faut pas s'y fier : s'il n'a ni le courage ni l'audace, il a la ruse et la persistance. A ce point de vue, il est dangereux; une filouterie permanente est plus préjudiciable qu'un seul vol avec effraction. Réprimer la fraude, découvrir les fraudeurs, dérouter leurs machinations, lutter d'imagination, de patience avec eux et s'en rendre maître, c'est pour l'octroi un intérêt de premier ordre.

Un service spécial, le contrôle-général, est particulièrement chargé de cette surveillance; il est composé d'un peloton d'élite choisi homme à homme parmi les préposés les plus intelligens, les plus actifs et les plus sagaces. Trente-trois employés commandés par un inspecteur pour tenir en respect tous les fraudeurs qui pullulent à Paris, c'est bien peu, et ce n'est pas tout ce que ces braves gens ont à faire : ils ont à s'occuper de l'octroi de banlieue, du marché aux bestiaux; ils ont à regarder du côté des carrières, c'est-à-dire des catacombes qui ont des issues hors de l'enceinte; ils ont à s'assurer si tout marche à souhait dans les différens postes. Quinze employés sont constamment sur pied pour ces différens services : il n'en reste que dix-huit réservés à la constatation des fraudes; c'est le bataillon sacré. Il leur importe avant tout de n'être point remarqués, ils ne revêtent donc jamais d'uniforme et changent souvent de costume; ils n'ignorent aucun des coins mystérieux de Paris et connaissent tous les détours de la banlieue. Ils sont sceptiques et ne se fient guère aux apparences. Lorsqu'ils voient dans une gare de marchandises deux énormes blocs de granit arrivant

de Suisse, ils comprennent qu'un Parisien les a fait venir à grands frais pour quelque construction future; cependant ils tournent autour, remarquent une dépression de forme singulière, y regardent de plus près, y découvrent la tête d'un boulon qu'ils dévissent avec précaution, et s'aperçoivent sans étonnement que ces deux rochers sont creux à l'intérieur et renferment pour plusieurs milliers de francs de contrebande. Il n'y a pas très longtemps que le fait s'est passé.

Ce service est assez récent et ne date que de 1824, quoiqu'on ait tenté de l'organiser déjà vers 1814; il a reçu une nouvelle impulsion à partir du 1er février 1871, et il fonctionne maintenant avec une activité extraordinaire; comme la surveillance indispensable embrasse en réalité Paris et tout le département de la Seine, les employés ont fort à faire pour n'être pas débordés, d'autant plus qu'il y va de leur honneur et de la responsabilité de l'administration de n'agir jamais qu'à coup sûr; la fraude est comme l'occasion, il faut la saisir aux cheveux, sans cela elle échappe. Aussi sont-ils très prudens, et il y a des affaires qu'ils ont suivies pendant plus d'une année avant de pouvoir avec certitude constater le flagrant délit. La grande fraude se faisait autrefois par galeries souterraines; dans quelques rapports échappés, on ne sait comme, aux incendies de 1871, je lis qu'au mois de janvier 1816 on découvrit deux souterrains à la barrière de la Santé et à celle des Bonshommes; l'affaire était importante sans doute, car elle valut une gratification de 1,500 francs aux employés qui avaient éventé la mèche. Aujourd'hui comment traverser le massif des fortifications et les profondes fondations en pierres meulières? Tout au plus pourrait-on, à l'aide d'une corde, hisser un baril préalablement déposé dans le fossé; mais on y court de tels risques qu'il est fort probable que ce moyen de fraude n'est guère utilisé. Tous les efforts de la fraude paraissent être concentrés à cette heure sur une seule denrée, sur l'alcool; cet article est en effet écrasé par des droits d'entrée et des taxes d'octroi qui peuvent paraître excessifs, mais qui ont leur raison d'être. La loi du 26 décembre 1871, qui accable les eaux-de-vie, les liqueurs, a le caractère d'une loi de salut public; elle a un côté financier qui n'est pas sans importance, cependant le but qu'elle poursuit sans l'atteindre est évidemment moral. L'assemblée de Versailles, émue des résultats que le mode de gouvernement adopté par la défense nationale avait eus sur la population urbaine, reconnaissant que ces résultats avaient été singulièrement aggravés par l'orgie permanente qui avait régné pendant les deux mois de la commune, voulut réagir avec violence; elle frappa les alcools d'un impôt qui en représente quatre fois la valeur, soit 400 pour 100. Ainsi 1 hectolitre d'alcool

qui, pris en fabrique, coûte 80 ou 85 francs, ne franchit la barrière qu'après avoir acquitté le droit du trésor, qui est de 199 francs, la taxe d'octroi, qui est de 66 francs 50 cent., plus le double décime et le demi-décime; il paie au total 328 francs 55 cent. Certes un tel impôt est léonin, et l'on pourrait croire que l'industrie qu'il atteint en reste anéantie à jamais. Erreur! il faut aller au fond des choses, cela en vaut la peine.

Ce que l'assemblée nationale a surtout visé, c'est l'absinthe. Or voici un calcul puisé aux sources les plus sûres : l'hectolitre d'absinthe acheté en province coûte 105 francs, le transport jusqu'à Paris 5 francs, le droit 328 fr. 55 cent.; total, 438 fr. 55 cent., ce qui met le litre à 4 fr. 40 cent., chiffre rond entre les mains du marchand en gros, qui le revend 6 francs au marchand en détail. Un litre mesuré à l'éprouvette contient précisément 47 petits verres. Dans les cabarets, le petit verre d'absinthe coûte 4 sous; dans les cafés élégans du boulevard, 8 sous; donc le litre est vendu 9 fr. 40 par les uns, 18 fr. 80 par les autres: 50 pour 100 de bénéfice aux premiers, 200 pour 100 aux seconds. Le bourgeois gentilhomme méprisait le commerce, il avait tort. Il y a aujourd'hui à Paris vingt-cinq mille établissemens où l'on débite de l'absinthe; on y boit au moins un demi-litre par jour, 4,575,000 litres dans l'année. Produit financier, un gain scandaleux pour les cabaretiers, cafetiers et autres industriels; — produit moral, abrutissement, violence, folie pour la population (1).

Le résultat de la surtaxe sur les alcools s'est immédiatement fait sentir : l'apport a diminué dans des proportions extraordinaires; en 1871, 168,587 hectolitres entrent à Paris, qui n'en reçoit que 60,148 en 1872. Toutefois une sorte de compensation, — très faible à la vérité, — s'établit instantanément, et dénonce la fraude : 6,714 hectolitres d'alcool dénaturé de première classe sont inscrits en 1872, et les relevés d'octroi n'en accusent que 1,525 en 1871. Or l'alcool dénaturé, c'est-à-dire l'alcool qui contient trois ou quatre dixièmes d'huile essentielle, térébenthine, vernis, méthylène (esprit de bois), n'est frappé que d'un droit de 7 francs par hectolitre, car

(1) Je ne parle ici que de l'absinthe venue de province; pour éviter de payer les droits, on la fabrique aujourd'hui à Paris en quantité considérable; l'hectolitre n'en revient, — toutes taxes acquittées, — qu'à 291 francs, soit 2 fr. 91 cent. le litre; dans ce cas, qui est presque général, le bénéfice du débitant dépasse toute mesure. L'action directe de l'absinthe sur le système cérébro-spinal est aujourd'hui démontrée. Les belles expériences que M. Magnan, médecin à l'asile Sainte-Anne, a faites en présence de M. Claude Bernard semblent concluantes. L'alcool injecté dans un chien donne à celui-ci un accès de stupeur et une ivresse caractérisée qui n'a qu'une durée relative; l'essence *aqueuse* d'absinthe, administrée de la même façon, produit chez l'animal des convulsions graves et amène des attaques d'épilepsie spontanée.

on admet qu'il ne peut être employé qu'à des usages exclusivement industriels; mais le diable est bien malin lorsque l'intérêt des commerçans est en jeu. Quelques gouttes d'eau dans une barrique d'alcool dénaturé font remonter l'huile essentielle à la surface, on écrème ou, pour mieux dire, on écume, et la liqueur corrosive qui reste au fond du tonneau, désinfectée tant bien que mal, devient du bitter, de l'absinthe, du genièvre. Et voilà comment on introduit des liqueurs dans Paris pour 7 francs au lieu de 328 fr. 55 cent. Les efforts pour frauder l'octroi et le trésor sont incessans; rien de plus triste qu'une pareille étude, car elle jette un jour très douloureux sur la moralité générale. Sous le gouvernement de juillet, pendant que l'on discutait une loi de douane, un député dit à la tribune : « Le seul moyen de tuer la contrebande, c'est de proclamer le libre échange. » Cela est vrai, mais n'est point à l'honneur de l'espèce humaine.

La petite fraude, celle qui se fait aux barrières, revêt les formes les plus baroques pour n'être point découverte. Une chambre placée sous les combles de l'administration, et que l'on nomme *le musée*, contient un spécimen de tous les ustensiles saisis, fausses poitrines de nourrice, fausses apparences de « situation intéressante, » chapeaux d'homme à double fond, colliers de harnachement creux, bancs de voiture évidés, tabourets rembourrés d'un récipient en zinc, camisoles en caoutchouc qui peuvent facilement contenir 25 ou 30 litres. Dans un accident de chemin de fer récent, le mécanicien pris sous la locomotive eut les deux cuisses broyées et fut tué; lorsqu'on lui enleva ses vêtemens avant de l'ensevelir, on le trouva enveloppé d'un gilet gonflé d'alcool. Quand j'ai visité le musée, j'y ai vu une vingtaine de rouleaux de toile semblables à ceux que les marchands de blanc réunissent sur l'impériale de leurs voitures de transport et maintiennent à l'aide d'une forte courroie. Ce *truc* était nouveau et réellement ingénieux. L'affaire fut très habilement menée par les agens du contrôle-général, qui se méfiaient d'une tapissière sur laquelle était écrit en très grosses lettres : *toiles et nouveautés*. L'enseigne était trop éclatante; ils filèrent la voiture, dont les allures leur semblaient suspectes. Les premiers soupçons avaient été éveillés le 23 mai 1872; dès le lendemain, la tapissière de si honnête apparence était entourée et arrêtée au moment où elle venait de franchir la porte des Ternes. On y trouva 17 rouleaux de toile faits pour tromper les yeux les mieux exercés; en réalité, elle contenait 17 cylindres de zinc revêtus d'une belle chemise de coton blanc plissé, et desquels on versa 4 hectolitres d'alcool à 94 degrés qui représentaient 1,253 francs de droits.

On fraude à l'aide de cabriolets en fer-blanc peint et qui ne sont

qu'une vaste cuve; on fraude en expédiant à Paris des piles d'assiettes qui sont entassées les unes sur les autres, par quatre douzaines, rattachées avec des liens de paille : les deux douzaines du milieu perforées cachent un bidon rempli d'alcool; on fraude avec tout et pour tout. Parfois, lorsqu'on se trouve en présence de gens qui ne reculent devant rien pour satisfaire leur cupidité, on reste surpris de la hardiesse des moyens employés. Une affaire de cet ordre a laissé de profonds souvenirs chez les agens du contrôle-général; elle mérite d'être rapportée. A la fin d'octobre 1864, on apprit avec certitude que des marchands de vin du quartier de l'Hôtel-de-Ville achetaient des alcools à 10 francs au-dessous du cours. On ordonna une surveillance qui amena la découverte de deux magasins situés dans deux quartiers différens; ces magasins étaient alimentés par une tapissière chargée de fûts de petite dimension et qui partait du n° 11 de la rue de Jussieu; la maison était bâtie en face le mur d'enceinte de l'entrepôt des vins et presque vis-à-vis le corps de garde des préposés de l'octroi. On crut à une distillerie clandestine, mais nulle fumée accusatrice ne s'échappait des cheminées, nulle eau ne s'écoulait dans la rue. Trois semaines se passèrent à examiner le local, les habitudes de ceux qui le fréquentaient, et le 26 novembre au matin le sous-inspecteur, le brigadier, deux commis ambulans, accompagnés d'un commissaire de police, firent irruption dans la maison; ce fut une véritable découverte et à laquelle on ne s'attendait pas. Deux pompes se dégorgeant au-dessus de deux tonneaux furent manœuvrées et donnèrent l'une de l'alcool à 96 degrés, l'autre du vin. D'où provenaient ces liquides? En fouillant dans une écurie, on démolit à coups de fourche un tas de fumier qui était posé sur des planches; celles-ci furent enlevées, et l'on vit un puits de 7 mètres de profondeur; on y descendit, et l'on pénétra dans un souterrain qui, franchissant la rue de Jussieu, s'arrêtait aux fondations de l'entrepôt; mais trois tuyaux de caoutchouc traversant la muraille ne laissaient aucun doute sur la façon de procéder. L'un de ces tuyaux, aboutissant dans l'entrepôt général, à la cave située rue de la Côte-d'Or, n° 19, amenait du vin; l'autre parvenait au n° 6 de la butte de la Gironde, dans la partie réservée aux eaux-de-vie, et recevait l'alcool; le troisième servait aux communications acoustiques. C'était fort bien imaginé; on emmagasinait dans l'entrepôt, où les droits ne sont jamais acquittés qu'à la sortie, et l'on « dépotait » à coups de pompe, rue de Jussieu, hors de l'action des préposés de l'octroi; mais l'on avait compté sans la perspicacité du service du contrôle, et l'on fut mauvais marchand de cette aventure. La perte que cette fraude faisait supporter aux perceptions s'élevait à 2,250 francs par jour.

A quelle somme peut se monter le préjudice que la fraude inflige à la caisse du ministère des finances et à celle de la préfecture de la Seine? Il est impossible de répondre par un chiffre exact. 1 million, 1,500,000 francs, disent les plus modérés, — 10 ou 12 millions, disent les excessifs; pour ma part, je ne sais. Il faut que ces fraudes sur les alcools soient bien considérables et bien multipliées pour que le conseil municipal ait voté 45,000 francs destinés à en favoriser la répression. J'ai fait avec les agens du contrôle une petite expédition dont le résultat pourra peut-être permettre d'arriver à un chiffre approximatif raisonnable. Un jour du mois de décembre 1873, un commissaire de police, le sous-inspecteur du contrôle, un agent et moi, nous partîmes de l'administration et nous prîmes route vers un des anciens boulevards extérieurs de Paris. Nous pénétrâmes dans une grande cour cantonnée sur quatre côtés par des bâtisses légères, composées de tous les matériaux imaginables provenant de démolitions. Dans un coin, un vaste hangar en planches surmonté d'un tuyau sans fumée; fenêtres d'atelier très haut placées et que l'on ne pouvait atteindre, porte close; de l'intérieur, nul bruit perceptible. L'agent se retourna vers le commissaire de police et lui fit un clignement d'yeux qui signifiait : c'est là! On frappa deux petits coups à la porte, qui s'ouvrit; à peine fut-elle entre-bâillée que l'agent, — un finaud émérite, — y glissa son pied pour qu'il fût impossible de la refermer. On entra; le sous-inspecteur nomma le commissaire et dit : « Eh bien, nous distillons donc clandestinement de l'alcool? » L'ouvrier auquel on s'adressait, un colosse qui avait l'air d'un tambour-major en retraite et qui n'était qu'un ancien garçon boulanger, répondit : « Moi, je ne sais pas, je fais ce que mon patron me dit de faire. »

C'était complet : deux fourneaux allumés, deux alambics en beau cuivre rouge, appareil pour brûler la fumée, afin qu'on ne la vît pas, — branchement sur l'égout pour l'écoulement de l'eau, — des fûts pleins de mélasse et des touries d'acide d'un côté, de l'autre des tonneaux remplis d'excellent alcool à 49 degrés (la mélasse contient 20 pour 100 d'alcool, il suffit de la mettre en fermentation et de distiller pour obtenir de très bons produits). Nous n'étions pas entrés que nous étions rejoints par six employés du contrôle, qui sortirent je ne sais d'où. On demanda le patron, il était absent; on demanda le propriétaire, il n'y était pas. Sa femme vint à sa place, une petite femme rousse qui se mit à braire si fort que l'on n'en put rien tirer. On vérifia la contenance des barriques, puis un agent, ayant pris quelques seaux d'eau, les jeta sur la houille ardente, l'éteignit et se mit à démonter les appareils. Il connaissait son métier, celui-là; en une heure, il avait méthodiquement déboulonné

les deux alambics et en avait rangé les pièces de façon que le commissaire de police pût y mettre les scellés. A 500 ou 600 mètres de là, on alla faire ouvrir un magasin secret, dont le contenu, futailles et mélasse, fut apporté dans la distillerie. L'examen fait, séance tenante, sur la capacité des chaudières et la qualité des produits, démontra que la fraude quotidienne pouvait être facilement de 750 francs; en admettant que ce prudent industriel n'eût travaillé que la moitié de l'année, il bénéficiait de 136,500 francs par an. S'il y a vingt-cinq distilleries clandestines de cette importance à Paris, — et elles y sont certainement, — nous ne sommes pas loin de 3 millions 1/2.

Je n'ai pas à dire comment les agens, si peu nombreux, du contrôle-général parviennent à leurs fins avec une sorte de sûreté diabolique : la perspicacité, l'amour de la chasse, y sont certainement pour beaucoup; mais il faut ajouter qu'une disposition du préfet de la Seine répartit le produit de saisie en trois parts égales : pour le trésor, pour la caisse de retraite des employés, pour les dénonciateurs. En style administratif, on appelle ceux-ci les *indicateurs*, et l'on prétend que quelques-uns se font un revenu assez agréable à l'octroi. Tous les fraudeurs ne sont pas traduits devant les tribunaux, car la loi, par une disposition fort sage, a autorisé l'administration de l'octroi à transiger avec les coupables. Si ceux-ci évitent la honte d'un débat public, ils paient assez cher cet avantage; la transaction consentie exige le plus souvent une somme supérieure à l'amende que la police correctionnelle eût infligée.

Que des industriels de bas étage, chez lesquels l'âpreté des gains immodérés a oblitéré le sens moral, aient recours à de pareils moyens, cela se comprend, et tôt ou tard du reste ils finissent par être pris la main dans le sac et par rendre gorge; mais avec quelle sévérité ne devons-nous pas juger ces hommes riches, honorés, qui ne se font aucun scrupule de frauder l'octroi! C'est là, il faut le reconnaître, une des plaies de notre société, elle s'ingénie à éluder la loi et cherche à frauder le fisc, comme au mauvais temps des gabelles. La fraude faite par les voyageurs qui débarquent à Paris dans les gares de chemins de fer dépasse toute proportion; ceux-ci abusent d'une façon indécente des ordres que l'administration transmet à ses préposés. On leur recommande une extrême discrétion, d'éviter tout ce qui peut amener un retard; au milieu des deux cents colis jetés sur les tables des salles de bagages, on n'en visite très sommairement que deux ou trois à peine. Aux guichets de sortie, la foule se tasse, et les préposés impuissans la laissent passer. Une telle conduite, qui devrait développer dans le public une probité scrupuleuse, produit le résultat opposé; chacun se dit : Ah bah!

il y a trop de monde, on n'y verra rien, — et alors, sans vergogne, des hommes bien élevés, des femmes du monde qui exigent chez les autres des principes de délicatesse dont ils font bon marché pour eux, cachent dans leurs paletots ou sous leurs mantelets toute sorte d'articles sujets aux droits. Lorsqu'on leur fait une observation amicale à cet égard, ils répondent invariablement : C'est si ennuyeux d'attendre!

Pendant la durée de la chasse, c'est un véritable scandale, c'est à qui dissimulera le perdreau ou le faisan qu'il rapporte : bien souvent le hasard m'a fait voyager avec des chasseurs qui rentraient à Paris; dès que le wagon pénétrait en gare, chacun cachait son gibier, et nul ne le déclarait. J'ai connu un avocat qui emportait toujours à la chasse la serviette de maroquin dans laquelle il mettait ses dossiers pour aller au palais; elle lui servait à passer son gibier en franchise. Tout cela est fort blâmable, et je regrette que l'octroi ne fasse pas de temps en temps un bon exemple; s'il veut frapper sur des gens que leur situation sociale met à l'abri du soupçon, il n'aura que l'embarras du choix. Ce que l'euphémisme administratif appelle une fraude est bel et bien un vol, pas autre chose. Voler 20 sous en ne faisant pas une déclaration exigée, ou voler 20 sous dans la caisse de l'état, c'est tout un. Je sais que, selon beaucoup d'individus qui passent pour fort honnêtes, voler l'état, ce n'est pas voler; c'est là une morale de police correctionnelle qui ne mérite même pas réfutation. Dans l'espèce, ce n'est ni à la ville de Paris, ni au ministère des finances que l'on fait tort, c'est aux indigens, aux infirmes, aux malades, aux enfans abandonnés. Ceci n'est point un lieu-commun sentimental débité pour les besoins d'une cause qu'il est vraiment pénible d'avoir à défendre, c'est la vérité. On peut en juger. La ville de Paris, en 1873, a transmis 14,474,977 fr. à l'assistance publique, afin que celle-ci pût soulager toutes les infortunes qui crient vers elle; à l'enseignement gratuit, elle a donné 9,916,448 francs; elle a employé une somme de 3,520,370 francs à payer la cote personnelle de 180,000 individus dont le loyer est inférieur à 400 francs. Pour faire exécuter dans notre cité des travaux d'utilité publique dont tout le monde profite, et qui sont une sorte de prime d'encouragement au labeur des ouvriers, elle a dépensé 34,068,890 francs. Enfin dans l'entretien de la garde municipale, des pompiers, des gardiens de la paix, qui, on peut en convenir, rendent des services appréciables au point de vue de la sécurité générale, sa part a été de 4,416,570 francs. La ville a donc consacré une somme de 66,397,255 francs à des œuvres dont les malheureux ont le premier et le plus sûr bénéfice; ce gros budget, à qui va-t-elle le demander pour être certaine de l'obtenir sans dif-

ficulté? A l'octroi « municipal et de bienfaisance, » comme disait la loi de vendémiaire an VII. C'est là ce que l'on ne devrait jamais oublier lorsqu'on est sollicité par quelque mauvaise pensée de fraude; cela n'arrêtera pas les âmes indélicates, mais cela fera réfléchir les gens qui, par enfantillage ou pour s'éviter un mince ennui, oublient volontairement d'être honnêtes et ne font pas les déclarations obligées.

Pour les ressources municipales, pour les fonds de bienfaisance spécifiée ou déguisée, l'octroi de Paris est donc le produit le plus constant et le moins aléatoire. Frappant des objets de première nécessité et surtout des denrées de consommation, il ne peut tarir, chaque bouchée de nourriture l'alimente, et il est éparpillé à l'infini. Il s'acquitte par quantités tellement minimes qu'il peut, jusqu'à un certain point, passer inaperçu; pour chacun des 1,851,792 habitans de Paris, il représente une dépense quotidienne de 15 cent. 69. Les négocians qui, recevant un arrivage de marchandises, ont à payer d'un seul coup une somme importante, ne font qu'une avance qui leur est remboursée avec intérêts par leurs cliens. Bien des gens maudissent cependant l'octroi et le trouvent excessif, sans réfléchir que de toutes les sommes qu'il a encaissées, il en a versé précisément un tiers au bout de l'année au ministère des finances (1). On l'accuse d'avoir outrageusement chargé les vins et les liqueurs; mais sur les 22 francs 87 cent. que paient les premiers, le trésor ne lui en a laissé que 11, et sur les 318 francs 60 cent. que paient les secondes il donne 238 francs 80 centimes aux finances : en cette matière du moins, la part du lion n'est pas pour lui.

C'est la poule aux œufs d'or; il est bon de l'entourer de soins, de la ménager et de n'en point exiger une production démesurée; pour accroître son revenu, il est inutile de surcharger les taxes; on peut s'en rapporter à l'attraction que Paris exerce sur les provinciaux et sur les étrangers. Plus les hôtes venus de l'extérieur sont nombreux dans notre ville, plus les consommations augmentent, et plus on voit grossir les produits de l'octroi; c'est pourquoi les temps de calme et de prospérité se révèlent, au premier coup d'œil, sur les tables récapitulatives, car le total prend tout de suite des proportions respectables. Je crains que l'on n'ait maintenant une certaine tendance à exiger de l'octroi plus qu'il ne comporte, et à le mêler à des opérations qu'il doit ignorer. Les finances municipales, si considérables qu'elles soient, ne sont pas en rapport avec les besoins de Paris, d'un Paris commencé, qu'il faut continuer, sinon

(1) En 1872, l'octroi a perçu près de 151 millions; 100 millions représentant les taxes municipales ont été acquis à la ville; 50 millions 1/2, produit des droits d'entrée, ont été versés au ministère des finances.

finir. Comment parviendra-t-on à se procurer les ressources nécessaires, par des taxes ou par des emprunts? On agite volontiers ce problème, qui me semble pouvoir être résolu facilement. Tout ce qui offre un caractère d'utilité immédiate et normale, tout ce qui est destiné à mouvoir le mécanisme régulier des organes mêmes de la vie urbaine ressortit aux taxes et naturellement à l'octroi; nous payons pour qu'on pave nos rues, pour qu'on les balaie, pour qu'on les éclaire; nous payons pour qu'on soigne nos malades, pour qu'on recueille nos enfans perdus et nos infirmes, nous payons pour qu'on nous garde et qu'on nous protége. Rien n'est plus juste; mais dès qu'il s'agit des travaux dont nos descendans profiteront et dont, soit dit en passant, nous n'avons que tous les ennuis, lorsqu'on amène des rivières à Paris, que l'on canalise son sous-sol, que l'on ouvre des boulevards, que l'on fait des trouées hygiéniques dans ces quartiers obscurs et enchevêtrés où nous cherchions en vain jadis un peu d'air et de soleil, lorsque l'on fait pour nos enfans une ville plus saine, plus belle, mieux ordonnée que la nôtre, c'est à l'emprunt que l'on doit s'adresser, car il est équitable de faire payer à l'avenir les bienfaits que nous lui léguerons et que nous n'aurons qu'imparfaitement connus.

Quoi qu'il en soit de cette question, qui ne se rattache qu'incidemment à notre sujet, l'octroi, malgré les fraudes qui l'attaquent et le mauvais vouloir qu'il excite parfois, est entré dans nos mœurs; il fonctionne avec régularité. Exclusivement payé par les habitans de Paris, il est employé exclusivement à leur profit : ce que la population donne en gros sous lui est rendu en bien-être. En le supprimant, on n'enrichirait personne et l'on appauvrirait tout le monde; l'impôt que les pauvres, les estropiés, les enfans trouvés, les aliénés, les malades lèveraient alors sur nous, en nous poursuivant dans nos rues et jusque dans nos maisons, serait bien plus lourd, plus onéreux, plus vexatoire, que la taxe à peine sensible récoltée par les préposés de l'octroi, dans un dessein déterminé où le soulagement de la souffrance, l'instruction de l'enfant et l'humanité ont la meilleure part.

MAXIME DU CAMP.

LE PHYLLOXERA

EN EUROPE ET EN AMÉRIQUE

I.

L'ORIGINE DU PHYLLOXERA, SES RAVAGES ET LES MOYENS DE LE COMBATTRE.

De tout temps, les relations établies entre les peuples par la conquête, le commerce, les explorations scientifiques, ont amené l'introduction réciproque de végétaux et d'animaux utiles ou nuisibles. Dans l'antiquité, le courant principal de ces échanges allait, comme la civilisation elle-même, d'Orient en Occident, de la vieille Asie vers l'Europe d'abord barbare et bientôt à son tour conquérante et civilisatrice. Au moyen âge, ce mouvement se poursuit dans le même sens par les Arabes, les croisades et le commerce de la Méditerranée; il s'étend, dans les temps modernes, vers le Nouveau-Monde, dont les régions tempérées reçoivent à la fois nos céréales, nos arbres fruitiers, nos animaux domestiques, tous les produits de longs siècles d'efforts et d'expériences d'une série de civilisations successives. En retour, l'Amérique nous donne la pomme de terre, le maïs, le topinambour, la patate, le tabac, le cochon d'Inde, le coq d'Inde, la cochenille, bien moins en somme qu'elle n'a reçu de nous.

Cette inégalité dans l'échange entre les deux mondes est moins accusée à l'égard des produits nuisibles. Si les mauvaises herbes de nos cultures s'importent trop naturellement dans les régions de l'Amérique où le climat leur est propice, si notre cardon épineux envahit les immenses pampas de la Plata, si nos chiendens, nos orties,

infestent les champs et les jardins des États-Unis, en revanche c'est de la Plata que nous viennent les lampourdes et certains amarantes, véritable peste des vignobles du sud de l'Europe; l'érigeron du Canada pullule dans nos terrains sablonneux, une obscure plante aquatique, l'*elodea canadensis*, obstrue les canaux et les rivières en Écosse, en Angleterre, en Allemagne; une moisissure insidieuse, le *peronospora infestans*, attachée à la pomme de terre, affame l'Irlande et effraie l'Europe; une autre cryptogame américaine, l'*oidium*, ravage les vignes de notre continent et des îles Atlantiques; enfin, comme pour se venger de nos importations nuisibles, — rats, blattes, chenilles du chou, pucerons du rosier et autres, cochenilles, charançon du blé, — les États-Unis nous envoient en moins d'un siècle deux insectes éminemment destructeurs, le puceron lanigère, fléau des pommiers, et le *phylloxera vastatrix*, qui s'est déjà trop fait connaître comme ravageur des vignes et surtout de la vigne européenne.

En consacrant quelques pages à cet infime animalcule, mon intention n'est pas d'en décrire par le menu les caractères et les mœurs; je ne traiterai que des questions d'ensemble, telles que l'origine de l'insecte, sa diffusion graduelle dans les vignobles d'Europe, son vrai rôle dans la destruction des vignes, les modes de défense à employer contre ses ravages, enfin les moyens de replanter nos vignobles avec des cépages auxquels une constitution spéciale permettrait de lutter contre l'ennemi ou même d'échapper à ses atteintes.

I.

Le *phylloxera* est originaire des États-Unis d'Amérique. Cette assertion, contredite par quelques-uns, a besoin d'être démontrée et justifiée; heureusement les preuves abondent et vont ressortir de l'historique même de la découverte de l'insecte.

En 1854, un entomologiste américain, M. Asa Fitch, chargé par l'état de New-York de l'étude des insectes utiles ou nuisibles à l'agriculture, découvrit, sur des vignes du pays, de petites galles ou verrues creuses faisant saillie à la surface inférieure de la feuille et s'ouvrant à la face supérieure par un orifice étroit et garni de poils. Au fond de chaque galle, il vit une sorte de pou à corps rebondi et convexe, à pattes courtes, à suçoir plongé dans le tissu de la feuille, à antennes coupées en bec de flûte. Presque inerte dans son étroite cellule, cette recluse, invariablement femelle, n'était qu'une sorte de machine à pondre, car ses œufs, accumulés autour d'elle, dépassaient parfois le chiffre de plusieurs centaines. De ces œufs sortaient

des petits de dimensions exiguës, à marche relativement rapide, qui, se portant vers le haut des pampres, et, piquant chacun un point d'une feuille naissante, déterminaient par cette piqûre la formation d'une galle nouvelle, où ils s'enfermaient pour y parcourir les mêmes phases d'évolution que leur mère.

Comparant sans doute ces galles aux vessies des feuilles de l'orme, aux bourses des feuilles du peuplier, qu'habitent des pucerons nommés *pemphigus*, M. Fitch baptisa *pemphigus vitifoliæ* le nouvel insecte de la vigne. Il n'y vit d'ailleurs qu'un objet de curiosité scientifique, car les déformations produites ainsi sur quelques feuilles d'un arbuste plein de vigueur ne pouvaient donner l'idée d'un dommage sérieux. Bientôt cependant deux autres « entomologistes d'état, » feu Benjamin Walsh et Charles Riley, retrouvant le *pemphigus* d'Asa Fitch, en firent mention comme d'un insecte nuisible. De son côté, le docteur Henri Shimer, découvrant les mêmes galles et le même insecte, cette fois avec un individu pourvu d'ailes qu'il supposait être le mâle, en publiait en 1867 une description minutieuse, et, le séparant avec raison des *pemphigus*, l'appelait *dactylosphæra vitifoliæ*. Dans l'intervalle, le prétendu *pemphigus* était signalé de l'autre côté de l'Atlantique, dans des serres à raisins (*graperies*) de Hammersmith, près de Londres (1863), et de quelques points de l'Angleterre et de l'Irlande (1867-1868). Étudié par le célèbre entomologiste Westwood, cet insecte, réputé nouveau, reçut le nom de *peritymbia vitisana*. Notons que M. Westwood sut voir l'insecte sous une forme nouvelle, l'ayant trouvé à la fois sur les feuilles, dans les galles et sur les racines à l'état de suceur souterrain; mais cette observation ne fut publiée qu'en 1869, à la suite de la découverte du phylloxera dans le midi de la France.

Quelques années avant cette date, un mal inconnu minait certains vignobles des deux côtés du Bas-Rhône; à Pujault, dans le Gard, on avait vaguement entrevu ce mal dès 1863; en 1867, il avait pris de telles proportions que, dans le Comtat, dans la Crau (Bouches-du-Rhône), sur les Alpines, aux environs de Tarascon, l'effroi des vignerons devint général. C'est alors qu'un vétérinaire d'Arles, M. Delorme, en fit connaître les caractères extérieurs sans en pressentir la vraie cause. Toujours disposés à rattacher les faits nouveaux à des faits connus, les paysans de Vaucluse appelèrent ce mal *le blanquet* ou *pourridié*, le confondant avec une maladie de la vigne qui se développe chez les ceps plantés sur défrichement de chêne; mais, si les racines pourrissent dans ce dernier cas, c'est sous l'action d'un *mycelium* spongieux d'une odeur de champignon caractéristique : la pourriture des racines provoquée par le phyl-

loxera est une sorte de gangrène humide, avec une teinte noirâtre et sans trace d'odeur fongique.

Cependant, le mal augmentant toujours, la Société d'agriculture de Vaucluse et M. Gautier, maire de Saint-Remy, appelèrent en consultation une commission de la Société centrale d'agriculture de l'Hérault. Réunis au mois de juillet 1868, les délégués étudièrent avec attention les vignes atteintes. S'adressant naturellement aux plus malades, ils n'y trouvaient que des racines pourries, sans traces de champignon ni d'insecte, circonstance aujourd'hui bien expliquée, mais qui dérouta quelque temps l'investigation. Pourtant les allures de la maladie, cette expansion graduelle autour d'un premier centre et le long des lignes de ceps, tout indiquait une cause vivante. « Cela marche comme une armée, » nous disait dans son langage pittoresque le régisseur d'un domaine. Ces mots nous engagent à de nouvelles recherches. Un coup de pioche heureux met à nu quelques racines, sur lesquelles je vois à l'œil nu des taches et des traînées de points jaunâtres. La simple loupe décompose ces traînées en une poussière d'insectes, que leur parenté avec les pucerons et les cochenilles rend suspects à titre de suceurs. Deux jours de recherches nous les font voir en cent endroits, partout où la vigne souffre. Dès ce moment, un fait capital était établi : c'est qu'un insecte presque invisible, se dérobant sous la terre, s'y multipliant par myriades d'individus, amenait l'épuisement des ceps les plus vigoureux; mais cet insecte, d'où venait-il ? Était-il décrit? Quels étaient en tout cas ses alliés les plus proches? Ces questions n'étaient pas faciles à résoudre du premier coup; elles ne pouvaient même l'être qu'à la condition de trouver l'insecte sous tous ses états.

N'ayant vu d'abord que des insectes souterrains, dépourvus d'ailes, provisoirement désignés par moi sous le nom de *rhizaphis* ou puceron de racines, je cherchais obstinément la forme ailée que je supposais devoir exister. Cette forme existait en effet, et, l'ayant découverte à l'état de nymphe avec ses ailes encore enfermées dans leurs fourreaux, je la vis éclore le 28 août 1868 comme un élégant petit moucheron, ou plutôt comme une cigale en miniature, portant étalées à plat ses quatre ailes transparentes. Dès lors mon *rhizaphis* devenait un *phylloxera* (1), car, sauf des diversités de détail, il était difficile de le distinguer du *phylloxera quercus*, insecte qui vit sous la feuille du chêne blanc et dont la présence se trahit par le jaunissement du point piqué. Voilà donc l'insecte de la vigne rapporté à son vrai genre; restait à le reconnaître pour identique avec un insecte américain.

(1) *Phylloxera* veut dire *qui dessèche les feuilles.*

Le premier pas dans ce sens fut le résultat d'un heureux hasard. Le 11 juillet 1869, voyageant avec une commission de la Société des agriculteurs de France pour l'étude de la maladie nouvelle, je découvris à Sorgues (Vaucluse), sur deux ceps d'une variété de vigne appelée *tinto*, de nombreuses galles pareilles à celles du *pemphigus* américain. Quelques jours après, M. Laliman retrouvait ces mêmes galles à Bordeaux, mais cette fois sur des cépages d'Amérique, dont plusieurs portaient sur leurs racines des phylloxeras. Soupçonnant que ces deux insectes, si différens en apparence, étaient des formes du même animal modifiées par le milieu, l'une à vie souterraine (type radicicole), l'autre à vie aérienne (type gallicole), M. Lichtenstein et moi eûmes l'idée que le *pemphigus vitifoliæ* de Fitch n'était rien autre que notre *phylloxera vastatrix*. Cette hypothèse devint certitude lorsque d'une part nous eûmes établi par expérience la transformation du phylloxera des galles en phylloxera des racines, et surtout lorsque M. Riley, venant exprès d'Amérique en Europe, put affirmer l'identité des insectes des deux pays. Averti en effet par la découverte faite chez nous du phylloxera des racines, ce sagace entomologiste retrouva sans peine en Amérique le même insecte dans les mêmes conditions, c'est-à-dire vivant sur les radicelles. Il s'expliqua dès lors pourquoi la vigne d'Europe a toujours succombé en Amérique, où le phylloxera règne partout, et pourquoi des cépages américains souffrent plus ou moins des attaques de cet invisible suceur, alors même qu'aucune trace de galle ne se montre sur les feuilles. Établie par la comparaison des insectes sous tous leurs états, en Europe par M. Riley, en Amérique par moi, cette identité du *pemphigus* américain et du phylloxera d'Europe ne saurait plus faire doute; mais il s'agit de savoir quelle est la vraie patrie de l'insecte, dans quel sens l'importation s'en est faite, ou si par impossible l'espèce serait indigène à la fois dans les régions des deux côtés de l'Atlantique.

A priori l'hypothèse d'un indigénat européen répugne presque au simple bon sens. Se figure-t-on un pareil insecte traversant sans se révéler des siècles de culture de la vigne, et tout d'un coup manifestant sa puissance par de véritables désastres? Supposons même qu'il eût attendu pour sévir des conditions climatériques favorables, par quelle cause apparaîtrait-il simultanément sur les points les plus distans, — midi de la France, Bordelais, Autriche, Erfurt, Portugal, — irradiant toujours d'un centre et se répandant par invasion autour de ces points de départ? N'est-ce pas là le caractère des maladies importées? — Mais, a dit M. Koressios, d'Athènes, le phylloxera n'est pas nouveau en Europe : il n'est autre que le *phtheir* ou pou de la vigne décrit par Strabon, et que les Grecs modernes

combattent encore par des moyens analogues à ceux qu'indique le vieux géographe (1). Or, en recourant au texte cité, il est facile de voir que le *phtheir* est une cochenille farineuse (2), très voisine de la cochenille des serres et qui, répandue çà et là dans la région de la Méditerranée et de la Mer-Noire, attaque en été les parties extérieures de la vigne en les recouvrant d'une couche sirupeuse de miellat, sur laquelle se développe comme un enduit de suie la cryptogame appelée fumagine. En Crimée, le même insecte, lorsqu'il séjourne sur les racines, détruit des vignobles entiers à la manière du phylloxera. — Mais, ajoute M. Nourrigat, de Lunel, votre maladie prétendue nouvelle a déjà ravagé l'Europe, surtout au XVIII[e] siècle : c'est ce que les Allemands appelaient alors *Gabel* (fourchette) à cause de la fréquente bifurcation des sarmens des vignes malades. Or la description même des symptômes prouve avec évidence que ce devait être ou le *cottis* des Charentes ou l'*anthracnose* du midi de la France décrite par Esprit Fabre et Dunal.

Il serait oiseux d'insister sur ces argumens lorsqu'il est facile d'établir d'une part que le phylloxera est indigène en Amérique, et de l'autre qu'il a été récemment introduit en Europe. Sur le premier point, deux faits sont importans à noter : d'abord l'existence générale de l'insecte sur les vignes sauvages et cultivées de l'Amérique (à l'est des Montagnes-Rocheuses, c'est-à-dire abstraction faite des états et territoires du Pacifique) depuis le Canada jusqu'à la Floride, et de la Floride au Texas, — ensuite la découverte de galles de phylloxera sur les feuilles d'un exemplaire de *vitis monticola*, recueilli au Texas en 1834 par le botaniste Berlandier. J'ai vu récemment cet exemplaire dans l'herbier du docteur Engelmann, de Saint-Louis, l'homme qui connaît le mieux les espèces de vignes américaines. Ainsi l'existence du phylloxera aux États-Unis a pu être constatée jusqu'à quarante années en arrière; si nous ne pouvons remonter plus haut, c'est que les documens font défaut. En fouillant dans les vieux herbiers du pays, peut-être y trouverait-on de ces galles accusatrices. Ajoutons que la culture de la vigne est relativement récente aux États-Unis, que la vigne européenne n'a jamais pu y prospérer, que plusieurs cépages de ce pays résistent à ce parasite, et l'on s'expliquera comment le phylloxera a pu longtemps y vivre inaperçu, tandis que le même insecte, s'il était autochthone dans notre Europe, aurait de tout temps, comme aujourd'hui, compromis la culture de nos vignes.

Passons maintenant aux preuves de l'importation du phylloxera

(1) La terre *ampélite* de Strabon..., — sorte de terre bitumineuse.
(2) Le *dactylopius longispinus* (Targioni Tozzetti).

en Europe. Il n'est pas besoin pour cela d'établir que *tous* les cépages américains introduits chez nous ont dû nécessairement nous communiquer l'insecte; il suffit de constater que, partout où l'insecte s'est montré, c'est au voisinage des ceps américains. Or sur ce point la lumière est faite; il suffit de rappeler des exemples décisifs. Dans la Gironde, le phylloxera a fait sa première apparition à Floirac, près de Bordeaux, dans le clos de M. Laliman, c'est-à-dire en plein centre de vignes américaines directement importées. Il s'est montré bientôt dans le vignoble contigu de M. le docteur Chaigneau, et progressivement s'est étendu depuis 1868 sur de nombreuses communes de la région dite de l'Entre-deux-mers et même de la rive droite de la Dordogne. En Autriche, il s'est d'abord montré dans la collection de vignes de la station œnologique de Klosterneuburg, près de Vienne, et juste à l'endroit où l'on avait planté des pieds de vignes américaines reçus d'un pépiniériste hanovrien, qui les avait importés directement des États-Unis. Même coïncidence pour le Portugal, où la région d'Oporto, déjà largement envahie, l'a été d'abord dans la paroisse de Gouvinhas, par le vignoble de feu Antonio de Mello Vaz Sampaio, qui reconnaissait avoir introduit, dès 1863 ou 1864, des cépages américains.

Nous ne pouvons rien dire, il est vrai, sur l'origine première des phylloxeras qu'on a vus dans les serres à raisin de l'Angleterre et de l'Irlande; mais, si l'on réfléchit qu'il s'agit là de cultures confinées dans une région dépourvue de vrais vignobles, si l'on songe combien sont fréquentes dans ces conditions les importations de cépages étrangers, l'on ne doutera guère que des variétés américaines n'aient été introduites dans ces *graperies*. N'est-ce pas également par des serres à raisin, celles de Margate, près de Londres, que l'*oïdium* de la vigne fit en 1845 sa première apparition en Europe, et ne sait-on pas que les jardins botaniques, les pépinières, les établissemens horticoles, si précieux pour l'étude des végétaux étrangers, sont comme des portes toujours ouvertes à l'invasion des plantes ou des animaux nuisibles auxquels l'analogie du climat permet de se faire une nouvelle patrie? Qu'on se tienne donc bien en garde contre l'invasion possible du phylloxera par les plants qu'on demanderait soit à l'Amérique, soit aux vignobles de l'Europe déjà infestés, soit même aux pépinières de tout pays. N'a-t-on pas l'exemple de la Corse, où l'insecte destructeur s'est introduit dans un vignoble par des plants reçus en 1869 d'une pépinière de Bagnols-sur-Cèze (Gard), c'est-à-dire d'un véritable nid à philloxera? « Méfiez-vous des cépages d'au-delà des monts rocheux! écrit aux Californiens M. Riley; ils pourraient vous apporter la peste pour vos belles vignes, toutes d'origine européenne et par conséquent plus sensibles que les

cépages américains. » Proscrivez toute importation de vignes, en multipliant celles que vous possédez, dirons-nous à notre tour aux colons de l'Algérie; peut-être ferez-vous encore du vin quand nos vignobles d'Europe seront décimés, sinon anéantis, en dehors des plaines basses où la submersion pourra les sauver.

Reste pourtant à expliquer comment le phylloxera a pu s'introduire dans la région riveraine du cours inférieur du Rhône, le point de la France et de l'Europe où les ravages se sont le plus étendus. Ici les renseignemens positifs font défaut; cependant une hypothèse assez plausible me porte à chercher le point de départ de l'insecte dans la pépinière longtemps célèbre, aujourd'hui détruite, des frères Audibert, à Tonelle, près de Tarascon-sur-Rhône. Très riche en végétaux exotiques et notamment en arbustes directement importés des États-Unis, ce bel établissement possédait dès 1838 vingt-sept espèces ou variétés de vignes américaines. Par le témoignage d'un jardinier intelligent et instruit, M. Reynier, d'Avignon, ancien ami des frères Audibert, je sais que feu M. Clerc, maire de Roquemaure (Gard), a reçu jadis de M. Reynier lui-même des plants d'Isabelle et de Catawba. Roquemaure est à quelques kilomètres de Pujault, où le phylloxera semble s'être en premier lieu révélé, et sans qu'on puisse suivre avec précision les points où ses naissantes colonies se sont établies, les probabilités sont en faveur de l'idée que Tonelle en aurait été la station première. On peut objecter, il est vrai, la date relativement récente où les ravages de l'insecte ont attiré l'attention; mais rien ne prouve que l'arrivée de l'insecte d'Amérique ait accompagné les premiers envois de cépages de ce pays. Des sarmens nombreux ont pu venir d'Amérique sans être infectés, une bouture enracinée a suffi peut-être plus tard pour cette importation fatale (1), dont il serait d'ailleurs inique de faire un crime à ceux qui en auraient été les auteurs involontaires et inconsciens.

(1) M. Émile Mourret m'a signalé un passage de l'article *Vigne,* publié par Bosc dans son *Cours complet d'agriculture* (1823, 13 vol.). Parlant des vignes américaines cultivées dans les pépinières royales dont il avait la direction, Bosc s'exprime comme suit sur le compte du *vitis cordifolia* : « Cette espèce a péri dans les pépinières royales par suite des principes de destruction qui planent sur elles. » Il est probable que cette phrase assez obscure signifie que les conditions où se trouvaient ces pépinières lui paraissaient mauvaises en général pour la culture des plantes; mais la mort du *vitis cordifolia* pourrait aussi avoir été causée par le phylloxera importé peut-être d'Amérique avec cette plante, et qui se serait éteint faute d'aliment pour se propager dans un milieu où les pieds de vigne n'abondaient pas. Ce n'est là qu'une simple conjecture, sur laquelle j'insiste d'autant moins que plusieurs variétés dérivées du *vitis cordifolia* sont de celles qui résistent à l'insecte.

II.

Jusqu'ici, il n'a été question que de l'introduction première du phylloxera de l'Amérique en Europe; voyons maintenant comment ses colonies européennes ont progressivement élargi l'aire de leur extension et pris en moins de cinq ans les proportions d'un malheur public. A cet égard, on peut encore considérer comme un pur accident local la présence de l'insecte dans les serres de l'Angleterre, de l'Irlande, dans quelques pépinières de l'Allemagne (Celle, Erfurt), dans la collection de Klosterneuburg, près de Vienne. En Portugal, grand centre de production de vins de prix, nous ne savons exactement dans quelle étendue est infectée la région dont Oporto est le centre; toutefois cette étendue est assez grande pour qu'on puisse y voir un foyer très menaçant pour la péninsule ibérique tout entière. En France, deux foyers ont apparu d'abord sur deux points distans, mais l'un et l'autre en des régions dont la vigne est la principale richesse, le sud-est de la France et le Bordelais. Pour suivre en quelque sorte de l'œil l'extension rapide du premier foyer, il n'y a qu'à consulter les cartes qu'un jeune savant, M. Duclaux, professeur à la faculté des sciences de Lyon, a publiées dans les *Mémoires* de l'Académie des Sciences, dont il était le délégué. Représentées par une teinte spéciale, les surfaces infestées d'une année à l'autre se multiplient et s'agrandissent. En 1865, c'est, d'après des indications rétrospectives et peu précises, un seul point, près de Pujault (Gard), sur la rive droite du Rhône. En 1866, ce point est devenu une large tache couvrant Pujault, Roquemaure, s'avançant vers Villeneuve-les-Avignon sur la même rive; de plus Vaucluse offre neuf foyers disséminés, les Bouches-du-Rhône en offrent deux, l'un près de Saint-Remy, l'autre en pleine Crau, entre Saint-Martin et Raphèle. En 1867, une large tache couvre Vaucluse et une partie du Gard, une autre les Bouches-du-Rhône des deux côtés de la chaîne des Alpines; en 1868, tout le cours du Bas-Rhône est envahi, principalement sur la rive gauche, depuis Grignon et Pierrelatte dans la Drôme jusqu'aux Martigues (Bouches-du-Rhône), avec une pointe remontant la vallée de la Durance jusqu'au voisinage de Lourmarin; 1869 voit les deux taches réunies et en même temps s'étendant vers le nord jusqu'au-delà de Donzère, vers l'est jusqu'aux confins d'Aix en Provence, vers l'ouest presque jusqu'aux portes de Nîmes; enfin des points d'attaque isolés, véritables colonies d'avant-garde, se montrent à Loriol et Crest (Drôme) vers le nord, à Ollioules et Toulon vers l'est, à Lunel-Viel, à Saint-Gely du Fesc, dans l'arrondissement de Montpellier (Hérault). Depuis lors le mal a tou-

jours marché en rayonnant autour du foyer primitif, au nord en remontant graduellement le Rhône jusqu'à Lyon avec ramifications dans les vallées des affluens principaux du fleuve, — à l'est en s'implantant dans les Basses-Alpes et le Var, — à l'ouest en envahissant le Gard presque tout entier, sauf les districts des Hautes-Cévennes, et l'Hérault dans sa partie limitrophe aux terrains du Gard, savoir l'arrondissement entier de Montpellier, et dans le bassin de l'Hérault une très faible partie de la lisière orientale des arrondissemens de Lodève et de Béziers.

Partout l'envahissement graduel a présenté les mêmes phases après une période de mal latent, apparition de quelques points d'attaque isolés, — dans le courant de l'année même, agrandissement de ces points locaux, que l'on a pu comparer à l'extension graduelle d'une tache d'huile, — en même temps multiplication de ces foyers, — colonies d'avant-garde jetées à des distances de plusieurs lieues au-delà des centres développés l'année précédente, — en un mot aggravation effrayante du mal déjà confirmé, apparition fatale de foyers nouveaux, menace des pays vers lesquels s'avancent les essaims dévastateurs. Moins rapide dans le bassin de la Gironde, la marche du fléau s'y est surtout accentuée dans le sens du nord et de l'ouest, respectant jusqu'ici le Médoc, mais franchissant la Dordogne et servant probablement de point de départ à ces nombreuses colonies que M. Lecoq de Boisbaudran et M. Cornu ont découvertes en 1873 dans la Charente, autre centre de la richesse vinicole de la France.

Rien de plus facile que d'expliquer les deux modes d'extension de la maladie : agrandissement des foyers formés, apparition de foyers nouveaux. Le premier fait est dû à l'instinct migrateur des jeunes phylloxeras aptères, qui pousse les générations nouvelles à quitter les racines des ceps épuisés pour se porter vers les ceps voisins encore intacts et pleins de vie; le second phénomène est sûrement dû à des colonies de phylloxeras ailés que le vent doit emporter et disséminer loin des points où leur évolution s'est faite. En ce qui touche le premier point, l'observation de M. Faucon, sur la marche des phylloxeras en plein air, à la surface du sol, nous fait assister à cette migration de proche en proche : sur le second fait, on ne peut hasarder que des conjectures, bien que la capture de phylloxeras ailés par des toiles d'araignée ne laisse aucun doute sur leur transport à travers les airs. Ce qu'on ignore, c'est la manière dont les mères pourvues d'ailes pondent les deux ou trois œufs dont leur abdomen est rempli et d'où sortent peut-être les premiers fondateurs des colonies souterraines. Quelque regrettable que soit cette lacune dans la connaissance des mœurs de l'insecte

migrateur, les migrations elles-mêmes sont un fait incontestable, et la direction divergente de ces exodes par rapport à des premiers centres bien constatés prouve qu'il s'agit d'un mal importé, localisé d'abord sur quelques points circonscrits, puis étendu par voie d'invasion sur des surfaces de plus en plus vastes.

Au fond, les diverses théories émises sur le rôle du phylloxera dans la maladie nouvelle de la vigne peuvent se réduire à deux : le *phylloxera effet* et le *phylloxera cause*, sans parler d'une sorte de compromis entre ces deux systèmes opposés, où l'insecte est considéré comme cause, mais avec cette restriction qu'il n'atteindrait sa puissance d'agent destructeur que sur des vignes préalablement souffrantes (1). D'après la première théorie, le phylloxera ne serait que le résultat d'un affaiblissement, d'une altération préalable de la santé des vignes, affaiblissement dû, suivant les uns, à l'épuisement du sol par suite de la longue culture de la même plante, suivant d'autres au mode de taille des vignes (taille courte au lieu de la taille à bois de remplacement ou de la culture en treilles ou hautains), — suivant d'autres encore à des intempéries de saisons ou bien à une prétendue dégénérescence qui se produirait à la longue chez tous les arbres fruitiers, à cause de leur multiplication ancienne par la bouture, la marcotte ou la greffe, substituée à tort à la multiplication par semis.

Si l'on fait à ces diverses hypothèses l'honneur de les exposer, c'est par esprit d'impartialité d'abord, mais c'est surtout parce que la méthode scientifique est restée assez étrangère à notre public français pour que les vérités de sens commun, en fait d'histoire naturelle principalement, aient besoin d'être démontrées, tandis que les subtilités creuses, les raisonnemens vides en dehors des faits, n'ont besoin que d'un peu de rhétorique pour séduire non-seulement les ignorans, mais bien des gens instruits et d'ailleurs sensés. Dis-

(1) Ce système mixte est celui auquel semble s'être arrêté aujourd'hui un viticulteur justement célèbre, M. Henri Marès, de Montpellier. Pour lui, le phylloxera serait vraiment cause dans la maladie en question, mais il attaquerait de préférence les vignes situées dans des terrains mouilleux ou dans les terrains trop secs. Pour moi, les faits qui semblent au premier abord appuyer cette théorie peuvent s'expliquer par d'autres raisons que celles qui font accorder à l'insecte la faculté de choisir en quelque sorte son terrain et ses victimes. Si la maladie est en effet plus foudroyante qu'ailleurs dans les terrains mal ressuyés, cela tient probablement au fait bien constaté que les terrains argileux en général, qui se fendillent pendant l'été, favorisent la marche de proche en proche de l'insecte; quant aux terrains secs, ou plutôt aux terrains maigres, les symptômes du mal s'y montrent de meilleure heure, parce que la vigne attaquée s'y défend moins bien que dans les sols plus fertiles; mais on peut dire que le mal s'est montré aujourd'hui dans toutes les conditions possibles de milieu, et que l'insecte ne choisit pas les vignes souffrantes, puisqu'il recherche au contraire les racines bien saines.

cutons donc, puisque discuter il faut, non pas avec l'idée d'épuiser ce fécond sujet de controverse, non avec l'espoir de convertir les abstracteurs de quintessence, mais dans l'intention de débarrasser le terrain des faits de ces broussailles de raisonnemens sous lesquelles le vrai et le simple disparaissent.

Voici d'abord ceux qui regardent la vigne comme malade par suite de l'épuisement du sol. On peut aisément leur concéder que des cultures épuisantes répétées sur la même terre l'appauvrissent, la stérilisent plus ou moins, et que la diminution des récoltes et même dans certains cas une moindre résistance à l'action nuisible des parasites sont la conséquence de ce contre-sens agricole; mais à quel agriculteur sérieux fera-t-on croire que les beaux vignobles des terres d'alluvion de l'Hérault, labourés, fumés à profusion, sont livrés au phylloxera parce que tout d'un coup l'épuisement du sol est venu les rendre ainsi vulnérables? Pour ne citer qu'un fait entre cent : un agriculteur très distingué, ancien élève et répétiteur de l'École d'agriculture de Grignon, M. Émile Mourret, possède à Saint-Gabriel, près de Tarascon, des terres où la garance, la luzerne, les céréales, donnent de beaux rendemens. A partir de 1863, il y plante des vignes qui deviennent d'abord magnifiques, mais où la maladie apparaît par taches en août 1868. Ces vignes, occupant 14 hectares et dont l'âge était en 1870 de deux, trois, quatre, cinq ou six ans, auraient alors pu produire 1,000 hectolitres de vin : c'est à peine si l'on peut grapillant en récolter 30 hectolitres. Aujourd'hui, de ce beau vignoble si plein de promesses, il ne reste plus un cep vivant; mais les terres, rendues à leur ancienne culture, ont donné cette année 24 hectolitres de blé à l'hectare. Pourra-t-on dire que l'épuisement les avait livrées au phylloxera?

Arrivent les adversaires de la taille courte telle qu'elle se pratique avec tant d'avantage et d'économie dans les vignobles du midi de la France. La plupart, partant de cette hypothèse que les vignes cultivées en treille et la lambrusque ou vigne sauvage échapperaient au phylloxera, proposent de rendre aux vignes leur liberté d'allures et de les cultiver en hautains comme le faisaient les Romains ou comme on le fait encore sur quelques points de la Savoie et de l'Italie; mais d'abord, si les treilles échappent souvent au phylloxera, c'est probablement par des raisons toutes mécaniques ou locales, comme le durcissement du sol au pied de l'arbuste, l'emplacement dans des cours, etc.; encore est-il certain que le phylloxera peut tuer les treilles. Quant à la lambrusque, outre qu'elle peut être attaquée, elle ne saurait servir d'exemple pour la manière de traiter nos cépages cultivés; la taille courte est appliquée à ces derniers, j'entends les variétés du midi, pour une foule de raisons telles que la facilité de culture, la nécessité de protéger le sol en été contre la

dessiccation, la meilleure qualité des produits, le moindre danger d'invasion par l'oïdium; ce serait renoncer à ces avantages et reculer vers une pratique condamnée que de substituer aux souches basses les pittoresques guirlandes enlacées aux rameaux des ormes, des châtaigniers ou des saules. Ce qu'il y de vrai dans cette idée de l'immunité des treilles et des hautains, c'est que toute vigne résiste à cet insecte en raison de l'abondance du système radiculaire, et que cette condition est peut-être mieux remplie par des pieds plus espacés et plus hauts que par des ceps ravalés en buisson et rapprochés en rangs serrés. D'ailleurs le système de taille à long ou à court bois est affaire de convenance locale et de variétés de vigne. Si l'on devait recommander pour nos variétés méridionales un traitement propre à les faire résister plus longtemps au phylloxera déjà établi sur les racines, ce serait non la taille longue, épuisante de sa nature, mais la taille courte plus sévère que d'habitude, pour mieux équilibrer la végétation des pampres avec la moindre force des racines.

Quant au rôle qu'on a voulu attribuer aux intempéries des saisons, il est facile de reconnaître l'action nuisible de certains excès de chaud ou de froid, de sécheresse ou d'humidité, dans la production de beaucoup d'altérations organiques des végétaux; mais ces actions sont visibles et se traduisent le plus souvent par des symptômes définis, — gélivure, brûlure, jaunisse, rabougrissement temporaire cessant avec le retour des conditions climatériques favorables. Tout autres sont les effets directs du phylloxera; ils portent d'abord sur les racines dans les terrains humides ou secs à tous les degrés; le rabougrissement des pampres n'est qu'un résultat de la suppression des principaux suçoirs de la plante, c'est-à-dire des radicelles, et plus tard des racines petites et moyennes.

Les hivers les plus froids, les étés les plus chauds, n'ont pas anéanti l'implacable insecte, non plus qu'ils ne l'ont créé. Ces conditions climatériques, comme celles du milieu en général, influent sans doute sur la propagation de l'ennemi et sur la résistance variable de la victime; mais conclure de là que le phylloxera n'est qu'un effet, ce serait comme si l'on disait que la malpropreté fait naître des animaux, sous prétexte qu'elle en favorise la multiplication. Que l'état de souffrance des arbres soit parfois la cause que certains insectes les attaquent de préférence aux arbres sains, c'est ce que l'on ne songe pas à nier. Les coléoptères, dits *xylophages,* sont remarquables par cet instinct qui leur fait chercher comme victimes les arbres à séve altérée, à constitution maladive; on pourrait, dans une certaine mesure, en dire autant des larves de longicornes, des buprestes, dont les dents voraces s'exercent sur des bois un peu altérés plus souvent que sur les bois sains; mais l'assimilation se-

rait inexacte entre ces rongeurs de bois et le phylloxera, qui, suçant la vigne au moyen d'une trompe délicate, laisse les tissus mourans pour aller en trouver de sains, voyage du cep souffrant au cep vigoureux, et abandonne la sanie des radicelles putréfiées pour se nourrir des sucs des racines ou de feuilles pleines de vie.

Reste la prétendue dégénérescence qui résulterait de la longue succession du bouturage ou de la marcotte appliquée à nos vignes cultivées. En laissant de côté la question d'ensemble, c'est-à-dire l'influence que ces pratiques de bouture, de greffe réitérées, auraient sur les plantes en général, je restreindrai la question à la vigne, et je demande au simple bon sens de la trancher. Comment croire que simultanément, sur les points les plus divers de l'Europe, dans des serres et en plein air, des cépages de tout genre, les plus robustes comme les plus délicats, se sont trouvés *dégénérés*, et partant sont devenus la proie d'un insecte surgi juste à point pour les détruire? Cette *dégénérescence* se serait produite sous l'influence d'une cause générale, mais elle atteindrait justement les pieds de vigne où l'on trouve le phylloxera; elle se propagerait comme le phylloxera lui-même d'un cep à l'autre, ou bien par sauts, à des kilomètres d'intervalle, si bien que les pieds *phylloxérés* devaient l'être parce qu'ils étaient *dégénérés*. C'est la prédestination transportée au monde végétal; mais alors pourquoi ne pas en dire autant des moutons que mangent les loups ou des choux que dévorent les chenilles? C'est ainsi qu'on tombe dans l'absurde en cherchant des explications subtiles en dehors des faits patens. Laissons là cette discussion, et venons-en aux argumens clairs et simples qui démontrent l'action directement nuisible du phylloxera sur la vigne saine.

D'abord un fait domine et juge tout le débat, c'est l'origine exotique de l'insecte, c'est l'apparition de la maladie sur les points où le hasard fait arriver le parasite avec des pieds infectés de la plante. A ces exemples d'infection involontaire se joignent comme argumens plus probans encore les exemples d'infection volontaire et préméditée, véritables expériences faites dans le cabinet ou même en plein champ, ces dernières d'autant plus concluantes que ceux qui les ont entreprises (1) attendaient un résultat négatif au lieu du résultat positif qui s'est produit sous leurs yeux. Dans tous ces cas en effet, des racines *phylloxérées* étant mises au contact de vignes saines, les insectes se sont portés sur ces dernières en y provoquant les mêmes symptômes morbides qui se présentent en grand sur les vignobles atteints de la maladie. Un de ces symptômes, le plus caractéristique peut-être, du moins celui par lequel le mal débute presque toujours, c'est la production sur les radicelles ou le chevelu

(1) M. le baron Serres à Orange, M. Delorme en Camargue.

des racines de petits renflemens ou nodosités de forme et de grosseur variées. Or les études récentes de M. Cornu, conduites avec le plus rigoureux esprit d'observation, confirment à cet égard, par les détails les plus précis, des faits que j'avais sommairement exposés; elles montrent que la nodosité se développe fatalement sous la piqûre de l'insecte, qu'elle en est la conséquence directe, qu'elle nourrit pendant quelque temps un groupe de phylloxera, après quoi la putréfaction s'en empare, et les phylloxeras abandonnent cette nourriture altérée, les uns se transformant en insectes ailés qui sortent du sol et s'envolent, d'autres se portant sur des radicelles nouvelles où leur piqûre produit de nouvelles nodosités, d'autres attaquant les divisions plus grosses des racines et se joignant aux myriades d'insectes aptères qui par leurs piqûres rapprochées produisent sur ces racines une hypertrophie de l'écorce, aboutissant en définitive à la pourriture humide de la racine tout entière. Une dernière preuve encore de l'effet directement nuisible du phylloxera, c'est le fait suivant rapporté par M. Duchartre. M. Malcolm Dunn, jardinier à Powerscourt (Irlande), ayant dans ses serres des vignes phylloxérées, les a déplantées, en a nettoyé les racines de tous les insectes, et les replantant dans une terre nouvelle, non infectée, les a vues reprendre leur vigueur normale. N'est-ce pas là l'expérience la plus concluante, et peut-on opposer à un tel fait des raisonnemens *a priori?*

En résumé, sur les racines d'une vigne quelconque, plantée en vase ou en plein air, jeune ou vieille, vigoureuse ou faible, on peut faire développer à volonté par la simple intervention du phylloxera les phénomènes caractéristiques de l'action destructive de cet insecte. Donc l'insecte est vraiment cause de la maladie qui porte son nom, au même titre que le *sarcopte* est cause de la gale chez l'homme ou le *cysticerque* cause de la ladrerie chez le porc.

Cette assimilation avec le sarcopte de la gale humaine vient à propos pour nous rappeler le danger des conceptions fausses sur la vraie nature des maladies parasitaires. Pendant des siècles en effet, la médecine a considéré la gale comme une maladie constitutionnelle qu'on avait la prétention de guérir par des traitemens internes aussi variés qu'impuissans. Ce n'est que lorsqu'on est venu à regarder l'*acarus* comme la vraie cause de ce mal, et qu'on l'a traité à l'extérieur par des substances insecticides, qu'on est parvenu à le supprimer presque entièrement dans les casernes, les hôpitaux, partout où l'agglomération des hommes favorise la propagation des parasites.

Cela veut-il dire que les parasites eux-mêmes soient absolument indépendans de certaines conditions de milieu et qu'ils se développent également sur tous les sujets, qu'ils les affectent d'une façon

identique? Évidemment non. L'oïdium de la vigne par exemple respecte presque entièrement certaines variétés de raisins, en particulier l'alicante ou grenache, tandis qu'il en frappe d'autres, comme la catignane, avec une intensité remarquable; il affecte bien plus les raisins de treille que ceux des souches basses, les ceps placés près des arbres que ceux placés en plein vent; mais cela rentre dans la grande question des conditions biologiques variables agissant sur le même être, qui n'en est pas moins nuisible parce qu'il nuit avec une intensité diverse. Toutes ces variations dans l'intensité de l'oïdium ne nous empêchent pas de recourir au traitement tout externe que l'expérience a suggéré, à savoir l'application de fleurs de soufre. Sans doute aussi la constitution de certains sujets, la diversité de composition de leur séve, expliquent comment les variétés ou races d'une même espèce ou comment des espèces voisines du même genre naturel se comportent diversement sous l'action d'un même parasite. Tels pieds de pêchers seront infestés de pucerons tandis que d'autres tout à côté n'en auront pas un; parmi les vignes elles-mêmes, le *scuppernong* ou *vitis rotundifolia* échappe absolument au phylloxera; le *concord*, le *clinton*, bien d'autres variétés américaines, l'ont sur leurs racines ou leurs feuilles sans que leur vigueur en soit notablement altérée; à côté de ces variétés dites *réfractaires* ou *résistantes*, d'autres se montrent délicates (le *delaware* par exemple), tandis que nos variétés européennes en sont mortellement affectées, même en Amérique. Les causes de cette immunité des unes, de cette faiblesse des autres, sont complexes, difficiles à saisir; mais il faut les chercher en dehors de la théorie qui verrait dans un affaiblissement préalable des vignes la raison de la présence du phylloxera.

C'est en général parmi les esprits chimériques que se recrutent les partisans de la théorie du *phylloxera effet*. La plupart, au lieu d'observer d'abord et de raisonner ensuite, abusent du raisonnement *a priori*, veulent pénétrer d'emblée jusqu'aux causes lointaines des phénomènes, établissent des relations imaginaires entre des maladies qui n'ont rien de commun, confondent l'oïdium et le phylloxera par exemple, et prétendent guérir l'un et l'autre du même coup en traitant le cep malade. Cette disposition intellectuelle dérive surtout de l'ancienne éducation scolastique, dont l'influence se prolonge encore à travers notre science moderne : c'est le cauchemar des causes occultes obscurcissant de ses fantômes la raison qui cherche la lumière et qui, sans perdre de vue les causes lointaines, veut d'abord trouver un appui sur le terrain des faits immédiatement accessibles à l'observation. On me pardonnerait volontiers ces réflexions pessimistes, si l'on savait combien cette question du phylloxera a fait surgir depuis six ans de conceptions saugrenues, de

raisonnemens en dehors des faits. Comme il arrive fatalement pour des sujets auxquels le grand public s'intéresse, les plus ignorans ont été les plus hardis, et, le mirage d'un prix de 20,000 francs stimulant encore les inventeurs, il s'est produit une avalanche d'élucubrations grotesques dont le rire aurait pu faire justice, si ce n'était avant tout un symptôme humiliant de notre éducation nationale. Hâtons-nous de le dire pourtant, ces excentricités presque morbides n'ont pas empêché les esprits droits de faire leur œuvre et d'aborder résolûment le problème difficile de défendre contre une ruine imminente nos vignobles envahis ou menacés. Ces efforts n'ont pas été stériles. Quelques-uns ont abouti à des solutions pratiques, d'autres circonscrivent de plus en plus près le problème; tous tendent à se contrôler, à se compléter, substituant au triste sentiment de notre impuissance l'espoir d'un succès final qui sauverait la plus noble part de notre richesse agricole.

III.

Il serait fastidieux d'exposer en détail les modes de traitement proposés ou essayés pour guérir les vignes. C'est à grands traits qu'il faut tracer le tableau de ces tentatives : encore insisterai-je de préférence sur celle que le succès vient de couronner et qui rentre dans la catégorie générale des moyens insecticides, je veux dire la submersion automnale des vignobles.

L'idée d'employer l'eau pure pour guérir les vignes phylloxérées s'est présentée naturellement à l'esprit de plusieurs agriculteurs, surtout dans les régions où l'existence de canaux permet l'emploi de ce moyen; seulement le point de vue différent où se sont placés les auteurs de ces procédés a singulièrement influé sur les résultats de leurs essais. Les uns, M. Alphandéry, par exemple, partaient de l'idée que le phylloxera n'était pas la cause de la mort des vignes; ils ne voyaient dans la maladie qu'un effet de sécheresse; ils pratiquaient donc l'*irrigation*, pendant l'été principalement, et malgré tout leurs vignes ont péri. M. Faucon au contraire, dès le premier jour que l'existence du phylloxera lui est démontrée, adopte l'idée que cet insecte est cause du mal; il en poursuit la destruction par l'*asphyxie* au moyen de l'eau répandue en telle abondance qu'elle pénètre tout le sol et se maintient au-dessus de son niveau en couche d'une dizaine de centimètres. Avec une persévérance admirable, avec une foi raisonnée qui ne recule ni devant les dépenses d'une installation coûteuse d'endiguemens et de nivellemens difficiles, prouvant ses dires par des faits, défendant ses procédés par la plume, ajoutant à l'histoire des mœurs de l'insecte une découverte des plus importantes, celle de sa marche à la surface du sol,

M. Faucon a su convertir à son système les esprits les plus défians. Des expériences nombreuses se font maintenant dans ce sens : la prudence veut qu'on n'en escompte pas les résultats, mais il est permis de présumer qu'ils seront conformes à ceux que des juges compétens ont constatés chez M. Faucon lui-même, chez M. le docteur Seigle, au Thor (Vaucluse), ou ceux qu'une inondation accidentelle du Rhône a donnés sur une vigne du docteur Félix, à l'Isle, dans le même département.

Comment s'expliquer, dira-t-on, la diversité si grande des résultats entre deux procédés en apparence si semblables, l'irrigation copieuse et la submersion prolongée? Par une raison bien simple, et qui, implicitement admise par M. Faucon, m'était très nettement formulée dès le mois de septembre 1869 dans des lettres malheureusement restées inédites de M. Émile Mourret. C'est une raison toute mécanique. Par l'irrigation, la terre s'imbibe, mais conserve encore dans ses interstices, surtout dans les vides compris entre les racines et le sol, des bulles ou des lames d'air qui doivent protéger le phylloxera contre l'asphyxie; dans la submersion avec une couche d'eau surnageante, la pression chasse l'air des interstices du sol, supprime autour des insectes l'enveloppe atmosphérique et le livre sans défense à l'asphyxie. Cet effet asphyxiant du bain d'eau complet se produit plus ou moins vite, suivant les saisons, c'est-à-dire suivant l'état de l'insecte dans ses rapports avec la température ambiante. Rapide en été, alors que l'insecte en plein éveil consomme beaucoup d'oxygène, elle devient lente dès que l'insecte engourdi, pareil aux animaux hibernans, n'a plus qu'une respiration réduite et susceptible d'être suspendue sans danger. C'est ainsi que j'ai pu, dans l'hiver de 1869-1870, conserver vivans pendant treize jours au moins des phylloxeras immergés dans l'eau, tandis que peu de jours avaient suffi à M. Mourret pour asphyxier ces insectes au mois d'août 1869. Le même observateur avait remarqué que, sous l'invasion du sol par des eaux de pluies considérables, les lombrics viennent à la surface du sol comme pour fuir l'asphyxie. Or tout récemment, dans de curieuses expériences que M. Gaston Bazille fait sur la submersion des ceps plantés en baquets, les lombrics, au bout de dix ou douze jours, sont remontés morts de la terre dans laquelle ils avaient vécu jusque-là. L'irrigation pure et simple n'aurait certes pas produit cet effet, et l'on peut préjuger par cette mort des vers de terre l'action délétère de l'eau sur le phylloxera, ce dernier n'ayant pas, comme certains pucerons, un enduit cireux capable de le soustraire au contact direct de l'eau.

La couche ou les bulles d'air qui, dans les simples arrosages, protégent l'insecte contre l'asphyxie, doivent lui servir également de

rempart contre les dissolutions toxiques auxquelles on s'est tant efforcé de le soumettre. L'insuccès des traitemens par des insecticides en dissolution doit, selon toute apparence, être attribué à cette cause. Ce ne sont pas en effet les poisons qui manquent : on n'a eu que l'embarras de les choisir, et quelques-uns, comme l'arsenic, le polysulfure de calcium, l'acide phénique, ont une énergie incontestée. Tous ont réussi dans les essais en petit par submersion totale de l'insecte dans le liquide; tous se sont montrés insuffisans dans les essais en grand et en plein champ, alors même que les doses de liquide d'arrosage étaient copieuses et susceptibles d'atteindre tout le cube de terre occupé par les racines des ceps. Sous ces traitemens, beaucoup d'insectes périssent sans doute, mais l'air en soustrait un grand nombre au contact mortel du poison. C'est là l'obstacle mécanique contre lequel tant d'efforts se sont brisés.

Un tel obstacle n'existe pas pour des vapeurs ou des émanations gazeuses. Celles-ci peuvent par voie de diffusion vicier l'atmosphère dans laquelle l'insecte est plongé. Or les substances volatiles toxiques sont très nombreuses; quelques-unes, comme l'ammoniaque, l'hydrogène sulfuré, peuvent se dégager sous le sol, soit qu'on les y verse en nature, soit qu'on les y produise par voie de réactions chimiques. Seulement le problème ainsi circonscrit présente encore de nombreuses difficultés; il faut arriver à tuer l'insecte sans compromettre la vie de la plante : question complexe dans laquelle entrent la nature des substances, leur dégagement plus ou moins rapide dans un temps donné, la susceptibilité du sujet traité, l'époque de l'année où se fait l'opération, l'état physique du terrain occupé par les racines. Pour le sulfure de carbone par exemple, on a vu les résultats les plus différens se produire sous ces diverses circonstances. Délétères en été pour les pampres de la vigne, les vapeurs n'ont pas affecté les sarmens dépouillés et arrivés à leur repos en hiver; les doses de sulfure de carbone encore peu déterminées ne sauraient l'être que par de nombreux tâtonnemens; les terrains compactes n'ont pu se laisser pénétrer au même degré que les terrains perméables; bref, pour ce poison comme pour tout autre, l'efficacité tient moins à la substance elle-même qu'aux conditions de l'emploi. Ma conviction néanmoins, dans l'état de nos connaissances, c'est que les gaz et les vapeurs sont plus propres que les liquides à nous rapprocher de la solution du problème, c'est-à-dire de la destruction de l'insecte, condition préalable de la guérison des vignes.

Est-ce à dire que la suppression *totale* de cet ennemi soit nécessaire pour que la vigne vive et prospère? Ne peut-on pas concevoir la force végétative et productive de l'arbuste activée de telle sorte

ou l'insecte tellement réduit en nombre que sa présence devienne presque inoffensive? Cette résistance au mal existe chez certains cépages américains naturellement vigoureux; mais, pour notre vigne européenne, toujours délicate vis-à-vis de l'insecte, la résistance ne pourrait venir que de certaines conditions de culture telles que la fertilité exceptionnelle du sol, les fumures abondantes, les arrosages d'été, tout ce qui favorise la production rapide des radicelles adventives venant remplacer sur les racines moyennes ou grosses de la plante le chevelu normal détruit par l'insecte. Je suis bien loin de nier les bons effets de ces moyens culturaux; malheureusement ils sont précaires, transitoires, livrés à toutes les chances d'échec, en somme insuffisans. Un système plus logique serait d'associer les insecticides et les substances fertilisantes, les premiers pour combattre la cause du mal, les secondes pour en atténuer les effets. La théorie parle en faveur de cette méthode éclectique, qui semble devoir concilier les vues divergentes sur le rôle du phylloxera. Ceux qui voient dans l'insecte la cause du mal sont loin de nier l'action utile des engrais ou de tout agent permettant à la vigne de se défendre : ils conçoivent même que l'équilibre puisse se rompre en faveur de la vigne contre l'insecte; mais ils comptent peu sur un triomphe final, et s'inquiètent de la présence constante d'un ennemi toujours prêt à reprendre l'offensive alors même qu'il semble dompté.

Il faut bien le dire du reste, les partisans du *phylloxera effet* n'ont jamais été dans la pratique au bout de leurs théories. J'en sais un qui nous écrivait gravement de son cabinet : « Mettez une cafetière d'eau au pied de chaque cep, et tout sera dit; » mais l'auteur de ce beau conseil se gardera bien d'en réclamer la paternité : depuis lors les pluies diluviennes n'ont pas sauvé les vignes de Provence, et voilà du coup mise de côté la théorie qui cherche dans la sécheresse la cause de la maladie. Les grands froids, invoqués d'abord au même titre, ne comptent plus aujourd'hui que comme causes débilitantes et pour quelques-uns prédisposantes. Que reste-t-il en présence? D'un côté, un insecte dont l'action est *fatalement nuisible*, puisqu'il est né suceur et que les tissus s'altèrent à la suite de ses piqûres, de l'autre un arbuste qui se défend comme il peut, profitant de toutes les circonstances favorables pour émettre de nouveaux suçoirs sous forme de radicelles adventives, pour régénérer son écorce sous l'ancienne écorce pourrie; le rôle du vigneron est tout tracé, c'est de détruire autant que possible l'insecte et de soutenir la vigne.

Dans cette lutte contre l'insecte, la nature nous refuserait-elle des auxiliaires? En d'autres termes, l'ennemi de la vigne n'aurait-il pas lui-même des ennemis naturels? Il en a sûrement, et plus d'un,

mais il s'agit de les connaître et, si possible, de les utiliser. Depuis les admirables travaux de Réaumur, on sait que les pucerons et les cochenilles servent de pâture à de nombreux ennemis, soit insectes, soit acariens. Parmi les premiers figurent les larves des coccinelles, vulgairement *bêtes à bon Dieu*, celles des *hémérobes*, jolies mouches à quatre ailes de gaze veinées en réseau, des *syrphus*, mouches élégantes à corps annelé de noir sur fond jaune, des *scymnus*, petits coléoptères, en outre des hyménoptères (*aphidius*, *crabonites*, etc.). Les plus voraces de ces *cannibales*, suivant le mot des entomologistes américains, ont reçu de Réaumur le nom expressif de *lions des pucerons*. Or ces genres ont des représentans des deux côtés de l'Atlantique, et les plus communs (hémérobes, syrphus, coccinelles) ne se font pas faute de détruire des légions de phylloxeras, soit du chêne, soit de la vigne, lorsque ces derniers habitent des feuilles, c'est-à-dire les galles phylloxériennes. J'ai même entrevu, sans pouvoir la déterminer, dans les galles mêmes, une petite punaise de couleur blanche, étiolée, comme il convient à une recluse privée de lumière, qui dans cette étroite cellule trouve le vivre et le couvert. Ce sont là tout autant d'agens destructeurs de la forme gallicole du phylloxera; mais cette forme, si rare même en Amérique, n'est presque pas nuisible à la vigne : il s'agit donc de trouver des auxiliaires contre l'ennemi le plus redoutable, je veux dire contre le phylloxera souterrain, celui dont les innombrables légions détruisent les vignobles entiers.

Ici la recherche est naturellement plus difficile; elle est restée longtemps infructueuse. Parmi les insectes soupçonnés de pouvoir *dévorer sous terre* le phylloxera des racines, M. Riley n'a longtemps cité qu'une petite larve vermiforme de syrphide, le *pipiza radicum*, que l'on a vue aux États-Unis manger sur les racines des pommiers le puceron lanigère. Plus récemment, le savant entomologiste de Saint-Louis a découvert sur les racines des vignes du Missouri un petit *acarus* blanc qui vit aux dépens du phylloxera et de ses œufs. La parenté de cet infime animalcule le rapproche des tyroglyphes ou cirons, dont une espèce est si connue comme vivant dans les débris de la croûte des fromages : d'autres espèces dévorent des substances animales ou végétales en voie de décomposition, telles qu'insectes morts, champignons, bulbes de jacinthe ou de tulipe. Le *tyroglyphus phylloxeræ* sera le premier connu de son genre qui s'attaque à une proie vivante, et cette circonstance pourrait jeter quelque doute sur son vrai régime, si M. Riley, observateur si précis, n'avait assisté à ses repas et ne pouvait certifier avec assurance ses instincts de *cannibale*.

Ayant pris à mon départ d'Amérique (le 4 octobre 1873) de la terre et des racines phylloxérées où se trouvaient d'assez nombreux

tyroglyphus, je m'empressai dès mon arrivée à Paris (treize jours après) de rechercher ce que ces acariens étaient devenus. Le nombre m'en parut bien diminué : cinq ou six au plus au lieu de plusieurs douzaines; mais à ma grande surprise je vis dans la même terre d'autres acariens bien plus petits, plus agiles, à corps tout d'une venue, dépourvus des grosses mandibules en pince que présentent les *tyroglyphus;* je me doutai que ces nouveaux venus n'étaient qu'une forme nouvelle issue des anciens. Ces *hypopus* (ainsi nommés jadis par Dugès, qui les croyait autonomes, c'est-à-dire d'un genre à part) dérivent en effet des tyroglyphes non par voie de génération, mais par une simple mue qui fait sortir de la peau d'une nymphe de tyroglyphe un être en apparence tout différent et qui n'est pourtant que le même individu sous des traits étranges; l'*hypopus* lui-même redeviendra tyroglyphe par une série de transformations dont les phases n'ont pas été bien définies. Chaque espèce de tyroglyphus a probablement son *hypopus* correspondant. En observant, des deux côtés de l'Atlantique, celui du *tyroglyphus phylloxeræ,* M. Riley et moi, sans nous être concertés, confirmions les observations récentes de Claparède et de M. Mégnin sur ces singuliers cas d'hétéromorphisme. Tout ce qu'il importe de noter ici, c'est que, le premier *hypopus* décrit ayant été trouvé sur un insecte, bien que d'autres vivent sur des matières organiques mortes, il est probable que celui du phylloxera s'attache également en parasite à ce suceur de la vigne. Sur ce point, des recherches restent à faire, l'hiver ayant interrompu brusquement celles que M. Riley et moi avions entreprises.

Jusqu'à présent, le rôle de l'acarien en question comme ennemi du phylloxera s'est enfermé dans de très étroites limites. Les quelques mots que j'en avais dits à l'Institut sont devenus, grâce à la verve fantaisiste d'une partie de la presse, surtout de l'autre côté de l'Atlantique, le thème de véritables romans où l'*acarus* part en guerre contre le phylloxera. En dehors de ces inévitables exagérations, l'expérience seulement nous apprendra dans quelle mesure cette guerre très réelle pourra nuire à notre ennemi. En tout cas, aux États-Unis même le tyroglyphe en question n'a pas empêché le phylloxera de détruire nos vignes d'Europe, et, s'il est vrai, comme je commence à le croire, qu'un tyroglyphe très semblable vive en Europe sur les racines des vignes phylloxérées, l'on ne s'est malheureusement pas aperçu qu'il ait sauvé ces vignes de la mort. Ce tyroglyphe européen a été vu et signalé, en même temps que deux autres acariens, en août 1869, par un savant viticulteur, M. Eugène Raspail, de Gigondas (Vaucluse); je l'ai retrouvé souvent depuis, soit au milieu des phylloxeras, soit sur des racines de vignes pourries d'où les phylloxeras s'étaient éloignés. Cette dernière circonstance,

et ce qu'on savait alors des autres espèces, m'avait fait douter de ses habitudes insectivores, signalées par M. Raspail, mais la découverte du *tyroglyphus phylloxeræ* ouvre un nouveau jour sur la question. En ce moment, dans la terre des flaçons où j'ai tenu vivant plus de deux mois le tyroglyphe d'Amérique, il ne reste plus de traces de cet acarien ni même de sa forme *hypopus*. M. Riley lui-même ne l'a plus revu à Saint-Louis, à partir des premiers froids de l'hiver; mais il compte les retrouver à l'œuvre dès le printemps et renouveler alors les provisions qui nous permettraient d'en essayer la naturalisation en Europe.

Encore une fois il ne faut pas trop compter sur cet auxiliaire pour vaincre et même simplement pour réduire dans une proportion notable les légions ravageuses des phylloxeras. Si le salut pour nos vignes non submersibles doit nous venir d'Amérique, ce sera peut-être sous la forme de cépages réfractaires à l'ennemi qui tue les nôtres; un de nos espoirs repose sur les vignes des États-Unis, et la même loi de changement, qui régit et domine toutes choses, va peut-être peupler nos vignobles des nombreux cépages dérivés en moins d'un siècle des vignes sauvages du Nouveau-Monde. Un tel sujet est donc à l'ordre du jour: c'est celui que je me propose d'aborder dans une prochaine étude, où je ferai l'histoire des vignes d'Amérique et de leurs produits.

Réduites à des aperçus d'ensemble, dépouillées de l'appareil technique des citations et des preuves justificatives, les pages qui précèdent ne prétendent pas juger sans appel et dans un seul sens les débats ouverts sur une question complexe, hérissée de difficultés de tout genre, du côté de la science comme du côté de la pratique. Résumer sur le premier point les travaux de MM. Riley, Lichtenstein, Signoret, Cornu, Balbiani, Duclaux, c'était s'engager dans un domaine où les naturalistes seuls auraient pu nous suivre; on peut d'ailleurs consulter avec fruit sur ce sujet une étude publiée ici même (1). Quant aux procédés de guérison, l'énumération seule de tous ceux qu'on a proposés remplirait des pages, et, sauf des exceptions très honorables, l'analyse de ces procédés n'aurait été qu'une humiliante liste des erreurs, des préjugés, des réclames, qui sont partout comme les scories de la vérité. Heureusement les erreurs passent et les vérités restent; les subtilités n'ont qu'un temps, le bon sens et l'évidence des choses finissent toujours par triompher.

J.-E. PLANCHON.

(1) Voyez la *Revue* du 1er novembre 1873.

L'IMPÉRATRICE CATHERINE II

DANS SA FAMILLE

D'APRÈS DES DOCUMENS RÉCEMMENT PUBLIÉS

I. *Sbornik rousskago istoritcheskago obchtchestva*, 13 vol. in-4°, Saint-Pétersbourg 1867-1873. — II. Barténief, *Archiv kniaza Vorontzova*, 5 vol. in-8°, Moscou 1870-1873. — III. Barténief, *Osmnadtsatyi Viek, istoritcheskyi sbornik*, Moscou 1869-1873. — IV. Bytchkof, *Pisma i boumaghi Imp. Ekateriny II*, Saint-Pétersbourg 1873. — V. Soloviel, *Istoria Rossii*, t. XXI à XXIII, Moscou 1871-1872. — VI. F. Siebigk, *Katharina der Zweiten Brautreise nach Russland*, Dessau 1873.

La Société d'histoire de Russie est entrée en activité il y a seulement six ans. Le but qu'elle se propose est la publication des documens relatifs à l'histoire de l'empire. Elle se compose en première ligne de « membres actifs, » qui tous doivent payer de leur personne et collaborer effectivement aux travaux de la société. Elle n'admet au titre de « membres honoraires » que des hommes qui se sont distingués ou par leurs travaux ou par une haute protection accordée aux sciences : c'est grâce à cette disposition que l'on peut voir figurer sur la liste des sociétaires, parmi les savans et les historiens en renom, de grands noms aristocratiques et même des membres de la famille impériale. A côté de la naissance et du talent, on a voulu faire encore une place à la bonne volonté et à la libéralité des riches : un don de 300 roubles peut mériter au donateur le titre de « membre émule. » On voit que cette institution diffère essentiellement par ses statuts de notre Société d'histoire de France, ouverte à des associés beaucoup plus nombreux et qui ne sont astreints qu'à une seule obligation, celle de verser une assez faible cotisation. En 1867, il y avait deux membres honoraires, le grand-duc Vladimir Alexandrovitch et le prince Gortchakof, ministre des

affaires étrangères, et douze membres fondateurs, parmi lesquels il faut citer MM. Bestouchef-Rioumine, historien et professeur, Bogdanovitch, l'auteur de *la Guerre patriotique de 1812*, Bytchkof, directeur de la bibliothèque impériale, le conseiller privé Hamburger, qui occupe une position si importante aux affaires étrangères, le procureur du sénat Polovtsof, le baron Korf, le prince Viazemski, le baron Jomini. Depuis cette époque, la société s'est adjoint d'actifs collaborateurs comme feu l'académicien Pékarski, MM. Grote, Zlobine, Popof, Polénof, à qui on doit les deux volumes relatifs à la fameuse *Commission législative* de Catherine II, et le professeur Hermann de l'université de Marburg, bien connu pour son histoire allemande de l'empire russe. Ayant à sa tête, à titre de président honoraire, le grand-duc héritier Alexandre, comptant parmi ses membres le chancelier de l'empire, disposant à la fois de la science, de l'influence et de l'argent, cette société est appelée évidemment à rendre d'importans services à la science. Les archives de l'état lui ont ouvert une partie de leurs trésors; les familles illustres qui ont joué un rôle dans le passé national, les Volkonski, les Repnine, les Panine, les Budberg, lui ont communiqué de précieux papiers; elle a organisé des missions auprès de plusieurs dépôts d'archives en Angleterre, en Allemagne et même en France. Aussi a-t-elle, en moins de six ans, édité treize volumes de documens inédits sur le XVIIIe siècle et le XIXe siècle russe. Le règne de Catherine II occupe la première place dans ces publications.

Dans ses *Réflexions sur le projet d'une histoire de Russie*, la grande impératrice elle-même écrivait : « Je n'aime ni les statues, ni les histoires de souverains vivans; c'est l'affaire de la postérité. » Elle refusait la statue que sa ville de Pétersbourg voulait lui dresser sur la place du Sénat; mais elle chargeait Falconnet d'y élever celle du fondateur de la capitale nouvelle. Elle détournait les contemporains d'écrire sur les princes vivans; mais elle s'occupait de réunir les lettres du « premier empereur » et encourageait Golikof à écrire son *Histoire de Pierre le Grand*. La postérité, à laquelle elle remettait le soin de sa gloire, a doublement répondu à son appel. La Russie contemporaine élève à sa tsarine une statue de bronze et prépare les matériaux de son histoire. Aujourd'hui dans un vaste square compris entre la bibliothèque impériale, le palais Anitchkof et le théâtre Alexandre, la face tournée vers la perspective Nevski, s'élève une Catherine II colossale; elle est l'œuvre d'un artiste russe déjà célèbre par son groupe de Novgorod, M. Mikiéchine. Autour de l'impératrice, comme on l'avait déjà fait à Berlin pour la statue équestre de Frédéric II, il a rassemblé les grands hommes qui ont à divers titres illustré le règne.

Catherine est debout, en long manteau royal, le diadème au front,

le sceptre dans la main droite, une couronne de laurier dans la main gauche, imposante de calme et de grandeur. A ses pieds, la princesse Dachkof, présidente de son académie, semble rêver à ses mémoires, Potemkine tient sous son talon le turban, Souvarof s'appuie sur le glaive exterminateur. A côté des généraux victorieux, des audacieux amiraux, des laborieux ministres, à côté d'Orlof, vainqueur à Tchesmé, de Roumantsof et de Tchitchagof, de Betski et du Bezborodko, un neuvième personnage, un simple littérateur, le poète Derjavine, complète cette représentation du siècle de Catherine la Grande. La première pierre de ce monument avait été posée par Alexandre II en décembre 1869; c'est le 6 décembre dernier qu'on en a fait l'inauguration. L'empereur, l'impératrice, le grand-duc héritier, tous les princes et princesses de la famille souveraine, ont tenu à venir en personne rendre hommage à cette glorieuse mémoire. Les prières des prêtres se sont unies aux hourras du peuple et de l'armée, au tonnerre de trois cent soixante coups de canon. Les régimens déjà fameux dans les annales de Catherine II, le Préobrajenski, le Séménovski, l'Ismaïlovski, puis toute une armée de quarante-deux bataillons et de trente-six escadrons a été appelée à défiler devant sa statue et à se faire, en quelque sorte, passer en revue par celle qui a tant de fois envoyé leurs devanciers à la victoire. En 1872, l'anniversaire de Pierre le Grand avait provoqué de nombreuses publications sur son époque. L'inauguration du monument de Catherine a été préparée par un effort analogue d'activité scientifique. Il y a bientôt quatre ans, le grand-duc héritier avait exprimé à la Société d'histoire, dont il est le président, le vœu de lui voir donner tous ses soins à la recherche des documens relatifs à sa grande aïeule. En effet, sept volumes tout entiers de son recueil sont consacrés à Catherine. Je les signale d'autant plus volontiers au public français qu'une partie de ces pièces sont en notre langue et ont les honneurs du texte. Dans le douzième volume, qui renferme les dépêches des ambassadeurs britanniques de 1762 à 1770, l'anglais domine. La même pensée de pieuse reconnaissance a inspiré une autre publication moins considérable, mais d'une coquetterie typographique qui n'aurait pas déplu à la tsarine. M. Bytchkof, en 1872, avait publié les lettres de Pierre le Grand; en 1873, il dédie « à la mémoire de Catherine II » une collection choisie de ses écrits. Les pièces publiées par la *Société impériale* ou par ses membres touchent à toutes les années du règne, à l'administration, à la politique extérieure, à la réforme de la législation et de la société, aux relations de l'impératrice avec les gens d'esprit et les philosophes de l'Occident. Cette dispersion des documens sur une période si longue et sur des questions si multiples en rend l'analyse fort difficile. Je me bornerai à grouper un certain nombre

de ces documens autour d'un sujet plus restreint : Catherine II dans sa famille.

Sur ses premières années, nous avons déjà un monument d'un prix inestimable : ce sont les *Mémoires*, les confessions de Catherine elle-même, publiés en 1859 par Alexandre Herzen. Le célèbre publiciste n'avait d'ailleurs à sa disposition qu'une copie incomplète du manuscrit authentique, qui est encore conservé comme un secret d'état aux archives de Saint-Pétersbourg, scellé du sceau de l'empereur Nicolas. On n'écrira jamais rien sur cette princesse qui égale l'intérêt original, la sincérité pleine de réticences, la naïveté pleine d'embûches de son propre récit. Mon but est d'apporter à l'étude de ces mémoires des élémens de contrôle, une sorte de commentaire et de complément nécessaire. Aux publications de la Société d'histoire de Russie, j'ai pu joindre celles de l'infatigable M. Barténief, conservateur de la bibliothèque Tchertkof à Moscou : d'abord ses *Archives du prince Voronzof*, — les Voronzof ont joué un rôle capital sous les règnes d'Élisabeth et de Catherine, — puis sa collection sur *le Dix-huitième siècle* et quelques volumes de son grand recueil quasi-périodique, *l'Archive russe*. En outre M. Solovief, pour les derniers volumes publiés de son *Histoire de Russie*, où il rencontre déjà notre héroïne devenue grande-duchesse, a fait de nombreux emprunts aux papiers d'état conservés à Saint-Pétersbourg et à Moscou. Il semble que les publications russes aient piqué d'honneur un érudit allemand, M. Siebigk, qui a puisé à son tour dans les archives de la maison d'Anhalt pour nous donner de curieux détails sur la conversion de Catherine à l'orthodoxie et son voyage de fiançailles en Russie (1744-1745). Nous verrons ainsi Catherine II jeune fille, fiancée et jeune femme. Puis les années se passent; nous la retrouverons impératrice, mère et bientôt grand'mère. A son tour, il lui faut songer à marier les siens, d'abord son fils le grand-duc Paul, ensuite ses petits-fils, Alexandre et Constantin, enfin sa petite-fille Alexandra Paulovna. Sur ces négociations matrimoniales, sur l'intérieur de la famille impériale, les publications récentes apportent de piquantes révélations. Catherine II ne peut que gagner à être mieux connue; l'histoire vraie lui sera toujours plus indulgente que les pamphlets qui en ont si longtemps usurpé la place.

I.

La future héritière de l'empire fondé par Pierre le Grand n'était en 1743 qu'une fillette de quatorze ans et l'une des deux cents princesses à marier dont pouvait alors s'enorgueillir la féconde Allemagne. Elle n'était même pas de famille régnante : son père, Christian-Auguste, n'était qu'un cadet de la maison de Dornburg, qui

elle-même était branche cadette de celle d'Anhalt-Zerbst. Aussi, comme la plupart des principicules germains de l'époque, avait-il été chercher fortune au dehors. Élevé à l'*Académie des chevaliers*, à Berlin, il était entré au service de Frédéric Ier : il avait fait sous le drapeau de Brandebourg la guerre de la succession d'Espagne et combattu les Français à Malplaquet et sous les places fortes des Pays-Bas. Promu général, puis feld-maréchal, son quartier était à Stettin. C'est dans cette ville prussienne que naquit la princesse allemande destinée à régner sur la Russie. La mère de Catherine II, Jeanne-Élisabeth, était la quatrième fille du duc de Holstein, et par là se trouvait une alliée très proche de la maison de Russie. L'héritière du prince d'Anhalt-Zerbst-Dornburg se trouvait donc signalée, par les services de son père à la bienveillance de Frédéric II, par les alliances de sa mère aux bontés de la tsarine Élisabeth. Frédéric II fut en effet le négociateur du mariage de notre héroïne, qui n'était alors que Sophie-Frédérique d'Anhalt, avec Pierre de Holstein, petit-fils de Pierre le Grand (1) et neveu d'Élisabeth, qui l'avait déjà désigné pour son successeur à la couronne. Ainsi qu'il l'avoue dans ses *Mémoires*, s'il se mit en peine de chercher femme pour le prince assez médiocrement doué qui devait recueillir l'héritage des Romanof, c'était uniquement par intérêt, par politique, et pour empêcher le mariage du grand-duc avec une princesse de Saxe. « Rien n'était plus contraire, nous dit-il, au bien de l'état de Prusse que de souffrir qu'il se formât une alliance entre la Saxe et la Russie, et rien n'aurait paru plus dénaturé que de sacrifier une princesse du sang royal de Prusse pour débusquer la Saxonne. » Frédéric aimait trop ses sœurs pour les risquer dans les intrigues, souvent sanglantes, d'une cour qu'il regardait comme barbare. Il avait d'avance recommandé à son envoyé auprès d'Élisabeth de décliner adroitement toute proposition de ce genre et de faire en sorte qu'on ne vînt jamais à lui en parler. Pour racheter ce précieux sang royal de Prusse, il sacrifia le sang plus vil d'une princesse de second ordre. « On eut recours, dit-il, *à un autre expédient.* De toutes les princesses en âge de se marier, aucune ne convenait mieux à la Russie et aux intérêts prussiens que celle d'Anhalt-Zerbst. » Comme l'impératrice Élisabeth avait alors, — c'était avant les épigrammes qui amenèrent la guerre de sept ans, — une grande confiance en Frédéric II, elle s'était adressée à lui pour trouver la fiancée de son neveu. Le roi ne prit même pas la peine de consulter les parens de Sophie; elle fut proposée par lui et acceptée par la tsarine. Cependant, pour faire réussir le plan, il fallait agir avec le plus grand secret, échapper aux regards défians du premier mi-

(1) Par sa mère Anna-Pétrovna, mariée à Charles-Frédéric, duc de Holstein-Gottorp.

nistre d'Élisabeth, qui était un partisan de « la Saxonne, » bref, mener l'affaire du mariage comme une conspiration. Il fallait que, sans être attendue, sans être soupçonnée, à l'étonnement de l'Europe et de la Russie même, la fiancée apparût tout à coup à Saint-Pétersbourg.

Dans une lettre de décembre 1743, Brümmer, maréchal de palais et l'un des gouverneurs du grand-duc, fit pressentir à la princesse d'Anhalt l'honneur réservé à sa fille : « Par ordre exprès et spécial de sa majesté impériale, *je dois vous insinuer*, madame, que cette auguste impératrice souhaite que votre altesse, accompagnée de la princesse aînée sa fille, se rende au plus tôt possible et sans perdre de temps dans ce pays, à l'endroit où la cour impériale pourra se trouver. Votre altesse a trop de lumières pour ne point comprendre le véritable sens de l'empressement que sa majesté peut avoir de la voir bientôt ici, ainsi que la princesse sa fille. » C'était Jeanne-Élisabeth qui était alliée aux Romanof; c'était donc à elle, et à elle seule, que s'adressait l'invitation. Les deux femmes devaient partir accompagnées d'un seul officier, d'une dame et de deux serviteurs; le père naturellement était de trop dans le cortége. Le digne courtisan Brümmer l'*insinue* à son altesse avec toute sorte de ménagemens. « En même temps, écrit-il, notre incomparable souveraine m'a ordonné précisément d'avertir votre altesse que monseigneur le prince son époux *ne soit absolument pas du voyage*, sa majesté impériale ayant de très plausibles raisons pour le vouloir ainsi. » Brümmer joignait à son message une chose fort indispensable dans ces besoigneux intérieurs princiers, une traite de 10,000 roubles. C'était une sorte d'à-compte sur le prix du sang.

On pourrait croire que la princesse-mère se montra surprise d'une si brusque proposition, un peu froissée de la brièveté de ce délai et de la singularité de ces conditions; au contraire, elle ne trouva que des paroles de reconnaissance pour Brümmer et pour le roi de Prusse, qui lui annonçait au même temps « la fortune non commune » qu'il destinait à sa fille. Elle le proclamait bien haut : « ceci était un coup de la Providence. » La perspective d'un voyage effrayant par de mauvaises routes et par la rigueur de l'hiver ne l'intimidait point. Pour dérouter les conjectures, elle feignit d'aller tout simplement à Stettin, résidence ordinaire de son mari. De Stettin, elle pourrait traverser la Prusse et même arriver à la frontière russe sans donner l'éveil; à partir de ce moment, il suffirait de dire, suivant les sages conseils de Brümmer, « que le devoir et la politesse exigeaient d'elle qu'elle fît un tour en Russie, tant pour remercier sa majesté impériale de son éclatante bonté que pour voir la plus accomplie de toutes les princesses de la terre. » Quant à Christian-Auguste, il se contenta de communiquer à son épouse le fruit de son

expérience du monde sous la forme d'un *Pro-Memoria*. Il lui recommandait notamment « de rendre à l'impératrice, après Dieu, tout le respect possible, non-seulement à cause de sa puissance absolue, mais aussi par reconnaissance et par application du précepte : « fais aux autres ce que tu voudrais qu'ils te fissent, » — de ne se mettre avec personne, dans cette cour étrangère, sur un pied de familiarité, — d'être affable pour les domestiques et les favoris, mais de ne pas acheter leurs services auprès de leurs maîtres, — de ne donner sa confiance à aucune femme, — de ne pas se mêler des affaires publiques et de ne s'employer en faveur de personne, — d'éviter les jeux où l'on expose trop d'argent. » Ce memento de morale éminemment pratique est rédigé dans un jargon franco-allemand des plus bizarres, mais qui était fort à la mode en ce siècle parmi la haute société germanique (1). Tout le monde faisait à la princesse la recommandation d'être humble et même très humble à l'égard de l'impératrice. Il semblait que la servilité des princes allemands vis-à-vis d'une tsarine fût chose naturelle. Si l'on s'étonne de l'extrême soumission qu'ils ont plus tard marquée envers Napoléon, il faut se rappeler que de longue main ils en avaient fait l'apprentissage avec la cour de Russie. Un Brümmer ne se faisait pas scrupule de faire la leçon à une princesse d'Anhalt. « Que pour son premier début à Moscou, lui écrivait-il, elle marque pour sa majesté une déférence extraordinaire et plus que parfaite en lui baisant la main, comme c'est la coutume du pays. » On allait donner bien d'autres preuves de cette « déférence plus que parfaite. »

Un intérêt particulier s'attache au mariage de Sophie d'Anhalt avec l'héritier du trône de Russie. Jusqu'à Pierre le Grand, les tsars de Russie n'avaient guère épousé que des femmes orthodoxes, leurs sujettes presque toujours. Le premier exemple d'un mariage contracté par un prince russe avec une princesse étrangère et de religion différente avait été donné par son fils, l'infortuné tsarévitch Alexis. Il avait épousé Charlotte de Brunswick ; mais à cette époque il ne fut pas question d'exiger de la grande-duchesse une abjuration. La Russie ne faisait alors que sortir de la barbarie ; elle se trouvait très honorée de cette première union avec une fille de l'Europe civilisée, et ne songeait pas à montrer des exigences. Maintenant les temps étaient changés : Sophie d'Anhalt allait se trouver en présence d'une situation différente. Elle est la première grande-duchesse d'origine allemande à qui l'on ait imposé un changement de confession. C'est que le trône de Russie était devenu chose enviable pour

(1) J'en citerai quelques lignes pour donner une idée de cette bigarrure de mots français et allemands : « nicht in *familiarité* oder *badinage* zu *entriren*, sondern allezeit einigen *égard* sich mœglichst *conserviren*. — In keine Regierungs-sachen zu *entriren*, um den *Senat* nicht *aigriren*. »

les princesses germaines. L'impératrice Élisabeth trouvait que Saint-Pétersbourg valait bien une messe. Là était le point délicat de cette négociation matrimoniale, délicat surtout pour le prince d'Anhalt.

Christian-Auguste était, au témoignage de Frédéric II, « luthérien comme on l'était au temps de la réforme, » fermement attaché à ses croyances traditionnelles. Lorsqu'il visita Rome dans sa jeunesse, le pape lui fit des propositions brillantes qui ne purent ébranler ses convictions. Il avait vécu à cette cour de Frédéric-Guillaume, le *roi-sergent*, où tout général était une manière de dogmatiseur, et où l'on mêlait aux propos de corps de garde, parmi la bière et la fumée du *Tabacks-collegium*, de vives discussions théologiques. Dans son *Pro-Memoria*, il reconnaît que sa fille a maintenant une instruction religieuse assez solide « pour savoir que l'on ne fait pas son salut par les œuvres, mais uniquement par les mérites de Christ, fils de Dieu. » Sa femme ne doit donc pas peser sur sa fille pour lui faire « accepter une religion où sa conscience lui montrerait des erreurs et de renoncer plutôt à l'empire que de scandaliser son âme. »

Les princesses se mirent en route. Jeanne-Élisabeth nous a laissé ses impressions de voyage, d'abord dans les lettres en allemand qu'elle écrit assez régulièrement à son époux ou à sa mère, ensuite dans une relation détaillée en langue française. Cette relation a été publiée dans le septième volume de la Société d'histoire russe, dû aux recherches de Pékarski, et partiellement dans l'ouvrage de M. Siebigk; l'éditeur russe paraît avoir corrigé le texte, tandis que M. Siebigk a respecté les tournures étranges et l'orthographe un peu fantaisiste de la princesse. Les voyageuses traversent d'abord les plaines nues et monotones de la Prusse, puis la Courlande, dont les habitans leur paraissent bien misérables. Elles remarquent qu'ils sont horriblement malpropres et que les femmes du peuple s'en vont aussi déguenillées qu'en Pologne. A Riga, une réception solennelle les attendait; mais deux heures avant leur arrivée, comme pour faire place à la future souveraine de Russie, on avait dirigé sur les forteresses de l'intérieur cet empereur Ivan VI, arrière-petit-neveu de Pierre I[er], qu'Élisabeth avait détrôné au berceau et qu'une fin misérable attendait sous Catherine II. La narratrice est tout entière à la description des honneurs qu'on leur prodigue et des splendeurs de leur cortége. Elle ne nous fait grâce ni des fourriers à cheval, ni des carrosses où se pavanent les magistrats municipaux, ni des fanfares de trompettes et de timbales. Elle admire, en vraie connaisseuse et en digne *générale* prussienne, la belle taille des militaires russes et se fait présenter des échantillons de divers corps. Puis viennent les présentations de dames livoniennes. L'éveillée matrone allemande reçoit les harangues, y répond, est tout heureuse de se trouver en représentation, d'être « obligée de donner sa main à baiser. » On

tire le canon à son arrivée à Narva, on illumine les rues par où elle doit passer, on lui fait mille présentations, mille complimens auxquels il faut répondre, bien qu'elle ait *la langue sèche de froid*. N'importe, elle jouit réellement de tout cela, elle en jouit naïvement, pour son propre compte. « Quand je vais à table, les trompettes dans la maison, les tambours, les flûtes, les hautbois de la garde du dehors, font carillon. Il me semble toujours que je suis à la suite de sa majesté impériale ou de quelque grande princesse. Il n'entre pas dans mon idée que *tout cela est pour la pauvre moi*, pour qui en d'autres endroits on sonne à peine la caisse, et en d'autres pas du tout. »

Elle s'arrête peu à Saint-Pétersbourg, la cour impériale étant alors à Moscou; mais tout lui plaît dans cette ville nouvelle, où elle est reçue comme une majesté. Décidément elle prend du goût pour une nation si hospitalière envers *la pauvre moi*. « Je suis presque pâmée quand je rentre dans l'intérieur de mon appartement; mais je dois dire, à la louange des Russes, que ce sont gens d'esprit... Je vis hier cette belle et renommée ville qui mérite en effet de l'être. Je me fis montrer l'endroit d'où sa majesté impériale est partie pour son entreprise, tout le chemin qu'elle a fait et la fameuse caserne des Préobrajenski, dont elle a tiré les premiers soldats. » Il s'agit ici de la nuit du 24 novembre 1741 où Élisabeth souleva les troupes contre le régent brunswickois et détrôna le petit empereur Ivan. Il est possible que Sophie ait suivi avec plus d'intérêt encore que sa mère cette leçon de conspiration faite sur le terrain, cette étude topographique du coup d'état. Lorsque dix-huit ans plus tard elle tenta contre le neveu d'Élisabeth ce qu'Élisabeth avait tenté contre un neveu de Pierre le Grand, peut-être se souvint-elle de ce qui lui fut dit alors sur la façon de faire sortir les soldats de leurs casernes.

Toutefois, sur la route de Saint-Pétersbourg à Moscou, cette carrière d'actions sinistres ou glorieuses faillit être coupée à son début par un accident de voyage. Une violente secousse du traîneau fit tomber deux grosses barres de fer sur les princesses endormies, « L'une et l'autre barre, écrit Jeanne-Élisabeth, vinrent me donner directement sur la tête. Le coup me réveilla : l'effort que je fis en me débarrassant de ma pelisse me porta ces deux pièces sur l'os de la gorge et le bras, et m'ôta, soit de frayeur ou de douleur, la respiration. Je ne pus du premier moment que tirailler ma fille, qui dormait aussi, pour la faire éveiller. Rien ne l'avait atteinte... De deux grenadiers de Préobrajenski qui étaient montés dessus et qui ne me quittaient pas, l'un fut porté sur la maison vis-à-vis celle contre qui je donnai, et l'autre de la tête contre le coin, si rudement qu'il en eut le nez et le menton cassés. » Rien ne l'avait atteinte, la protégée du sort; les destins n'avaient donc plus qu'à

s'accomplir. Le voyage se poursuivit avec une extrême célérité : l'impatience de l'impératrice était au moins égale à celle des voyageuses. On mit seize chevaux au traîneau, on faisait jusqu'à dix lieues d'Allemagne en trois heures.

Enfin elles arrivèrent. L'impératrice assista invisible d'une de ses fenêtres à leur descente de traîneau. La première visite qu'elles reçurent fut celle du grand-duc. Au moment où Jeanne-Élisabeth passait « dans sa chambre de lit pour jeter ses coiffes, » Pierre de Holstein entra subitement. On s'embrassa avec la tendresse de parens qui ne se sont pas vus depuis longtemps. Pierre se montra plus courtois et même plus spirituel qu'on n'eût pu s'y attendre. « Il se serait volontiers attelé à leur traîneau, dit-il, pour en accélérer la course. » Autre visite : cette fois c'était ses gants que la princesse d'Anhalt était en train d'ôter; l'impératrice entre. « Elle m'embrassa, je puis le dire, avec tendresse, » ainsi que la fiancée. « Je remarquai, continue la narratrice, que pendant la conversation sa majesté fit une petite absence... J'ai su depuis que, m'ayant bien envisagée, elle m'avait trouvé une si grande ressemblance à feu mon frère qu'elle n'avait pu retenir ses larmes, et que c'est pourquoi elle s'était retirée. » Il s'agit de ce prince de Holstein qui avait été le fiancé d'Élisabeth et qu'une mort prématurée vint lui ravir. Les mauvaises langues du temps prétendirent que la fille de Pierre le Grand avait même anticipé avec lui sur les droits qu'aurait pu consacrer le mariage. « Nous sommes logées en reines, ma fille et moi, continue la princesse. Tout est galonné, chamarré, magnifique. Quand nous sortons, c'est un train admirable. Ce qui sert à le rendre brillant, c'est la mode qui règne ici, que toute la livrée est à cheval. Est-ce en traîneau, les chambellans montent *derrière dessus* et tiennent les bouts de la couverture qui nous passe sur les genoux et nous couvre les pieds. » L'empressement que leur témoignait toute la cour n'était pas sans mélange de curiosité, et la curiosité n'est pas toujours bienveillante. « La manière dont on regardait les Allemandes de la tête aux pieds, nous dit Jeanne-Élisabeth, est une chose inconcevable. »

II.

Sophie d'Anhalt, lors de son arrivée à la cour de Russie, touchait à son quinzième printemps. Malgré tout ce qu'on peut lire dans les pamphlets du XVIII[e] siècle, ses premières années nous restent inconnues. On sait par elle que sa gouvernante fut une Française, M[lle] Gardel, « une Française de la vieille société, » c'est-à-dire conservant au milieu d'une génération plus frivole les traditions du grand siècle. Un autre de nos compatriotes, M. Laurent, fut son maître

d'écriture. A cette époque, il y avait dans presque toutes les villes d'Allemagne des réfugiés de la révocation, et déjà nos philosophes entraient en relation avec toutes les cours. Ainsi à Zerbst chez ses parens, à Berlin chez Frédéric II, à Stettin, quartier-général de son père, partout elle retrouvait le milieu français. Sa mère savait notre langue : elle connaissait notre littérature, à laquelle Sophie ne tarda pas à prendre goût. Nous la verrons consoler ses ennuis de grande-duchesse par la lecture assidue de Mme de Sévigné, de Voltaire, de Montesquieu, dont l'*Esprit des lois* lui paraît le « vrai bréviaire des souverains. » Sa correspondance avec l'ermite très mondain de Ferney, aussi bien que les documens tirés des archives, montrent avec quelle facilité et quelle originalité elle écrivait le français.

Quant à son caractère, elle nous apprend elle-même qu'elle était rieuse et enjouée. Cette vivacité juvénile n'excluait pas chez elle la réflexion, la dissimulation. Avec une mère encline à jalouser sa propre fille, avec un mari et une souveraine comme Pierre de Holstein et Élisabeth, Sophie dut apprendre de bonne heure à renfermer en elle ses sentimens. A peine arrivée à la cour, nous la voyons marcher avec une légèreté avisée et une aisance méticuleuse sur ce terrain brûlant. Avec le plus étonnant sang-froid, elle écoute les étranges confidences du grand-duc : elle impose silence à ses dégoûts pour rester maîtresse, sinon de son cœur, au moins de sa confiance. — Presque tous les grands parvenus de l'histoire ont cru à des présages qui auraient annoncé leur grandeur future : cette croyance en une sorte de prédestination a même été leur force dans les luttes d'une existence tourmentée. Un chanoine, dom Mengden, s'était pris d'amitié pour Sophie encore enfant; un jour, raconte-t-elle dans un fragment de ses mémoires russes, « il dit à ma mère : — Sur le front de votre fille, je vois trois couronnes pour le moins. — Ma mère prit en riant la prédiction; il lui déclara qu'elle ne devait pas douter un instant de l'avenir, puis, l'entraînant dans l'embrasure d'une fenêtre, il lui dit des choses qui la surprirent extrêmement, mais qu'il lui défendit de révéler. » Cette prudence innée, que les circonstances allaient encore développer, et en même temps cette heureuse hardiesse que lui donnait la confiance en son étoile, allaient être fort utiles à la future grande-duchesse.

La jeune Allemande n'était pas en Russie la bienvenue de tout le monde; elle tombait au milieu d'intrigues passionnées et de partis silencieux, mais acharnés. L'impératrice avait donné toute sa confiance à Bestouchef-Rioumine, vice-chancelier de l'empire, d'une grande intelligence politique, mais d'une moralité douteuse. Comme il tenait pour la maison d'Autriche au moment où venait d'éclater la guerre de succession contre Marie-Thérèse, les ambassadeurs de

France et de Prusse, MM. de La Chétardie et de Mardefeld, cherchaient à le renverser, de concert avec le Holsteinois Brümmer et le favori Lestocq. Dans une cour semblable, une des premières positions à occuper, c'était la confiance de la jeune cour, du souverain de l'avenir, en un mot du prince héritier; mais Pierre de Holstein était si visiblement incapable que la vraie question pour tout le monde était de savoir qui serait sa femme. Bestouchef proposait la princesse Marianne, de cette maison de Saxe qui était l'ennemie naturelle de la Prusse; seulement l'habile ministre avait, comme nous l'avons vu, trouvé plus habile que lui. Le mariage d'Anhalt resta longtemps à Saint-Pétersbourg un secret entre Brümmer, Lestocq et l'ambassadeur de Prusse. Puis La Chétardie raconte avec orgueil comment l'impératrice le prit gracieusement à part pour lui faire confidence d'un événement si favorable à la politique franco-prussienne. Le tout-puissant ministre Bestouchef, trahi en cette occasion par sa souveraine, n'apprit la nouvelle qu'après tous ses ennemis. Élisabeth essaya de lui donner le change par de bonnes paroles et de bonnes raisons. Sans doute, lui dit-elle, on avait proposé pour le grand-duc des princesses françaises, voire saxonnes et polonaises; mais elle avait pensé qu'une protestante serait moins rebelle à l'orthodoxie qu'une catholique, — qu'il fallait choisir dans une famille illustre, mais peu puissante, dont les intérêts ne pourraient jamais peser sur la politique russe, — qu'il était à désirer aussi que la princesse ne pût amener avec elle une suite nombreuse qui exciterait la jalousie et l'antipathie de la nation. Toutes ces conditions se rencontraient chez Sophie d'Anhalt-Zerbst. Malgré tout, Bestouchef ne pouvait s'y méprendre : cette fiancée qu'avaient suscitée à son insu les intrigues de Mardefeld et de La Chétardie ne lui promettait rien de bon. Il y avait là déjà une menace, déjà un échec pour son influence. Aux confidences tardives de sa maîtresse, le vieux ministre secoua la tête. « On veut, disait-il à ses confidens, marier le grand-duc à notre insu, à nous autres grands messieurs de cet empire. La chose n'est pas faite encore. Il faudra voir ce que dira le clergé. » Il pouvait espérer que l'église s'opposerait, sous prétexte de proche parenté, au mariage du grand-duc avec sa cousine d'Anhalt. Il détermina même une démarche de l'archevêque de Moscou, qui vint déclarer à l'impératrice que le ciel réprouvait cette union; mais de tels obstacles n'étaient pas invincibles. Le 15 février 1744, La Chétardie écrivait à son gouvernement qu'il avait déjà corrompu deux dames et un favori, et qu'il fallait acheter encore le confesseur d'Élisabeth, ainsi que les archevêques qui composaient le saint-synode. Ses conseils furent suivis. « On n'épargna pas l'argent, nous dit de son côté Frédéric II : c'est en tout pays le moyen qui réussit le mieux. »

Un moment cependant, les ennemis de Sophie eurent une lueur d'espérance. Quinze jours après son arrivée à Moscou, elle fut prise d'une pleurésie et resta pendant près d'un mois entre la vie et la mort. Au XVIe siècle, on eût pu croire aux maléfices d'un *vrémenchik* jaloux : on eût accusé Bestouchef d'avoir soudoyé quelque sorcière ou quelque empoisonneuse; mais la maladie n'avait d'autre cause qu'une imprudence de la jeune fille; comme il arrive souvent aux étrangers, elle ne s'était pas assez défiée du climat. L'impératrice se montra parfaite en cette occasion, pleura sur le danger de sa parente et ne voulut pas entendre parler de sa rivale. La joie indiscrète du parti saxon l'irrita. « Le diable m'emporte, s'écriait-elle dans son langage un peu cavalier, s'ils en tirent profit! Jamais je ne prendrai la Saxonne. » Frédéric fit preuve ici de son insensibilité et de sa politique habituelles. Un soldat tué à son poste, on le remplace par un autre soldat, et tout est dit. La princesse d'Anhalt étant à la mort, il s'était déjà mis en quête d'une autre cliente à proposer, la princesse de Wurtemberg.

Sophie guérit. Alors se posa la question de la conversion à l'orthodoxie. Ici on allait se heurter à la résistance énergique de son père, le vieux luthérien. L'attitude de la mère elle-même, quoique moins croyante et plus ambitieuse, n'était pas entièrement rassurante. Frédéric II écrivait à la princesse pour la prier de vaincre la répugnance de sa fille. Il n'y avait aucune concession à espérer de l'impératrice. Élisabeth, malgré le déréglement de ses mœurs, était fort dévote; elle observait rigoureusement jeûnes et carêmes, allait aux pèlerinages en renom, accordait à son confesseur une grande influence. Par intervalles, dans sa vie oisive et dissipée, elle avait de subites langueurs religieuses et parlait d'entrer au couvent. Comme les vieux Russes, elle croyait aux maléfices et à la vertu surnaturelle de certaines herbes. Politique, superstition ou conviction religieuse, elle était décidée à ne pas transiger sur la question d'abjuration. Alors Jeanne-Élisabeth consentit à ce que sa fille eût des entretiens avec le confesseur du grand-duc. « Il venait entretenir notre fille deux heures par jour, raconte-t-elle dans sa relation. Plus ils avançaient chemin, plus l'écolière se trouvait contente des lumières qu'il lui donnait. Il connaît à fond les trois religions : ayant longtemps étudié à Halle, il s'est préférablement appliqué à la luthérienne. Il sait nos appréhensions contre certains rites extérieurs de la sienne... Il est plus propre qu'homme du monde à démontrer les préventions mal fondées dont, soit ignorance ou indolence, nous sommes bercés. » — « J'ai hésité plusieurs jours à vouloir l'entendre, écrit-elle encore dans une de ses lettres allemandes, mais j'en puis jurer par Dieu : en réalité, je ne trouve pas d'erreur dans sa croyance. J'ai parcouru tous les articles avec lui, de même que

ceux du *chategisme* de Luther : *il n'y a que les mots de changés.* »

Frédéric II avait entrepris de son côté l'obstiné maréchal. « Mon bon prince de Zerbst, écrivait-il plus tard, était plus rétif sur ce point. J'eus bien de la peine à vaincre ses scrupules. Il répondait à toutes mes représentations par « ma fille ne sera pas grecque; » mais quelque prêtre que je sus gagner en son temps fut assez complaisant pour lui persuader que le rite grec était pareil à celui des luthériens. Dès lors il répétait sans cesse : Luthérien, grec, — grec, luthérien, — c'est la même chose ! » Déjà, dans la correspondance du prince Christian-Auguste avec sa femme, nous voyons le résultat de ses profondes réflexions. « Étant fermement convaincu, lui écrit-il, que tu es une vraie mère chrétienne, bien pénétrée de la vérité de ta religion, que tu n'as d'autre but et d'autre principe que ton salut et celui de ta fille, et que tu feras avec notre fille un sérieux examen dogmatique, je m'en remets, sous l'œil de Dieu, à votre propre opinion sur les articles de foi. L'église grecque a été la première et pure église apostolique : elle a été seulement modifiée par toute sorte de schismes et de cérémonies. » Soir et matin, le soldat théologien, le vétéran des campagnes de Belgique et d'Italie, adresse au ciel de ferventes prières pour qu'il éclaire la conscience de sa fille. Un jour, il envoie à Sophie tous les livres de controverse que le *complaisant* aumônier du roi de Prusse a mis entre ses mains. Il recommande à sa femme tel passage du *Wahres Christenthum* de Arndt; il voudrait accabler l'archimandrite et toute la cour d'in-folios théologiques. Si on le laissait faire, c'est lui qui catéchiserait et convertirait les Russes au luthéranisme. La princesse s'efforce de modérer ce zèle pieux. « Sûrement, lui répond-elle, ce sont de beaux livres et qui peuvent être fort utiles à l'occasion; mais on ne saurait agir avec trop de circonspection, non-seulement vis-à-vis du clergé, mais vis-à-vis de la nation, des fonctionnaires et autre *espesse* de gens qui ont peu d'instruction, une naturelle aversion pour les autres religions et l'absolue conviction que leur église est la meilleure et que les autres églises n'ont fait que se séparer d'elle. »

La foi luthérienne de Sophie, sous l'action des obsessions extérieures et d'une obsession intérieure encore plus forte, — la fascination qu'exerçait sur elle la couronne, — faiblissait visiblement. Mardefeld, qui suivait de près toutes les phases de cette évolution religieuse, écrivait à son maître : « Le changement de religion fait la vérité à la princesse une peur infinie, et les larmes lui coulent en abondance quand elle se trouve seule avec des personnes qui ne lui sont pas suspectes. Cependant l'ambition en prend à la fin le dessus. » En mai 1744, c'était Sophie elle-même qui prenait la plume et qui écrivait gaillardement à son père : « Comme je ne trouve presque aucune différence entre la religion grecque et la luthérienne,

je me suis résolue (après avoir regardé dans les gracieuses instructions de votre altesse) de changer, — et lui enverrai au premier jour une confession de foi. Je puis me flatter que votre altesse en sera contente. » Elle aussi se mêlait de controverse. Elle lisait Heineccius et le déclarait insuffisant. « Je donnerai bientôt par écrit à votre altesse les marques de l'*erreur commune* qui règne au sujet du grand article que nous tous avons craint si injustement, et sur lequel Heineccius lui-même n'instruit que faussement. Le culte extérieur seul est très différent; mais l'église s'y voit réduite par rapport à la brutalité du peuple. » Le feld-maréchal devait être ébahi autant qu'orgueilleux de la façon dégagée dont sa fille maniait tels articles de dogmes que les géans de la réforme avaient trouvés pesans pour leurs mains. Atteint et convaincu d'avoir partagé trop longtemps l'*erreur commune*, il ne lui restait plus qu'à courber le front devant cette théologienne de quinze ans.

Sophie d'Anhalt dut suivre la première un usage invariablement imposé depuis aux grandes-duchesses d'origine étrangère. Elle avait à changer de nom en même temps que de religion. Il fallait dissimuler au bonhomme l'importance de cette autre espèce d'abjuration. « Ne sois pas surpris, lui écrivait sa femme, si tu vois dans les gazettes qu'elle a été *baptisée* sous le nom de *Chatarina Alexiévna*. Le vulgaire s'imagine faussement à l'étranger que la confirmation est un baptême; mais cette cérémonie se fait même à ceux qui sont nés dans la religion grecque; c'est ce que nous appelons la confirmation. Pour y mettre le sceau, on donne ordinairement un nouveau nom. Elle s'appellera donc *Chatarina*. Quant à *Alexiévna*, d'après la coutume du pays, cela veut dire *fille d'Auguste*, car le nom d'Auguste, dans le langage d'ici, ne se dit pas autrement qu'Alexis. » Le prince d'Anhalt, qui avait admis que le luthéranisme et l'orthodoxie étaient au fond la même religion, ne devait pas trouver extraordinaire que le nom d'Alexis fût identique à celui d'Auguste. Sa femme avait la partie belle avec lui : telle théologie, telle philologie.

La profession publique de Catherine était fixée au 22 juillet (vieux style) 1744. « Le tout dernier, écrit sa mère, elle fit le jeûne, qui ne consiste qu'à manger du poisson cuit à l'huile, ce qui servit à démasquer le secret que déjà chacun se disait à l'oreille. Ce jour-là, continuellement occupée des idées de la religion et recueillie en méditations et prières, elle me parut un peu touchée. Je l'observais de si près que pas un soupir, pas une larme ne pouvait m'échapper. Je la consultai; elle m'assura, et je vis qu'elle n'était agitée que par une vraie contemplation des mystères de la religion. Elle dormit fort bien toute la nuit, marque certaine de la tranquillité de son âme. » Il n'est pas facile de savoir si la remuante créature a vu clair dans l'âme de sa fille, et si c'était réellement sur le royaume

des cieux et la couronne des élus que portaient les contemplations de la jeune fiancée. Pourtant c'est à cette époque qu'il faut rapporter un aveu qui lui échappe dans ses *Mémoires* à propos du grand-duc. « Pour moi, dit Catherine II, vu ses dispositions, il m'était à peu près indifférent; *mais la couronne de Russie ne l'était pas.* »

La princesse Jeanne-Élisabeth, que nous voyons ici livrée à ces inquiétudes maternelles, n'avait encore que trente-deux ans. Même à côté de sa fille, elle pouvait paraître jeune. A son insu peut-être, elle n'était pas sans lui porter une secrète envie. Ses remontrances étaient aigres, souvent injustes. Elle ne s'en tenait pas toujours aux paroles; « je craignais d'être souffletée, dit Catherine II, si je n'étais pas de son avis. » Dans la grave maladie que fit Sophie, sa mère montra peu d'égards pour son état, se querellant avec les médecins, reprochant à la patiente les gémissemens que lui arrachait la souffrance. Ces sérieuses Allemandes ne sont pas toujours exemptes des faiblesses féminines : celle-ci convoitait certains chiffons, une étoffe bleue et argent qui appartenait à sa fille; elle ne put se tenir de la demander, et l'on trouva « qu'il était bien imprudent à une mère de causer à son enfant mourante un tel déplaisir. » Toujours besoigneuse et dépensière, elle endetta maladroitement sa fille et lui attira de fâcheuses remontrances. Enfin elle trouva moyen d'avoir de vives et fréquentes querelles, même avant le mariage, avec son neveu le grand-duc. Telle est la princesse des *Mémoires;* il était bon de la présenter au lecteur avant de continuer à parcourir sa correspondance. On pourra mieux apprécier ce qu'il y a de sensibilité réelle dans les larmes dont elle va nous inonder en nous racontant l'abjuration de sa fille.

Les paroles mêmes de la profession de foi, la narratrice ne les comprend pas; cela ne l'empêche pas de les trouver bien touchantes et de pleurer comme une fontaine lorsque sa fille, « d'une voix nette et claire et d'une prononciation qui a étonné tout le monde, récita tous les articles sans broncher d'une syllabe. J'étais déjà par avance si sensiblement touchée que son premier mot n'eut pas parti que je fondis en larmes. Sa majesté impériale avait le visage tout couvert à tous les yeux. Tout ce qui était là faisait vœu avec nous; les vieillards sanglotaient; tout ce qu'il y avait de jeunes gens avait la larme à l'œil. » Pourtant qu'aurait dit le prince d'Anhalt, le descendant de ces princes du nord qui déclarèrent la guerre au pape et à l'empereur pour soutenir la thèse de Luther, que la foi justifie et non les œuvres, qu'aurait-il dit s'il avait entendu son héritière lire, de sa *voix nette et claire*, la proposition orthodoxe : « je crois et je confesse que la foi n'est pas suffisante pour notre justification? »

Le lendemain de ce jour mémorable eurent lieu les fiançailles. Les archevêques de Novgorod et de Moscou firent l'échange des an-

neaux. On donna lecture de l'oukaze par lequel Élisabeth annonçait à l'empire les fiançailles de son neveu et accordait à Catherine les titres d'altesse impériale et de grande-duchesse. « Le titre de *rechtglaübige Grossfürstin*, écrivait sa mère, est d'une grande importance et *la répute héritière.* » L'éditeur russe a raison de relever cette erreur de la bonne dame; mais Catherine devait se charger un jour de donner raison à sa mère. La félicité de Jeanne-Élisabeth accablée de complimens de tout l'empire ne fut troublée que par un de ces incidens dont les chicanes d'étiquette empoisonnaient toutes les solennités de l'époque. A l'instigation peut-être de Bestouchef, « l'ennemi déclaré que nous avons ici, » les ambassadeurs étrangers prétendirent ne point céder le pas à la belle-mère du grand-duc et manger à la table impériale le chapeau sur la tête, si elle en était. On eut recours à un expédient qui renvoyait dos à dos les plaideurs : personne ne dîna à la table impériale. Comme la princesse était servie pendant le dîner *par un gentilhomme*, elle se tint pour satisfaite. « Ses adversaires furent *fichés* je ne sais dans quel appartement, et voilà tout le fruit qu'ils eurent de leur impolitesse. » On illumina la tour d'Ivan le Grand, on tira force coups de canon, et la grande-duchesse reçut une lettre de Frédéric II, qui se félicitait du service qu'il avait rendu à l'impératrice de Russie, sa chère alliée, « en lui procurant une princesse de ce mérite pour *compagne de couche* du grand-duc. »

Le mariage ne fut célébré que plusieurs mois après les fiançailles. Ce fut encore pour Jeanne-Élisabeth un des beaux jours de sa vie. Cette fois sa fille avait « la petite couronne sur la tête. Elle était sans poudre; son habit, ou pour mieux dire sa robe était du plus brillant glacé d'argent que j'aie vu de ma vie; bordé à hauteur de la demi-jupe de clinquant. *Ce bel ornement* (la couronne), ces superbes bijoux lui donnaient un air j'ose dire charmant. On lui avait mis un peu de rouge. Son teint n'a jamais été si beau qu'à présent. Ses cheveux sont d'un noir clair, mais lustrés, ce qui relève son air de jeunesse et ajoute à l'avantage de la brune la douceur des blondes. » De l'aveu de Catherine, voici ce qu'elle pensait au moment où l'on préparait sa parure de mariée. « Le cœur ne me prédisait pas grand bonheur, l'ambition seule me soutenait. J'avais au fond du cœur je ne sais quoi qui ne m'a jamais laissée douter un seul moment que je parviendrais à devenir impératrice de Russie, *de mon chef.* » Le détrônement de son mari, dix-sept années à l'avance, était-il donc en germe dans ses rêves printaniers de jeune fille?

Malgré les sages recommandations de son époux, la princesse d'Anhalt n'avait pu prendre sur elle de rester étrangère aux factions qui divisaient la cour. Elle voulait s'acquitter envers Frédéric II en faisant triompher dans le cabinet impérial la politique prussienne.

Ses préoccupations politiques éclatent déjà dans ses lettres à Christian-Auguste. « Le vice-chancelier Bestouchef est presque hors de selle, » lui écrit-elle, — et elle s'efforçait de l'y mettre tout à fait. Elle avait insisté auprès de l'impératrice, à ce que nous raconte l'ambassadeur anglais Tyrawyl, pour la conclusion d'une alliance avec la Prusse; mais Élisabeth l'avait assez mal reçue en lui demandant de quel droit elle se mêlait de ses affaires étrangères, et si elle n'avait pas ses ministres, à elle, pour lui faire des rapports sur cet objet. Les ennemis de la princesse d'Anhalt, que choquaient ses façons remuantes et importunes, avaient déjà trouvé pour elle un sobriquet : on l'appelait la *reine-mère*. En même temps qu'elle se hasardait dans la haute politique, elle avait à se défendre contre la mendicité de ses parens et amis d'Allemagne. Les uns voulaient des pensions, les autres des places, ceux-ci de l'argent comptant, ceux-là des décorations. Partout des mains tendues, partout des becs ouverts comme dans une nichée d'oisillons. La fiancée allemande a déjà fait bien des jaloux; quelle désastreuse impression ne produirait pas cette invasion de sauterelles princières et de parens faméliques? Elle prie son mari d'imposer silence aux solliciteurs. « Croient-ils donc, s'écrie-t-elle, qu'il pleut ici de l'or ou de l'argent? »

Pour assurer sa propre situation à la cour, elle aurait voulu renverser Bestouchef. Les ennemis de celui-ci se coalisaient à ce moment pour un suprême effort. Ils comptaient le remplacer ou par Roumantsof ou par Voronzof, qui avait fait de grands progrès dans la confiance impériale; mais les conjurés ne surent pas garder le secret. La Chétardie perdit tout par sa légèreté indiscrète. Dans sa correspondance avec son gouvernement, il s'exprimait sur le compte d'Élisabeth, des ministres, de la Russie, avec autant de liberté que si le *cabinet noir* n'eût pas existé. Il ignorait que ses dépêches étaient interceptées, déchiffrées, traduites, en un mot, — suivant l'expression consacrée, *perlustrées* par Bestouchef en personne. C'est même dans cette *perlustration,* conservée aux archives Voronzof, que nous trouvons les détails du complot. Quand le vice-chancelier fut suffisamment édifié, il mit sous les yeux de l'impératrice toutes les preuves de l'intrigue; les passages où La Chétardie raillait la frivolité, la superstition, le désœuvrement d'Élisabeth, exaspérèrent surtout la tsarine. L'ambassadeur français reçut l'ordre de quitter Saint-Pétersbourg dans les vingt-quatre heures. Mardefeld et la princesse d'Anhalt se trouvèrent eux-mêmes compromis. Catherine avait eu soin de se tenir en dehors de ces menées : elle n'était pas si pressée de témoigner sa reconnaissance au roi de Prusse! Elle se montra toujours réservée, presque hautaine, avec l'ambassadeur de France. Un jour, dans un bal, il la complimenta sur sa coiffure; c'était peut-être une entrée en matière.

« Je me coifferais, répondit-elle, de toutes les façons qui pourraient plaire à l'impératrice. » — « Quand il entendit ma réponse, ajoutent les *Mémoires*, il fit une pirouette à gauche, s'en alla d'un autre côté, et ne s'adressa plus à moi. » Ce fut heureux pour Catherine. On crut un moment que, suivant l'expression de Lestocq, elle n'avait plus qu'à *faire ses paquets*; mais l'espèce de disgrâce qui frappa sa mère ne l'atteignit point.

Bestouchef avait trouvé moyen vers cette époque de jouer un assez mauvais tour à la *reine-mère* : c'était d'inviter le frère de celle-ci, Auguste de Holstein, à venir à la cour. La princesse était au désespoir de cette perfide attention. Ce frère était en effet un de ces garçons qu'une famille aime peu à produire au dehors. Il était, nous dit Catherine, disgracieux d'extérieur, fort brutal et de peu d'esprit. Le rusé chancelier voulait l'opposer à Brümmer, et s'en servir pour supplanter celui-ci dans la confiance du grand-duc. Jeanne-Élisabeth s'était emportée jusqu'à écrire au prince Auguste qu'il ferait mieux de prendre du service en Hollande « et de se faire tuer avec honneur que de se joindre aux ennemis de sa sœur en Russie. » Bestouchef, clairement désigné par cette expression, n'avait pas manqué de saisir la lettre et d'en faire part à l'impératrice. Il obtint d'Élisabeth un ordre « par lequel elle daignait prescrire que la correspondance de la princesse d'Anhalt serait toujours ouverte en secret, et que, si à la lecture on y trouvait des choses qui ne fussent point convenables, on eût à retenir les lettres. » Le cabinet noir dut révéler plus d'un mystère compromettant pour la bonne entente de l'impératrice et de sa parente.

Élisabeth avait patienté jusqu'au mariage de Catherine, afin de pouvoir renvoyer sa mère honorablement. Vers la fin de septembre 1745, la princesse d'Anhalt prit congé de la tsarine après lui avoir demandé pardon à genoux des mécontentemens qu'elle avait pu lui causer. Elle partit comblée de présens; ses adieux à sa fille devaient être les derniers. Élisabeth tira en cette occasion de l'intrigante princesse une vengeance raffinée. Elle la chargea d'une mission de confiance pour Frédéric II, mais le but de cette mission était peu fait pour flatter l'ambassadrice : elle devait exprimer au roi de Prusse le vif désir qu'on avait à la cour de voir rappeler Mardefeld. Ainsi c'était la princesse d'Anhalt elle-même qui devait provoquer la disgrâce du ministre auquel elle devait l'élévation de sa fille! Et le motif de cette disgrâce, — elle ne pouvait l'ignorer, — c'est que Mardefeld avait trempé dans ses machinations contre Bestouchef. On remettait entre ses mains le châtiment de son complice; c'était la punir vraiment par où elle avait péché.

Elle revint à Zerbst, où pendant son absence était morte la plus eune de ses filles, une enfant de trois ans. Elle continua sa corres-

pondance avec Voronzof, lui recommandant « de veiller sur sa chère et unique fille la grande-duchesse et le grand-duc lui-même, jeunes et par conséquent propres à faillir. » Elle ne voyait pas que sa fille était cent fois plus réfléchie et plus avisée qu'elle. Puis ce sont les affaires de son duché, pour lesquelles elle implore tantôt Voronzof et tantôt son ancien ennemi Bestouchef. Il s'agit de recrues que le prince d'Anhalt-Dessau prétend lever sur les terres d'Anhalt-Zerbst; on veut que la cour de Russie intervienne dans cette misérable querelle. Voilà comment peu à peu s'implantait dans les plus petits états de l'Allemagne l'influence du cabinet de Saint-Pétersbourg. Peu de temps après, le duc son fils eut l'imprudence, en pleine guerre de sept ans, de braver le roi de Prusse. Ses états furent occupés par les hussards et sa mère réduite à demander un asile. La princesse souffrait par Frédéric II; elle était un membre malheureux de cette grande ligue féminine formée contre le héros prussien : c'en fut assez pour lui assurer la faveur de Mme de Pompadour. Sous le nom de comtesse d'Oldenbourg, on lui assigna un appartement aux frais du roi. Elle y vécut d'une pension de la Russie et écrivit sur ce pays des mémoires qui ne vont malheureusement que jusqu'à l'avénement d'Élisabeth, et qui ne sont pas encore publiés. Elle se vit bientôt entourée d'une cour de beaux-esprits français ou étrangers, mais aussi d'aventuriers qui flattaient sa manie d'intrigues et son goût de dépenses. Négligeant ses affaires, elle persistait à s'occuper de celles des autres; elle se faisait bénévolement, et sans qu'on l'en priât, le factotum en jupon de la Russie, une manière d'ambassadeur extra-diplomatique. Ce métier d'ardélion et de mouche du coche ne l'enrichit pas : elle devait 400,000 livres; ses meubles mêmes n'étaient plus à elle. Elle supplia les ministres d'Élisabeth de venir à son secours; elle descendit à ce rôle de solliciteur dont elle avait fait honte à ses parens d'Allemagne; elle rappelait à ces orgueilleux Russes qu'elle « avait l'honneur d'*appartenir à Mme la grande-duchesse,* » tant l'infortune lui avait inspiré d'humilité. Hélas! comme elle le disait autrefois, il ne pleuvait en Russie ni de l'or, ni de l'argent. Élisabeth d'ailleurs lui gardait rancune : cette humble requête la trouva insensible. Elle lui fit faire par son ami Voronzof une dure réponse. Son long séjour à Paris, un voyage à Dresde, l'entrée de son fils au service d'Autriche, sans qu'elle eût donné d'avis ou demandé d'autorisation à sa majesté impériale, avaient indisposé contre elle. Elle avait trop oublié à qui elle *appartenait;* on lui refusait la gratification demandée. La princesse d'Anhalt mourut en 1760, et son fils ne lui survécut guère.

Catherine n'avait pu aider sa mère dans l'infortune. La correspondance entre les deux princesses subissait même des entraves. Dans une lettre de 1750, Catherine recommande à Jeanne-Élisabeth

de ne lui écrire que par « occasion sûre. » Nous voyons dans les *Mémoires* à quels expédiens elle est forcée de recourir. Un chevalier Sacromoso lui glissait une lettre de sa mère au moment où il lui baisait la main; quant à la réponse, elle devait la faire tomber, en traversant le théâtre, dans la poche d'un certain musicien de l'orchestre. On lui avait défendu de correspondre avec « qui que ce fût, sous prétexte qu'il ne convenait pas à une grande-duchesse de Russie d'écrire d'autres lettres que celles qui étaient composées au collége des affaires étrangères; elle devait seulement y apposer sa signature, et ne jamais dire ce qu'on devait écrire, parce que le collége savait mieux qu'elle ce qu'il convenait d'écrire. » Sa mère était tenue de terminer ses épîtres par une froide et respectueuse formule : « de votre altesse impériale la très humble et fidèle mère et servante. » Pour des motifs analogues, quand son père mourut, on lui représenta « qu'il ne convenait pas à une grande-duchesse de pleurer plus longtemps un père qui n'était pas roi. »

Avec sa mère se brisa le dernier lien qui rattachât Catherine à la Germanie. Elle avait renoncé à l'héritage paternel; elle n'avait maintenant en Allemagne ni parens, ni amis, ni foyer. C'était à Saint-Pétersbourg qu'il fallait vivre, qu'il fallait vaincre. La cour de Russie devenait, pour sa lutte avec le destin, un champ complétement clos. Il n'y avait plus d'avenir pour elle que le trône ou le cachot.

III.

On peut imaginer de quelles misères, de quelles tracasseries, de quelle dure servitude, fut accompagnée pour Catherine cette « fortune non commune » que Frédéric II avait voulu lui assurer. D'un côté, un mari brutal qui la dédaignait et l'outrageait, — de l'autre Élisabeth, capricieuse comme une coquette, violente et soupçonneuse comme un despote, toujours disposée à l'accabler d'humilians reproches, toujours accessible aux plus basses dénonciations, — par-dessus tout, la perspective de voir le grand-duc la répudier aussitôt après son avénement pour épouser sa maîtresse : telle fut pendant dix-sept années l'existence de Catherine.

Lorsqu'elle nous raconte dans ses *Mémoires* qu'on ne mettait auprès d'elle que des personnes chargées de l'espionner, que l'on éloignait et que l'on disgraciait ses serviteurs dès qu'ils paraissaient se radoucir à son égard, que ses moindres démarches étaient aussitôt rapportées à l'impératrice, que son majordome Chouvalof était en même temps l'un des chefs de la haute police, qu'avec cela elle était fatiguée d'invitations à montrer plus d'amour à son mari et à modérer sa dépense, on pourrait croire qu'il y a de l'exagération dans ses récits. Or dans les *Archives du prince Voronzof* M. Barténief a inséré une pièce

intitulée *Instruction pour les personnes qui seront placées auprès de la grande-duchesse Catherine Alexiévna.* C'est Bestouchef lui-même, l'ennemi de la princesse d'Anhalt, qui l'a rédigée. Cette tyrannie que nous dénoncent les *Mémoires*, en voici le plan et la formule. « Nous entendons, est-il dit dans cette *Instruction*, que son altesse impériale n'ait pas seulement extérieurement et en apparence, mais effectivement et sincèrement une piété sans fard, une vénération et un zèle sans bornes pour la foi orthodoxe. Il vous est ordonné et enjoint d'y tenir la main, d'y inciter son altesse impériale par de fidèles conseils, et au besoin de lui rappeler et assurer que telle est notre volonté. » Est-ce une piété sans fard qu'on espérait éveiller en elle par cet abus d'autorité ? et tenait-on à corrompre de toute façon le cœur de cette jeune femme en lui montrant l'hypocrisie religieuse associée à la corruption des mœurs? Catherine était en apparence toute confite en dévotion : pour obéir à son impérieuse maîtresse, elle jeûnait, priait, se confondait, à la mode russe, en signes de croix et en génuflexions. Au fond, quel était l'état de sa conscience? Elle nous l'a révélé plus tard dans une lettre à Mme Geoffrin (1) : « J'ai eu aussi des boutades de dévotion dans ma jeunesse; *j'étais entourée de dévots et d'hypocrites.* Il y a quelques années qu'il fallait être l'un ou l'autre ici pour avoir un degré de relief. »

Voilà pour la religion; voici pour l'amour conjugal. « Le choix de son altesse impériale, continue l'*Instruction*, pour la digne épouse de notre cher neveu le grand-duc héritier, son élévation à la dignité d'altesse impériale, n'ont eu lieu que dans le dessein et dans l'espérance qu'elle inspirera par sa sagesse, son intelligence et ses vertus un sincère amour à son époux, qu'elle gagnera son cœur et qu'elle donnera un héritier à l'empire et un rejeton à notre maison souveraine... Nous espérons donc que son altesse impériale, considérant que son bonheur et sa félicité en dépendent, ne perdra point de vue un but aussi important et que, pour l'atteindre, elle emploiera, en ce qui la concerne, toutes les complaisances et tous les moyens possibles. En conséquence nous vous ordonnons instamment de remettre sans cesse sous les yeux de son altesse un vœu si important pour nous et pour la patrie, de l'inciter en toute occasion à se montrer envers son époux douce, bonne, affable, empressée à lui complaire et à lui obéir, *à lui témoigner de l'amour, de la tendresse et de la passion*, etc. » Pour que l'exemple fût joint au précepte, on mettait auprès d'elle une Tchoglokof, sotte et méchante, mais que « l'on croyait extrêmement vertueuse, parce qu'elle aimait son mari à l'adoration. » Ce document de chancellerie est

(1) Janvier 1766. *Sbornik istoritcheskago obchtchestva*, t. Ier, p. 280.

encore plus caractéristique que les scènes racontées dans les *Mémoires*. Rien ne peint mieux ce siècle et cette cour que cette théorie de séduction conjugale tracée par la lourde main d'un scribe de bureau, développée en phrases de tabellion, et que des espions domestiques sont chargés de commenter.

La duègne que l'on « place auprès d'elle » devra « veiller à ce que son altesse ne se départe point de la réserve et de la dignité commandées par son rang avec les gentilshommes de service, — que personne ne lui parle à l'oreille, ne lui remette en secret des livres, des lettres ou des billets, — qu'elle ne joue pas avec les pages, serviteurs, employés de la bouche ou du café, servans ou laquais. Pour toute infraction à ces prescriptions, elle témoignera aussitôt le mécontentement de sa majesté et devra en référer immédiatement à l'impératrice. » Revenons aux *Mémoires* pour avoir la mise en scène de ce système d'inquisition intime. « Pendant tout le voyage, depuis Pétersbourg jusqu'à Réval, raconte Catherine II, Mme Tchoglokof faisait l'ennui et la désolation de notre carrosse. La moindre chose qu'on disait, elle ripostait par : « Pareil discours déplairait à sa majesté » ou « pareille chose ne plairait pas à l'impératrice. » — On a établi aussi des règlemens somptuaires contre la prodigalité. « Pour empêcher l'achat coûteux de marchandises inutiles et pour obvier aux grandes dettes, » défense est faite de laisser aucun marchand s'adresser directement à la grande-duchesse.

Lorsque Catherine signale le peu de bon sens et d'application, la puérilité persistante des goûts et des occupations du grand-duc, ses plaintes trouvent une justification dans ce même document. On s'y préoccupe en effet d'empêcher le grand-duc Pierre de perdre tout son temps à lire des romans, à jouer du violon, à ranger des soldats de carton, à changer d'uniformes, à s'amuser avec des valets et « autres personnes indignes ou ineptes; » on voudrait arrêter ces ridicules emplettes de tentes, de fusils, de tambours, de capotes, destinés à ce qu'il appelait son *régiment de chambre*. On espère qu'on pourra l'obliger à consacrer quelques heures par jour à l'apprentissage de son métier d'empereur. Élisabeth n'y réussit pas mieux que Catherine.

Catherine supportait ces épreuves, la pauvreté installée au foyer paternel lui faisant une obligation d'endurer cet esclavage princier. Elle y trouvait parfois de furtives et coupables consolations. Elle n'a pas fait mystère, dans ses confessions, de ses rapports intimes d'abord avec Soltykof, puis avec Poniatovski. Elle se trouve aussi impliquée dans des intrigues politiques aux débuts de la guerre de sept ans. A cette époque, comme l'impératrice vieillissait, Bestouchef avait jugé à propos de se rapprocher de la jeune cour; déjà dans la grande-duchesse il pressentait la maîtresse de

l'avenir. Il avait donc fait paix et alliance avec elle. En revanche, son ancien ami Voronzof se tournait contre elle, et les Chouvalof, qui soutenaient à la cour le parti opposé à Bestouchef, tenaient la princesse sous la surveillance de l'un d'eux. Malgré toutes les précautions, elle trouva moyen de manifester ses sentimens sur la politique européenne. Ils varièrent plusieurs fois. En 1755, elle déclarait à l'ambassadeur anglais Williams que « dans sa conviction Frédéric II était l'ennemi naturel de la Russie et certainement le pire homme qui fût au monde. » Ce malheureux Frédéric avait donc toutes les femmes contre lui! Catherine revint à la Prusse quand celle-ci se fut alliée à l'Angleterre, et se montra très dévouée alors à son ancien protecteur. On voit aussi par les rapports anglais que la grande-duchesse s'était laissé gagner aux funestes habitudes de cette cour, où tout le monde, princes, favoris, ministres, ouvrait la main à l'or étranger. Catherine avait l'âme trop haute pour se laisser corrompre; mais il lui fallait les moyens d'acheter autour d'elle des alliés. Un jour, elle dit en confidence à l'ambassadeur Williams qu'elle pourrait faire beaucoup plus, si elle avait de l'argent, qu'ici rien ne se faisait sans cela, qu'elle était obligée de payer jusqu'aux femmes de l'impératrice; elle finit en le priant de lui faire prêter par le roi d'Angleterre 20,000 ducats (1). Pourtant ni elle ni Bestouchef ne purent empêcher Élisabeth de prendre parti contre Frédéric et l'Angleterre. 80,000 hommes sous Apraxine furent dirigés contre le trop spirituel roi de Prusse; mais le général russe, fort peu militaire d'ailleurs, se livrait aux manœuvres les plus incompréhensibles. Il n'avançait que pour reculer ensuite, et, s'il remportait un succès, se repliait en bon ordre. Il fut rappelé : l'enquête sur sa conduite amena la disgrâce de Bestouchef, et Catherine fut compromise dans les papiers de tous deux. On trouva trois billets écrits par elle à Apraxine : première tentative d'embauchage militaire. Ils étaient en apparence fort insignifians; mais dans cette cour on savait entendre à demi-mot. Son bijoutier Bernardi, son ancien maître d'écriture Adadourof, son confident Yélaguine, furent arrêtés. La grande-duchesse, contre laquelle on avait déjà tourné son mari, tomba ainsi dans la disgrâce de l'impératrice. On crut bien cette fois que, malgré ses deux enfans, elle allait être renvoyée en Allemagne. Elle prit hardiment l'offensive, fit venir le confesseur de l'impératrice, lui expliqua à sa manière et avec grande abondance de larmes toute la situation, et par lui obtint une entrevue avec Élisabeth. En présence de l'impératrice, tour à tour elle s'humilia ou fièrement se défendit. Elle offrit elle-même de repartir pour l'Allemagne. Elle était

(1) *La Cour de Russie il y a cent ans*, extrait des dépêches des ambassadeurs anglais et français. Leipzig et Paris, 1860.

assurée que l'impératrice repousserait bien loin une telle proposition. Dans cette nouvelle *journée des dupes*, par un procédé renouvelé de Richelieu, la grande-duchesse raffermit sa position en menaçant de l'abandonner.

Elle se replie sur elle-même après cette funeste expérience. Elle consacre tout le temps que ne lui arrachent pas les vaines représentations de la cour à la lecture des grands écrivains français. Elle notait ses impressions, ses réflexions. M. Pékarski nous a fait connaître son cahier bleu de jeune femme. On y voit déjà poindre la grande *Catherine* avec les vastes idées de réforme qui ont fait d'elle l'idole des philosophes parisiens et l'un des plus dignes successeurs de Pierre le Grand. L'affranchissement des serfs la préoccupe déjà. « Il est contre la religion chrétienne et la justice, écrit-elle, de faire d'hommes qui apportent tous la liberté en naissant des esclaves. » Ces aspirations généreuses, mais encore mal définies, ne devaient pas être réalisées sous le règne de Catherine II; ses idées sociales, comme celles de tant d'autres prétendans, restèrent, après son avénement au trône, dans la région des utopies philanthropiques. D'autre part, ces grands mots de liberté, de vérité, de raison, qu'elle fit pendant tout son règne retentir dans ses proclamations, — jusqu'au moment où la révolution française lui en apparut comme la menaçante réalisation, — l'ont déjà séduite dans sa monotone retraite de princesse héritière. Elle parle de tout cela comme un Vergniaud; c'est une ode à la liberté qui s'élance vers le ciel à travers les voûtes inquisitoriales du palais d'Élisabeth : « Liberté, âme de toutes choses, sans vous tout est mort. Je veux qu'on obéisse aux lois, mais point d'esclaves! Quand on a la vérité et la raison de son côté, on doit l'exposer aux yeux du peuple. La raison doit parler pour la nécessité. Soyez sûr qu'elle l'emportera aux yeux de la multitude. » Les maximes de tolérance chères au XVIII[e] siècle, et dont elle devait éblouir toute l'école de Voltaire, ont aussi leur place dans ses rêves d'avenir : « respecter la religion, mais ne la faire entrer pour rien dans les affaires d'état, bannir du conseil tout ce qui sent le fanatisme... » L'importance nouvelle de l'industrie n'a pas échappé à la jeune princesse. « Cent petites villes tombent en ruines; pourquoi n'y pas transporter dans chacune une fabrique, choisie selon le produit de la province et la bonté des eaux? » La future fondatrice de tant de colonies agricoles, qui toutes n'ont pas également réussi, écrivait déjà : « La paix est nécessaire à ce vaste empire; nous avons besoin de *peuplades* et non de dévastations; faites fourmiller ces énormes déserts, s'il est possible. » L'empire de Catherine II, c'était la paix, avant son avénement. Pourquoi avons-nous à compter sous son règne trois guerres d'extermination contre les Turcs, trois en Pologne, deux en Suède, et une au moins en préparation contre

la république française? Elle était trop ambitieuse pour être bien pacifique. C'est sur les questions extérieures que nous lui trouvons les vues les plus nettes et les plus arrêtées. Toute sa politique polonaise est en germe dans ce petit écrit : elle redoute déjà que la Pologne ne se fortifie en fortifiant chez elle le principe monarchique. Le même sentiment qui en 1792 lui fera prendre les armes contre les patriotiques réformes des Czartoryski lui inspire, avant 1762, les lignes suivantes : « je vous demande si un voisin despotique est plus nécessaire à la Russie que l'*heureuse anarchie* dans laquelle se trouve la Pologne, dont nous disposons à notre gré. » Voici également un principe bien machiavélique pour une jeune amante de la liberté, du progrès, de la justice : « il faut du moins, quand on veut être injuste, avoir de l'intérêt à le faire. »

La tragédie de 1762, qui coûta au mari de Catherine la couronne et la vie, est trop connue pour que nous nous y arrêtions. « Avec l'aide de Dieu, écrit-elle à un de ses amis, tout s'est bien passé; nous sommes montée sur le trône aux applaudissemens de toute la nation; l'ex-empereur a renoncé *volontairement* au trône par une lettre autographe et authentique. » Une autre pièce du volume de M. Pékarski confirme ce qu'on a dit de la ridicule conduite du prince déchu. Il aurait demandé, paraît-il, à sa femme de lui envoyer sa maîtresse, son chien, son nègre et son violon; « mais, crainte de scandale, écrit-elle à Poniatovski, je ne lui ai envoyé que les trois dernières choses. » En effet, une lettre d'elle au général Souvarof, du 30 juin 1762, lui enjoint de faire chercher « le médecin Liders, le nègre Narcisse, le grand-chambellan Timler, de leur ordonner de prendre avec eux le violon de l'ex-empereur et son chien *mopse*, etc. » Pierre III s'imaginait-il donc que, lorsqu'on est tombé d'un trône absolu, on en est quitte pour se consoler, comme le roi des Vandales, avec une éponge et une cithare? « Le bon Dieu, nous apprend Catherine, en avait disposé autrement; la peur lui avait donné un cours de ventre. » Le sixième jour après son détrônement, il mourut « d'une colique hémorrhoïdale. » Les pages suivantes du volume de M. Pékarski sont remplies de longues listes des « récompenses » distribuées par Catherine à l'occasion de son avénement. La vue de certains noms sur ces listes donne froid. En première ligne figurent des hommes dont les doigts devaient être imprimés en taches livides autour du cou de l'ex-empereur; puis des maréchaux, des feld-maréchaux, les officiers et bas-officiers des régimens qui avaient fait le *pronunciamento*. C'est la curée qui suit tous les coups d'état. L'un est décoré du grand cordon de Saint-André ou de Saint-Alexandre, qui devient ainsi le prix de la trahison ou de la faiblesse; à l'autre un certain nombre d'*âmes*, comme pour prouver aux paysans qu'ils ont simplement changé de maître; à

d'autres encore de l'or à poignées : 20,000 roubles à un sergent, à un porte-enseigne 1,000 âmes. A Panine, — l'oncle de ce Panine qui devait un jour conspirer contre le fils de Catherine, — une épée enrichie de brillans. Elle-même apprenait à cette famille ce qu'on peut gagner au renversement d'un empereur. Quelques-unes des récompenses portent le mot *secret* : quels services inavoués étaient-elles donc destinées à payer? Bestouchef, l'ancien ennemi, puis l'allié malheureux de la grande-duchesse, est rappelé de l'exil, rétabli dans ses titres et dignités : l'impératrice ne l'appelle plus, dans sa correspondance, que *mon petit père* (*batiouchka*). Le vieux courtisan voulut du moins payer sa bienvenue par une flagornerie à outrance. Il proposa de décerner à une princesse qui n'était encore illustre que par un coup de main militaire le titre auguste de *mère de la patrie*. Catherine eut le bon goût de le décliner : elle avait la conscience qu'elle saurait le mériter autrement. Elle écrivit à Bestouchef : « Il me semble que ce projet arrive encore trop tôt; le public m'accuserait de vanité; je vous remercie de votre zèle. » Si elle avait à se défendre des adulateurs, les propagateurs de bruits malveillans ne lui donnaient guère moins à faire. On parlait de l'assassinat de son époux, de son prochain mariage avec Orlof. Plusieurs individus furent arrêtés, condamnés par le sénat à un supplice raffiné. La souveraine se montra clémente. Dans une lettre au général-major Pouchkine, elle lui recommande un de ces condamnés à mort, à qui elle a fait grâce en raison de sa jeunesse et de son inexpérience, et qu'elle envoie travailler dans ses bureaux. « Si malgré une surveillance sévère, écrit-elle, il continue à montrer la même impertinence, notamment dans son langage, vous le traiterez comme ayant agi sans discernement, et, suivant l'importance de la faute, vous le châtierez *corporellement*, ainsi que vous le jugerez à propos. »

Restait à décider sur le sort d'Élisabeth Voronzof, cette maîtresse à laquelle Pierre III voulait sacrifier sa femme et qui avait souvent outragé l'impératrice de son insolente attitude. « Va trouver Voronzof, écrivit l'impératrice à Yélaguine, dis-lui que j'autorise sa fille à demeurer chez lui, à Moscou, en attendant qu'elle ait sa maison. Dis-lui aussi de lui donner de quoi vivre, car je sais qu'il n'est pas si pauvre qu'il le prétend. Fais-lui entendre qu'elle ait à vivre paisiblement à Moscou et *qu'elle évite de donner aux gens des motifs de parler d'elle*. Tu diras tout cela comme venant de toi. » Elle obligea Voronzof à fournir une dot à sa rivale. Ce fut toute la vengeance de Catherine II.

Un ordre de rappel fut immédiatement expédié à cette armée russe qu'Élisabeth avait envoyée en Allemagne pour détruire Fré-

déric II, et que Pierre III y avait maintenue pour le secourir. On célébra pompeusement les victoires qu'elle avait remportées soit contre, soit pour la Prusse. Le Danemark semblait vouloir inquiéter le Holstein; elle lui fit tenir une note où elle parlait le langage d'une souveraine qui a 400,000 hommes à ses ordres. Avec la France, les relations s'étaient poursuivies sous le règne d'Élisabeth, non-seulement par les voies ordinaires, mais par les intermédiaires les plus singuliers. M. Boutaric nous a fait connaître cette curieuse création du désœuvrement de Louis XV : sa diplomatie secrète qui fonctionnait en dehors et souvent à l'insu et au rebours de sa diplomatie officielle (1). La « correspondance » cessa brusquement sous Catherine II : elle trouva « qu'elle pouvait entraîner de très fâcheuses complications. »

L'Angleterre s'était émue d'une révolution qui la privait du concours des armées russes sur les champs de bataille de l'Allemagne; elle se rassura en voyant Catherine garder du moins la neutralité. Ses ambassadeurs reçurent l'ordre de chercher à lui faire signer un traité de commerce avantageux pour les marchands de la Cité. Leurs prétentions échouèrent devant la sagesse inattendue de la jeune impératrice et l'habileté incorruptible de son ministre Panine. Ce mécompte ne les empêcha pas de rendre hommage aux grandes qualités qui éclataient déjà dans la nouvelle souveraine, à sa perspicacité affinée par le malheur et la dure expérience des hommes, et qui se révélait dans l'heureux choix de son personnel de gouvernement.

C'est ainsi qu'au moment où Pierre III, petit-fils de Pierre le Grand, mourait d'une colique providentielle, tandis qu'Ivan, arrière-petit-fils d'Alexis Romanof, languissait dans une prison ignorée (1), une Allemande née en terre prussienne montait sur le trône de Russie, sans autre droit à la couronne que d'avoir été la *compagne de couche* du prince détrôné; mais cette Allemande, pour complaire à ses nouveaux sujets, se fit plus Russe que les Russes. « Saignez-moi de ma dernière goutte de sang allemand, disait-elle en riant à ses médecins, pour que je n'aie plus que du sang russe dans les veines. » Née protestante, elle se montra une orthodoxe convaincue, et, tout en échangeant des coups d'œil avec Voltaire, ne manquait pas un office. Elle avait été à l'origine une cliente de la Prusse, mais elle fit pour la Russie ce que nul des princes et nulle des princesses du sang de Pierre Ier n'avait même osé rêver pour elle. En Pologne, sur la Baltique, sur la Mer-Noire et la mer d'Azof, dans le Caucase et dans la Sibérie, elle acheva ce que le grand homme avait com-

(1) Boutaric, *Correspondance secrète inédite de Louis XV sur la politique étrangère.*

(1) C'est à l'occasion de sa mort tragique que Catherine écrit en 1764 à Panine : « Quant *au prisonnier sans nom,* faites-le enterrer à Schlüsselbourg, chrétiennement, mais sans éclat... Je désire que cette nouvelle n'arrive pas trop vite dans la capitale »

mencé. Les Russes ne peuvent se résigner à voir une étrangère dans celle qui régna sur eux avec tant d'éclat. M. Barténief prend plaisir à faire observer qu'on attribuait une origine slave aux princes d'Anhalt, que Zerbst s'écrivait autrefois *Serpst*, que Stettin, où est née Catherine, est l'ancienne ville de *Chtchétine*, dans la province slave de Poméranie. Qu'importe à quelle race elle peut se rattacher par la chair et le sang? C'est dans la Russie du XVIII[e] siècle que s'est faite son éducation morale et intellectuelle; c'est dans les intrigues de la cour d'Élisabeth que ses mœurs se sont gâtées et que s'est aiguisé son esprit; c'est au milieu des souvenirs vivans encore du grand empereur, parmi les généraux, les ministres et les monumens du grand règne, que s'est développé son génie. Par ses faiblesses comme par ses grandeurs, elle appartient bien à la Russie. Elle est de ce siècle et de ce pays. La nature allemande ne se révèle chez elle que par l'aptitude à recevoir la greffe étrangère.

IV.

Frédéric II semble s'être arrogé pendant tout son règne le rôle d'un agent de mariage pour la cour de Russie. Sa politique lui faisait un devoir, comme il l'a écrit dans ses *Mémoires*, de cultiver l'amitié de ces redoutables « barbares. » Or le premier point à gagner était d'empêcher qu'il ne s'établît au palais impérial une grande-duchesse dévouée à la Saxe, à l'Autriche ou à la France, et qui serait devenue le centre et l'espoir d'un parti anti-prussien. C'est lui qui avait déjà trouvé pour le neveu d'Élisabeth une princesse d'Anhalt-Zerbst; c'est lui qui découvrit successivement pour le fils de Catherine une princesse de Hesse-Darmstadt, puis une princesse de Wurtemberg. Le premier mariage du grand-duc Paul était tout à l'avantage de la Prusse : la sœur aînée de la nouvelle grande-duchesse avait épousé le prince royal, frère de Frédéric II; les deux héritiers présomptifs de Prusse et de Russie étaient donc beaux-frères. Seule Catherine II n'avait pas à se louer de sa bru; celle-ci inspira un esprit nouveau d'indépendance à son mari, elle accrut en lui la défiance qu'il avait naturellement contre sa mère. Elle l'aurait volontiers instruit à jouer le rôle incommode de prince successeur; mais, comme son père Pierre III, le grand-duc manquait de mesure, de suite dans les idées et d'empire sur lui-même. Dans ses emportemens, il était le premier à livrer à la soupçonneuse impératrice le nom de ses conseillers. Un jour, il lui dénonça de cette façon un M. de Saldern, qui conspirait pour arracher à la tsarine un acte qui eût associé son fils à l'empire. Le peuple, qui ne le voyait que rarement et à distance, était assez disposé à lui faire fête : vers 1775, on remarquait que sa popularité augmentait aux dépens de celle de

Catherine. Lui-même, le futur despote, paraissait se complaire aux manifestations de la foule : entré en ville à la tête de son régiment, il affectait de s'entretenir avec les bourgeois et les mougiks qui l'entouraient, et lui, si fanatique de décorum militaire, leur permettait de le séparer de ses soldats. Ceux qui l'observaient de plus près n'avaient pas d'illusions sur l'avenir qu'il se préparait. « La conduite du grand-duc, écrivait alors l'envoyé d'Angleterre, a, sous beaucoup d'égards, tant ressemblé à celle de son père qu'elle a donné aux personnes qui sont capables d'en juger des appréhensions désagréables sur l'usage qu'il pourra faire un jour de son autorité. »

Entre les mains d'une femme comme avait été Catherine grande-duchesse, Paul eût pu devenir extrêmement dangereux pour l'impératrice. Celle-ci, qui pouvait soupçonner dans sa bru une autre elle-même, s'étudiait à se la concilier. De leur côté, les ambassadeurs des puissances, qui avaient intérêt à semer la discorde dans la famille impériale, s'efforçaient d'attirer la princesse dans leur parti. Ceux d'Espagne et de France auraient même employé, au dire de Frédéric II, d'étranges moyens. Heureusement pour le repos de Catherine, la Hessoise mourut. Son mari avait-il ou non des motifs de la regretter? En tout cas, cette mort lui causa une violente douleur. Henri de Prusse, le frère du grand Frédéric, était alors à Saint-Pétersbourg. Il se multiplia pour rendre service. On le vit partout à la fois; il consola le grand-duc, rassura la tsarine, réconcilia la mère et le fils. Il avait fait le voyage de Russie, à ce que prétend Frédéric II, uniquement pour prévenir les suites que pourrait avoir le mécontentement de l'impératrice contre une princesse dont la conduite « n'était pas telle qu'on pouvait l'attendre d'une personne de sa naissance; » mais il se trouva tout à point pour proposer une nouvelle grande-duchesse. La Prusse n'avait pas eu la main heureuse pour le précédent mariage; on la chargea cependant de faire le second.

Henri de Prusse ne perdit pas une minute pour se mettre en quête. Dès le lendemain de la mort de sa belle-sœur, il écrivit à une princesse de Wurtemberg pour l'inviter à partir immédiatement pour Berlin avec ses filles, et pour la supplier de faire « tout ce que le roi lui prescrirait à ce sujet. » A Berlin, on devait rencontrer le grand-duc, et si les jeunes gens se plaisaient, ce dont le prince royal ne voulait pas douter un instant, elle aurait à conduire sa fille en Russie. La mère de cette princesse Dorothée, qui devait être un jour l'impératrice Maria Feodorovna, n'était même pas duchesse régnante de Wurtemberg; son mari, Frédéric-Eugène, n'arriva au trône de Stuttgart qu'en 1796, après ses deux frères aînés Charles-Eugène et Louis-Eugène.

D'objections à ce mariage si brusquement projeté, le prince Henri

ne semble même pas en supposer. Dorothée est protestante, elle deviendra grecque. Elle est fiancée à un autre, elle rompra ses engagemens. La politique prussienne ne s'embarrasse ni des scrupules de conscience, ni des peines de cœur. On envoie à une jeune fille sa feuille de route pour la Russie : elle doit partir comme un régiment; mais il paraît que Dorothée a de l'affection pour son fiancé, et que celui-ci n'entend pas renoncer à elle. Henri de Prusse s'emploie à lui faire entendre raison, et il est curieux de voir comment le héros de la guerre de sept ans comprend ces affaires délicates. « Je vous prie, écrit-il à son frère Ferdinand, de faire tout au monde chez le prince et la princesse de Wurtemberg pour qu'ils prient le prince de Darmstadt de se désister. S'il lui reste la moindre honnêteté, il ne voudra point troubler le bonheur de deux états dont l'union peut être utile à la tranquillité de l'Europe, et il ne voudra pas, s'il lui reste de l'âme, empêcher le bonheur d'une famille qui par les sentimens généreux de l'impératrice et du grand-duc se trouvera dans un état florissant en comparaison de celui où ils sont à cette heure. » C'était bien aussi l'avis du prince Ferdinand. « Avec le prince de Darmstadt, écrit-il aux Wurtembergeoises, vous pouvez rompre poliment en lui faisant entendre que telles étaient les volontés du roi. S'il a de l'esprit, il cédera pour ne pas se mettre à dos un souverain si puissant qui pourrait le faire repentir des difficultés qu'il opposerait. » Le roi de Prusse lui-même s'en mêlait, et ordonnait d'écrire aux princesses de Wurtemberg « qu'en perdant le prince de Darmstadt elles ne perdaient qu'un mauvais sujet. »

L'héritier de Darmstadt montra en cette occasion « qu'il avait de l'esprit; » il annonça son désistement à Frédéric II. Il se réservait seulement d'épouser la troisième fille de la duchesse, et le grand Frédéric était bien convaincu « que dans le fond cela revenait au même. » En conséquence le roi, qui tenait tous les fils de cette intrigue matrimoniale et faisait mouvoir à son gré tout ce monde princier, dictait à la mère de Dorothée pour le prince de Darmstadt la lettre suivante; on y verra que l'incrédule Frédéric savait déjà avec autant d'aisance et d'onction que ses successeurs faire intervenir la Providence dans ses combinaisons. Ce talent est sans doute héréditaire dans la maison de Prusse. « Je crois, disait-il, qu'il faut lui répondre très obligeamment, lui disant que vous croyez devoir, ainsi que lui, vous soumettre à la Providence, qui souvent renverse les projets des hommes pour régler les choses différemment selon les décrets éternels. Pour sa bague, continuait-il en reprenant son ton de persiflage, il faut la lui renvoyer, car votre fille sera assez brillantée sans cela. — Voici la lettre de 40,000 roubles, dont l'adresse est de la main même de l'impératrice. » Le prince qu'on éconduisait si cavalièrement devait être pourtant ce Louis Ier, grand-

duc de Darmstadt, l'allié fidèle de Napoléon et l'un des meilleurs princes de l'Allemagne d'alors, ami des philosophes et des artistes, sincère partisan des chartes constitutionnelles, aussi libéral et ouvert que Paul de Russie était despotique et soupçonneux. Il eût donné à Dorothée de Wurtemberg moins de grandeur peut-être, mais moins de douleurs et de regrets. C'est peut-être à son bonheur qu'on la força de renoncer. Après cinquante ans de mariage, Louis Ier célébra avec sa femme Louise en 1827 ses noces d'or, tandis que la vie tout entière de son ancienne fiancée fut assombrie par l'horrible catastrophe de 1801.

Il est curieux de voir les trois princes de Prusse, Frédéric II, Henri et Ferdinand, donner tour à tour l'assaut aux dernières hésitations de leurs parentes de Wurtemberg. Henri vante surtout les qualités du futur et s'en porte garant. « *Je vous engage ma parole d'honneur*, écrit-il à la duchesse, que votre fille ne pourra épouser un homme plus aimable et plus honnête que l'est le grand-duc, et qu'elle ne trouvera pas de belle-mère plus tendre et plus respectable que l'impératrice. » Ferdinand invoque les intérêts de la patrie, ou plutôt de l'*état* prussien : « Vous êtes dans le cas d'affermir la liaison étroite qui subsiste entre les deux cours. Vous avez l'avantage de rendre le service le plus essentiel au pays qui vous a donné l'existence; vous pouvez empêcher des effusions de sang. » Mais il ne néglige pas de faire parler les intérêts privés et de faire agir, tout à fait à la mode prussienne, l'intimidation en même temps que les promesses. « En cas de refus, s'écrie-t-il, songez vous-même quel serait le sort de vos deux fils qui servent le roi; *on s'en prendrait à eux*, on leur causerait mille déboires; au lieu qu'appuyée sur le titre de belle-mère du grand-duc vous pourrez solliciter pour eux des postes plus élevés, vous pourrez implorer l'assistance de votre gendre, et vous êtes sûre d'obtenir pour eux des rangs, des charges et des titres qu'ils auraient à peine après dix ans de service. » — « L'impératrice, reprend Henri, m'a promis qu'elle aurait soin de doter et de marier vos deux filles cadettes. » Le roi de Prusse était plus net que ses frères, plus cynique, si l'on veut, dans les questions d'argent. « L'impératrice, écrivait-il brutalement à la duchesse, vous donnera 60,000 roubles pour votre voyage, et cela donnera lieu à de bonnes pensions dont vous, votre mari et vos enfans ont le plus grand besoin... De pareilles occasions ne se présentent pas tous les jours; il faut les saisir par les cheveux lorsqu'elles se rencontrent... Votre triste situation m'est connue, et ce mariage me fournira bien des moyens pour vous mettre un peu plus à votre aise. » La princesse de Wurtemberg avouait ingénument à Frédéric II que « les 40,000 roubles étaient *un vrai restaurant* pour des finances aussi exténuées que les nôtres. » Elle mariait sa

fille, comme dans Molière, *sans dot :* c'était elle au contraire qui en recevait une; elle la mariait même sans trousseau, car le roi de Prusse lui avait signifié de ne pas se mettre en dépenses; c'était elle au contraire qui allait être comblée de bijoux et de toutes les fourrures de la Sibérie.

Comme à l'époque du mariage de Catherine, on devait partir dans le plus grand secret en donnant au voyage un faux prétexte. Le roi de Prusse recommandait à la duchesse de ne point amener de fils, « le prince de Darmstadt ayant dégoûté de tous les princes. » Il ajoutait à ses recommandations quelques conseils pratiques, comme de bien choisir la femme de chambre qui accompagnerait la fiancée, car « passé Memel, on ne lui donnera que des Russes, Cosaques, Georgiens, *et Dieu sait quelle race!* » Voilà les sentimens que portait Frédéric II à cette même nation pour laquelle il recrutait des grandes-duchesses et des impératrices dans toutes les cours de l'Allemagne. Le grand-duc était déjà à Berlin. Le glorieux roi avait ménagé à ce jeune homme l'accueil le plus flatteur. Dans toutes les villes prussiennes, des jeunes filles en habits de fête remplissaient de fleurs sa voiture et les bourgmestres le poursuivaient de harangues. Il vit la princesse de Wurtemberg; elle lui plut, et l'on convint qu'après le départ du grand-duc pour Saint-Pétersbourg sa fiancée l'y suivrait. La baronne d'Oberkirch dans ses mémoires nous dépeint Maria Feodorovna belle comme l'aurore, d'une stature majestueuse, modelée comme un chef-d'œuvre de l'art antique, avec des traits fins et réguliers qui ajoutaient à cette grâce imposante. Elle avait, ajoute-t-on, une beauté vraiment royale. Une éducation distinguée donnait plus d'éclat et de portée à son intelligence; au moins était-elle, sous tous les rapports, supérieure à la première grande-duchesse. Elle était affable, enjouée, nous disent les ambassadeurs, et *savait se conduire*. Elle parut avoir cependant bien moins d'empire que sa devancière sur son mari, et les observateurs en tirèrent de fâcheux pronostics sur le caractère et l'esprit de ce prince. Dès son arrivée à la cour, elle se trouve en butte aux défiances des ministres, aux intrigues des courtisans, aux jalousies de l'impératrice, aux dédains du favori. « Le prince Potemkine et sa clique, écrit un ambassadeur anglais, traitent le grand-duc et la grande-duchesse comme des personnes sans conséquence. »

Il semble qu'au XVIII[e] siècle l'histoire de la cour de Saint-Pétersbourg se répète et se recommence sans cesse. Maria Feodorovna est mise en suspicion sous Catherine II, comme Catherine elle-même y avait été sous Élisabeth, et Élisabeth sous Anna Ivanovna. Le grand-duc Paul, comme avant lui son père le grand-duc Pierre, avait plus de droits au trône que la femme qui l'occupait. Réduit comme lui à cette humiliante nullité, son caractère s'aigrit, son es-

prit se dérange. L'infortune même où se trouvèrent successivement les deux princes n'était pas une de celles où le malheur tient école; Paul Ier, comme Pierre III, s'y corrompit plutôt qu'il ne s'y mûrit. Tant de longues années dans l'attente du trône préparèrent à la Russie non des souverains meilleurs, mais des maîtres plus tyranniques. Une catastrophe également tragique termina leur gouvernement, violent et éphémère. Dans cette corruption de la cour et de la société s'engendrèrent à la fois les intrigues qui les dépravèrent et les complots qui les détruisirent.

V.

Le XVIIIe siècle nous montre les souverains sortant de leur défiant et majestueux isolement et condescendant à voyager comme de simples mortels. Le tsar Pierre avait mis à la mode ces équipées princières. Après lui, on avait vu Gustave III en France, Henri de Prusse à Pétersbourg, Joseph II partout. Le grand-duc de Russie Paul Pétrovitch avait déjà, comme nous l'avons dit, visité Berlin. Vers 1780, Catherine II résolut de faire faire à son fils et à sa bru un grand voyage en Europe. Si l'on en croit l'ambassadeur anglais Harris, elle tenait surtout à ce qu'ils allassent à Vienne. Son but était de relâcher les liens d'affection qui unissaient la jeune cour avec la maison de Prusse. Elle craignait que Frédéric II ne prît un jour contre elle les intérêts de son jeune ami, fanatique admirateur de sa gloire, comme Pierre III, et passionné comme celui-ci pour l'alliance prussienne. Catherine savait que Panine, le gouverneur du prince, pour des raisons politiques tout opposées, ne se souciait pas de le voir partir pour l'Autriche, et le caractère soupçonneux de Paul faisait craindre à l'impératrice qu'il ne résistât absolument à un voyage qui lui serait imposé. Il fallait l'amener à le désirer, à le demander de lui-même. Le prince Repnine, neveu de Panine, en cette occasion, trahit son oncle. Gagné par l'impératrice, il inspira peu à peu au grand-duc et à sa femme un extrême désir de voir les grandes capitales européennes. Il était convenable à leur rang, leur faisait-il entendre, profitable à leur instruction, de voir d'autres sociétés et d'autres formes de gouvernement. Les jeunes époux résolurent de soumettre à l'impératrice le projet qu'ils caressaient. Ils lui firent leur demande avec toute sorte d'appréhensions et grand'peur d'être refusés. Catherine joua fort bien la surprise et l'embarras. Comme ils insistaient, elle s'adoucit et finit par céder. Il fallut peu de temps pour fixer l'époque de leur départ, la durée de leur absence, les pays qu'ils devaient visiter. C'est sur ce dernier point qu'éclata le malentendu inévitable. Ils n'obtinrent qu'avec peine l'autorisation de visiter la France; mais, quand ils parlè-

rent de la Prusse, le refus de la tsarine fut péremptoire. C'était pourtant Berlin, Berlin surtout, qu'ils avaient compté revoir, Paul par admiration pour le roi de Prusse, Maria Feodorovna par reconnaissance pour son bienfaiteur. Le débat s'élevait à la hauteur d'une question d'état. D'un côté Frédéric, de l'autre Joseph II, par leurs émissaires, par des lettres autographes, s'efforçaient d'obtenir ou d'empêcher le voyage de Berlin. L'allié le plus actif du roi de Prusse, c'était encore Panine. Tout en cachant soigneusement à l'impératrice sa façon de penser, en secret il travaillait l'esprit des deux époux. Maria Feodorovna ne se séparait qu'avec douleur de ses deux jeunes fils : Panine augmenta son angoisse en lui parlant des suites que pourrait avoir, en son absence, l'inoculation qu'ils venaient de subir. Sur Paul, il agissait par d'autres moyens. Comme il avait pénétré le secret du prince Repnine, il fit comprendre au grand-duc que ce qu'il croyait être de sa part un acte volontaire était le résultat des calculs d'autrui. Il y avait danger, ajoutait-il, qu'il ne revît jamais la Russie. Qui pouvait savoir si on ne lui enlèverait pas ses enfans? Le grand-duc et sa femme étaient cruellement indécis. Ce voyage qu'ils avaient si vivement désiré était pour eux rempli d'amertume, et cependant il exerçait encore une séduction sur leurs jeunes imaginations. Et puis, comme leurs idées en politique n'étaient guère plus formées que leur caractère, suivant qu'ils recevaient une lettre pressante de Frédéric II ou de l'empereur, ils se sentaient tour à tour Prussiens ou Autrichiens. La crainte de désobliger Frédéric était combattue chez Maria Feodorovna par l'espérance, qu'on lui avait fait concevoir, de trouver à Vienne une partie de sa famille. D'ailleurs la volonté de l'impératrice était formelle. Il fallait se résigner à ce qu'on avait soi-même souhaité. Ils partirent, sous la protection d'un incognito fort transparent, avec les titres de *comte* et *comtesse du Nord*. La scène des adieux fut déchirante. La grande-duchesse s'évanouit en embrassant ses enfans : on dut la porter dans la voiture avant qu'elle eût repris ses sens. Elle et son mari avaient l'air de personnes « non pas qui entreprennent un voyage d'agrément, mais qui ont été condamnées à un exil. » Les sentimens du peuple étaient à l'unisson de ceux des princes. Partout la foule s'amassait sur leur passage, poussait des cris, voulait se jeter sous les roues du carrosse, et Catherine II parut extrêmement offensée de la sensation qu'avait produite le départ de son fils.

Tel est du moins le récit de l'ambassadeur d'Angleterre, confirmé en beaucoup de points par celui du ministre de France. La correspondance de Catherine avec les deux voyageurs nous permettra peut-être de jeter quelque lumière sur ces faits obscurs. « Vos réponses, mes chers enfans, leur écrit-elle aussitôt après ce départ émouvant, ont diminué mes alarmes sur l'état de ma chère fille. Si

j'avais pu prévoir qu'elle s'évanouirait trois fois en partant, et qu'on l'amènerait sous les bras dans le carrosse, la seule considération d'exposer sa santé à d'aussi rudes épreuves m'aurait empêchée de *consentir à ce voyage*. La tendresse que vous me témoignez tous les deux, mes chers enfans, adoucit sans doute les peines que me cause votre absence; mais la mienne vous dit et vous répète de revenir le plus tôt que vous pourrez, serait-ce de Pleskof, de Polotsk, de Mohilef, de Kief, de Vienne, car au bout du compte c'est sans raison valable que nous souffrons les chagrins d'une telle séparation. Ainsi, en consultant mon cœur et ma raison, je conclus que, si vous n'avez aucun plaisir à le faire, dès l'instant même vous preniez le parti de revenir sur vos pas en prétextant que c'est moi qui vous ai écrit de revenir me trouver.» N'est-il pas visible qu'elle cherche ici à dissiper ces craintes que, suivant le rapport de Harris, Panine s'était plu à jeter dans leurs âmes? Elle a soin d'insister sur ce point, qu'ils ont librement entrepris ce voyage, qu'elle n'a fait qu'y consentir, qu'ils sont encore et seront toujours maîtres de s'arrêter. Elle cherche également à les tranquilliser sur cet autre point qui tenait le plus au cœur de la grande-duchesse. « L'inoculation n'a pas eu de suites fâcheuses. La petite vérole de *Monsieur Alexandre* va très bien; les petits boutons s'en vont peu à peu... » Bientôt il est visible que la nouveauté des spectacles a fini par avoir raison de leur chagrin. La Pologne, Vienne, l'Italie, la France, les Pays-Bas, la Suisse, que de puissantes diversions! Catherine, tout en consacrant une partie de ses lettres au bulletin de santé, aux progrès de ses petits-enfans, s'entretient avec son fils et sa bru sur tout ce qu'ils voient en chemin; sur tout, elle porte de curieux jugemens. Sa correspondance est vive, enjouée, pleine de tendresse et, on pourrait le croire, sans arrière-pensée. « Je vous suis pas à pas; la *marcheroute* est sur ma table; tous les jours, je fais une ligne sous la couchée et la dînée, et je dis : Ils sont là! Quoique au fond de mon cœur je ne serais pas fâchée de vous voir revenir, je ne puis cependant désapprouver votre persévérance à aller en avant, puisqu'une fois le dessein en est pris. » Quant à la jeune femme, dont on peut regretter de n'avoir pas les lettres, on devine que, soit qu'elle n'eût pas pour Catherine la même défiance que le grand-duc, soit affection, soit politique, elle s'étendait complaisamment sur ses impressions de voyage; et l'impératrice lui écrivait sur un ton tout à fait maternel. « Donnez un libre cours à votre plume chaque fois qu'elle sera en train de jaser... Que Dieu bénisse le babil de ma chère fille. » Sont-ils sortis de la vieille Russie, elle leur souhaite de continuer heureusement leur route par la Pologne, car « l'opinion générale des mauvais chemins et des mauvais gîtes de ce pays me donne l'appréhension que vous n'en souffriez. » A Varsovie du moins, ils pouvaient trouver

déjà le confort européen, et dans les belles villas de Sobieski et des Augustes les splendeurs imitées de la cour de Versailles.

Ce nom de Varsovie ne disait-il rien au cœur de l'impératrice? Là était le but de ses ambitions conquérantes, là aussi l'objet d'un ancien amour. Le roi de Pologne, c'était ce Stanislas Poniatovski auquel en 1758 elle jurait un éternel souvenir. Nous sommes en 1781; vingt-cinq années se sont appesanties sur sa tête impériale; mais au milieu d'autres passions, au milieu des soucis d'un empire, elle n'a pu tout à fait oublier. Cet ancien amour n'était-il pas le premier? Ce malheureux roi de Pologne, il a beau être le jouet de sa politique, la victime de ses convoitises : il a encore une place dans son cœur. Et cette grand'mère écrivant à ses jeunes enfans se prend, avec je ne sais quelle impudeur naïve, à se remémorer le temps passé. « Je pense, leur dit-elle, que sa majesté polonaise avait bien de la peine à se souvenir de ma physionomie d'il y a vingt-cinq ans dans les portraits que vous lui avez montrés; mais la conversation remplie d'agrémens, de gaîté et de connaissances de ce prince, — l'avez-vous retrouvée? ou la royauté l'aurait-elle diminuée? Il m'a semblé en retrouver des traces dans la façon dont il a porté ma santé. » Un peu plus tard, il sera question, dans sa correspondance maternelle, d'un autre de ses amans. De plus terribles souvenirs se rattachent pour elle au nom de celui-là. C'était ce Grégory Orlof, un des hommes de 1762, qui, envahi d'une sombre mélancolie, se croyait partout poursuivi par une ombre vengeresse. Dans ses accès de fureur, il accablait parfois l'impératrice de reproches qui faisaient pâlir les plus impassibles courtisans. Pendant ce voyage du grand-duc, Orlof était déjà dans cet état de démence où les ennemis de Catherine prétendaient voir un châtiment du ciel. Elle affecte d'en parler à ses enfans comme d'une maladie ordinaire. « Ses frères, écrit-elle, le gardent à vue pour le dérangement ou plutôt l'affaiblissement de raison qu'ils lui ont remarqué... Dieu merci, il est entre les mains d'un homme qui, — vous savez si j'ai peu de foi en médecins, médecine et charlatans, — n'a encore manqué ici aucune cure, quoiqu'il n'y ait que des malades désespérés qui aient recours à lui. Aussi tous les médecins sont-ils enragés contre lui. »

A Vienne, c'était encore par un ami de Catherine que les voyageurs furent accueillis, par ce même Joseph II qui avait eu avec elle une première entrevue à Mohilef, et qui à Kherson allait se faire prendre au filet de ses minauderies diplomatiques. Ils vécurent pendant plus d'un mois, du 15 novembre jusqu'au milieu de décembre, dans l'élégante simplicité de la cour de Schœnbrunn, et Paul écrivait à sa mère que son instruction gagnait beaucoup à ce séjour. L'hospitalité de l'empereur les suivit de Vienne jusque dans l'Italie entière. L'Autriche se trouvait chez elle à Florence, à Naples

même, presque aussi bien qu'à Milan. Arrivés à Trieste en janvier 1782, ils admirèrent la douceur de ce même hiver dont Catherine leur dépeignait les rigueurs à Saint-Pétersbourg. « Vos enfans, et surtout Alexandre, se portent mieux, leur écrivait-elle, le cadet tousse encore. Je crois qu'il y a bien eu de 10,000 à 15,000 personnes malades de la même maladie pendant dix jours. A Moscou, à Tver, à Novgorod, on n'entend de toutes parts que les mêmes nouvelles. Il y en a de Toula, de Kalouga, de Pleskof, qui disent la même chose. Imaginez-vous quelle belle harmonie que tout un empire qui tousse et éternue! »

Venise fit sur les voyageurs un grand effet, Venise, « qui ne doit ressembler à rien de ce qu'on voit ailleurs. » La décadence de cette république leur inspira, paraît-il, des réflexions philosophiques, et pourtant ils ne prévoyaient pas qu'avant que quinze années se fussent écoulées, un général de la république française mettrait fin à son existence. Ils jouissaient, sans fâcheux pressentiment, de l'accueil ingénieux et galant qu'ils y trouvèrent. Le pape mettait le même empressement à recevoir nos « schismatiques. » Catherine put féliciter son fils de « deux bons baisers que le pape lui avait appliqués sur chaque joue. Il pouvait se vanter d'être en possession d'une rareté que guère catholique a emportée de Rome. » C'était le moment où sa sainteté se préparait à faire le voyage de Vienne pour tâcher de contenir le zèle réformateur de Joseph II. Catherine se raille des motifs qu'on attribuait à cette démarche du pape, de cette voix surnaturelle qu'il aurait entendue en disant la messe, et qui lui aurait ordonné d'aller à Vienne. « Toujours, ajoutait la tsarine avec une profonde intelligence des affaires européennes, toujours ce voyage fera-t-il plus de bien à sa santé qu'à ses affaires, » — paroles prophétiques qui pourraient servir d'épigraphe au voyage de Pie VI auprès de Joseph II, comme à celui de Pie VII auprès de Napoléon. Elle ne se lassait pas d'admirer avec ses enfans le contraste du passé et du présent sur cette terre étrange qu'elle appelait d'un mot qu'on a cru vrai pendant bien longtemps : la terre des morts.

En même temps, elle les priait de ne pas oublier la Russie. Déjà ils avaient trouvé à la cité de Trieste une ressemblance avec Peterhof, la *villa* du grand Pierre; elle leur demande s'ils ne trouvent pas de rapport entre le palais de Parme et sa résidence de Tsarskoe-Sélo, et, tandis qu'ils sont absorbés dans la contemplation du Panthéon et du Vatican, elle leur promet une Rome nouvelle sur les bords de la Néva. « Quand vous reviendrez, leur écrit-elle, vous verrez une bonne partie des loges de Raphaël et plusieurs statues jetées en fonte depuis votre départ. » C'était le moment en effet où par ordre de Catherine on achetait en Italie des antiquités

très diverses de mérite, où Saint-Pétersbourg s'embellissait de colonnades de briques, tandis que Pierre le Grand se dressait en césar romain sur le granit de Falconnet, bravant de ses jambes nues et de sa tête laurée les rigueurs de l'hiver russe. De Rome, on court à Naples, aux antiquités pompéiennes récemment exhumées. La tsarine s'enquiert plaisamment si dans le programme des fêtes que sa majesté sicilienne a données à ses enfans ne figure pas le miracle de san Gennaro, et déclare que « le service de porcelaine avec le dessin d'Herculanum qu'on fait pour le roi d'Espagne lui fait venir l'eau à la bouche. » A Livourne, les voyageurs avaient déjà retrouvé quelque chose de la patrie : c'était l'époque où la flotte russe stationnait dans les eaux de Toscane, toujours prête à menacer l'Archipel et surveillant le fameux siége de Gibraltar par les troupes françaises et espagnoles. La Russie, qui ne faisait alors que prendre pied sur la Mer-Noire, se montrait déjà envieuse de toute domination sur la Méditerranée. « Je ne puis pas dire, avouait sans détours la tsarine, que je souhaite une heureuse réussite à M. le comte d'Artois, car on a beau dire, il ne saurait être indifférent de voir Gibraltar et toute la Méditerranée entre les mains de la seule maison de Bourbon. Cependant je suis presque persuadée que cela arrivera. »

Plus d'une fois se manifestera chez Catherine II un mélange de dédain et d'envie pour la France en attendant que cette disposition devienne une aversion déclarée. Elle a du plaisir à constater avec ses enfans, qui arrivent à Paris, que toutes nos routes ne sont pas très bien entretenues, et que « voilà un préjugé dont il faudra revenir sur l'excellence des chemins de France. » Si elle parle des réformes de Necker, c'est pour avoir l'occasion de rappeler la grandeur des abus et de s'étendre sur ces hôpitaux qui sont « moins mauvais présentement, » mais qui étaient naguère de « vrais cloaques. » — « Il me semble, écrit-elle, qu'à Fontainebleau je n'aurais rêvé qu'à Henri IV. » C'est le même sentiment qui faisait s'arrêter Pierre le Grand devant le buste de Richelieu à la Sorbonne. Pour mieux rabaisser le présent, on enchérissait sur l'admiration du passé. Pour Catherine, Saint-Pétersbourg a déjà quelque peu supplanté Paris, même dans son emploi de ville d'agrément. « D'où vient donc, se demande-t-elle, que, tout en raffolant de spectacles, Paris n'en a pas de mieux joués que les nôtres? Je le sais bien, moi. C'est que tout le monde quitte le bon spectacle pour le mauvais, qu'en fait de tragédie on ne leur donne plus que de l'atroce, — que qui ne sait point faire ni comédie pour rire, ni tragédie pour pleurer, fait des drames, — que la comédie au lieu de faire rire fait pleurer, — qu'aucune chose n'est à sa place. » Pourtant elle prend vis-à-vis de sa belle-fille la défense de la musique française contre l'italienne, et plaide auprès de cette admiratrice de Rome la cause

des tours Notre-Dame. La cour au moins trouve-t-elle grâce à ses yeux? Pas davantage. Catherine II est rarement indulgente pour les femmes : c'est en cela surtout qu'elle se montre femme. Elle dissimule mal son dédain pour Marie-Antoinette, cette reine de France dont elle allait pourtant quelques années plus tard poursuivre la vengeance. « Que Dieu bénisse, s'écrie-t-elle, la reine très chrétienne, ses pompons, ses bals et ses spectacles, son rouge et ses barbes bien ou mal arrangées! Je ne suis pas fâchée que tout cela vous ennuie et augmente en vous l'envie de revenir. » Leurs altesses visitent ensuite la Loire, Brest, Amiens, puis la Belgique et la Hollande, où ils retrouvent la trace de Pierre le Grand.

Après tant de fêtes dans toutes les cours de l'Europe, la grandiose nature, la sublimité rustique de la Suisse devait attirer les augustes touristes. « A vrai dire, leur écrit Catherine II, je ne suis pas fâchée que vous ayez vu ces républicains chez eux. Cela vaut mieux, et cela est plus instructif que les bals ou les fêtes dont je crois que l'insipidité et la monotonie ont dû vous ennuyer à l'excès. » Les troubles de Genève lui fournissent un naturel prétexte pour montrer le revers de la médaille : « La ville de Genève sera bien gouvernée, les pieds ayant pris le dessus sur les têtes! Ces gens-là font depuis plusieurs années tout au monde pour se ruiner. On dit que c'est Rousseau qui a mis le feu aux étoupes, et que Voltaire n'y a pas peu contribué aussi. » Passe encore pour Jean-Jacques, dont elle range ailleurs l'*Émile* parmi les livres « contre la loi et les bonnes mœurs qui doivent être prohibés dans le monde entier; » mais Voltaire, à qui elle adresse des lettres si caressantes, des pelisses si chaudes, et des tabatières tournées de ses propres mains impériales! Dans une autre lettre, elle prescrit à Staal, chargé d'accompagner ses élèves les jeunes princes de Holstein, de ne pas aller à Genève ni à Lausanne « pour ne pas se trouver dans le voisinage de Voltaire. » Il est bon de dévoiler ces petites trahisons envers son bon ami de Ferney. Pourtant elle avait recommandé à son fils de visiter Voltaire en Suisse et Galliani à Naples. Leurs doctrines n'étaient pas dangereuses pour une tête comme la sienne. Il paraît, lui écrivait sa mère, que « *mon patron* n'a pas fait sur vous plus d'impression que Galliani. » Après avoir vu *chez eux* les républicains d'Helvétie et de Hollande, et conversé avec les grands hommes du siècle, Paul resta ce qu'il était, foncièrement despote comme devant.

Quelquefois éclate dans les lettres de Catherine une sincère affection pour son fils et sa bru, et elle exprime d'une manière charmante le regret de leur absence. « Vos enfans se portent à merveille; mais eux et moi nous avons beau chercher, nous ne vous trouvons pas ici. J'avoue qu'en arrivant et en trouvant toutes vos portes ouvertes et

vos chambres vides, je me suis sauvée à toutes jambes. Au Palais-d'Été, j'ai évité le serrement de cœur en logeant vos enfans dans vos appartemens. » Elle souhaite qu'en traversant l'Helvétie ils y prennent le *mal des Suisses*, le regret de la patrie. En effet, les voilà qui reviennent par l'Autriche, la Pologne, la Courlande. En d'autres termes, ils suivent le même chemin qu'au départ; Catherine en est venue à ses fins. M. Harris avait raison dans ses pronostics. Les grands-ducs ont vu Vienne deux fois; mais ils n'ont pas vu Berlin! Quant à cette *chère fille* dont elle suit avec des anxiétés toutes maternelles chaque pas sur la *marcheroute*, elle sait bientôt lui faire comprendre que la stricte obéissance est toujours à l'ordre du jour. La jeune femme était revenue, paraît-il, fort éprise de la cour de France. Elle avait établi, nous dit le même ambassadeur, une correspondance régulière avec Mlle Bertin et d'autres marchandes de modes parisiennes. Elle avait amené des nouveaux valets de chambre, des coiffeurs; elle avait fait venir deux cents caisses pleines d'étoffes, de gazes, de pompons, comme ceux de la *reine très chrétienne*. Le goût fort naturel d'une jeune princesse pour la parure, comprimé longtemps dans la pauvreté relative du foyer paternel, soudainement réveillé au spectacle du luxe de Versailles, se donnait pleine carrière chez l'opulente grande-duchesse de Russie. Laissant à sa belle-mère le soin de réformer l'empire, elle se contentait de faire des révolutions dans la coiffure. Catherine châtia en vieille coquette cette coquetterie de jeune femme. Elle infligea à sa bru une de ces dures leçons de simplicité comme elle-même en avait tant reçu d'Élisabeth. Un oukase de boudoir proscrivit les falbalas, les blondes, les broderies françaises. La grande-duchesse, profondément affectée de la ruine de ses espérances, dut se soumettre; mais n'est-il pas curieux de voir Catherine la Grande descendre à de si mesquines persécutions contre la *jeune cour?* Telle était pourtant, malgré la correspondance pleine d'effusions que nous venons de parcourir, la situation faite à cette Marie Feodorovna qui devait donner à la maison de Russie quatre fils, dont deux empereurs, et cinq filles, dont une faillit devenir impératrice des Français et dont deux furent reines.. Voilà la sévère dépendance où Catherine II maintenait cette future tsarine qui, après la mort tragique de Paul Ier, devait avoir sur son fils Alexandre une influence si fatale à la fortune de Napoléon Ier.

VI.

Ces petits-enfans dont Catherine II parle si souvent dans ses lettres, c'étaient les jeunes grands-ducs Alexandre et Constantin. Ils avaient, au commencement de ce voyage, l'aîné quatre ans et le cadet deux ans. Catherine paraît avoir été aussi tendre pour eux

qu'elle était dure et défiante pour son fils. Sans doute elle ne voyait pas en *Monsieur Alexandre*, comme dans le grand-duc Paul, l'héritier légitime d'un trône qu'elle détenait peut-être injustement. Elle mit tous ses soins à leur éducation. Tant qu'ils furent entre les mains des femmes, elle voulut s'en occuper elle-même; voici les bulletins que dans sa correspondance elle consacre à leurs progrès :

« Vos enfans m'ont suivi à l'Hermitage un dimanche qu'il y avait comédie, pendant laquelle ils ont joué dans les salles d'en haut; mais, lorsque la comédie a été finie, ils se sont mis à danser des polonaises. Depuis ce jour ils sont à attraper des bals. Hier à la noce du comte Skavronski, ils ont dansé avec toutes les dames qu'ils ont pu attraper. Vous pouvez vous imaginer le plaisir qu'on a à voir des marmots jouer les grands garçons. » — « Vous observerez, s'il vous plaît, qu'Alexandre dicte lui-même ce qu'on écrit au crayon et qu'il couvre d'encre; j'ai dit qu'on observe avec le cadet à l'avenir la même méthode, afin que vous receviez ce qu'ils disent, eux et non leurs entours. » — « L'aîné s'est fait montrer aujourd'hui sur le globe terrestre Vienne, Kief et Pétersbourg, pour, dit-il, voir la distance. Il épelle les syllabes à quatre lettres, et de son propre mouvement il donne deux ou trois heures par jour quelquefois à son A B C. La profondeur des questions de cet enfant est étonnante. Le cadet commence à parler fort distinctement et devient de jour en jour plus plaisant. » — « Vous rirez beaucoup de Constantin; il est drôle à se tenir les côtes et devient fort joli. Il a un parler à lui qui est fort plaisant. Il prétend sentir les cerises où il y en a, et il vient renifler tous les jours chez moi pour en trouver. »

Il est toujours curieux de voir d'impériales grand'mamans traiter comme de bons petits diables des enfans destinés à mener un jour les grandes nations avec le sceptre et le glaive. Cet Alexandre « qui sautille sur un pied comme un oiseau » sera cependant le vaincu d'Austerlitz, de Friedland, de Borodino, le vainqueur de Leipzig, le conquérant de Paris. Ce Constantin qui vient flairer les cerises chez sa grand'mère sera un jour tragiquement mêlé à la crise suprême de la Pologne. Et déjà dans ces enfans aux joues roses, dont l'un commence à épeler et l'autre à balbutier, s'accuse la différence des caractères. Alexandre avec sa douceur, sa vive sensibilité, son intelligente curiosité, promet d'être l'*accident heureux* que l'on sait; ce petit Constantin que l'impératrice tient sur ses genoux dans le traîneau, et qui était loin d'être aussi *joli* qu'elle voulait se le persuader ou le persuader à sa bru, s'annonce déjà comme un caractère tenace, obstiné et violent. Nicolas ne vint au monde que peu de mois avant la mort de Catherine II, et, de même que les soins maternels de la vieille impératrice ne s'étendirent pas sur

lui, il n'eut point pour sa mémoire la reconnaissance, ou, si l'on veut, l'indulgence filiale des deux aînés.

Catherine II dit dans une de ses lettres que, *Monsieur Alexandre* devenant chaque jour plus questionneur, elle lui avait composé un petit écrit auquel il avait si bien pris goût qu'il se le faisait répéter tous les jours, et avait fini par l'apprendre par cœur. Un conte de Catherine, pour un âge plus avancé, commence par une description de la foire de Mittau en Courlande. *Monsieur Alexandre* y apprendra comment à ce marché important de l'empire accourent les négocians de la Prusse, de la Poméranie, de la Courlande. Cette foule s'écarte tout à coup pour laisser passer un bruyant équipage, entouré d'estafiers et de laquais, et dans lequel se prélasse un homme. C'est un des notables de la ville. A son propos s'engage un dialogue entre un marchand et son fils. Qu'est-ce qu'un notable? qu'est-ce que la considération, qu'est-ce que l'estime? Comment peut-on s'en rendre digne? et comment peut-on estimer ceux qui sont morts depuis longtemps? Pourquoi la mémoire de Titus est-elle vénérée et celle de Domitien exécrée par des gens qui pourtant ne les connaissent point personnellement? On devine l'application morale que le marchand tire de cette comparaison. C'est ainsi que Catherine II du même coup amusait et instruisait ses petits-fils, tout en les initiant à la géographie commerciale de l'empire et en leur faisant pressentir les grandes scènes de l'histoire de Rome; c'est ainsi qu'elle s'arrachait aux soucis du pouvoir et aux passions absorbantes pour chercher d'ingénieux moyens d'éveiller ses petits-fils à la vertu et à la science, et que de ses mains victorieuses elle rédigeait l'*A B C de la grand'mère* et les *Instructions* pour le gouverneur des grands-ducs. Elle composait cette « bibliothèque alexandro-constantine » dont elle envoyait des spécimens aux altesses en voyage, et qui, ainsi qu'elle le dit elle-même, faisait le tour de l'empire et de l'Europe. Dans la pénurie où l'on était alors de bons livres pour l'enfance, elle eut même en 1784-88 les honneurs de la publicité à Berlin et à Stettin. Après les contes viennent les cahiers de préceptes moraux tirés de l'histoire ancienne et même de l'histoire russe. Catherine II y raconte avec de singuliers ménagemens la vie de cette sainte Olga qui, pour venger son mari, extermina en trahison le peuple des Drevlianes. Olga, que le moine Nestor nous représente dans sa barbarie native, sanguinaire et perfide comme une vraie fille des pirates normands, est fort humanisée dans le récit de Catherine. Sans doute elle arrête les députés drevlianes; mais on n'ose pas dire qu'elle les ait fait brûler vifs dans un bain ou enterrer vifs dans une fosse. Si le feu prend à la bourgade de Korostène, c'est par accident et nullement parce que la princesse a lâché dans les greniers des pigeons et

des moineaux avec des étoupes allumées. Catherine, comme on le voit, a voulu épargner à ses petits-fils les exemples de fourberie et de férocité dont abondent les temps barbares et les vieilles chroniques.

Cependant les jeunes grands-ducs étaient arrivés à l'âge, l'un de six ans, l'autre de quatre; on leur nomma pour gouverneur un Soltykof, et pour précepteur Frédéric-Charles Laharpe. Le futur « directeur de la république helvétique » était alors un jeune homme de vingt-huit ans qui avait étudié la philosophie à Genève et le droit à Tubingue. Sur la recommandation du baron Grimm, il fut appelé à Saint-Pétersbourg vers 1782 pour y faire l'éducation des grands-ducs. Bientôt ce précepteur de princes s'émut et se réjouit à la première explosion de notre révolution. Il y vit une occasion pour sa patrie, le pays de Vaud, de secouer le joug de l'oligarchie bernoise; il rédigea même la pétition par laquelle les Vaudois demandèrent à Berne le redressement de leurs griefs. Il fut déclaré banni, ses biens confisqués. A la cour de Russie, ses ennemis en profitèrent pour le représenter à l'impératrice comme un complice des *jacobins.* A la suite d'un manque d'égards dont il eut à se plaindre, « Catherine la Grande, comme il le raconte lui-même, rencontra un homme aussi fier qu'elle-même. » Il quitta la Russie, revint à Genève, puis à Paris, et engagea une lutte acharnée contre le patriciat bernois. Il finit par obtenir du directoire l'entrée d'un corps de troupes françaises dans le pays de Vaud et la proclamation de la république lémanique, une pierre d'attente pour la république helvétique; mais ses ennemis parvinrent à lui rendre la vie impossible en Suisse. Auprès du premier consul, il ne trouva qu'un froid accueil. Trop républicain pour certaines républiques, c'est encore en Russie, auprès de son ancien élève Alexandre, qu'il rencontra en 1801 le plus de sympathies. Plus tard, en 1814, il le revit à son passage victorieux à travers l'Europe, et obtint de lui l'indépendance des cantons de Vaud et d'Argovie. Il vécut en Suisse d'une pension russe, et y mourut en 1838. La *Société impériale* ayant appris récemment qu'il se trouvait dans les papiers laissés par lui un certain nombre de lettres d'Alexandre, de Constantin et d'autres membres de la famille impériale, fit des démarches auprès d'un de ses parens, M. Monod. Une lettre du grand-duc héritier d'aujourd'hui obtint la cession de ces précieux autographes; ils ont été publiés dans le cinquième volume de la Société.

Catherine n'avait pu achever la bibliothèque d'éducation destinée à ses petits-fils; elle chargea Laharpe de la continuer. Les cahiers qui la composent, et qui sont pour la plupart de la main d'Alexandre, sont conservés en trois cartons au ministère des affaires étrangères de Russie. Quatre cahiers sont consacrés à des extraits de l'*Instruction sur le nouveau code* publiée par l'impératrice; ils sont

un hommage au génie de la souveraine, en même temps qu'une utile introduction pour ses petits-fils aux questions législatives de leur temps. L'histoire contemporaine figure aussi fort honorablement dans ce programme d'enseignement : dix-sept fascicules en langue française renferment des renseignemens historiques et statistiques : 1° sur la Pologne jusqu'à l'avénement de Stanislas Poniatovski; 2° sur la Prusse jusqu'à la mort de Frédéric II; 3° sur le Danemark et les autres pays voisins. En outre le futur empereur était tenu de rédiger un journal des occupations de la semaine; mais ce qui caractérise le mieux le système d'éducation suivi par Laharpe avec ses élèves impériaux, ce sont les *cahiers renfermant les hauts faits du grand-duc Alexandre dans sa treizième année* et les *archives de honte du grand-duc Alexandre.* Voilà un mot bien fort assurément pour un enfant de sept ans! Avec ces « archives de honte » et les papiers provenant de M. Monod, nous allons esquisser les rapports qui s'établirent entre le maître et ses disciples. M. Saint-René Taillandier, dans son étude *sur les mémoires du landgrave Charles de Hesse* (1), a déjà signalé ici même la rude éducation que ces républicains de Suisse, presque tous élèves de Rousseau, imposaient aux futurs souverains. Ils s'attachaient avant tout à dompter l'orgueil, à humilier les préjugés de la naissance et du rang. « Ne vous imaginez rien de ce que vous êtes des princes, disait leur gouverneur Sévery aux jeunes landgraves de Hesse; sachez que vous êtes de la même boue que les autres, et que ce n'est que le mérite qui fait les hommes. » C'était cette morale que Laharpe mettait en action. Lorsque Alexandre avait commis quelque faute, il l'obligeait à s'en accuser par écrit et à déduire les raisons inavouées pour lesquelles il se croyait le droit d'être paresseux ou négligent :

« Au lieu de m'encourager et de redoubler d'efforts pour profiter des années d'études qui me restent, je deviens chaque jour plus nonchalant, plus inappliqué, plus incapable, et m'approche chaque jour davantage de *mes pareils qui pensent sottement être des perfections par cela seul qu'ils sont princes.* A treize ans, je suis aussi enfant qu'à huit, et plus j'avance en âge, plus j'approche de zéro. Que deviendrai-je? Rien, selon toutes les apparences. Les hommes sensés qui me salueront hausseront de pitié les épaules et riront peut-être à mes dépens, parce que je *n'aurais* pas manqué d'attribuer à mon mérite distingué les égards extérieurs qu'ils auront marqués pour ma personne. C'est ainsi qu'on encense une idole en riant d'une pareille comédie. » — « Moi, soussigné, ai menti, pour couvrir ma paresse et me tirer d'affaire, en prétendant n'avoir pas eu un moment pour exécuter ce qui m'était prescrit depuis

(1) Voyez la *Revue* du 1er décembre 1865.

deux jours, tandis que mon frère a exécuté les mêmes choses et dans le même intervalle de temps. Par contre, j'ai baguenaudé, bavardé et me suis conduit, depuis le commencement de la semaine, en homme destitué d'émulation et insensible à la honte et aux reproches. Je me console au reste en étant persuadé que j'en saurai toujours autant que les hommes de ma condition, que je ne voudrais pas offenser en acquérant trop de connaissances. » — « Je suis table rase pour tout ce qui est émulation et désir d'apprendre, et, pourvu que j'aie à boire et à manger, que je puisse jouer comme un enfant de six ans et bavarder comme un perroquet, je ne suis en peine de rien. Je serai toujours assez habile; pourquoi me donnerais-je la peine de le devenir? Les princes tels que moi savent tout sans avoir rien appris. »

Quelquefois, après une faute plus grave, on donnait plus d'éclat au châtiment, — témoin les deux documens suivans :

« Le grand-duc Alexandre, s'étant oublié au point de dire des choses malhonnêtes, a été renvoyé, et, pour lui rappeler que la malhonnêteté est inexcusable, on a suspendu le présent papier dans sa chambre d'étude comme un monument propre à l'honorer. » — « Le grand-duc Alexandre a si mal lu et avec si peu d'attention qu'on a été réduit à le faire épeler comme un enfant de huit ans... Ce second monument est suspendu comme une preuve. »

Les deux pancartes sont de la main du rival de Napoléon, obligé de rédiger lui-même sa propre sentence, et aux déchirures, aux traces de pain à cacheter qu'on trouve au revers de l'original, on voit que la peine de l'affichage n'est pas restée une vaine menace. Fort doux de caractère, Alexandre s'obstinait parfois à *raisonner* avec le maître. On lui imposait alors pour punition, — on pourrait aussi bien dire pour pénitence, — d'écrire lui-même la conversation afin de bien se rendre compte de l'inanité de ses raisons.

Un peu plus tard, — nous sommes en 1794, — Alexandre s'émancipe. Il a dix-sept ans; il est marié à une princesse de Bade. Les exigences de la cour, les préoccupations de sa vie nouvelle, troublent ce jeune père de famille dans l'accomplissement de ses devoirs d'écolier. C'est alors qu'il pouvait écrire à son maître : « Mon cher monsieur de Laharpe, je vous demande un million de pardons; je suis obligé encore aujourd'hui de vous faire *fau bon.* J'espère que vous l'excuserez, car cela provient de ce que ma femme ne se porte pas trop bien et qu'elle a été obligée de prendre médecine. Je vous prie : à une autre fois! Je *conte* d'autant plus sur votre indulgence que vous êtes aussi un homme marié, par conséquent connaissez les soins qu'il faut avoir pour sa femme. » Une sincère amitié s'était établie entre le grand-duc et son précepteur.

La disgrâce de Laharpe en 1794 mit en lumière l'excellent cœur, l'expansive et généreuse nature d'Alexandre. Il se jeta en sanglotant au cou de son ami. Pour se dérober à son étreinte et à ses larmes, celui-ci fut obligé de dire qu'il craignait lui-même d'être compromis par cette manifestation. L'absence ne put interrompre leur correspondance; mais, par crainte du *cabinet noir*, Alexandre ne faisait jeter ses lettres à la poste que de l'autre côté de Berlin. « Vous me manquez d'une manière terrible, écrivait-il; chaque lieu me retrace votre souvenir, la rue Anglaise surtout; aussi c'est la promenade la plus fréquente que je fais et qui m'attendrit toujours. »

Le caractère de Constantin était fort différent de celui d'Alexandre. « Il me cause souvent du chagrin, écrivait son aîné en 1796; il est plus *chaud* que jamais, très volontaire, et ses volontés ne coïncident pas souvent avec la raison. *Le militaire lui tourne la tête*, et il est brutal quelquefois avec les soldats de sa compagnie. » On eût pu pressentir dans cet écolier le despotique *lieutenant* du royaume de Pologne. Les types de Pierre III et de Paul Ier se reproduisaient en lui dans ce qu'ils ont de peu sympathique. Tandis qu'Alexandre, dans ses premières années, s'accusait à Laharpe de paresse, de frivolité, de vanité, c'est l'opiniâtreté, l'entêtement, ce sont les propos grossiers, les maximes brutales, qui reviennent le plus souvent dans les *archives de honte* de Constantin. « Comme j'étais malhonnête, lui fait-on écrire en 1790, on me reprit en me disant que j'étais un petit *garson*, ce dont j'étais si *ofancé* que je *répondu* fort hardiment que j'étais prince; mais à peine ai-je fini qu'on a éclaté de rire, et j'ai senti en effet que j'avais dit une grande sottise. » — « A douze ans passés, je ne sais rien, pas même lire. Être grossier, malhonnête, impertinent, voilà à quoi j'aspire. Mon savoir et mon émulation sont dignes d'un tambour d'armée. » Ses théories sur la discipline militaire révoltaient le bon sens et l'humanité de Laharpe. Ils eurent un jour sur l'obéissance passive une discussion qui n'a pas perdu de son intérêt : Constantin, sans qu'on l'en priât, avait émis cette belle maxime, que « tout ce que le commandant ordonne à son subordonné doit être exécuté, fût-ce une atrocité; » à son avis, « un officier était une pure machine. » Laharpe, pour lui faire honte, l'obligea à déduire par écrit les conséquences nécessaires de ses axiomes : un officier qui ordonnait de faire feu sur les passans devait donc être ponctuellement obéi; l'officier qui recevait de son commandant l'ordre exprès de commettre une infamie était punissable, s'il osait seulement requérir une explication ou témoigner le moindre doute; l'instruction, le raisonnement, les sentimens d'honneur et de droiture, étaient choses nuisibles au maintien d'une bonne discipline. Jamais un officier ne doit faire usage de son bon sens et de ses lumières; moins il aura d'honneur,

et mieux il vaudra; « mais, ajoute Laharpe, j'ai essayé vainement de présenter à monseigneur quelques réflexions sur l'inconvenance d'énoncer avec si peu de retenue des maximes qui feraient mal juger de son cœur, et je l'ai prié de m'en éviter à l'avenir la répétition. » Pourtant la correspondance de l'*âne Constantin*, comme le grand-duc s'intitule lui-même plaisamment, se continua avec son maître Laharpe jusqu'en 1829. Il s'y retrouve souvent trop semblable à lui-même. Ses appréciations de 1828 sur l'indépendance de la Grèce sont presque dignes de ses maximes de 1794 sur la discipline militaire. « J'avoue, écrit-il à son maître, que, tout en plaignant les Grecs, je ne trouve pas leur cause juste, et je ne puis admettre l'émancipation d'un peuple par la révolte chez son voisin... La justice restera toujours justice; elle est immuable. Les Grecs sont un pays conquis par le droit des armes et reconnu aux Turcs par des traités. » Son système évidemment, c'était l'obéissance passive, — même en politique.

VII.

Au souci de l'éducation de ses petits-fils vint bientôt s'en joindre un autre pour Catherine II : celui d'établir ses petites-filles. Alexandra Paulovna avait treize ans en 1796. C'est à ce moment que se place la négociation pour le mariage suédois (1). Gustave III, dans ses dernières années, s'était rapproché de son ennemie Catherine II afin de se concerter avec elle pour une croisade contre la révolution. Il était mort assassiné. Le duc de Sudermanie, régent pendant la minorité de Gustave IV, effrayé de ce régicide qui resta impuni, se rejeta du parti des *bonnets* vers celui des *chapeaux*, et parut même disposé à une alliance avec le directoire; toutefois, comme il n'osait encore rompre avec la Russie, il reprit une idée de Gustave III et mit en avant un projet de mariage entre le jeune roi et la grande-duchesse Alexandra. Le régent n'avait voulu, en présentant cet appât à Catherine II, que gagner du temps; mais l'impératrice se passionna pour cette idée. Du côté des Suédois, ce n'était qu'une insinuation; elle en fit l'objet d'une communication diplomatique. Le cabinet de Stockholm se trouva très embarrassé. Refuser, c'était peut-être courir à une guerre avec la Russie, et l'expérience du dernier règne n'était pas, en cette hypothèse, très rassurante. Accepter, c'était peut-être provoquer une rupture avec la république et l'embargo sur les vaisseaux suédois dans tous les ports français. Divers incidens vinrent tour à tour compliquer la situation ou ajourner la

(1) D'après les papiers communiqués par le baron A. Ph. de Budberg, neveu du général de Budberg, l'un des négociateurs du mariage. *Recueil de la Soc. d'hist. de Russie*, t. IX.

solution. La découverte en Suède d'une conspiration contre le régent acheva de tout gâter : le principal coupable était Armfelt, chef du parti russe. Il trouva un asile en Russie, et Catherine II refusa de livrer un homme qui s'était compromis pour elle. Dès lors il ne fut plus question des négociations commencées. L'ambassadeur de France à Stockholm profita de l'irritation du régent pour proposer une nouvelle fiancée, une cliente de la république : la princesse de Mecklembourg. Le duc de Sudermanie entra si passionnément dans ses vues que l'on fit bientôt, dans toutes les églises de Suède, des prières publiques au nom de l'Allemande. Le parti français triomphait à Stockholm; l'ambassadeur de Catherine, Roumantzof, trouva bientôt la situation intenable et demanda son rappel; la Suède était en proie à une fermentation belliqueuse. Le régent prenait une attitude provocatrice, et dépêcha un ambassadeur tout exprès pour notifier à la tsarine le mariage mecklembourgeois. Celle-ci avait signifié de son côté qu'elle ne recevrait pas l'envoyé. M. Geffroy (1) a déjà raconté à quels expédiens eut recours le malheureux diplomate, partagé entre la crainte de désobéir à son gouvernement et celle d'affronter le courroux de Catherine, pour éviter un éclat et peut-être une rupture. Il se fit verser par son cocher et transporter, enveloppé de linges, à Vyborg. Déjà les troupes russes se massaient sur la frontière de Finlande. Tout annonçait une guerre inévitable. C'est alors que l'impératrice fit partir pour Stockholm le général de Budberg, non pas en qualité d'ambassadeur, mais comme un simple voyageur chargé de lui transmettre des renseignemens.

Naturellement Budberg n'était pas le bienvenu. Il vivait à Stockholm dans l'isolement le plus humiliant; les courtisans le fuyaient, et personne ne parlait même de le présenter au roi. Il eut pourtant la chance de rencontrer un Suisse qui connaissait personnellement un des professeurs du roi. Il apprit par lui la répugnance de Gustave pour le mariage allemand, et sur cet indice favorable dressa tout son plan de campagne. Il n'avait qu'à se tenir coi pour éviter quelque affront en attendant que la terreur des armes russes forçât les Suédois à lui faire des propositions. Maintenant on ne voudrait même pas l'écouter; bientôt on en viendrait à le supplier. L'impératrice approuvait complètement son attitude : « le meilleur était de ne rien avoir à faire *à ces gens-là* aussi longtemps que le scélérat gouvernerait la Suède. » *Le scélérat*, c'était le comte Reuterholm, premier ministre du régent, qu'elle appelle aussi *le vizir* ou *le jacobin* Reuterholm. Catherine affectait d'ailleurs à cette époque de confondre avec Robespierre tous les ennemis de sa poli-

(1) *Des Intérêts du Nord scandinave dans la question d'Orient*, dans la *Revue* du 15 février 1855.

tique. Jacobins, les Suédois qui n'entendaient pas que la Russie fût maîtresse chez eux; jacobins, les Polonais, bien que, pour sauver leur patrie, ils voulussent fortifier le pouvoir royal, et jacobin aussi le sultan de Constantinople! Budberg abondait dans ces idées. « On emploie mille moyens coupables, écrivait-il, pour venir à bout du roi : la franc-maçonnerie n'est pas un des moins utiles pour venir à ce but. On a tenu le jeune roi, il y a quelques jours, en loge jusqu'à cinq heures du matin. De plus en plus on l'entraîne dans *les principes d'illumination.* » Gustave IV paraissait cependant avoir confiance entière dans son gouvernement. « Adressez-vous au duc, disait-il à ceux qui l'entretenaient des intentions maternelles de Catherine; j'accéderai à ses vues et à ses mesures, car, encore que l'impératrice soit ma parente et me veuille du bien, comme on me l'assure, le duc m'est plus proche, et je lui ai de plus grandes obligations. »

La position de Budberg à Stockholm ne s'améliorait point. « Personne n'ose lever la tête, écrivait-il, aucun Suédois n'a le courage de s'approcher de nous; plusieurs membres du corps diplomatique ne croient également pas pouvoir se mettre au-dessus de la plate et ridicule crainte de déplaire au ministre prépondérant en fréquentant ma maison. » Reuterholm avait pénétré ses intentions, et l'ami suisse de Budberg reçut l'ordre de continuer ses voyages. La France et le Danemark poussaient au mariage avec la princesse de Mecklembourg. Décidément il fallait appuyer, insister sur le seul moyen qu'on eût encore de réduire les Suédois. On devait accumuler les préparatifs, parler plus haut, — au lieu de livrer Armfelt, exiger le renvoi de Reuterholm. Ces manœuvres réussirent assez bien, et Budberg put écrire à sa souveraine que, sous l'influence de ses armemens, le régent et son ministre avaient essayé d'entrer en explication avec lui, mais qu'il avait repoussé avec dédain leurs ouvertures. Alors le duc de Sudermanie se décida à écrire à l'impératrice une lettre autographe, où il invoquait les liens du sang, l'ancienne amitié, les traités. Il s'engageait à n'entretenir avec les Français qu'autant d'amitié qu'il en faudrait pour conserver la paix. Enfin, abordant le point délicat de la situation, il donnait *sa parole d'honneur* que le mariage du roi avec la princesse de Mecklembourg n'aurait pas lieu « pendant le temps qu'il avait encore à tenir les rênes de l'état. » On invitait Budberg au grand couvert, on offrait de le présenter au roi. Le Hoc, envoyé de la république, recevait ses audiences de congé. Les rapports de Budberg caractérisent assez bien le progrès de l'humilité suédoise et de la hauteur russe. « D'après ce que je sais maintenant, écrit-il à propos de Reuterholm, j'ai lieu de croire que cet homme violent n'est ni Russe ni républicain français, mais tout simplement dominé par une ambi-

tion féroce qui lui fait épouser avec chaleur tout parti où il croit trouver pâture pour ses passions. Ne lui ayant pas permis de venir chez moi, quoiqu'il me l'ait fait demander par deux reprises, je ne puis juger de lui que d'après ce qu'on m'en a dit. » Les réponses de Catherine, même celles destinées à être montrées au régent, sont sur le même ton. « Je diffère, écrit-elle, de répondre à la lettre de mon cousin le régent... J'approuve les assurances que vous avez données de ma facilité à oublier les offenses qu'on me fait toutes les fois que j'aperçois des intentions sincères de les réparer et de n'y plus revenir; mais il me faut des preuves palpables de ces dernières. » Et la seule preuve palpable qu'elle en admît, c'était qu'on hâtât le mariage russe. « Je tiens d'autant plus à cette idée, ajoutait Catherine avec un mélange d'orgueil maternel et d'orgueil impérial, que, sans me laisser aveugler par ma tendresse pour ma petite-fille, en la donnant pour reine à la Suède je lui fais le plus beau présent que l'on puisse faire au roi et au royaume. » Tout d'abord elle entendait que Gustave vînt à Saint-Pétersbourg; si on lui objectait les lois fondamentales qui défendaient au souverain de sortir de ses états, elle répondait que la minorité du prince est « abrégée, aux yeux de tout le monde, par ce qu'on sait de la maturité de son jugement et des progrès de son âge, avancés par un heureux naturel et les soins de son éducation. » On voit pourtant que Budberg s'efforçait de ne lui laisser, sur le mérite transcendant du monarque suédois, aucune illusion.

Vers cette époque, Budberg fut appelé à Saint-Pétersbourg pour s'entendre avec l'impératrice. Son départ produisit une vive émotion dans l'opinion suédoise, qui commençait à goûter les avantages de la paix entre les deux empires. Le duc de Sudermanie écrivit à la tsarine pour la prier de renvoyer le plus vite possible Budberg à Stockholm, s'engageant à donner à la Russie pleine satisfaction. L'ambassadeur fut reçu cette fois avec une cordialité qui contrastait avec la froideur et la mauvaise volonté des premiers jours. Quant à Reuterholm, il avait fait volte-face complète : la Russie dut se résigner à voir en lui un de ses partisans les plus dévoués. — Catherine II s'impatientait de tout délai. Enfin Budberg put annoncer à sa souveraine le prochain départ du roi et du régent sous les noms de comtes de Haga et de Wasa. Il demandait à rester à son poste d'ambassadeur à Stockholm. « La nécessité vraiment impérieuse de ne pas abandonner pendant l'absence du roi et du régent les intérêts de ces princes aux machinations et à l'esprit remuant des malveillans du pays, encouragés par le concours des intrigues étrangères, commande les plus grandes précautions. Ce n'est qu'en les surveillant sans relâche qu'on peut assurer la tranquillité à cet

état et à son souverain. » Ainsi la légation de la Russie se chargeait de maintenir l'ordre en Suède : l'ambassade se changeait en un protectorat.

Gustave IV avait été l'objet des prévenances de l'impératrice, et toute la société prenait modèle sur elle. Catherine s'efforçait de mettre en lumière les belles qualités qu'elle se plaisait à prêter au *comte de Haga*. Cette lumière ne lui était pas toujours favorable. Hautain, mélancolique, taciturne, sa dissimulation naturelle s'augmentait encore des incertitudes de sa politique. La beauté de la grande-duchesse Alexandra parut faire une vive impression sur cette âme resserrée et impénétrable, cuirassée d'ennui et de défiance. Catherine écrivait toute joyeuse à Budberg que le *comte* lui avait formellement demandé la main de sa petite-fille, et même l'avait priée « de sonder la grande-duchesse si elle n'avait pas de la répugnance pour lui; » mais, quand on en vint à discuter sérieusement les articles du mariage, les difficultés commencèrent. C'était le prétendu amoureux qui était le plus ardent à les soulever, tandis que le régent et les seigneurs de Suède semblaient travailler à les apaiser. Catherine entendait que sa petite-fille restât fidèle à la religion orthodoxe; Gustave exigeait qu'elle embrassât le luthéranisme. Le roi invoquait les lois de son état; l'impératrice trouvait autant de bonnes raisons pour empêcher la conversion de sa petite-fille au protestantisme qu'Élisabeth en avait trouvé pour lui persuader à elle-même de se convertir à l'orthodoxie. Lors des mariages de Pierre III, Paul Ier, Alexandre, Constantin, avec des princesses allemandes, on avait fait sonner bien haut que la religion grecque et celle de Luther ne différaient que dans la forme; aujourd'hui que ce n'était plus d'une pauvre fiancée allemande qu'il s'agissait, Catherine II déclarait « qu'il ne convenait pas à une princesse de Russie de changer de religion. » Elle suppliait Gustave, au nom de Dieu, de ne pas troubler son bonheur et celui de sa fiancée en y mêlant de la théologie. Le roi paraissait touché et remerciait la tsarine avec un semblant de chaleur. « Il devenait plus empressé tous les jours, écrivait-elle à Budberg, et souhaitait de voir aussi souvent qu'il pouvait la grande-duchesse Alexandra. » Enfin Catherine crut le moment venu de proposer qu'on fît les fiançailles selon le rite russe. Le régent, chargé d'en parler au roi, revint dire que son neveu y consentait. On fixa le jour, on fixa l'heure. Le jeudi 11/24 septembre 1796, les représentans des deux parties étaient rassemblés. On n'attendait plus que le roi et le régent. Tout à coup intervient un vrai dénoûment d'opéra comique. Le fiancé refuse de comparaître et ne veut plus entendre parler de fiançailles. Ce fut un éclat terrible. Toute l'après-midi, jusque dans la nuit, Catherine la

Grande attendit. On ne lui apporta que de « mauvaises défaites. » A dix heures du soir, elle congédie la cour, qui « attendait l'issue de cette farce. »

Que s'était-il donc passé? Nous le voyons par les papiers de Budberg. Catherine avait voulu faire signer au roi l'engagement formel de laisser à sa femme le libre exercice de sa religion. Gustave, soit qu'il se trouvât froissé de cette marque de défiance, soit qu'il eût des arrière-pensées de prosélytisme ou d'intolérance, refusa obstinément. Il écrivit que sa parole devait suffire et que tout autre engagement était superflu. C'était une grande maladresse que d'avoir mis en un tel point un caractère aussi opiniâtre. Catherine put bientôt se rendre compte de sa faute.

« Le lendemain 12 septembre, le régent et le roi me firent demander de venir me voir. Je les admis dans mon intérieur. Je vis le régent au désespoir. Pour le roi, je le trouvai raide comme un piquet. Il remit sur une table mon écrit, je lui proposai d'y faire un changement comme on le lui avait proposé la veille; mais jamais ni les raisons du régent, ni les miennes, ne purent l'y résoudre. Il répétait continuellement les paroles de Pilate : *ce que j'ai écrit, je l'ai écrit; je ne change jamais ce que j'ai écrit*. Avec cela, il était impoli, entêté et opiniâtre comme une bûche, et même ne voulant ni parler, ni entendre parler. Le régent lui parlait souvent en suédois et lui représentait la conséquence de son opiniâtreté; mais j'entendais qu'il lui répondait avec colère. Enfin au bout d'une heure ils s'en allèrent fort brouillés l'un contre l'autre et le régent pleurant aux sanglots. »

Du moins pouvait-on faire quelque fonds sur l'espèce de passion témoignée par le roi pour Alexandra? Hélas! Catherine fit une découverte qui lui causa la plus comique indignation. Le Suédois avait bien abusé de ses entretiens avec la jeune fille, mais d'une façon assez inusitée. L'amoureux n'était qu'un convertisseur! « J'ai approfondi ce que c'était que ces entretiens! s'écrie l'impératrice avec colère, et il s'est trouvé que, loin de l'entretenir de son penchant, ses discours roulaient sur la religion. Il tâchait de la convertir à la sienne dans le plus grand secret, prenant d'elle promesse de n'en parler à âme qui vive. Il voulait, disait-il, lire la Bible avec elle et lui expliquer lui-même les dogmes. Elle devait communier avec lui le jour où il la ferait couronner. Ils m'ont fait l'honneur de me prendre pour une sotte aisée à duper; tandis que l'on arrangeait le traité, le roi lui-même *travaillait à pervertir* dans le plus grand secret, sur le point de religion, ma petite-fille même! A présent l'on dit que le roi n'est fâché de rien plus que de ce que ses travaux apostoliques ont été interrompus. » Gustave IV resta toujours l'homme que nous dépeint Catherine. Lors de son second mariage,

le soir de ses noces, il fit lire à la reine le livre d'Esther et lui déclara qu'il entendait, comme Assuérus, être maître dans son palais. Plus tard, nous dit M. Geffroy, il faisait doctement l'application de l'Apocalypse aux événemens du siècle; il voyait dans Napoléon « la bête » et dans les alliés, les « cavaliers fidèles et véritables. » Une fois revenue sur le compte de celui qu'elle avait voulu croire amoureux de sa petite-fille, et dont elle se déclarait elle-même presque amoureuse, Catherine II le vit avec plus de défauts qu'elle ne lui avait prêté gratuitement de qualités; de son mépris perspicace, comme mère, comme souveraine, comme femme, elle perça à jour sa nullité. Elle prit bientôt en aversion tous les Suédois. La jalousie réciproque du roi et du régent faisait à leurs hôtes une situation impossible. Gustave était mécontent que la tsarine eût embrassé son oncle; le duc prenait de l'ombrage dès qu'elle parlait bas à son neveu. Il donnait à entendre qu'il craignait même pour sa tête l'issue de l'affaire. Un rival, Fleming, précisément par ce qu'il avait de moins séduisant, faisait des progrès rapides auprès du roi : « ils ont de commun, disait Catherine, un grand fonds de mélancolie dont l'un ne sort jamais et l'autre fort rarement. » Leur suite, quoique bien aise d'être fêtée, montrait de la raideur et de la morgue, ils trouvaient toujours, sur tout ce qu'ils voyaient, quelque comparaison désobligeante à faire. Ils assuraient que la salle de Saint-George ressemblait à une certaine église de Stockholm, que le théâtre de l'Hermitage rappelait celui de Gripsholm. Catherine demandait à Budberg des renseignemens sur cette église et sur ce théâtre. Et Budberg, blessé, lui aussi, dans son amour-propre de Russe par l'outrecuidance des étrangers et le mépris qu'on a fait de sa grande-duchesse, trouve de l'esprit pour se moquer des Suédois. Le théâtre de Gripsholm est dans une prison : les colonnes sont toutes dédorées; les bancs sont rongés des rats et des souris. Il n'y a pas d'église à Stockholm qui ressemble à « la belle salle de Saint-George. » Il décrit les fêtes ridicules qui doivent célébrer le retour du roi, les illuminations projetées pour lesquelles on ne trouve pas d'argent, les nymphes qui sortiront de la grotte de Zoroastre pour lui prédire un brillant avenir, les sylphides qui le régaleront de leurs danses, et dont l'une pourrait bien accoucher au milieu des chœurs, etc.

Tout ce badinage du digne ambassadeur ne put guérir la mortelle blessure qu'avait reçue l'orgueil de sa maîtresse. C'est peu de mois après l'humiliant échec de cette négociation que Catherine II tomba frappée d'apoplexie. Les succès de la république avaient été pour beaucoup dans les soucis qui attristèrent ses dernières années. Nous avons vu qu'elle avait peu d'affection pour la France monarchique; la France révolutionnaire ne pouvait trouver grâce à ses yeux.

Seulement, comme celle-ci apparaissait plus formidable sur la scène du monde, Catherine II passa bien vite du dédain à la haine. Les sarcasmes de 1782 font place à de virulentes imprécations, comme celle que, dans le cours de ses négociations avec la Suède, elle fulmine contre le directoire :

« Vous pouvez dire aux Suédois, écrivait-elle en 1796, qu'un des symptômes d'aveuglement le plus parfait, c'est cette disposition inconcevable à se laisser leurrer par la rêverie que le *soi-disant gouvernement de France* puisse être stable. C'est se bercer d'une chimère. L'évidence existe que la *horde des brigands régicides* ne peut conclure de traité qu'elle puisse tenir. Un parti ne voulant jamais ce que l'autre veut, ils ne peuvent pas même faire leur propre paix sans signer leur perte. La paix générale ne peut entrer dans leurs calculs ; ils ne la peuvent pas vouloir jamais sérieusement malgré toutes les simagrées pacifiques qu'ils font pour leurrer *leur peuple soi-disant souverain,* qu'ils tiennent sous la verge de la plus atroce tyrannie. Que deviendraient ces scélérats, ces criminels envers Dieu, leur roi et leur nation, au reflux des armées dans l'intérieur ? »

La haine ne nuit pas ici à la clairvoyance. Toutefois, en attendant l'accomplissement de sa prophétie sur *le reflux des armées à l'intérieur*, la « horde des brigands régicides » reportait chez les rois coalisés la guerre qu'on avait voulu faire à la liberté. Cette république, contre laquelle Catherine II avait voulu organiser une croisade de têtes couronnées, avait vaincu l'Allemagne, envahi l'Italie, conquis la Hollande, imposé la paix à la Prusse et à l'Espagne, et contre l'obstination autrichienne suscité ce jeune général dont la gloire naissante remplissait déjà l'Europe de rumeurs.

Quel étrange spectacle que celui des dernières années de Catherine II ! On peut le dire, elle se reposait sur ses lauriers. Elle comptait presque autant de victoires que Frédéric II, et possédait plus de puissance réelle. Elle avait commencé la ruine de l'empire turc, démembré la Pologne, réduit au troisième rang des puissances cette même Suède qui avait failli briser l'essor de Pierre le Grand. Elle obligeait l'empereur romain à compter avec elle, faisait du vainqueur de Rosbach son complaisant, étendait son protectorat sur toutes les cours secondaires de l'Allemagne, ne voyait plus de rival digne d'elle que cette odieuse république française. Les trophées des batailles suédoises, polonaises, ottomanes, tapissaient les églises de Saint-Pétersbourg. Une femme réunissait la triple gloire de conquérante, de fondatrice de villes et de législatrice. L'envers de cette splendeur, c'était la cour avec ses intrigues mesquines, méprisables. C'est l'époque où Catherine a rejeté toute mesure. Dans les amours de sa jeunesse, il y avait du moins l'excuse de la passion, une dé-

cence relative, une fidélité presque conjugale. Les grâces de Soltykof, la beauté de Poniatovski, l'héroïsme des Orlof, l'originalité et le génie barbare de Potemkine, excusaient d'impériales faiblesses. Ses amans commandaient sa flotte à Tchesmé ou ses armées sur le Danube. Parmi ceux qu'elle admettait à ses faveurs, plusieurs méritèrent de partager sa gloire dans la postérité; mais maintenant c'est le règne des officiers subalternes, des Serbes, des Cosaques. La retraite d'un favori commençait à être liquidée d'après des données certaines; on savait d'avance combien d'âmes de paysans ou de liasses de papier-monnaie aideraient à le consoler. Les ambassadeurs étrangers égaient de détails scandaleux la gravité de leur correspondance diplomatique. Et parmi les déportemens de cette cour corrompue on voit errer comme une ombre attristée le fils de cette femme, l'héritier légitime de ce trône réduit à se chercher des amis parmi ceux qui décriaient sa mère, à applaudir, en haine d'Orlof, au choix d'un Vassiltchikof, à voir un Zoubof se mêler aux négociations pour le mariage de sa fille. Le grand-duc et sa digne compagne sont jalousement tenus au second plan, sans aucune influence sur les affaires. Les aménités dont Catherine sème sa correspondance ne doivent pas faire illusion : dans son fils, elle retrouvait son mari, plus qu'elle n'eût voulu; en lui, elle craignait l'homme qui lui succéderait un jour tout naturellement et qui pourrait bien ne pas vouloir attendre ce jour; peut-être, dans cette défiance contre un prétendant à son trône et contre le futur vengeur de Pierre III, son génie de souveraine, son patriotisme de Russe, devinait-elle l'héritier incapable qui compromettrait son œuvre et se perdrait lui-même. Par un nouveau contraste, toute son affection, toute sa sollicitude, étaient pour les enfans de ce fils si froidement traité. Elle faisait mieux que de s'abandonner à sa tendresse pour Alexandre et Constantin : elle veillait sérieusement, fermement à leur éducation; elle était une admirable grand'mère. Toutes les contradictions se rencontrent à la fois pour faire de son foyer, de sa cour, l'étonnement de l'histoire. Comment se la représenter presque en même temps recevant les drapeaux conquis sur le Danube et en Finlande, réunissant à son empire la Pologne et le Caucase, créant des colonies, réformant les lois, et, au moment de fonder un institut pour les filles de la noblesse russe ou de composer un conte *moral* pour ses petits-fils, s'affichant à plaisir avec un officier illettré, dont sa faveur va faire un comte? Il faudrait, comme on l'a dit, « la plume d'un Procope » pour peindre cette cour de bas-empire; mais il faudrait le génie d'un historien de premier ordre pour raconter dignement ce grand règne.

ALFRED RAMBAUD.

LA
GUERRE DE FRANCE

— 1870-1871 —

I.

L'EMPIRE ET L'INVASION (1).

I. *La Guerre franco-allemande de 1870-1871*, rapport de l'état-major prussien. — II. Enquêtes parlementaires. — III. *Opérations des armées allemandes*, par le colonel Borbstædt, 1 vol. — IV. *Opérations du Ve corps prussien*, par le capitaine Stieler von Heydekampf, 1 vol. — V. *Opérations de la Ire armée allemande*, par le major de Schell, 1 vol. — VI. *Journal d'un officier de l'armée du Rhin*, par le lieutenant-colonel Ch. Fay, 1 vol. — Documens inédits, etc.

II.

LES BATAILLES DE FRŒSCHVILLER ET DE SPICHEREN.

Non certes, on n'a pas besoin de nous le rappeler, la France n'a point été plus que d'autres nations à l'abri de la défaite, et ce serait de sa part un inutile orgueil de se révolter contre son malheur, comme si elle avait pu prétendre au privilége de n'être jamais vaincue. Si les désastres qu'elle a essuyés lui ont paru plus poignans et ont ressemblé pour elle à une surprise, c'est parce qu'elle a été conduite dans l'arène sanglante les yeux fermés, abusée jusqu'à la dernière heure. Au moment où tout se précipitait, où le maréchal Lebœuf, interrogé à son tour, assurait sans la moindre hésitation qu'on était absolument prêt, cette confiance du chef de l'armée venant après les impatiences de la diplomatie cachait une illusion plus grande

(1) Voyez la *Revue* du 1er janvier.

encore et plus dangereuse qu'on ne l'aurait cru. Elle supposait non-seulement qu'on était en mesure d'entrer en campagne, mais qu'on pouvait devancer la Prusse, la gagner de vitesse sur le champ de bataille. C'était commencer par la plus étrange et la plus grave méprise sur ses propres forces aussi bien que sur les forces de l'ennemi qu'on se disposait à combattre. Ce n'est point que le maréchal Lebœuf voulût déguiser la vérité par calcul. Il croyait ce qu'il disait; il s'abusait lui-même en abusant tout le monde. Brillant officier d'artillerie, vaillant au feu, mais administrateur inexpérimenté et léger, un peu étourdi de quelques-uns de ces succès de parole que les assemblées font aisément à un soldat, le maréchal Lebœuf était l'homme le moins fait pour être l'organisateur prévoyant et sûr d'une guerre si sérieuse auprès d'un souverain à la santé déclinante, à la volonté émoussée, à l'esprit plus nuageux que pratique. Il semblait bien plutôt dès le premier jour résumer tous ces caractères qui allaient se reproduire à tous les degrés et sous toutes les formes dans cette lutte, la confusion, la légèreté, l'incohérence, l'à-peu-près en toute chose, dans les préparatifs comme dans l'action, dans le commandement comme dans l'exécution (1).

Tel était encore cependant le prestige de l'armée française qu'on ne doutait pas de ses prochains succès. On croyait à quelque marche soudaine et irrésistible sur le Rhin. L'Europe s'y attendait. Les Prussiens eux-mêmes, quoique bien mieux informés de nos faiblesses que nous ne l'étions de leurs forces, se demandaient si cette impétuosité avec laquelle on se précipitait ne cachait pas des ressources, des combinaisons habilement dissimulées. Ni étrangers, ni Français, dans cet instant rapide comme l'éclair, ne soupçonnaient la vérité qui allait, coup sur coup, dès les premiers pas, éclater en traits foudroyans.

(1) Rien n'est plus tristement instructif que la manière dont on procédait dans tous ces préliminaires. On passait alternativement de la fièvre à l'irrésolution, ou de l'irrésolution à la fièvre dans l'intérieur du gouvernement; on avait de la peine à se décider. Le maréchal Lebœuf était évidemment un de ceux qui poussaient à la guerre; il y poussait avec une impétuosité telle qu'il menaçait ses collègues de se retirer, si on ne lui accordait pas les mesures militaires qu'il réclamait. Il dit, dans sa déposition devant la commission d'enquête parlementaire : « Le 13 juillet, au sortir du conseil des ministres, dans lequel j'avais demandé inutilement l'autorisation d'expédier mes ordres de mobilisation, j'annonçai ma retraite... » La scène avait peut-être même été plus vive que ne se le rappelle le maréchal. Là-dessus, nouveau conseil. Le lendemain 14 juillet, à quatre heures du soir, il est décidé que le maréchal peut expédier les ordres de mobilisation. A six heures du soir, un billet de l'empereur laisse entrevoir une hésitation, un regret de ces ordres. A dix heures, le conseil est réuni encore une fois pour une nouvelle délibération. A onze heures, il est convenu que la mobilisation sera ajournée. On en est là lorsqu'une dépêche est apportée au ministre des affaires étrangères, sans doute celle qui annonce l'interprétation donnée par M. de Bismarck à la scène d'Ems : aussitôt revirement complet et définitif, on revient plus que jamais à la mobilisation. Ordres, contre-ordres, on commençait ainsi, et ainsi on devait finir.

I.

Que voulait-on dire lorsqu'on assurait qu'on était prêt militairement pour cette guerre que la diplomatie venait de brusquer en quelques heures? Quel était le rapport réel des forces qui allaient se mesurer? Le maréchal Lebœuf, il faut l'avouer, n'avait nullement laissé ignorer au conseil ce qu'il entendait par ce mot prononcé avec une désastreuse légèreté : « nous sommes prêts! » Il n'avait promis que ce qu'il pouvait à peu près tenir, — 250,000 hommes en quinze jours, 300,000 hommes en trois semaines. Sans doute ce n'était pas là toute l'armée française, qui comptait numériquement sous les drapeaux, en réserve ou en congé, 567,000 hommes, qui pouvait s'élever à plus de 700,000 hommes avec les contingens de 1869 et de 1870, à plus de 1 million d'hommes avec la garde mobile créée par la loi du 1er février 1868. Seulement ces chiffres étaient un mirage bien plus qu'une réalité! La garde mobile n'existait pas, ou du moins elle n'était qu'ébauchée dans le nord et le nord-est ou à Paris. Le contingent de 1869 n'était pas même encore appelé au 15 juillet. Le contingent de 1870, récemment voté, ne pouvait devenir disponible par un devancement d'appel qu'au 1er janvier 1871. Du vrai et sérieux noyau de l'armée permanente, il y avait de plus à retrancher tout ce qui avait une destination en Afrique, au corps d'occupation de Civita-Vecchia, dans la gendarmerie, dans les dépôts, dans le service intérieur, dans les places fortes, etc., plus de 230,000 hommes. Tout compte fait, de déduction en déduction, on tombait aux 300,000 hommes de campagne du maréchal Lebœuf, et, pour arriver à ce chiffre, on était réduit à déployer toutes les ressources dont on disposait, à jeter en toute hâte dans nos régimens appauvris d'effectifs des masses de réservistes, la plupart dénués d'instruction, ne sachant pas même se servir d'un chassepot. 250,000 hommes dans quinze jours, 300,000 hommes dans trois semaines, voilà le dernier mot de l'effort possible pour le moment. Au-delà, c'était l'inconnu et l'incertain. On avait une première ligne de bataille, on n'avait pas de quoi la renouveler ou la soutenir, car ce n'était pas sûrement avant quelques mois qu'on pouvait compter avoir refait des armées nouvelles avec des conscrits et des gardes mobiles. On recommençait cette campagne italienne de 1859 où, avec toutes les forces militaires de la France, après avoir conduit 250,000 hommes au-delà des Alpes, on n'avait pu amener qu'un peu plus de 100,000 soldats à Solferino, sans être même en mesure d'opposer une autre armée sur le Rhin, si c'eût été nécessaire.

N'importe, encore une fois on défiait la fortune, on ne désespérait

pas de suppléer au nombre par l'impétuosité confiante, par la rapidité des coups. Quoi qu'en aient dit les Allemands, aucun préparatif n'avait été fait d'avance, si ce n'est peut-être pour l'embarquement éventuel de quelques régimens d'Afrique. Ce n'est que dans la nuit du 14 au 15 juillet que les ordres de mobilisation, d'appel des réserves, étaient partis. Dès le 16, le mouvement des troupes avait commencé, et à partir de ce moment, d'heure en heure, jusqu'aux derniers jours de juillet, jusqu'aux premiers jours d'août, c'était comme un torrent de soldats se précipitant de toutes parts vers la frontière pour former cette armée qu'on allait décorer du nom d'*armée du Rhin*. Le plan de campagne, que l'empereur a révélé depuis dans une brochure écrite sous son inspiration ou dictée par lui, qu'il ne communiquait d'abord qu'au maréchal Lebœuf, devenu major-général à dater du 20 juillet, et au maréchal de Mac-Mahon, appelé à un des principaux commandemens, ce plan était uniquement fondé sur la possibilité d'une action rapide. Avec les 300,000 hommes qu'on se flattait d'avoir en quelques jours sous la main, on croyait pouvoir se porter brusquement sur le Rhin par Maxau, entre Rastadt et Germersheim, contraindre l'Allemagne du sud à la neutralité, puis, en s'appuyant sur l'Autriche et l'Italie, qui se déclareraient alors, marcher à la rencontre des Prussiens, tandis qu'un corps de débarquement envoyé dans la Baltique, trouvant le Danemark pour allié, menacerait l'Allemagne par le nord. C'était la combinaison merveilleuse sur laquelle on comptait pour compenser l'inégalité numérique des armées; mais pour tout risquer sur un tel plan, qui ne prévoyait pas même qu'on pouvait avoir à se défendre au lieu d'attaquer, il fallait d'abord partir; il fallait autant de précision et de sûreté que de promptitude dans les mouvemens de concentration, dans les préparations d'effectif militaire et de matériel, dans les calculs de temps, de forces ou de ressources, et c'est ici malheureusement qu'éclatent le désordre, la confusion, le décousu, préludes des plus cruels mécomptes.

Le souci le plus obstiné du maréchal Niel pendant son ministère avait été justement la pensée de cette guerre qu'il n'appelait pas, qu'il prévoyait, et pour laquelle il sentait qu'il y aurait à faire un immense effort. Aussi, tant qu'il avait vécu, s'était-il appliqué avec une sollicitude ardente à préserver la France des surprises, s'occupant à la fois des armemens, des approvisionnemens et surtout des moyens de mobilisation. Dès 1868, une commission de quelques généraux et de quelques intendans avait été chargée, sous le sceau du secret, d'étudier tout ce qui était nécessaire pour mettre rapidement l'armée française sur le pied de guerre. Un travail d'ensemble avait été fait; tout avait été prévu et réglé, la formation des armées, l'affectation des services administratifs aux combinaisons mi-

litaires qu'on arrêtait dès ce moment, les mesures de mobilisation. Une autre commission, composée de généraux et de délégués des compagnies des chemins de fer, avait été chargée de préparer l'organisation des transports. C'est à tout cela que le maréchal Niel faisait sans doute allusion lorsqu'il disait en 1868 devant le corps législatif : « Une puissance comme la France doit pouvoir, quinze jours après avoir déclaré la guerre, avoir 500,000 hommes sous les armes... Je vous déclare que dans ce moment, si le besoin s'en faisait sentir, il n'y a pas un homme devant paraître dans notre armée qui n'eût rejoint en douze jours... » On était bien loin de compte en 1870, et la mobilisation devenait l'opération la plus confuse.

On commençait par commettre la faute de prétendre s'organiser en courant, de confondre la formation de l'armée et la concentration sur la frontière. C'était l'erreur la plus dangereuse, qui avait pour conséquence de lancer tout d'abord en avant des régimens incomplets, de compliquer l'arrivée des réserves et de jeter le trouble dans tous les transports. Voici ce qui arrivait. De la commission des chemins de fer réunie par le maréchal Niel et dissoute après sa mort, la compagnie de l'Est avait heureusement retenu les règlemens qu'on avait étudiés, de sorte que le 16 juillet, à la première réquisition, elle était prête. Elle était prête dans les conditions des règlemens de la commission Niel que le ministère avait oubliés sans doute; ce qu'elle n'avait pas prévu, c'est que, lorsqu'elle avait des trains réglés d'avance pour un bataillon de 950 hommes, pour une batterie d'artillerie, on lui conduirait des batteries incomplètes, des bataillons de 500, de 400, de 350 hommes, car on en était là, on avait des régimens de 1,200 et 1,300 hommes, même dans la garde. C'était une première cause de trouble dans les transports. En dix jours néanmoins, au 26 juillet, — et c'était assurément une marque d'énergique activité, — on avait transporté à la frontière 186,000 hommes, sans parler des chevaux et de l'artillerie. Seulement pour atteindre ce chiffre, pour faire nombre avec de si pauvres effectifs de régiment, il avait fallu expédier à la frontière la plus grande partie des cadres de l'armée française. Les réserves appelées dès le 15 juillet ne faisaient qu'ajouter à la confusion. Les réservistes, avant de rejoindre leurs corps sur le Rhin ou sur la Moselle, étaient obligés de commencer par se rendre dans leurs dépôts, quelquefois à une autre extrémité de la France ou même en Afrique. De tous ces hommes réunis avec peu d'ordre, dirigés au hasard sous la conduite de simples sous-officiers, les uns n'arrivèrent jamais; ils formaient des masses d'isolés appartenant à tous les régimens de l'armée, tourbillonnant sur les routes et dans les gares de chemins de fer, sans savoir où ils allaient, vivant de secours, s'accoutumant au maraudage et à l'indiscipline. D'autres finissaient par arriver, ils arrivaient

partiellement, tardivement, fort peu préparés de toute façon à entrer en campagne; ils débarquaient quelquefois en plein combat, réduits à chercher leurs régimens au feu (1).

Ce n'était là encore qu'un côté de cette mobilisation désordonnée. Faute d'une organisation permanente de l'armée, tout était à faire au moment de la guerre. On avait, il est vrai, quelques divisions constituées au camp de Châlons, à Paris et à Lyon. C'était un premier noyau précieux sans doute. Pour le reste, il fallait rassembler en toute hâte des régimens qui ne se connaissaient pas, qui n'avaient aucune habitude d'action commune, former avec ces régimens des brigades, des divisions actives, organiser des états-majors, les services de l'artillerie, du génie, de l'administration, et tout cela, il fallait le faire précipitamment, non pas sur place, — sur les chemins, en courant et à tâtons. De là un désordre complet et à peu près inévitable dans de telles conditions. Des généraux cherchaient leur brigade ou leur division, des régimens ne savaient pas où étaient leurs généraux. Un chef supérieur s'étonnait de n'avoir aucune nouvelle de l'état-major de son artillerie, qui était à quelques lieues de là. Les intendans étaient à la poursuite de leurs corps d'armée; l'un d'eux fut même désigné pour être attaché à un corps de cavalerie qu'il « n'a jamais pu trouver, selon le directeur de l'administration de la guerre, attendu qu'il n'a jamais existé. » Au 27 juillet, le major-général, par une dépêche adressée à Belfort, demandait à un général qui se trouvait encore à Paris « où il en était de sa formation, » et c'est ainsi que, faute d'ordre et de méthode, cette opération si compliquée, si délicate, d'une grande mobilisation devenait une agitation incohérente où ne se reconnaissaient même plus ceux qui étaient chargés de la diriger. On avait cru aller plus vite en brusquant le départ, on tombait dans les lenteurs et les misères d'une confusion immense.

La mobilisation eût-elle été d'ailleurs mieux réglée et plus complète par ce côté tout militaire, les préparations matérielles manquaient. Ces divisions qu'on poussait fiévreusement en avant étaient dépourvues des choses les plus essentielles. Elles n'avaient ni services administratifs, ni ambulances, ni transports, ni équipages. De tous les côtés, de tous ces corps qu'on croyait organisés parce qu'on leur avait donné un ordre de mouvement, parvenaient à Paris les mêmes lamentations dans des dépêches invariables. « Le 1er corps doit se porter en avant, je n'ai encore reçu ni un soldat du train ni

(1) Encore au 29 juillet, le maréchal Lebœuf en était à écrire de Metz au ministre de la guerre à Paris : « Des majors annoncent à leurs corps qu'ils ont des hommes de la réserve prêts, mais qu'ils ne reçoivent pas d'instructions pour les diriger sur les bataillons de guerre; il est urgent de rappeler les ordres à ce sujet. » C'était la conséquence du système qu'on avait mis en pratique dès le début.

un ouvrier d'administration. — Le 3ᵉ corps quitte Metz demain; je n'ai ni infirmiers, ni ouvriers d'administration, ni caissons d'ambulance, ni fours de campagne, ni train... — Le 4ᵉ corps (Thionville) n'a encore ni cantines, ni ambulances, ni voitures d'équipage... » Il n'y avait pas d'infirmiers parce que ceux qu'on pensait prendre dans la réserve avaient été dirigés sur leur dépôt en Afrique, et, quand ils revinrent, l'armée était déjà en déroute (1). Le même décousu éclatait dans toutes les parties du service. Des troupes expédiées de Lyon ou de Marseille pour l'Alsace devaient arriver complétement munies; pour gagner un jour, on anticipait leur départ, on les mettait en route sans leurs bagages, et à leur arrivée elles étaient dénuées de tout, on n'avait pas à Strasbourg de quoi remplacer ce qu'elles avaient abandonné. De toutes parts, on réclamait à grands cris les objets de campement les plus nécessaires aux soldats aussi bien que les approvisionnemens les plus indispensables. Sur certains points, faute de boulangers, on mangeait le biscuit, qui commençait à manquer dès les premiers jours, de telle façon que le major-général lui-même, couronnant cette série de plaintes dont il aurait pu prendre sa part, écrivait : « Je manque de biscuit pour marcher en avant ! » Et on n'était qu'au 29 juillet.

Ce sont les acteurs mêmes de la guerre qui ont peint de la façon la plus saisissante le désordre de cette malheureuse entrée en campagne, l'insuffisance de toutes les préparations matérielles. Un des hommes les plus éminens de l'administration militaire, M. Friant, raconte qu'étant en inspection à Marseille il recevait tout à coup, le 17 juillet, l'ordre de rejoindre comme intendant le 3ᵉ corps à Metz. Habitué à la guerre et à la manière dont on la faisait, il se méfiait; il demandait aussitôt par le télégraphe à son collègue de Metz ce qu'il y avait dans les magasins; il apprenait qu'on n'a-

(1) Le fait est curieux et triste comme spécimen de confusion. Pour arriver à compléter le service en infirmiers et en ouvriers d'administration, on avait besoin de prendre 4,900 hommes sur la réserve. On s'était d'abord arrêté à l'idée de diriger ces hommes sur un dépôt spécial créé au camp de Châlons, au lieu de les laisser aller rejoindre leurs dépôts en Algérie. Cette combinaison parut inadmissible au service du recrutement, comme étant de nature à compliquer l'opération déjà si complexe de l'appel des réserves. On eut alors recours à un expédient, on donna au général commandant la 9ᵉ division militaire à Marseille l'ordre de retenir au passage tous les fonctionnaires de l'intendance, officiers d'administration ou de santé, ouvriers, infirmiers militaires dirigés sur l'Algérie. Rien ne fut fait, ou du moins l'ordre ne fut exécuté que pour les officiers. Le général, ennuyé de la quantité d'hommes qui affluaient à Marseille, les expédia sans distinction sur Toulon pour être embarqués. A la date du 20 et du 25 juillet, tout cela partait pour l'Afrique pour ne revenir que plus tard, et voilà comment les ouvriers d'administration et infirmiers manquaient à l'armée. C'est M. l'intendant-général Blondeau qui raconte ce singulier épisode de la mobilisation. — Voyez, dans l'*enquête parlementaire*, les dépositions des intendans, qui sont toutes aussi instructives que saisissantes sur cette partie de l'organisation de la guerre.

vait que bien juste pour les besoins de la place, et sur-le-champ, sans ordre, sans autorisation, M. Friant prenait sous sa responsabilité de s'adresser au commerce de Marseille, d'acheter des quantités considérables de riz, de café, de sucre, qu'il emmenait bravement avec lui, qui furent depuis bien précieuses pendant le siége. Ainsi marchaient les choses, l'expérience individuelle des hommes suppléant quelquefois spontanément à l'imprévoyance générale des organisateurs de la guerre! Sur la fin de juillet, le major-général, se rendant à Strasbourg, convoquait tous les chefs de service, et, arrivant à l'intendant, il lui demandait où il en était. L'intendant, M. de Lavalette, répondait en exposant sa pénurie. A cette révélation, le maréchal Lebœuf entrait dans une violente colère et s'écriait : « Comment! c'est à présent que vous venez me dire que vous n'avez pas ce qu'il vous faut! » Or depuis deux ans le général Ducrot, qui commandait la division, et M. l'intendant de Lavalette ne cessaient de harceler le ministère, de lui signaler la nécessité d'approvisionner largement Strasbourg. Le général Ducrot, qui était une sentinelle des plus vigilantes aux bords du Rhin, importunait presque le gouvernement de ses préoccupations, de cette idée qu'il fallait se tenir prêt, organiser la défense de l'Alsace, et dans une lettre pleine de sagacité militaire, qui a été retrouvée récemment parmi les papiers du maréchal Bazaine, qui, je crois, n'a point vu le jour, il allait jusqu'à écrire : « J'ai une peur affreuse qu'une fois encore nous soyons surpris par les événemens, et Dieu sait ce qu'il en adviendrait. Cela pourrait être plus grave encore qu'en 1866 et 1867. » Ceci est du 6 mai 1868. Peu avant la guerre, au mois de mai 1870, l'intendant de Lavalette était venu à Paris pour renouveler ses instances au ministère; on ne l'avait pas écouté, et il était parti peu satisfait, répétant : « Il est possible que nous nous exagérions la situation, le général Ducrot et moi; mais il m'est pénible d'avoir à répondre aux personnes qui me questionneront à mon retour à Strasbourg que nous en sommes toujours au même point. » Et on se plaignait de n'avoir point été averti!

Des approvisionnemens généraux d'une certaine nature, il y en avait sans doute, il y avait de quoi équiper et habiller des hommes, et même le maréchal Lebœuf avait été émerveillé lorsque le jour de la déclaration de guerre on lui avait montré les états de tout ce qu'on avait; il s'était plu à exprimer tout haut des sentimens d'admiration et de reconnaissance pour le maréchal Niel, qui avait préparé tout cela. Ces approvisionnemens qui avaient une importance relative assurément, qui faisaient, si l'on veut, que nous étions un peu plus prêts que nous n'avions été à d'autres époques où nous ne l'étions pas du tout, ces approvisionnemens restaient néanmoins encore bien au-dessous des nécessités d'une guerre comme celle

qu'on entreprenait; ils n'étaient pas seulement insuffisans, ils se trouvaient disséminés ou enfouis dans certains dépôts, et la difficulté était de les distribuer, de les faire arriver si vite au point voulu, de proportionner d'immenses mouvemens de matériel à des mobilités d'organisation et de direction qui commençaient dès la première heure. « Les changemens d'organisation étaient permanens, dit le directeur de l'administration de la guerre, M. l'intendant-général Blondeau. La grosse affaire en 1870, c'est que les projets ont varié tous les jours... Je vous dirai même qu'il est arrivé que les projets ont changé plusieurs fois dans une journée... »

C'était là en effet la cause supérieure et générale de désordre qui réagissait sur tout, sur la régularité des services d'approvisionnement aussi bien que sur la marche des choses militaires. Le maréchal Niel, lui, avait adopté une organisation assez complète, qui ne pouvait toutefois devenir entièrement efficace que si on en avait poursuivi sans interruption et jusqu'au bout la réalisation avec un soin méthodique et persévérant. Il avait d'avance réparti les forces militaires françaises en trois armées et deux corps, l'une de ces armées destinée à l'Alsace, l'autre à la Lorraine, la troisième placée en réserve au camp de Châlons, les deux corps restant d'abord à Paris et à Lyon. Les chefs de ces armées avaient même été désignés secrètement. L'armée d'Alsace devait être sous le maréchal de Mac-Mahon, celle de Lorraine sous le maréchal Bazaine, celle de Châlons sous le maréchal Canrobert. La France engageant ainsi l'action par deux grandes masses militaires de 150,000 hommes, et s'appuyant sur une première réserve de 100,000 hommes, on pouvait regarder les événemens en face, soutenir un choc au besoin et se donner le temps d'étendre, de compléter les armemens du pays. De plus, cette organisation étant donnée et maintenue, un certain ordre s'ensuivait par cela même que la préparation avait été ébauchée ou étudiée dans ce sens. Par une étrange légèreté cependant, au moment de la guerre l'organisation du maréchal Niel était abandonnée, et tout se trouvait nécessairement bouleversé. Il ne s'agissait plus de trois armées, il n'y avait qu'une armée unique répartie en sept corps, sans compter la garde, et placée sous le commandement de l'empereur ayant le maréchal Lebœuf pour major-général.

Ce qu'il y a de singulier, de caractéristique, c'est que, pour improviser une organisation nouvelle, on n'avait sans doute d'autre raison que de multiplier les grands commandemens, de façon à pouvoir satisfaire plus d'ambitions, et qu'au fond, en abandonnant le système du maréchal Niel, on avait l'air d'en retenir quelque chose ou de poursuivre vaguement la même idée dans des conditions plus incohérentes. Ainsi tous ces corps poussés dès le premier jour vers la frontière, le 2e composé des troupes du camp de

Châlons sous le général Frossard et arrivé avant tous les autres, dès le 19 juillet, à Saint-Avold, en arrière de la Sarre, le 3e formé avec des troupes de Paris ou de Nancy sous Bazaine et arrivé peu après à Metz, le 4e venant du nord à Thionville sous le général Ladmirault, ces trois corps formaient d'abord un rassemblement décousu sous le commandement mal défini et provisoire du maréchal Bazaine. Le 5e corps, composé de régimens de Lyon sous le général de Failly, était envoyé à Bitche pour relier la Lorraine à l'autre groupe militaire d'Alsace, — 1er corps formé avec des troupes d'Afrique, de Franche-Comté ou de Strasbourg sous le maréchal de Mac-Mahon, 7e corps constitué à Belfort sous le général Félix Douay. La garde impériale, confiée au général Bourbaki, ne dépassait pas encore Nancy. Le 6e corps, que devait commander le maréchal Canrobert, commençait à peine à s'organiser au camp de Châlons. A part les forces de cavalerie attachées aux divers corps d'armée, il y avait comme réserve générale en formation une division de cuirassiers sous le général Bonnemains à Lunéville, une division de cuirassiers et de dragons sous le général marquis de Forton à Pont-à-Mousson, une division de chasseurs d'Afrique sous le général Du Barail. Outre l'artillerie divisionnaire, le parc général commençait sa concentration à Toul. Je ne parle pas du corps de débarquement de la Baltique dont on avait l'air de s'occuper à Paris, qui n'existait pas, que cherchait vainement à débrouiller le général Trochu, rappelé de Toulouse, où il avait été d'abord relégué.

L'indécision du commandement apparaissait dans toutes ces combinaisons; elle éclatait d'une manière bien plus saisissante encore dans la disposition de ces troupes, échelonnées sur une frontière de quatre-vingts lieues, sur une ligne flottante de Thionville à Bâle en passant par Forbach, Sarreguemines, Bitche, Haguenau, Strasbourg, et Colmar ou Belfort. Les soldats prétendaient eux-mêmes gaîment, — ils avaient encore de la gaîté! — qu'ils formaient une ligne de douaniers. Si par cette dissémination, qui n'avait rien de militaire, qui pouvait devenir un péril, on avait cru faciliter la mobilisation et les approvisionnemens, on était arrivé tout juste au résultat opposé : on avait une armée prématurément jetée en avant, mal liée, mal approvisionnée, difficile à compléter et réduite à se débattre sur place. Le désordre d'en haut se communiquait partout, compliquait et ralentissait tout. Les choses en étaient encore là aux derniers jours de juillet et aux premiers jours d'août.

II.

Pendant ce temps, les Prussiens procédaient d'une tout autre façon. Tout s'accomplissait chez eux avec ordre et méthode. Déci-

dés à ne point se compromettre dans des échauffourées inutiles, à éviter les actions prématurées, ils avaient tout au plus quelques forces de peu d'importance pour surveiller nos agitations sur la frontière; ils avaient eu aussi le soin de mettre leurs places les plus exposées à l'abri d'un coup de main : puis c'est en arrière qu'ils agissaient sérieusement. Pour eux, une mobilisation régulière, complète sur place, était le prélude nécessaire et prévu de tout mouvement de concentration, de toute marche en avant. Si l'état-major français avait son plan, qu'il ne se mettait guère en mesure d'exécuter, l'état-major allemand avait, lui aussi, son plan arrêté dès 1868 par le comte de Moltke. « Notre mobilisation, disait-il, est préparée jusque dans ses derniers détails : nous disposons de six lignes ferrées pour nous transporter dans la région comprise entre Rhin et Moselle. Les tableaux de transports sont prêts et permettent à chaque corps de troupe de connaître le jour et l'heure de son embarquement et de son arrivée. Dès le dixième jour, les premiers détachemens peuvent débarquer non loin de la frontière française; le treizième jour, l'effectif combattant de deux corps d'armée s'y trouvera réuni. Au dix-huitième jour, le chiffre de nos forces s'élèvera à 300,000 hommes... » Tout se réalisait en effet avec cette redoutable ponctualité, et même les résultats dépassaient peut-être les prévisions, tant cette puissante machine prussienne était supérieurement montée pour tout ce qu'on attendait d'elle. Le 15 juillet au soir, les premiers ordres étaient partis de Berlin, quelques heures après que le roi Guillaume, revenant d'Ems, avait été accueilli par les acclamations ardentes d'une population tout aussi surexcitée que pouvait l'être celle de Paris. Dès le 24, dans certains corps la mobilisation se trouvait accomplie, et la concentration réelle, sérieuse, efficace, pouvait commencer du côté des Allemands.

Quelles étaient les forces que la Prusse se disposait à porter à la rencontre des forces françaises ou sur lesquelles du moins elle pouvait compter? Le chiffre de 950,000 hommes, dont on avait souvent parlé, que le gouvernement français connaissait, mais où il ne voyait peut-être qu'une fiction, ce chiffre n'était malheureusement pas aussi chimérique qu'on le croyait à Paris. L'Allemagne du nord seule, avec ses douze corps d'armée, plus la garde prussienne, pouvait et devait avoir en quelques jours sur pied, entièrement formés, tout prêts à marcher en première ligne, 385,000 fantassins, 48,000 cavaliers et 1,284 canons. A ce premier contingent de combat venaient s'ajouter d'abord les troupes dites de garnison ou de remplacement susceptibles d'être appelées au service de guerre, 115,000 fantassins, 7,000 cavaliers, 34,000 canonniers, — puis les troupes de dépôt, 122,000 hommes d'infanterie, 15,000 cavaliers, 246 pièces attelées. En comprenant tout, même les Hessois, qui, bien qu'appartenant

au sud, étaient incorporés dans l'armée du nord, on arrivait au chiffre formidable de 982,000 hommes et 209,000 chevaux, dont plus de moitié, aussitôt après la mobilisation, pouvait aller à la frontière. C'était déjà beaucoup, et ce n'était pas tout. Si on avait pu garder quelque illusion sur l'attitude de l'Allemagne du sud, la manière emportée dont la diplomatie française avait déplacé et engagé le conflit ne laissait plus même de place à la neutralité armée dans laquelle on aurait pu se retrancher; elle avait poussé d'un seul coup les états du sud dans les bras de la Prusse. Malgré une certaine velléité de résistance des chambres de Munich, le roi Louis de Bavière, invoquant le traité qui le liait à la Prusse, donnait l'ordre de mobilisation dès le 16 juillet. Le roi de Wurtemberg, absent de Stuttgart, revenait au plus vite et se prononçait le 19 en déclarant « l'intégrité de l'Allemagne menacée. » Le grand-duché de Bade n'avait pas tant attendu, il avait décidé la mobilisation dans la nuit du 15 au 16. Or les états du sud portaient à l'Allemagne désormais militairement unie 200,000 hommes de plus. Déduction faite des troupes de garnison ou de dépôt organisées comme en Prusse et ayant le même rôle que dans le nord, la Bavière pouvait fournir immédiatement 50,000 fantassins, 5,000 cavaliers et 192 bouches à feu en deux corps d'armée; la division active wurtembergeoise était de 15,000 hommes d'infanterie, 1,500 hommes de cavalerie et 54 canons; le contingent actif de Bade était de 11,000 fantassins, 1,800 cavaliers et 54 pièces d'artillerie. Allemagne du nord et Allemagne du sud réunies pouvaient marcher au combat avec une armée immédiatement disponible de 462,000 hommes d'infanterie, 56,000 hommes de cavalerie et 1,584 bouches à feu. C'était assurément beaucoup contre nos modestes 250,000 hommes errant sur la frontière à la recherche d'un ennemi qu'ils ne pouvaient trouver, puisqu'il n'y était pas encore, et dont on allait si peu distinguer l'approche le jour où l'on était exposé à l'avoir sur les bras.

Ces forces allemandes, si disproportionnées avec les forces françaises, devaient être et étaient en effet immédiatement réparties en trois armées, obéissant à une même pensée, convergeant vers un même but. La Ire armée, aux ordres du vieux général Steinmetz, comptait le VIIe, le VIIIe corps, la 3e division de cavalerie, près de 60,000 hommes, et avait mission de marcher sur la Sarre par Trèves, Sarrelouis, ayant pour abri sur sa droite la neutralité du Luxembourg. La IIe armée, aux ordres du prince Frédéric-Charles, comprenait la garde prussienne, les IIIe, IVe et Xe corps, les 5e et 6e divisions de cavalerie, à peu près 140,000 hommes pour le moment; mais la réserve qui la suivait, qui se composait du IXe et du XIIe corps saxon, pouvait l'élever aussitôt au chiffre de 194,000 hommes. Débouchant par Mayence, Manheim, elle devait s'avancer au centre

de la ligne de marche, se dirigeant également sur la Sarre, à cheval sur la province rhénane et sur le Palatinat bavarois. La IIIe armée, placée sous le commandement du prince royal de Prusse, était comme la personnification vivante de l'union de l'Allemagne du nord et de l'Allemagne du sud. Elle comprenait les Ve et XIe corps prussiens, les deux corps bavarois du général von der Tann et du général Hartmann, la division wurtembergeoise du général d'Obernitz, la division badoise du général de Beyer et la 4e division de cavalerie du prince Albert de Prusse. Forte de 130,000 hommes, de plus de 160,000 soldats avec le VIe corps, destiné à la rejoindre aux premières hostilités, elle avait son point de concentration à Landau, en plein Palatinat, menaçant l'Alsace, contenant tout mouvement qui aurait pu être tenté par la rive droite du Rhin.

C'était presque en tout point l'exécution du plan tracé dès 1868 par M. de Moltke, qui avait tout préparé, l'organisation des armées, la distribution des forces, qui était allé même étudier le terrain sur place. On ne l'ignorait pas, puisque par l'ordre du maréchal Niel un officier d'état-major français avait secrètement suivi pas à pas M. de Moltke dans toute son excursion jusqu'à Mayence. Avec ces trois armées concentrées de ce côté du Rhin, sur la Moselle et dans le Palatinat, l'état-major allemand se flattait d'être en mesure de tout entreprendre, de forcer notre frontière et d'opérer quelque grande jonction comme on l'avait fait à Sadowa, dans cette guerre de Bohême dont on reproduisait les combinaisons.

Qu'on remarque bien d'ailleurs qu'en préparant sa marche sur le Rhin, la Prusse ne restait pas désarmée contre l'imprévu qui pouvait l'assaillir d'un autre côté. Elle avait à se tenir en garde contre ce débarquement dans la Baltique dont on parlait; sans être longtemps inquiète sur l'attitude de l'Autriche, elle ne négligeait pas de prendre, au moins les premiers jours, quelques précautions en Silésie. Bref, elle laissait en Allemagne le Ier, le IIe, le VIe corps, la 17e division d'infanterie détachée du IXe corps où elle était remplacée par la 25e division hessoise, la division de landwehr de la garde, trois autres divisions de landwehr, plusieurs corps de cavalerie. Ces divisions et ces corps, il est vrai, ne devaient pas tarder à être successivement appelés eux-mêmes dans l'ouest. Le VIe corps notamment ralliait presque aussitôt le prince royal dans le Palatinat. Pour le moment, ces troupes n'appartenaient pas encore aux trois armées qui restaient le puissant et redoutable instrument des desseins stratégiques de l'état-major prussien, qu'il s'agissait d'abord de porter sur le terrain du combat.

La question était de savoir si ces vastes combinaisons pourraient s'accomplir sans être troublées, si tous ces profonds calculs ne seraient pas déconcertés par quelque coup d'audace à la française

avant l'arrivée des armées allemandes. Un moment à Berlin on avait eu quelque préoccupation. On se disait que la France ne pouvait avoir « ainsi renoncé aux avantages d'une mobilisation régulière » sans se proposer quelque grand résultat, sans vouloir profiter d'une supériorité numérique du premier instant pour se jeter dans « la province rhénane et dans le Palatinat, pour s'opposer à la concentration des armées allemandes sur la rive gauche du Rhin. » C'est sous l'impression de cette crainte qu'on avait pris ses mesures pour ramener en arrière les services de mobilisation de la division rhénane en ne laissant sur la frontière qu'un rideau de cavaliers qui étaient là moins pour combattre que pour servir d'éclaireurs. On allait même jusqu'à prévoir le cas où l'on devrait arrêter sur le Rhin la marche des trois armées pour engager la campagne dans les conditions nouvelles que créerait l'irruption française; mais l'état-major allemand ne tardait pas à démêler la vérité et à se rassurer. Il comprenait qu'il regagnerait bien vite le temps qu'il semblait nous laisser, et dont les chefs de l'armée française perdaient de jour en jour la chance de profiter. Dès que la mobilisation était achevée, et elle l'était dans certains corps le 24 juillet, les grands transports pouvaient commencer par toutes les voies ferrées, dont quelques-unes franchissaient le Rhin pour aboutir à Neunkirchen, à Hombourg, à Landau, continuant de là vers la France. Par la combinaison d'une mobilisation savamment préparée et d'une appropriation méthodique des chemins de fer aux nécessités militaires, on échappait aux plus dangereux mécomptes. Un corps organisé dans sa région, avec ses réserves et son matériel, pouvait s'embarquer au complet, les trains se succédant d'heure en heure, les combattans partant les premiers, puis les voitures, les équipages. Tout était réglé de façon à éviter les confusions et à maintenir l'intégrité des troupes en marche. Le 25 juillet, cet immense mouvement avait commencé pour ne plus s'interrompre.

A dater du 28, les masses allemandes dépassaient déjà le Rhin, au moins par leurs têtes de colonnes, incessamment suivies du gros des forces combattantes. La Ire armée se montrait déjà en partie à Trèves. La IIe armée, débouchant par Mayence et Manheim, s'avançait sur Kaiserslautern. Le Ve, le XIe corps de la IIIe armée, et les Bavarois, les Wurtembergeois, commençaient à se réunir autour de Landau. Le 30 juillet, le prince royal, après avoir visité Munich, Stuttgart, Carlsruhe, était à Spire. Le même jour, le prince Frédéric-Charles était au centre des mouvemens de la IIe armée. Le vieux Steinmetz avait pris, lui aussi, le commandement de ses troupes dont la marche sur la Sarre devait nécessairement se mesurer aux progrès des colonnes du prince Frédéric-Charles. A une question de l'état-major supérieur demandant le 31 juillet aux commandans en chef à quelle date ils

pourraient entrer en opérations, on avait répondu unanimement que le 3 août on serait prêt « à chercher l'ennemi et à l'attaquer, » et c'est alors que le roi Guillaume, quittant à son tour Berlin, se transportait à Mayence avec M. de Moltke et M. de Bismarck, avec le grand quartier-général, pour prendre le commandement suprême des forces de l'Allemagne. On courait ainsi de part et d'autre, mais dans des conditions bien inégales, au terrible rendez-vous de bataille sur cette frontière si souvent foulée par la guerre, si souvent disputée, déplacée ou rectifiée, et réduite à être une fois encore le théâtre désolé d'un gigantesque choc militaire.

Que serait-il arrivé si, devançant ces formidables concentrations ennemies, l'armée française avait pu de son côté envahir le territoire allemand par cette marche sur Maxau que l'empereur Napoléon III méditait, qui avait inspiré quelque préoccupation ou quelque soupçon aux Prussiens? A vrai dire, ce plan n'avait peut-être jamais été réalisable. Dans tous les cas, on n'aurait pu en tenter l'exécution qu'aux derniers jours de juillet ou aux premiers jours d'août, et à ce moment déjà tout était fini quant au but qu'on se proposait. On ne pouvait songer à séparer l'Allemagne du sud de l'Allemagne du nord, puisque l'alliance était faite, puisqu'on avait appelé au camp du prince royal les forces de la Bavière, du Wurtemberg, de Bade, au risque de paraître livrer les passages du Haut-Rhin et d'avoir peu de monde vers la Forêt-Noire. L'état-major allemand n'avait pas craint de s'arrêter à ces combinaisons, sans doute parce qu'il voulait tout d'abord avoir sous la main les forces du sud, probablement aussi parce qu'il sentait qu'en présence de ses puissans moyens d'action concentrés sur la rive gauche du Rhin, on ne pouvait rien faire de sérieux par la rive droite au-dessus de Strasbourg : il serait toujours en mesure d'arrêter nos démonstrations ou de répondre à nos tentatives par une foudroyante invasion de l'Alsace. En supposant même la marche sur Maxau accomplie avec un premier succès, on n'avait fait que déplacer et peut-être compliquer la difficulté. Il fallait prendre ses sûretés, tenir les places en respect, commencer par s'affaiblir. Avec quelles forces aurait-on pu s'élever en pleine Allemagne à la rencontre des masses prussiennes? On pouvait courir à un effroyable désastre. C'était résoudre la question par la question. Si on avait de quoi passer le Rhin à Maxau sans découvrir la Moselle, qui pouvait être toujours menacée, rien de mieux; si on n'avait pas de quoi faire face à toutes les nécessités de la situation si complexe et si périlleuse où l'on s'était jeté, le plan de Maxau n'avait plus que la valeur d'une conception chimérique et solitaire ne répondant à aucune réalité, déconcertée par les événemens avant même de toucher à l'exécution.

Peut-être, à défaut de cette stratégie théorique, avec les divi-

sions dont on commençait à disposer vers le 25 juillet, aurait-on pu se jeter dans la Prusse rhénane et dans le Palatinat. On ne serait pas encore arrivé sans doute à des résultats bien décisifs. On n'aurait sûrement pas empêché les grandes formations allemandes qui s'accomplissaient beaucoup plus loin, qui restaient hors de nos atteintes. Du moins on aurait déjoué à quelque degré la première partie du plan de l'état-major de Berlin, on aurait contraint les armées allemandes à s'arrêter d'abord sur le Rhin, et on aurait éloigné pour le moment la guerre de notre frontière; on aurait fait en un mot une diversion qui, sans décider assurément de l'issue de la campagne, aurait pu donner du temps, changer les impressions, ouvrir par un hasard heureux des perspectives imprévues et moins défavorables. Ce qui est certain, c'est que, de toute façon, les tentatives qui auraient pu avoir quelques chances les premiers jours, étaient devenues difficiles à la fin de juillet, à peu près impossibles au commencement d'août, et maintenant plus on allait, plus les rôles se trouvaient renversés. De jour en jour, les Allemands grossissaient, se fortifiaient et se concentraient sur la rive gauche du Rhin, prêts à engager la lutte, tandis que l'armée française ne pouvait plus s'augmenter sensiblement, et par le fait n'était préparée ni à l'offensive qu'on avait rêvée pour elle, ni même à une défensive nécessaire qui n'était entrée dans aucun des calculs de nos états-majors. Chose étrange en effet, on semblait s'être préoccupé uniquement, exclusivement de la marche en avant, de l'invasion du territoire ennemi, sans songer qu'on pouvait avoir à sauvegarder le territoire français, de sorte que le jour où l'initiative hardie qu'on avait rêvée contre l'Allemagne n'était plus possible, on se trouvait réduit à une immobilité inquiète sur une frontière dont on n'avait ni prévu ni sérieusement organisé la défense, dont la configuration n'était peut-être pas même très familière à plus d'un chef militaire. On y avait assez peu songé, à ce qu'il paraît, puisqu'un de nos généraux, envoyé, selon le mot du maréchal Lebœuf, pour être « l'œil de l'armée, » était obligé d'écrire au ministère : « le dépôt envoie d'énormes paquets de cartes inutiles pour le moment. Nous n'avons pas *une carte de la frontière de France*. Il serait préférable d'envoyer en plus grand nombre ce qui serait utile et dont nous manquons complétement. » Ce n'eût point été en effet une précaution inutile d'avoir la carte d'une région appelée à être avant quelques jours le théâtre même de la guerre.

III.

Cette région, c'était encore à ce moment la France de la Moselle, des Vosges, de l'Alsace. Sur un front irrégulier de 300 kilomètres

allant du nord à l'est, de Sierck à Huningue, du Luxembourg neutre à la Suisse neutre, la frontière française telle qu'elle existait depuis 1815 représentait un grand angle ayant son sommet à Lauterbourg. Un des côtés de l'angle, celui de l'est, était formé par le Rhin lui-même, ligne de partage entre l'Alsace et le grand-duché de Bade de Huningue à Lauterbourg. De ce point, la frontière, se déroulant par le nord, se confondait d'abord avec la Lauter, qui séparait la France du Palatinat, allait passer au-delà de Bitche, se repliait sur Sarreguemines, puis courait en arrière de la Sarre, séparant cette autre partie de la France de la Prusse rhénane.

A l'abri de cette frontière, c'est tout le pays français compris entre Rhin et Moselle. Dans l'intervalle se développent parallèlement au Rhin les Vosges venant de Belfort, se déroulant en massif puissant et accidenté, s'abaissant par degrés dans la direction du nord vers le Palatinat, où elles se divisent en plusieurs rameaux, le Hardt, le Hundsruck. Les Vosges s'étendent sur une longueur de plus de 240 kilomètres, avec une épaisseur de 30 à 38 kilomètres entre l'Alsace et la Lorraine. Du côté de l'Alsace, elles tombent assez brusquement par des pentes rapides coupées de gorges étroites et profondément encaissées, formant des défilés boisés, dans les plaines fertiles du Rhin; à l'ouest, elles s'abaissent par des pentes plus douces et se perdent dans le pays accidenté de la Lorraine, qui s'étend jusqu'à la Meuse. Des deux versans opposés descendent d'assez nombreux cours d'eau, — à l'ouest la Moselle venant du point le plus élevé des Vosges, du ballon d'Alsace, et coulant vers Metz et Thionville pour gagner le Rhin par le territoire allemand, puis la Sarre passant par Sarreguemines, Sarrebruck, et allant grossir la Moselle vers Trèves, — à l'est la Lauter, la Sauer, la Moder, la Zorn, l'Ill. Entre l'Alsace et la Lorraine, il y a des passages qui ont tous nécessairement une importance militaire. Celui qui est le plus en avant au nord est le passage du col de Bitche, placé sous la protection du fort qui ferme l'entrée des Vosges. Un chemin de fer construit à cette extrême frontière met en communication Strasbourg et Metz par Haguenau, Niederbronn, Bitche, Sarreguemines, Forbach. Plus au sud dans l'intérieur des Vosges sont les passages de Lichtenberg entre Haguenau et Sarreguemines, de la Petite-Pierre entre Haguenau et Sarre-Union. Enfin, plus au sud encore, il y a la route de Strasbourg à Fénétrange et à Sarrebourg par Saverne et le col de Phalsbourg. C'est par la coupure de Saverne que le chemin de fer de l'Est et le canal de la Marne au Rhin se fraient un passage à quelque distance de la place même de Phalsbourg. Je ne parle pas d'autres routes qui complètent ces communications, mais qui peuvent être plus difficiles pour des armées.

Assurément la défense de la ligne française, s'appuyant à ses deux

extrémités sur de puissans réduits comme Metz et Strasbourg, ayant pour elle en Lorraine des positions assez fortes, un réseau de rivières jusqu'à la Moselle, en Alsace les derniers défilés des Vosges, les rivières qui vont vers le Rhin, la forêt de Haguenau, — et pouvant, à la dernière extrémité, se retrancher dans les Vosges elles-mêmes, cette défense avait de sérieuses et efficaces ressources; mais elle avait une faiblesse que les coalisés de 1815 lui avaient faite avec une prévoyance meurtrière pour nous, qui allait éclater dans ces événemens mêmes. Lorsque Louis XIV et Vauban avaient créé le système défensif français, ils avaient tenu à compléter ce système par Sarrelouis et Landau. Ils avaient compris que, même avec Metz, la Lorraine n'était pas suffisamment protégée, si Sarrelouis pouvait devenir le pivot d'un mouvement d'invasion tournant les Vosges. De même sans Landau fortifié le nord de l'Alsace restait à découvert. C'est justement par ces deux parties de la ligne que nous étions maintenant le plus menacés : preuve évidente que la France n'avait pas de si grands excès d'ambition lorsqu'elle paraissait désirer quelquefois une rectification de frontière!

Après cela, j'en conviens, la plus grande faiblesse de la situation pour le moment était encore l'inégalité des deux armées qui allaient se heurter sur cette frontière. Ces armées, elles, n'étaient pas seulement disproportionnées par le nombre, par l'organisation, elles l'étaient encore plus, s'il est possible, par la vigilance, par la manière d'entendre la guerre. Chose curieuse et triste! tandis que dès le 24 juillet les Prussiens savaient avec une précision singulière la composition de nos corps, la place où ils étaient, le nom des généraux, la force des bataillons, des divisions, nos états-majors ne soupçonnaient pas ce qui se passait devant eux; ils distinguaient peu la vérité. Le maréchal Bazaine, après son arrivée à Metz, augurait que les Allemands voulaient attendre une grande bataille dans les environs de Mayence, et il en était à écrire : « On pense généralement qu'une guerre qui durerait deux ou trois mois ruinerait et désorganiserait le pays. On n'a laissé que les infirmes dans les administrations, et l'on fait marcher tous les hommes valides de dix-huit à trente-six ans. » Voilà comment on était renseigné!

Les Prussiens ne divulguaient pas comme nous tout ce qu'ils faisaient, ils avaient des espions, c'est certain; ils savaient aussi s'éclairer par des pointes hardies. Malheureusement, il faut l'avouer, notre cavalerie si brillante au feu, si impétueuse à la charge, semblait peu faite à ce métier d'éclaireurs, et tel général demandait sérieusement à son commandant en chef de lui donner un bataillon d'infanterie bon marcheur pour aller en reconnaissance avec ses chasseurs! Dernière circonstance enfin qui était une suprême inégalité, une irrémédiable faiblesse : les Allemands se disposaient à mar-

cher sur nous par grandes masses, ils s'avançaient d'heure en heure, et nos corps restaient indéfiniment fractionnés sur cette longue ligne entre Thionville et Belfort, séparés par les Vosges. La communication la plus directe entre eux était par le chemin de Bitche, qui longeait la frontière et qui pouvait être coupé d'un moment à l'autre. Qu'on se représente cette situation déjà presque irréparable : si les corps de la Moselle essayaient de se rallier à ceux qui étaient en Alsace, le prince Frédéric-Charles arrivant sur la Sarre pouvait se jeter à leur suite; si les corps de l'Alsace tentaient de se replier à travers les Vosges sur le gros de l'armée de Metz, ils pouvaient être suivis par le prince royal s'élançant sur leurs traces par la Lauter. S'ils restaient tous dans les positions où ils se trouvaient, ils étaient menacés d'être attaqués en détail. Voilà la vérité des choses!

Lorsque l'empereur Napoléon III était arrivé le 28 juillet à Metz, — quatre jours avant que le roi Guillaume arrivât de son côté à Mayence, — il n'avait pas tardé à être saisi par cette confusion qui était autour de lui, et que le maréchal Lebœuf n'avait certes point réussi à éclaircir. N'ayant ni l'habitude de la guerre, ni l'activité d'esprit nécessaire, ni même la force physique, il semblait se perdre au milieu d'un tel chaos et s'affaisser sous le poids de ce commandement auquel eût à peine suffi l'énergie la plus résolue servie par la prévoyance la plus sûre. Il plaçait et déplaçait les corps, qui finissaient par se rapprocher de la frontière, le 2e prenant position en avant à Forbach, le 3e à Saint-Avold, le 4e à Boulay et à Boucheporn, tandis que le 5e, placé d'abord à Bitche, était appelé en partie à Sarreguemines, au risque de laisser le 1er corps presque seul en Alsace. Un jour, la garde recevait à peu d'intervalle l'ordre de quitter Metz, puis de rester dans ses bivouacs, puis de se diriger sur Volmerange, puis enfin de s'arrêter pour se rendre le lendemain à Courcelles. Les contre-ordres suivaient les ordres, se traduisant pour les troupes en marches et en contre-marches aussi fatigantes que ruineuses pour le moral militaire. Poussé par une opinion impatiente d'action, retenu par le sentiment de la réalité qui le pressait, assailli de bruits contraires et vagues sur l'importance, sur les mouvemens des forces ennemies, l'empereur faisait comme tous les hommes irrésolus, il agitait tous les projets pour ne s'arrêter à aucun, pour finir par une pauvre fantaisie, — l'aventure de Sarrebruck! L'empereur n'avait-il d'autre dessein que d'offrir à un enfant, au prince impérial qu'il avait emmené avec lui, l'occasion d'assister à une représentation militaire dirigée par son gouverneur, le général Frossard? Je ne veux pas le dire. Depuis plusieurs jours, il tâtonnait, voulant essayer une reconnaissance offensive et ne sachant où la diriger; il s'était décidé pour Sarrebruck.

Mettre en mouvement un corps d'armée pour occuper les hauteurs de la rive gauche de la Sarre, qui dominent Sarrebruck, où il n'y avait qu'un bataillon prussien et trois escadrons de uhlans, canonner la ville, descendre un instant en territoire ennemi sans y rester, c'était ce que le maréchal Lebœuf appelait une « jolie affaire presque sans pertes, » ce que l'empereur, dans son bulletin de famille, représentait à son tour comme « le baptême du feu » pour le prince impérial, assistant au spectacle sur les hauteurs de la Sarre. A Paris, on avait la légèreté lamentable d'écrire dans le journal officiel : « Notre armée a pris l'offensive, franchi la frontière et envahi le territoire de la Prusse. » On était au 2 août. Malheureusement l'aventure de Sarrebruck avait un lendemain qui n'était pas l'invasion du territoire de la Prusse. Ici en effet les affaires allaient devenir aussi pressantes que sérieuses aux deux principaux points de la ligne, en Alsace comme sur la Sarre.

IV.

Que se passait-il d'abord en Alsace? Le maréchal de Mac-Mahon, qui, au moment de la déclaration de la guerre, était gouverneur de l'Algérie, n'avait pu arriver à Strasbourg avant le 24 juillet. Il avait trouvé en pleine formation, assez peu débrouillé encore, le corps dont il venait prendre le commandement, qui se composait de quatre divisions d'infanterie sous les généraux Ducrot, Abel Douay, Raoult, de Lartigue, et de la division de cavalerie du général Duhesme. Les réserves rejoignaient lentement et en désordre. Six régimens d'Afrique, zouaves et tirailleurs algériens ou turcos, qui devaient être distribués entre les quatre divisions, arrivaient un peu moins incomplets que les autres, mais assez dénués eux-mêmes et de plus fort éprouvés par les fièvres qu'ils portaient de l'Algérie avec eux. Les services administratifs manquaient là comme partout, de sorte que, lorsque la division Ducrot recevait le 26 juillet l'ordre de quitter Strasbourg et de se porter à Reichshofen pour pousser les avant-postes jusqu'à la frontière, l'organisation était loin d'être complète ou même suffisante. On se tirait d'affaire comme on pouvait avec l'aide du maire de Reichshofen, député au corps législatif, M. le comte de Leusse, qui ne laissait pas de témoigner sa surprise inquiète au général Ducrot en comparant la réalité qu'il avait sous les yeux aux déclarations qu'il venait d'entendre à Paris. Quel rôle devait remplir le 1er corps dans la guerre qui commençait? D'une manière générale sans doute, il avait à couvrir l'Alsace. Après cela le maréchal de Mac-Mahon n'avait en réalité aucune initiative dans l'ensemble des opérations. Par lui-même, il ne savait rien de l'ennemi, et il n'était nullement renseigné par le quartier-général de

Metz, qui n'en savait pas plus que lui. On lui disait seulement, le 29 juillet, que « l'empereur n'avait pas l'intention de lui faire exécuter de mouvement avant huit jours. »

Y eut-il contre-ordre? Le maréchal de Mac-Mahon, comme on l'a dit, se rencontrait-il dans l'intervalle avec le maréchal Lebœuf pour concerter une marche plus prompte? Toujours est-il que le 3 août la division Abel Douay, qui était à Haguenau, avait l'ordre de s'avancer jusqu'à Wissembourg, tandis que la division Ducrot devait se porter sur la gauche, un peu en arrière, à Lembach, dans les Vosges. La division Raoult allait à son tour remplacer Ducrot à Reichshofen; la division de Lartigue devait de son côté se rendre à Haguenau, prenant la place des troupes de Douay. On se rapprochait de la frontière. Le point grave et délicat de ce mouvement était l'occupation de Wissembourg, ville de guerre déclassée, mal défendue par les anciennes lignes de Villars, qui n'existent guère plus, située au fond de la vallée de la Lauter, au pied des derniers contre-forts des Vosges et de la grande côte du Pigeonnier, du haut duquel le regard découvre la forêt de Haguenau, la Forêt-Noire, le pays de Bade, même au loin les clochers de Spire et de Strasbourg.

Wissembourg était-il un poste à occuper? C'était une question, d'autant plus qu'on se trouvait en face des coteaux du Palatinat et de la forêt de Bienwald, à travers laquelle des masses ennemies pouvaient s'avancer sans être vues. Au premier moment, le général Ducrot, chargé du commandement supérieur en attendant l'arrivée du maréchal de Mac-Mahon, avait fait évacuer Wissembourg et Lauterbourg, où il ne voulait pas laisser des détachemens isolés qui pouvaient être compromis. Le maréchal Lebœuf avait paru trouver qu'on dégarnissait trop la frontière; le préfet du Bas-Rhin avait réclamé contre cet abandon. L'intendance, toujours probablement dans l'idée qu'on allait envahir l'Allemagne, avait une manutention, de vastes magasins à cette extrême frontière, et elle ne cessait de se plaindre qu'on laissât ses services sans protection. De là cette réoccupation de Wissembourg par la division Douay, qui arrivait le 3 au soir, assez tard, fort peu complète, n'ayant pas eu le temps de rallier tous ses bataillons, manquant d'ambulances et même de cartes pour se guider. Un chef d'avant-garde était réduit à écrire, et ce fut son dernier télégramme : « Je suis absolument dépourvu de cartes. » Sans prévoir une attaque immédiate, le maréchal avait prévenu le général Douay d'avoir à se replier, s'il se voyait assailli « par des forces très supérieures, » et, pour le surplus de son rôle, il le plaçait momentanément sous les ordres du général Ducrot, qui devait lui-même atteindre Lembach le lendemain. A son arrivée, Douay, suivant les instructions du général Ducrot, laissait un seul bataillon du 74e de ligne dans Wissembourg, et il se plaçait avec

le reste de ses forces en arrière de la ville, sur les hauteurs du Geisberg, en ayant soin de maintenir ses communications par le Pigeonnier, qui était aussi occupé. A vrai dire, malgré toutes les précautions possibles, c'était une position des plus risquées, d'autant plus qu'après avoir laissé à Seltz le 16ᵉ bataillon de chasseurs et un bataillon du 50ᵉ de ligne, après avoir envoyé trois bataillons du 78ᵉ vers le Pigeonnier, le général Douay restait avec 4,900 hommes, trois batteries d'artillerie et la brigade de cavalerie du général de Septeuil, qui ne pouvait lui être guère utile dans un pays aussi accidenté. C'est dans ces conditions que quelques heures après son arrivée il allait être brusquement assailli dans son camp.

Premier et terrible choc de la guerre, qui n'était que la conséquence inévitable et la révélation émouvante d'une situation! Au moment même où le général Douay était envoyé à Wissembourg, le prince royal de son côté, ayant ses forces prêtes au jour fixé sous Landau, recevait l'ordre définitif d'attaquer, et il attaquait. Dès l'après-midi du 3 août, il avait pris ses dispositions. La division de Bothmer du IIᵉ corps bavarois devait prendre la tête de la marche directe sur Wissembourg. Le Vᵉ et le XIᵉ corps prussiens étaient chargés de passer la Lauter au-dessous de Wissembourg, l'un à Altenstatt, l'autre au moulin de Bienwald. Les Wurtembergeois et les Badois, réunis sous le général de Werder, devaient s'avancer par la gauche sur Lauterbourg. Le résultat de ce mouvement était la bataille du 4. Avant huit heures du matin, les Bavarois, arrivant les premiers par les hauteurs de Schweigen, engageaient l'action par l'attaque de Wissembourg.

C'était, si l'on veut, une surprise au camp français, où l'on ne savait rien de l'ennemi. Le général Douay pouvait d'autant moins s'attendre à une si prompte irruption que dès les premières heures du jour il s'était fait éclairer jusqu'au-delà de la Lauter par deux escadrons de chasseurs qui n'avaient rien découvert. Si peu préparé qu'on fût, cependant la petite division française n'était pas tellement en défaut qu'elle ne reçût chaudement l'ennemi sans se laisser ébranler. Les Bavarois, repoussés à leur premier assaut, étaient obligés de se borner à canonner la ville en attendant l'arrivée du Vᵉ et du XIᵉ corps prussiens, qui bientôt entraient successivement en ligne par la Lauter, faisant face au Geisberg et menaçant de tourner la position. C'est dans cette première période de l'action, vers neuf heures et demie, que le général Douay, faisant simplement et bravement son devoir, était tué auprès d'une batterie de mitrailleuses sur le Geisberg, sur un mamelon couronné de trois peupliers qui se dessinent à l'horizon. Le commandement de l'action restait alors au général Pellé. Pendant cinq heures, cette division isolée, livrée à elle-même, bientôt assaillie de toutes parts, disputait vaillam-

ment le terrain. Le bataillon du 74ᵉ de ligne enfermé dans Wissembourg repoussait longtemps toutes les attaques. Sur un autre point, aux abords de la ville, à la gare du chemin de fer, les turcos soutenaient avec une énergie désespérée le choc des Bavarois et des Prussiens réunis. Au Geisberg surtout, la lutte prenait le caractère le plus violent. Nos soldats, retranchés dans le massif château qui s'élève sur ces hauteurs, défiaient les forces démesurées qu'on lançait contre eux. Vainement les Prussiens se multipliaient et renouvelaient leurs tentatives; ils échouaient toujours, contenus par la mousqueterie, par les charges à la baïonnette. En un instant, un bataillon des grenadiers du roi avait perdu presque tous ses officiers. Le commandant, le drapeau à la main, se jetait en avant, et tombait mortellement frappé sans avoir réussi à rétablir le combat.

L'assaut de front dirigé par le commandant du vᵉ corps lui-même, le général de Kirchbach, légèrement blessé à ce moment, eût été peut-être encore contenu, si une brigade du xiᵉ corps, accourant de son côté, n'eût menacé de tourner nos positions. Ce n'est qu'à force d'hommes et de moyens d'artillerie, par un déploiement de plus de 25,000 soldats, que les Allemands finissaient par avoir raison de cette malheureuse division de moins de 5,000 combattans, qui depuis le matin tenait tête si énergiquement à Wissembourg comme au Geisberg, et qui ne cédait le terrain qu'après avoir infligé à l'ennemi une perte de près de 100 officiers, de 1,500 à 2,000 hommes. Elle avait perdu elle-même 1,200 hommes, elle laissait entre les mains des Prussiens le bataillon enfermé à Wissembourg, un certain nombre d'autres prisonniers, un seul canon démonté qu'on n'avait pu sauver. Tout cela se passait si vite que le maréchal de Mac-Mahon pouvait à peine être informé, que le général Ducrot, averti vers midi, au moment où il touchait Lembach, n'arrivait en courant sur les hauteurs du Pigeonnier que pour voir nos troupes déjà débordées, commençant à se replier dans la direction qui leur avait été indiquée par la route de Climbach.

Ce premier désastre aurait pu être évité, dit-on, si l'on eût refusé le combat, si on avait compris plus tôt qu'on devait se dérober devant un tel déploiement de forces. C'est facile à dire. Le général Douay ne pouvait sans doute supposer qu'on l'envoyait sur la Lauter pour assister l'arme au bras à l'entrée de l'ennemi en France; il ne pouvait dans tous les cas se retirer ainsi qu'en soumettant ses soldats à cette dangereuse épreuve d'une guerre commencée par une retraite sans combat, par une contre-marche suivant à quelques heures d'intervalle une marche en avant. Wissembourg était non la faute de ce vaillant homme, mort à son poste, mais la première expiation du fractionnement de nos forces, de la combinaison qui avait placé là cette malheureuse division. Toujours est-il que

l'invasion avait commencé, que la frontière française était forcée, que l'ennemi s'avançait désormais sur notre sol, et que cette nouvelle, allant retentir tout à coup à Metz, ne pouvait qu'ajouter au trouble de l'état-major impérial. Le maréchal de Mac-Mahon lui-même n'était point sûrement sans se préoccuper de la situation que la journée du 4 lui faisait. En quelques heures, tout s'était singulièrement aggravé devant lui... La ligne de la Lauter était perdue. La retraite de la division Douay entraînait un mouvement rétrograde de la division Ducrot, qui ne pouvait plus rester en l'air à Lembach. Maintenant de deux choses l'une : ou bien il fallait se résigner courageusement à se replier après un combat d'avant-garde dans les Vosges, ou bien il fallait choisir une ligne nouvelle, sur laquelle on tenterait d'arrêter l'ennemi, de le rejeter sur la frontière. C'est ce dernier parti que prenait le maréchal de Mac-Mahon, surtout probablement après avoir été informé le 5 par le maréchal Lebœuf que l'empereur, par une prudence tardive, mettait sous ses ordres les 5e et 7e corps avec le 1er, de même qu'en Lorraine on mettait les 2e, 3e et 4e corps sous les ordres du maréchal Bazaine. C'était, à vrai dire, une question de position, de forces et de temps.

La position, elle était toute désignée par les traditions de la guerre. Après la Lauter, il y avait la Sauer, au-dessus de la Sauer il y a Frœschviller, décrit par Gouvion Saint-Cyr, illustré par Hoche. Là on pouvait avoir quelque chance de disputer le passage, même selon l'état-major allemand, à un ennemi supérieur. Ces positions sont formées par une série d'accidens de terrain se détachant des Vosges, s'étendant entre la Sauer et l'Éberbach sur une longueur de 6 kilomètres de Nehviller à Morsbronn par Frœschviller, Elsashausen, le Niederwald. En avant de ces hauteurs coule la Sauer, qui descend des Vosges, se déroule dans une vallée profonde couverte de prairies et s'en va par la forêt de Haguenau vers le Rhin. La clé des positions est à Frœschviller même, où se croisent plusieurs routes dont l'une peut servir de ligne de retraite par Reichshofen tandis qu'une autre descend vers la Sauer et le gros village de Wœrth, première défense dans la vallée. Ces positions, étudiées, parcourues le 5 et définitivement choisies par le maréchal de Mac-Mahon, sont assurément des plus puissantes; elles n'ont cependant toute leur efficacité défensive qu'à deux conditions : la première est qu'on puisse occuper sur la rive gauche de la Sauer quelques points avancés, Langensultzbach, qui garde un des débouchés de la vallée, Goersdorf, Gunstett; la seconde condition, qui se confond avec la première, c'est qu'on dispose de forces suffisantes pour tenir ces points essentiels, pour n'être pas débordé même dans les positions de la rive droite de la Sauer. C'était là précisément la question; le maréchal avait-il des forces suffisantes? Les états officiels, toujours

complaisans, évaluaient le 1er corps au chiffre de 41,000 hommes. En réalité, la division Douay avant Wissembourg comptait à peine 8,000 hommes; la 4e division de Lartigue avait 7,700 hommes, elle avait laissé un régiment à Strasbourg; les divisions Ducrot et Raoult n'étaient pas plus fortes. Même avec la cavalerie du général Duhesme et la division de réserve Bonnemains donnée au 1er corps, on était loin d'atteindre le chiffre officiel.

Le maréchal de Mac-Mahon, il est vrai, allait avoir désormais à sa disposition les 5e et 7e corps. Qu'en était-il réellement? Du 7e corps, qui n'était pas encore complétement organisé à Belfort sous le général Félix Douay, on ne tirait qu'une division, celle du général Conseil-Dumesnil, qui arrivait effectivement par chemin de fer à Haguenau le 5 août : c'était tout juste de quoi remplacer la division Abel Douay, presque hors de combat depuis la veille. Quant au 5e corps, il avait deux divisions à Sarreguemines, où elles avaient été précédemment appelées par l'empereur, une division, celle du général Guyot de Lespart, à Bitche. Les ordres ou les invitations adressées au général de Failly étaient d'abord, il faut l'avouer, peu précis, peu péremptoires. « Faites-moi connaître, disait le maréchal, quel jour et par où vous me rallierez. Il est indispensable que nous réglions nos opérations. » On était déjà au soir du 5. La division Guyot de Lespart ne pouvait partir que le 6 au matin, et elle avait 34 kilomètres à parcourir par des défilés difficiles. Les deux autres divisions venant de Sarreguemines devaient suivre par Bitche. Avant vingt-quatre heures, on ne pouvait rien attendre de ce côté, et dans vingt-quatre heures on aurait une division au plus. Le maréchal de Mac-Mahon n'avait donc pour le moment que ses modestes divisions, qui atteignaient à peine 35,000 hommes, et avec cela il avait à tenir des positions qui auraient exigé 80,000 hommes. La conséquence était que, non-seulement on ne pouvait songer à occuper les points avancés de la rive gauche de la Sauer, mais qu'on devait même se serrer le plus possible sur la rive droite. On n'occupait ni Wœrth dans la vallée, ni Morsbronn à l'extrémité de la ligne, probablement faute de forces. En réalité, le soir du 5 août les troupes du maréchal de Mac-Mahon se trouvaient ainsi disposées : la division Ducrot sur le plateau de Frœschviller, à gauche, s'appuyant sur la route de Reichshofen, faisant face à Nehviller et au débouché de la Sauer, — la division Raoult au centre, au-dessus de Wœrth, de Frœschviller à Elsashausen, — la division de Lartigue sur la droite, formant une ligne brisée de façon à faire face à Gunstett et à Morsbronn; à l'extrême droite, en seconde ligne, était placée la division Conseil-Dumesnil. Tout à fait en arrière la division Douay, maintenant commandée par le général Pellé, était laissée en réserve. La brigade de cuirassiers Michel de la division Duhesme se tenait dans un pli de

terrain près d'Éberbach, à portée de la division de Lartigue. Enfin la brigade de cavalerie légère du général de Septeuil et la division de cavalerie de réserve Bonnemains restaient sur les derrières de l'armée. C'est ainsi qu'on passait une nuit d'orage et de pluie torrentielle sur ces hauteurs, les soldats confians encore, quoique se ressentant déjà de la désorganisation universelle, les généraux soucieux, le maréchal calme devant le danger, mais préoccupé de savoir quelles forces se dirigeaient sur lui, où était l'ennemi.

L'ennemi n'était pas loin, il arrivait sur les hauteurs du bord opposé de la Sauer. Le prince royal n'avait pas trop perdu de temps en effet. Dès le 5 au matin, après avoir passé la nuit autour de Wissembourg sur le sol français, il avait repris son mouvement, poussant en avant d'abord de fortes reconnaissances sur tous les points, jusque dans la forêt de Haguenau. L'armée allemande s'avançait sur une ligne assez étendue. Le IIe corps bavarois, prenant la route de Lembach et se dirigeant par Langensultzbach vers la haute Sauer, se trouvait porté dans sa marche sur la gauche de nos positions du Nehviller et de Frœschviller. Le Ve corps prussien, suivant la route par Soultz, devait arriver sur notre centre à Goersdorf et Gunstett. Le XIe corps avait son point de direction à Surbourg. Les Wurtembergeois et les Badois de Werder, venant de Lauterbourg, devaient gagner Aschbach pour se rapprocher ensuite de la ligne de marche. Le Ier corps bavarois suivait le mouvement. Le soir, les têtes de colonnes allemandes touchaient à la Sauer, de sorte que dans la nuit du 5 au 6 on était déjà en présence. Par une coïncidence singulière, il semble que ni dans un camp ni dans l'autre on ne prévoyait une bataille pour le 6. Le prince royal comptait sur cette journée pour faire reposer ses troupes et pour relier ses corps de façon à ne s'engager qu'avec toutes ses forces. Le maréchal de Mac-Mahon ne pensait pas avoir à se battre avant le 7, il espérait avoir alors avec lui le 5e corps. On sentait si bien le besoin de ce supplément de forces que le matin du 6 encore, à Frœschviller, où le maréchal avait passé la nuit au milieu de ses troupes, on se demandait s'il ne valait pas mieux se replier aussitôt dans les Vosges. Quelques-uns des lieutenans du maréchal s'efforçaient de démontrer la nécessité de cette retraite. Le maréchal persistait énergiquement d'abord à vouloir attendre l'attaque dans les positions qu'il avait prises; puis il paraissait se rendre à l'avis de ses lieutenans. Il avait même déjà donné quelques ordres pour éclairer les routes; mais il était trop tard, au moment où l'on délibérait, de tous côtés s'engageait la lutte où allait se décider la fortune de la France.

Cette bataille du 6 août, elle commençait dès le matin avant huit heures par de simples reconnaissances qui mettaient par degrés les deux armées aux prises, et pendant toute une journée pleine des

plus émouvantes, des plus sanglantes péripéties, elle n'était pas toujours défavorable pour nos soldats. Elle avait deux périodes. Jusqu'à midi, c'était à tout prendre, de la part des Allemands, une affaire incohérente, décousue et en définitive fort douteuse. Ainsi les Bavarois avaient commencé l'attaque sur notre gauche par les pentes de Nehviller, s'efforçant de déborder nos positions, et ils avaient été reçus avec une extrême énergie par la division Ducrot, qui les tenait en respect et leur infligeait les pertes les plus sérieuses. Avant onze heures, ils semblaient se retirer du combat, sur un ordre du quartier-général, qui ne les eût pas arrêtés sans doute dans une victoire. Au centre, des détachemens du ve corps prussien s'étaient portés sur Wœrth, puis ils s'étaient retirés. Bientôt le général de Kirchbach, revenant à la charge, tentait un mouvement offensif non-seulement sur les rampes de Wœrth, mais sur les pentes d'Elsashausen. Ses soldats, après de violens engagemens, se voyaient repoussés et rejetés dans la vallée. Plus loin, entre Gunstett et nos positions de la rive droite, il y avait eu d'abord un formidable duel d'artillerie où quatre-vingts pièces allemandes mises en batterie avaient sans doute montré leur supériorité; mais lorsque l'infanterie du xie corps, passant la Sauer, avait voulu aborder la division Lartigue, elle avait vu tous ses efforts se briser contre nos bataillons, et elle avait dû se replier en laissant le terrain arrosé de son sang. L'état-major prussien avoue même qu'à un certain moment « le combat était sans direction, les compagnies ayant presque toutes perdu leur commandant. » Ainsi à midi les attaques allemandes avaient échoué, nos troupes restaient maîtresses de toutes leurs positions malgré la supériorité numérique déjà évidente de l'ennemi. Assurément, si le maréchal de Mac-Mahon avait eu à cet instant des forces suffisantes, il aurait pu tenter de poursuivre ses avantages en se jetant sur les Prussiens, qui étaient eux-mêmes étonnés de ne point être suivis l'épée aux reins. Puisqu'il n'avait pas ces forces, n'aurait-il pas pu du moins profiter de ce demi-succès pour reprendre le projet de retraite du matin? C'était peut-être le cas, puisqu'à cette heure même il apprenait sur le champ de bataille, d'une manière sûre et pour la première fois, qu'il avait 140,000 hommes devant lui, auxquels il ne pouvait opposer que 35,000 soldats; mais, s'il n'avait pu arrêter le combat le matin, il le pouvait encore moins à midi, sous l'œil de l'ennemi.

Qu'arrive-t-il alors? Bientôt tout change de face. A mesure que les heures passent, les bataillons allemands s'épaississent devant nous. Au iie corps bavarois, aux ve et xie corps prussiens engagés jusque-là vont se joindre les Wurtembergeois hâtant leur marche, le i^{er} corps bavarois entrant à son tour en ligne. Le prince royal, demeuré d'abord à Soultz, voyant l'action s'aggraver contre son at-

tente et contre ses intentions, accourt sur les hauteurs vis à vis de Wœrth et prend lui-même la direction de l'affaire; c'est une autre bataille qui recommence dans de plus grandes et de plus terribles proportions avant deux heures de l'après-midi. Du côté de notre aile gauche de Frœschviller, les Bavarois du IIe corps, reprenant l'action, sont longtemps arrêtés par la division Ducrot, et ils ne finiront par réussir que lorsque leur Ier corps arrivera, lorsque la bataille se sera dessinée sur d'autres points. C'est surtout au centre et sur notre droite que la lutte devient grave. Le général de Kirchbach, ramassant les forces du Ve corps, les porte au-delà de la Sauer et aborde encore une fois les rampes de Wœrth, les pentes d'Elsashausen. Partout il rencontre la résistance la plus opiniâtre. Chaque pli de terrain est disputé avec un acharnement extrême; il y a des mamelons pris et repris quatre et cinq fois. Les soldats de la division Raoult contiennent par leur intrépidité et déciment de leur feu les Prussiens, qui n'avancent que lentement et ne se maintiennent qu'avec difficulté au-dessus de Wœrth, au bord du premier plateau d'Elsashausen. Les soldats de Kirchbach ne laissent pas d'être émus. Tout dépend pour eux, sur cette partie de la ligne, de ce qui se passe sur notre droite, où le XIe corps, les Wurtembergeois, qui arrivent bientôt, portent leurs masses contre nos positions du Niederwald. Là aussi, la division de Lartigue et la division Conseil-Dumesnil soutiennent le choc avec énergie. Le 3e de zouaves du colonel Bocher perd son lieutenant-colonel, trois chefs de bataillon, quinze officiers; le 56e de ligne perd son colonel, son lieutenant-colonel, deux chefs de bataillon. Le 1er bataillon de chasseurs a son commandant tué. On résiste encore sur le front de bataille, mais bientôt on s'aperçoit que les Allemands nous débordent par l'extrémité de la ligne, par Morsbronn, menaçant de tourner toutes nos positions.

C'est alors que le général de Lartigue, qui a déjà épuisé ses réserves d'infanterie, se sert de sa dernière ressource. Il appelle la brigade de cuirassiers Michel. Le terrain, coupé de haies, de fossés, couvert de houblonnières, est bien peu favorable. Le général Duhesme, malade, ne pouvant plus monter à cheval, mais présent sur le terrain, déclare que c'est une folie, qu'on va faire détruire ses cuirassiers pour rien. On lui répond qu'il n'y a pas d'autre moyen de sauver les débris de la division. « Mes pauvres cuirassiers! » dit le général Duhesme en essuyant une larme. Au premier commandement, de toutes ces vaillantes poitrines s'échappe un seul cri, celui de *vive la France!* et aussitôt cette belle brigade s'avance avec ses cuirasses reluisantes au soleil, va prendre son ordre de bataille sur le plateau. En un clin d'œil, elle se précipite avec la plus impétueuse énergie, balaie les pre-

mières pentes, puis, au lieu de se replier vers l'Éberbach, elle descend comme un torrent sur Morsbronn, où elle va se faire hacher. Un instant, cette diversion héroïque et meurtrière semble dégager la division de Lartigue, qui en profite pour reprendre quelques positions; mais ce n'est qu'un instant. Les masses allemandes, revenant à la charge, commencent à prendre pied sur les plateaux. Le mouvement du XIe corps sur notre droite aide au progrès du Ve corps au centre, des Bavarois sur la gauche. De toutes parts, les Allemands gagnent les hauteurs, au Niederwald, à Elsashausen, autour de Frœschviller, où l'on se défend encore. Ce que les cuirassiers de la brigade Michel ont fait peu auparavant à Morsbronn, les cuirassiers de la division Bonnemains le renouvellent en arrière d'Elsashausen; ils le font avec le même héroïsme et le même résultat, ils couvrent de leurs morts un terrain entrecoupé et difficile sans pouvoir arrêter l'ennemi.

Il est quatre heures, la sanglante bataille est finie. Le maréchal a perdu son chef d'état-major, le général Colson, tué non loin de lui dans la mêlée. Le général Raoult a reçu une blessure mortelle aux derniers momens de la lutte. Nombre d'officiers supérieurs sont tombés. Les régimens sont plus que décimés et épuisés. Quelques hommes tiennent jusqu'au bout; les masses confondues du 1er corps se précipitent vers Reichshofen, pour se jeter de là dans les Vosges, laissant plus de 6,000 hommes sur le terrain, et entre les mains de l'ennemi 7,000 ou 8,000 prisonniers, trente canons. Ces malheureux soldats avaient du moins fait payer cher la victoire aux Allemands, qui avaient perdu plus de 10,000 hommes, près de 500 officiers. Plus d'une fois pendant cette cruelle journée on avait soutenu le courage de l'armée française en lui disant : « le 5e corps arrive, il va arriver! » On l'espérait sans doute. Le 5e corps n'était pas arrivé, et il ne pouvait pas arriver, puisque deux de ses divisions se trouvaient encore sur la route de Sarreguemines à Bitche. Il est bien certain que le général de Failly n'était pas un homme de guerre à se tirer de cette situation où il se débattait entre l'armée de Lorraine, vers laquelle on l'avait attiré d'abord, et le maréchal de Mac-Mahon, vers lequel on le rejetait ensuite. De plus il se croyait menacé par la frontière de Bitche, du côté de Pirmasenz, où paraissaient des troupes du VIe corps prussien, venant de Silésie et destiné à la IIIe armée allemande. Seule, la division Guyot de Lespart, partie le matin de Bitche, arrivait à temps, non pour prendre part à la lutte, mais pour recevoir sur la route de Niederbronn à Reichshofen les fugitifs de cette malheureuse bataille de Frœschviller, qui n'était encore qu'un des épisodes de cette triste et fatale journée du 6 août.

V.

A la même heure en effet, au moment où s'accomplissait sur les versans orientaux des Vosges le grand et funèbre drame de Frœschviller, la guerre éclatait sur la frontière de la Lorraine non plus par une vaine représentation militaire, comme celle de Sarrebruck, mais par un vrai combat, qui ouvrait une autre partie de la France à l'invasion. Tout en paraissant un peu embarrassé du retentissement ridicule que quelques journaux avaient donné à cette médiocre aventure du 2 août, à cette reconnaissance qui n'avait rien reconnu, l'état-major de Metz y attachait peut-être encore trop d'importance. Il se reposait tout un jour sur le puéril succès de cette « jolie affaire, » sans voir plus clair dans la situation. Il avait une idée si peu exacte de la réalité que le 4 août le maréchal Lebœuf pouvait écrire bien naïvement ou bien légèrement au général Frossard : « Il est possible que l'ennemi nous attaque bientôt sur la Sarre. Ce serait une heureuse chose qu'il vînt nous offrir la bataille avec 40,000 hommes sur un point où nous en avons 70,000 sans compter votre corps d'armée. » La nouvelle de Wissembourg, survenant tout à coup, avait troublé ces rêves stratégiques, et devait donner des inquiétudes sur la Sarre, puisqu'on pouvait bien penser que le prince royal ne s'avançait pas seul.

Alors on avait pris des mesures nouvelles, on avait improvisé ce double commandement du maréchal de Mac-Mahon en Alsace, du maréchal Bazaine en Lorraine, qui, créé plus tôt, exercé avec autorité, avec résolution par ceux qui en étaient investis, aurait pu changer la face des choses. Par malheur, c'était surtout en Lorraine un commandement plus apparent que réel sous les yeux de l'empereur, qui ne laissait pas de donner des ordres et de régler la distribution des forces militaires. En définitive, dans cette distribution telle qu'elle existait le 5 au soir, le 4ᵉ corps Ladmirault était maintenu à Boulay. Le maréchal Bazaine, qui était censé commander le 2ᵉ et le 4ᵉ corps avec le 3ᵉ, avait ses propres divisions un peu partout, la division Montaudon à Sarreguemines, la division Metman à Marienthal, la division Castagny à Puttelange, la seule division Decaen à Saint-Avold, qui restait le quartier-général. Le 2ᵉ corps Frossard était en avant, au-delà de Forbach, assez peu lié au reste de l'armée. Quant à la garde, elle était à Courcelles, à 25 kilomètres en arrière de Saint-Avold. On avait cru peut-être faire une concentration en maintenant une dissémination dangereuse, et le maréchal Bazaine, soit indécision, soit mécontentement de la situation fausse qu'on lui faisait, semblait peu préoccupé de suppléer par son initiative à

cette incohérence qui pouvait nous livrer à de si cruelles surprises.

Au demeurant, le plus exposé pour le moment était le 2ᵉ corps. Depuis le 2 août, le général Frossard était resté en territoire prussien, sur les hauteurs de Sarrebruck, qui dominent le cours de la Sarre. Par prudence, le 5 au soir, il croyait devoir se replier, ramener ses divisions sur une seconde ligne de défense en avant ou autour de Forbach, plaçant la division Laveaucoupet à Spicheren, la division Vergé, partie sur la gauche à Stiring, partie près de Forbach, la division Bataille plus en arrière, à OEttingen. La position principale choisie par le général Frossard, celle de Spicheren, ne manquait point assurément de force. Elle appartient au massif montagneux qui se développe entre Sarreguemines, Sarrebruck et Saint-Avold, dont le point culminant est le mamelon de Caldenbronn, où on avait pensé quelquefois à s'établir. Placés plus en avant, au nord, les coteaux de Spicheren tombent par des versans rapides, boisés, où se dessinent des croupes en forme de bastions, dans une vallée profonde qui les sépare des hauteurs de Sarrebruck. Par l'est, ils s'abaissent vers la Sarre en pentes boisées, et ont pour défense la forêt de Saint-Arnual; à l'ouest, ils s'inclinent vers la route de Sarrebruck, le chemin de fer et le village industriel de Stiring. On pouvait certes se croire en sûreté sur cette forte position; mais le général Frossard ne voyait pas qu'en voulant se dérober à un danger il le provoquait peut-être. En restant sur les hauteurs de Sarrebruck, il dominait les passages de la Sarre; en se repliant, il laissait libres les passages de la rivière et les hauteurs par où il pouvait être attaqué. C'était là précisément ce qui allait devenir l'occasion de cette bataille du 6 sur la Sarre, qui paraissait combinée avec celle que livrait en ce moment le prince royal et qui n'avait été cependant concertée en aucune façon, qui était en réalité l'effet d'un hasard.

Que la Iʳᵉ armée allemande de Steinmetz avec ses VIIᵉ et VIIIᵉ corps fût assez rapprochée de la Sarre le 5, ce n'était point douteux, quoiqu'on n'eût à Metz que les données les plus vagues sur ce qui se passait au-delà de la frontière; mais cette armée, formant l'aile droite de l'invasion qu'on méditait, avait à mesurer ses mouvemens à la marche de la IIᵉ armée du prince Frédéric-Charles, qui avait le 5, il est vrai, la tête de colonnes, notamment le VIIᵉ corps, au-delà de Neunkirchen et deux divisions de cavalerie sur la Sarre; elle devait attendre les progrès du prince royal de l'autre côté des Vosges. Un mouvement sérieux n'était pas prévu avant le 7, et ce n'est que par une sorte de tentation soudaine que la division Kamecke du VIIᵉ corps, se rapprochant le 6 au matin de la Sarre, voyant les hauteurs de Sarrebruck abandonnées, se décidait à se porter en avant. Une fois arrivée sur le plateau, elle n'hésitait pas à ouvrir son feu,

après avoir prévenu le commandant du corps d'armée et comptant que tout le monde accourrait au canon. C'était cette bataille du 6 qui, après avoir commencé ainsi, allait se dénouer avant sept heures du soir par une victoire inespérée pour les Allemands, et pour nous par une défaite ouvrant la Lorraine à l'invasion.

Certes durant cette longue et sanglante journée, il y avait de vaillans efforts. Aux attaques multipliées, acharnées, des Allemands sur les pentes de Spicheren, sur Stiring, les soldats de la division Vergé, de la division Laveaucoupet, répondaient avec une ardente vigueur. Un instant, après deux heures, ils purent se croire victorieux, en ce sens qu'ils avaient repoussé tous les assauts, qu'ils restaient maîtres du terrain, occupé par eux, et que le feu de l'ennemi semblait presque s'éteindre; mais il est bien clair qu'il y avait une méprise désastreuse au camp français. Évidemment le général Frossard, ingénieur militaire de talent, mais n'ayant ni l'habitude de manier des forces devant l'ennemi, ni le coup d'œil du champ de bataille, le général Frossard ne voyait pas la situation. Il semblait n'avoir d'autre idée que de ne pas se laisser entamer, de maintenir ses positions. S'il avait mieux démêlé la vérité, il aurait compris qu'au lieu de se borner à recevoir le choc et de se retrancher indéfiniment dans une défense passive, quoique toujours courageuse, il devait attaquer à son tour, ramasser ses forces, et se précipiter sur cet ennemi qui l'assaillait vainement. Il le pouvait avec des soldats comme ceux qu'il avait; il y aurait eu bien du malheur s'il n'avait pas réussi, puisque jusqu'à trois heures de l'après-midi les Allemands de la division Kamecke, avec tout ce qui avait pu arriver au premier moment, ne dépassaient pas 15,000 hommes, et le 2e corps comptait 28,000 hommes! Le général Frossard laissait échapper l'occasion d'enlever la victoire lorsqu'il le pouvait; plus tard, il n'était plus temps. A partir de trois heures, les Allemands grossissaient de tous côtés successivement. Le VIIIe corps rejoignait d'abord la division Kamecke. Le général Frossard n'avait plus seulement à repousser les attaques de front renouvelées avec des forces toutes fraîches; une division du IIIe corps de la IIe armée arrivait sur la droite de ses positions de Spicheren par Saint-Arnual; bientôt une autre division du VIIe corps, la division Glumer, arrivant par la route de Sarrelouis, le menaçait sur la gauche et sur ses derrières jusqu'au-delà de Forbach. A sept heures, après les plus énergiques efforts pour regagner ou défendre le terrain, il était débordé de toutes parts : c'était fini!

Tout réussit aux heureux. Les Prussiens avaient bien des chances d'être battus, et ils le méritaient. Engagée au hasard par une simple division, cette bataille était poursuivie avec une véritable incohérence. Pendant la journée, le commandement de l'action avait passé

de mains en mains, à mesure que les chefs arrivaient, — de Kamecke à Stulpnagel, puis au général de Goeben, commandant du VIIe corps, plus ancien que tous les autres. Steinmetz n'arrivait qu'après sept heures sur le champ de bataille; mais les Allemands, après avoir eu l'audace, avaient été servis par cette émulation de tout le monde accourant avec un certain ordre dans le désordre au bruit du canon. Que se passait-il de notre côté? Le général Frossard avait prévenu sans doute le maréchal Bazaine à Saint-Avold. Le maréchal, à son tour, croyant sa présence plus nécessaire à Saint-Avold que sur le champ de bataille, s'était borné à prévenir les divisions Montaudon, Metman, de Castagny, d'avoir à se diriger sur le général Frossard; mais les ordres transmis dans l'après-midi, donnés avec peu de précision, peut-être peu compris, ne recevaient pas une exécution bien décisive. Les divisions ne connaissaient pas toujours leur direction, elles s'agitaient sur place, et lorsqu'elles se rapprochaient, il n'était plus temps; le général Frossard avait déjà quitté Forbach, suivant une ligne de retraite qu'on ne connaissait pas. Cette bataille, qui aurait pu, qui aurait dû être une victoire pour nos armes, nous avait coûté plus de 4,000 hommes, sans perte d'artillerie, il est vrai; elle avait coûté 5,000 hommes aux Allemands; mais les Allemands étaient à Forbach!

Ainsi à la même heure, en Lorraine comme en Alsace, la guerre s'ouvrait pour la France par un double malheur, par une double effraction de nos frontières. La situation tout entière éclatait déjà dans les premiers événemens. Ce n'était pas la victoire des soldats sur les soldats, d'une armée sur une armée. A Spicheren comme à Frœschviller, nos troupes avaient montré dans le feu du combat qu'elles pouvaient faire reculer les Allemands. C'était quelque chose de bien plus grave, — la victoire de l'organisation, de l'ordre, de la netteté des conceptions, de la sûreté d'exécution, sur le désordre, la confusion, l'imprévoyance et l'impéritie. D'un autre côté, on pouvait dire sans doute, si on le voulait, qu'il n'y avait que deux corps d'armée vaincus, qu'on restait avec cinq corps intacts plus la garde; mais le coup qui semblait n'atteindre que deux corps frappait par le fait l'armée tout entière, séparée par les Vosges et surprise dans cette disposition décourageante. La blessure faite au moral militaire dépassait la perte du champ de bataille. Bien plus, le coup frappait au cœur le commandement lui-même, le gouvernement, qui, après avoir engagé la guerre avec une si navrante légèreté, n'avait su préparer pour la première étape qu'un double désastre.

CHARLES DE MAZADE.

UNE

AUTOBIOGRAPHIE DE GUICHARDIN

D'APRÈS SES ŒUVRES INÉDITES.

Opere inedite di Francesco Guicciardini, illustrate da' Giuseppe Canestrini, e pubblicate per cura dei conti Piero e Luigi Guicciardini, 10 vol. in-8°, 1857-1867.

Au premier rang parmi les publications nouvelles qu'un zèle intelligent a su tirer dans ces dernières années des archives italiennes, il convient de compter dix précieux volumes des *Œuvres inédites* de François Guichardin. Il est permis de dire qu'on n'avait pas et qu'on ne pouvait pas avoir, avant la connaissance de ces papiers de famille et d'état, une étude complète sur un personnage qui représente si fidèlement une partie au moins d'une si grande époque. On doit remercier MM. Pierre et Louis Guichardin, les descendans de l'illustre Italien, qui n'ont pas voulu retenir plus longtemps dans l'ombre des informations si profitables à l'histoire. M. Canestrini, à qui a été confiée la tâche intéressante de les mettre au jour, était un homme de mérite, bien connu par la part qu'il a prise à plusieurs grandes publications françaises, et par l'obligeance avec laquelle il mettait au service de quiconque d'entre nous y recourait sa parfaite connaissance des archives florentines. Des difficultés que nous ignorons expliquent peut-être pourquoi il n'a observé dans la disposition de ces dix volumes ni la chronologie ni, ce semble, aucun ordre logique. Les pièces dissemblables sont un peu confusément réunies; la correspondance même n'est pas donnée suivant la série des dates. S'il y a en tête de chaque volume une préface, elle est consacrée à une glorification continue de la politique italienne de notre temps, et nous instruit peu sur la politique de Guichardin et du XVI[e] siècle. Il n'y a pas assez de notes

pour nous diriger au milieu de ces documens, plus d'une fois difficiles à comprendre. Tout ce qui reste d'ouvrages inédits de Guichardin n'est pas donné ni même mentionné dans ce recueil; il n'est fait nulle acception des harangues conservées à la bibliothèque magliabecchienne, et parmi lesquelles se trouvent des morceaux de nature à expliquer seuls certaines énigmes de l'œuvre aujourd'hui publiée. On nous a laissé le soin, quelquefois périlleux, de renouer la chaîne morale de cette vie.

Il n'importe; les documens, tels qu'ils nous sont livrés, sont des plus utiles. L'authenticité n'en est pas douteuse, la valeur historique en est inappréciable. Déjà, lors de la publication des trois premiers volumes, nous nous sommes empressés de les faire connaître ici même (1). Le recueil est complet aujourd'hui, depuis quelques années déjà; le temps est donc venu d'étudier dans la vie de Guichardin, avec cet important secours, non pas tout le tableau moral, mais certains traits de la renaissance. Cette brillante époque, si originale au sein de la tradition, si puissante par l'action et par les idées, si mêlée de bien et de mal, de vice et de vertu, d'éclatant prestige et de défaillance morale, occupe une trop large place dans l'histoire pour être aisément embrassée d'un seul regard. Les monumens des arts et du savoir antique n'avaient si longtemps dormi dans l'ombre, le moyen âge n'avait poursuivi en des voies nouvelles un si patient travail, que pour préparer cette vive éclosion de la seconde moitié du XVe et du commencement du XVIe siècle, et la prodigieuse rencontre de tant de sources vives, tradition classique, passion ardente et sincère des siècles immédiatement précédens, premiers éclatans rayons de la lumière moderne, fait de cette incomparable période un vaste objet d'étude qui ne saurait tenir dans un cadre étroit. Pourtant il y a quelques-uns des principaux aspects de cette époque qu'une vie telle que celle de Guichardin, homme d'état, administrateur, historien, moraliste, semble reproduire et permet d'observer sous des formes particulières et concrètes. Nous y découvrirons des traits originaux et permanens du génie italien, hérités du génie antique, et non disparus de nos jours. Comme les anciens Romains, les Italiens du XVIe siècle ont eu plus d'intelligence que de foi enthousiaste ou idéale, plus d'esprit pratique que de hautes pensées, plus de froide raison que de générosité de cœur. Ils ont eu l'entente des affaires, une égale aptitude

(1) Voyez dans la *Revue* du 15 août 1861 l'étude intitulée *un Politique italien de la renaissance*. Les trois premiers volumes ont également servi de base à la très utile étude de M. Eug. Benoist, *Guichardin historien et homme d'état italien*, publiée en 1862. M. Benoist y a joint heureusement la connaissance de plusieurs pièces inédites dues à ses propres recherches.

à la politique, au droit, à la diplomatie, au commerce, à la finance. La vie de Guichardin nous donne outre cela l'occasion de constater le moment précis où la physionomie de la renaissance s'altère, se flétrit et laisse apparaître l'inévitable décadence. Le patriotisme local, après avoir produit des merveilles, a étouffé l'esprit public, et s'est éteint lui-même dans les dissensions des partis et au milieu de l'invasion étrangère; l'esprit pratique, après avoir été un mobile de prospérité et de richesse, s'est enfermé dans l'unique souci des intérêts privés; la liberté de la pensée est devenue scepticisme pur; la passion du beau a fait place à la volupté et au sensualisme. Guichardin a été le contemporain, le témoin et, à certains égards, l'un des acteurs de cette transformation. Il a été si bien l'homme de son temps que nous verrons sa vie politique et morale se partager aussi en deux périodes très distinctes : exalté d'abord sans doute, élevé au-dessus de lui-même par la féconde agitation dont il ressentait les dernières influences, il n'a pas eu assez de force morale pour réagir ensuite contre la corruption et l'avilissement. Né avec assez de hauteur d'esprit pour prendre en main, quand il s'offrait à lui, un rôle généreux, il s'est fait, non sans de certains scrupules, le pur élève de Machiavel, et il n'est pas mort assez tôt pour éviter de mettre en pratique quelques-unes des plus fâcheuses maximes qu'il avait adoptées.

I.

On rencontre tout d'abord au tome X des *Œuvres inédites*, si l'on veut entendre Guichardin exposant lui-même son origine et sa jeunesse, une de ces intéressantes autobiographies dont l'usage, traditionnel en Italie, s'est perpétué dans le midi de la France. Tout père de famille tenait, comme on sait, à l'honneur d'inscrire exactement sur un registre à part les chiffres qui rendaient compte de l'état de sa fortune, de ses acquisitions, de ses gains et de ses pertes. Tel était le primitif objet de ces livres, qu'on appelait à cause de cela *de raison*, c'est-à-dire de finance (1). De tels documens, précieux assurément pour l'historien, ne fournissent toutefois de sûres données au moraliste qu'à la condition d'être marqués au coin d'une sincérité insouciante, à moins de l'être au coin d'une austère vertu. Le premier de ces deux cas était celui de Guichardin. Sa franchise au sujet de ses parens ou de lui-même paraît entière, grâce probablement à une certaine indifférence qui lui rend les aveux faciles. Nous y gagnons de voir se dérouler des caractères vrais, éclairant toute leur époque.

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1er septembre 1873, notre étude sur *les Livres de raison dans l'ancienne France*.

C'était en somme le bon sens pratique rehaussé d'intelligence et de finesse qui faisait le fond de l'esprit florentin et l'attribut nécessaire de ces familles patiemment enrichies par un heureux négoce. Guichardin fait remonter la sienne au XIVe siècle. Pendant quatre-vingts ans, ses premiers ancêtres ont été comptés parmi les *buoni popolani*, c'est-à-dire dans les rangs de ce qu'on appelait le *popolo grasso*, les citoyens d'ancienne origine, les bourgeois inscrits dans les divers *arts* ou corporations, condition nécessaire pour jouir des droits civiques et être appelé aux magistratures. Après cette première période, la famille a grandi en richesse par le commerce des soieries, et par suite en importance politique. Elle est devenue noble; quinze de ses membres, avant la fin du XVe siècle, ont été gonfaloniers de justice. Il en est ainsi de presque toutes les grandes familles florentines au XVe siècle; elles s'emploient en même temps au commerce ou à la finance et aux affaires de l'état. Niccolo Capponi, contemporain de Guichardin, travaille à Lyon dans la maison de banque de son oncle Neri; quand son père devient ambassadeur en France, il va auprès de lui l'assister, retourne aux affaires de banque, d'où il est appelé pour accompagner un autre ambassadeur à Venise et passer ensuite, en qualité de commissaire-général, dans le camp des Florentins devant Pise. Encore plus éclatant est l'exemple des Médicis. Chargés de la direction des affaires publiques, ces hommes d'esprit y apportent l'exactitude et la prudence dont ils ont fait preuve en dirigeant avec succès leurs affaires privées.

Guichardin, lui, ne devait s'avancer vers les hautes fonctions que par les études libérales, pendant qu'un de ses frères restait, du moins en nom, à la tête de la maison paternelle, la *bottega di seta*, dans laquelle une partie de la fortune particulière de François et la dot de sa femme, quand il se fut marié en 1508, étaient placées. Le droit occupe dans son éducation la première place. Il est curieux de suivre dans ses *Ricordi autobiografici* quels travaux exigeait de lui et quelles ressources lui offrait tout d'abord la carrière d'avocat et de juriste. Il nous en instruit dans le plus grand détail et nous développe ainsi tout un aspect des mœurs italiennes de la renaissance. Dès l'âge de dix-huit ans, il va suivre en diverses villes d'Italie les principaux cours de droit civil et de droit canon; il nous dit quels professeurs célèbres l'attiraient, ce que lui coûtait chacune de ces écoles. Lui-même de très bonne heure profite de ces enseignemens pour enseigner à son tour, et pour plaider, comme avocat de nombreuses corporations. Il l'est de celle des tisserands, de celle de Sainte-Marie-Nouvelle, avec, pour salaire, une oie à la Toussaint, un chevreau à Pâques, une pesée de cire à la Chandeleur, un morceau de génisse à la Saint-Corneille.

A vingt et un ans, en 1503, il eut une tentation mauvaise, celle

d'entrer par pure ambition dans la cléricature. Son oncle Rinieri étant mort, il voulait succéder aux nombreux bénéfices que ce mauvais prêtre, vicieux et débauché, avait acquis. « Ce n'était pas, dit-il, pour vivre lâchement, comme la plupart de nos clercs, c'était que, jeune encore et déjà pourvu de quelque instruction, je me voyais en passe de grandir dans l'église, et de devenir un jour cardinal. Malheureusement mon père, que je respectais beaucoup, s'y refusa. Il déclara qu'il ne voulait pas qu'aucun de ses fils (il en avait cinq) entrât par ambition dans l'église, dont les affaires lui paraissaient aller déjà assez mal. Ce fut là toute sa raison : je dus m'en contenter, et je me résignai du mieux que je pus, *io ne fui contento il meglio che io potetti.* » Entre cet oncle et ce père, dont il trace de curieux portraits, Guichardin se trouvait placé comme Hercule, au carrefour de la vie, entre la Volupté et la Vertu. Laquelle des deux suivra-t-il? Ni l'une ni l'autre, car son ambition est froidement calculée. S'il avait succédé aux bénéfices de Rinieri, il n'eût pas imité sa honteuse conduite, inconciliable avec le dessein d'une vie ambitieuse et active; mais la vertu modeste de son père n'était pas non plus son fait : il retiendra seulement de son exemple une hauteur de caractère qui le mettra au-dessus des vulgaires séductions comme celles de l'argent, et la conviction involontaire que dans la plupart des cas l'honnêteté est encore l'instrument le plus sûr et le plus efficace du succès.

La profession d'avocat et de juriste, à laquelle ses études de droit civil et de droit canon l'avaient conduit, ne lui plaisait pas; aussi le voit-on y échapper par des travaux historiques que la publication de ses œuvres inédites nous a seule révélés. Marié de bonne heure, il écrit entre sa jeune femme et le berceau de son premier enfant une *Histoire florentine* qui réclame une place importante dans une étude sur le développement de son caractère. On y voit en effet qu'il n'est pas devenu sans un combat intérieur l'inconstant politique et le trop calme historien que dès longtemps nous connaissions (1). Cet ouvrage de sa jeunesse concorde pour les dates avec une partie de l'*Histoire d'Italie*, et cette concordance permet des rapprochemens instructifs. Certaines émotions généreuses, trop dominées plus tard par le scepticisme de l'historien, s'offrent ici avec une sincérité qui intéresse. Rencontre-t-il le souvenir de l'invasion des Français en Italie, il déplore dans une page vraiment douloureuse de l'*Histoire florentine* la blessure ainsi faite à la patrie, tandis que dans sa grande histoire il enregistre et passe. Le nom de Savonarole se présente-t-il sous sa plume, l'auteur de l'*Histoire d'Italie* reste indifférent et glacé : la tentative du moine n'a pas

(1) Nous avons présenté une analyse de l'*Histoire florentine* en faisant connaître les trois premiers volumes des *Opere inedite*.

réussi, c'est donc tout au plus s'il s'attarde à énumérer les causes de cet échec. Quelle différence avec l'hommage décerné par l'auteur de l'*Histoire florentine*, encore visiblement ému de l'éloquence du moine de Saint-Marc, de sa vertu religieuse et patriotique, de son âme de feu! Un fra Bartolomeo et bien d'autres s'étaient donnés au maître bien-aimé; Guichardin, lui aussi, témoin adolescent, a été évidemment touché : il atteste son souvenir par un hommage d'admiration presque sans réserve, bien éloigné en tout cas des vagues expressions que consacre à Savonarole l'*Histoire d'Italie*. Est-ce seulement parce qu'il s'est fait dans cette dernière occasion une loi rigoureuse du calme qui convient au narrateur? C'est bien plutôt parce qu'il s'est endurci au contact de la vie pratique. Nous cependant, au point de vue de l'étude morale, nous sommes heureux d'avoir retrouvé l'homme sous le politique et l'historien.

Il faut que Guichardin ait promptement acquis un grand renom comme avocat et comme juriste, puisque nous le voyons envoyé dès février 1512 avec une dispense d'âge (il n'avait pas atteint sa trentième année) en qualité d'ambassadeur en Espagne. Florence n'avait pas eu jusqu'alors de représentant dans ce royaume, dont l'essor tout récent n'était dû qu'à Ferdinand le Catholique; mais, en présence de la sainte ligue formée en 1511 contre la France par le pape Jules II, Henri VIII, Venise, les Suisses et l'Espagne, la république florentine méditait de sauvegarder ses liens à la fois avec les Espagnols et les Français et de revendiquer sa neutralité. Le jeune ambassadeur était chargé d'agir en ce sens; on lui recommandait en outre de profiter de son séjour dans la péninsule pour se rendre utile aux intérêts du commerce national. Le champ d'observation était des plus riches et des mieux choisis. La monarchie espagnole venait de révéler au dehors son importance nouvelle par les guerres d'Italie, tandis qu'à l'intérieur sa puissance s'était constituée avec de telles apparences de durée qu'il devenait à la fois très intéressant et très urgent pour les hommes d'état de rechercher d'où provenait cette grandeur, s'il était à croire qu'elle dût se continuer et s'augmenter dans l'avenir. François Guichardin, à défaut d'expérience, avait une finesse et une sûreté de jugement à la hauteur d'une telle tâche. Il réussit à se faire très bien venir du roi Ferdinand, puis à empêcher que, pendant cette période de trouble général, Florence fût tout d'abord inquiétée. Ce n'est pas tout; il avait à cœur d'étudier, aux termes des instructions qui lui avaient été remises, les ressources du pays, son agriculture, son commerce, ses revenus, ses forces morales et le génie de ceux qui le gouvernaient. Guichardin fit avec soin cette multiple enquête; nous en jugeons par ses dépêches adressées à la Balie de Florence, par ses lettres de famille, mais surtout par un important mémoire résumant ses observations,

et qu'il faut connaître pour avoir une juste idée de cet esprit vraiment politique.

Après quelques notions générales sur l'histoire et la géographie de l'Espagne ancienne et moderne, entrant dans le détail, il accumule les remarques à la manière d'un témoin, non pas sans doute jaloux ni inquiet, mais qui se sent fort intéressé, lui et les siens, à une scrupuleuse enquête, à la fois nourrie de faits et de vues morales, d'informations utiles et de conseils pratiques. Ressources naturelles, caractère national, institutions, commerce, industrie, il s'applique à ces divers objets avant de sonder les causes d'une grandeur politique qu'il voit s'accroître sous ses yeux et dont il pressent le développement futur : c'est la constante pensée qui double le prix de son attentive étude.

« Le pays n'est pas suffisamment peuplé, dit-il. D'un village à un autre, il y a d'immenses espaces sans une habitation; les villes ne sont pas assez nombreuses pour l'étendue du territoire; les places fortes sont mesquines et la construction en est mal entendue. Toutefois le sol est fertile, on y récolte plus de froment que n'en consomme le pays; il en est de même soit du vin, qu'on exporte par mer en Angleterre et en Flandre, soit de l'huile, que prennent aussi ces deux contrées et l'Égypte, pour plus de 60,000 ducats. L'Andalousie, dans sa partie basse, et la partie méridionale de la province de Grenade fournissent ces denrées, qui pourraient être beaucoup plus abondantes; mais on ne cultive qu'autour des lieux habités, et fort mal. On exporte aussi beaucoup de laines, pour plus de 250,000 ducats, assure-t-on, et de la soie très fine, de Biscaye enfin du fer et de l'acier de bonne qualité, de la cochenille, du cuir, de l'alun... Intelligent et fin, l'Espagnol ne vaut rien cependant pour les arts mécaniques et libéraux; presque tous les artisans et artistes qui sont à la cour du roi sont Français ou d'autres nations. L'Espagnol ne s'adonne pas non plus au commerce, dont il a honte, ayant presque toujours en tête une fumée de noblesse (*uno fumo di fidalgo*). Plutôt que d'accepter le négoce ou un travail quelconque, il préfère se donner au métier des armes avec un mince équipage, ou servir un grand en acceptant mille déboires et mépris, ou aller piller sur les grandes routes, ce qui, avec le roi actuel, ne se peut plus. Il y a cependant quelques commencemens d'industrie : à Valence, à Tolède, à Séville, on fabrique les draps et les étoffes brochées d'or. Peut-être est-ce de leur pauvreté que procède leur avarice. Sauf quelques nobles, ils vivent à l'étroit, et s'ils font quelques dépenses, c'est pour avoir un beau vêtement ou bien acheter une mule, étalant plus de richesse au dehors qu'ils n'en laissent au logis. Sachant vivre de peu, ils n'en sont pas moins cupides d'acquérir et d'amasser. C'est un dicton que vaut mieux seigneur français qu'espagnol : tous deux pillent le pays; mais le Français dépense tout aussitôt, tandis que l'Es-

pagnol accumule; outre que, si je ne me trompe, l'Espagnol, étant plus rusé, doit savoir mieux voler... Ils n'ont point le goût des lettres, et on n'en trouve aucune teinture ni dans la noblesse ni ailleurs; chez très peu découvrirait-on quelque faible connaissance du latin. Très religieux, à en croire les démonstrations extérieures, de fait ils le sont fort médiocrement. Ils sont prodigues de cérémonies avec grandes révérences, humilité de paroles et baisemens de mains. On est leur seigneur, on n'a qu'à commander; mais en réalité ils sont discourtois. et ne méritent nulle confiance. La dissimulation est propre à tout ce peuple, particulièrement à la province d'Andalousie, et, dans cette province, particulièrement aux habitans de Cordoue, qui est la patrie de Gonzalve, le *grand capitaine.* »

La seconde partie de la dépêche est consacrée à l'examen de la transformation rapide que Guichardin voit s'opérer dans les destinées de l'Espagne, et qui aura pour dernier terme l'immense domination de Charles-Quint. Comment ce peuple espagnol, qui, malgré ses qualités militaires, a toujours été subjugué, en est-il arrivé cependant à revendiquer, avec son unité, son indépendance intérieure, à exercer une action au dehors, à envoyer des armées en Italie, en attendant une puissance et une gloire bien plus considérables encore? C'est qu'il a trouvé des princes justes et sévères, capables de lui imposer une énergique discipline et de fixer la fortune. Isabelle, morte depuis huit ans, vit dans le souvenir des Espagnols; mais c'est Ferdinand le Catholique qui est, de la part de Guichardin, l'objet d'une admiration toute spéciale. Parmi les motifs de cette admiration figurent bien les viriles qualités, la rectitude du jugement, la possession de soi-même, l'esprit d'ordre, d'épargne, de travail, de secret; mais évidemment le principal mérite de Ferdinand est, aux yeux de Guichardin, son incomparable succès. La fortune lui est demeurée constamment propice; elle lui a fourni des prétextes presque toujours justes pour les guerres qu'il voulait entreprendre; elle lui a ménagé l'intégrité et l'accroissement même de son héritage; tout lui a réussi. Comme disent entre eux les Mauresques, le roi dicte comme il lui plaît ses lettres de change, et le bon Dieu les souscrit. Voilà ce qui enchante le jeune politique; il s'ensuit, à l'entendre, que les moyens employés par ce favori de la fortune sont les bons, et qu'on doit, pour réussir, se régler sur ce modèle. Rien ne serait plus facile que d'extraire, soit de la dépêche que nous analysons, soit de la série des *ricordi* ou maximes rédigées par Guichardin pendant tout le cours de sa vie, un grand nombre de témoignages montrant ce souvenir devenu pour lui celui d'une sorte de type idéal. Le roi, le souverain par excellence, c'est Ferdinand le Catholique; son nom reviendra sans cesse dans ses

écrits comme précepte et comme exemple, avec de particuliers éloges pour son habileté personnelle, son utile dissimulation, sa dextérité à tromper les hommes. « On prétend, dit-il, qu'il ne tient pas toujours ses promesses, mais c'est peut-être qu'il sait après coup céder aux circonstances et modifier ses intentions, ou bien c'est par suite d'un dessein prémédité. » — « Une des plus heureuses chances qu'on puisse rencontrer, ajoute-t-il ailleurs, est de réussir à faire croire que ce que l'on fait dans son propre intérêt a pour cause l'intérêt public. C'est par là que le roi catholique a gagné une partie de sa gloire. Il travaillait uniquement pour assurer sa tranquillité et pour augmenter sa puissance, et il paraissait cependant agir pour l'accroissement de la religion chrétienne et pour la défense de l'église. » Et encore : « J'ai remarqué, pendant mon ambassade en Espagne, que, lorsque le roi Ferdinand d'Aragon, très grand et très habile prince, méditait quelque nouvelle entreprise ou quelque résolution importante, il savait la faire souhaiter et demander par la cour et la ville avant même que l'on connût ses projets. Il publiait ensuite sa résolution, et, comme elle se trouvait d'avance demandée et acclamée, sa popularité s'en augmentait merveilleusement dans toute l'étendue de ses états. »

A quelque époque de la vie de Guichardin qu'appartiennent ces souvenirs, ils démontrent avec une suffisante évidence quelle profonde impression les exemples de Ferdinand avaient faite sur lui. On voit non moins clairement quels traits de ce caractère l'avaient principalement séduit, grâce sans nul doute à certaines pentes analogues de son propre génie. Plus d'incertitude : Guichardin, libre de toute hésitation, appartient désormais à ce groupe des sceptiques instruits, expérimentés, modérés, qu'enfantent en grand nombre les temps de civilisation brillante. Son scepticisme raisonné sait bien quelle puissance conservent par eux-mêmes le sentiment du devoir et celui de l'honnête, et il s'estimera heureux toutes les fois que, sans être obligé de faire à des considérations de cette nature de trop grands sacrifices, il pourra paraître soucieux d'y conformer sa conduite; il le fera en réalité d'autant plus volontiers qu'il croira se placer ainsi dans la voie la plus assurée du succès, sauf à prendre le chemin de traverse dès que la grande route offrira trop d'obstacles. Une des plus insignes faveurs, suivant lui, que la fortune ait accordées au roi Ferdinand a été de lui offrir des guerres utiles dont les motifs ont été « presque toujours » justes, de nobles entreprises d'accord avec ses plus pressans intérêts, de sorte que, sans s'écarter de ce dernier point de vue, il paraissait n'avoir d'autre mobile que le dévoûment au bien général et l'amour de la gloire.

Telle a été l'éducation politique de Guichardin. Il a grandi au milieu d'une famille exercée depuis longtemps aux grandes affaires,

soit dans le gouvernement intérieur, soit dans le négoce. Il a eu pour nourriture de son esprit ce qu'on appelait alors les bonnes lettres et le droit, le pur héritage de l'antiquité classique, la meilleure préparation de ceux qui veulent apprendre à se gouverner eux-mêmes et à gouverner les hommes. La vocation historique s'est mêlée comme naturellement à cette forte préparation intellectuelle; mais l'école vraiment pratique a été cette ambassade d'Espagne en présence d'un modèle et d'un maître heureux. Guichardin va, lui aussi, dans la première partie de sa vie active, mériter cette fortune de rencontrer de généreuses causes et de les servir. Il ne tiendra pas à lui que son intelligente activité, en les conduisant au succès, ne lui acquière à lui-même un renom que d'autres épreuves à la fin de sa vie viendront malheureusement démentir.

On ne saurait qu'estimer très honorable son double rôle comme administrateur de plusieurs provinces pontificales, puis comme lieutenant-général des armées de la ligue italienne contre les impériaux, de 1516 à 1527. Envoyé par la république de Florence en décembre 1515 pour complimenter le pape Léon X, qui passait à Cortone, il fut remarqué par le pontife et nommé au gouvernement de Modène et de Reggio, bientôt à celui de Parme, et plus tard à celui de la Romagne. C'est ce qui nous vaut, dans sa correspondance officielle ou privée, aux tomes IV, V et VII de ses œuvres inédites, les plus curieux tableaux des désordres dont souffrait l'Italie. Au milieu des haines de familles et de partis, l'autorité du gouverneur était sans cesse éludée soit par l'évocation des procès en cour de Rome, soit par le double abus des sauf-conduits et des droits d'asile. Les coupables promettaient de « composer, » c'est-à-dire d'acquitter une amende discutée et convenue, mais s'enfuyaient presque aussitôt au-delà de quelque frontière prochaine. La guerre civile était à l'ordre du jour, entretenue par de petits seigneurs féodaux qui entraînaient dans leurs querelles héréditaires non-seulement la connivence intéressée des souverainetés voisines, mais la complicité redoutable des brigands de l'Apennin. Il est un de ces brigands, Domenico Morotto, dont nous pouvons, avec la chronique de Vedriani (*Storia di Modena*) et les rapports de Guichardin, suivre les dramatiques exploits. Il s'était fait donner par un bref du pape, sans doute dans quelque moment de trêve ou de négociation forcée, un petit château dans la montagne. De là il descendait à chaque instant menacer ou piller Reggio, puis remontait dans son refuge inattaquable ou se retirait sur quelque territoire voisin, au milieu de bandes alliées. Il multipliait le nombre de ses partisans à la fois par la crainte et la reconnaissance, faisant à ses heures le chevaleresque, le compatissant et le généreux, puis frappant à l'improviste quelque coup sanglant qui terrifiait sur son pas-

sage. Il suffit de parcourir les dépêches de Guichardin pour recueillir les principaux traits de cette anarchie qui faisait alors, en plus d'une province, le fond ordinaire de la vie italienne.

« J'ai usé dans Reggio, écrit-il, de tous les genres de répression; j'ai confisqué les biens, coupé les têtes, rasé les maisons, et n'ai pu encore triompher du mal. La nuit passée (30 octobre 1518), des bannis, *fuorusciti,* sont venus attaquer la propriété des Zoboli, à 2 milles des portes de la ville. Ils ont emmené les bestiaux et emporté un grand butin. Ils ont passé dans le Parmesan, puis traversé le Pô, et se sont réfugiés soit dans le Crémonais, soit sur les terres du seigneur Frederico da Bozzole, avec qui ils s'entendent. Hier matin dimanche (6 février 1519), un des Zoboli, avec quelques compagnons de bas étage, assassina en pleine église, pendant la messe, à coups de poignard, un des Fontanelli et un des Malaguzzi. Les assassins avaient des chevaux tout sellés; les cavaliers de la garde les ont poursuivis, mais ils avaient assez d'avance pour gagner le territoire de Coreggio, dont les frontières ne sont qu'à 5 ou 6 milles. J'ai grand soupçon que quelques-uns des vieux Zoboli, dans Reggio même, ont eu la main dans cette affaire; j'userai de toute diligence pour trouver la vérité et punir. »

En Romagne, c'est pis encore peut-être. On est là, comme aux siècles les plus cruels du moyen âge, en pleine guerre des guelfes et des gibelins. La scène n'en est pas plus politique : elle n'est pas moins violente et sauvage. La superstition populaire y occupe une large place. Un moine a séduit une femme et empoisonné le mari. Guichardin le fait condamner à mort : il est pendu; mais voilà que, pendant la nuit après le supplice, la terre tremble, les eaux de la montagne se gonflent et inondent la plaine : le peuple effrayé s'écrie que ce moine était magicien, et qu'en mourant il a jeté un sort sur la contrée. L'embarras de Guichardin est curieux à suivre : il explique, il se justifie; il a ordonné une soigneuse enquête dans le château isolé que ce moine habitait; ce pouvait bien être un sorcier, dit-il, mais du dernier ordre et fort peu redoutable. — Guichardin, dans ses dépêches d'Espagne, avait parlé sans réprobation aucune de l'inquisition d'Espagne et des auto-da-fé ordonnés par Ferdinand le Catholique; nous le voyons ici hésitant en présence de ces ridicules soupçons de magie et de sorcellerie. Il se montrera en d'autres occasions esprit très libre; mais la vérité est qu'il a été de son époque, dont il réunissait seulement en lui les divers aspects.

Cette anarchie intérieure, à peu près générale, n'étouffait pas la merveilleuse fécondité des arts : c'était encore le temps de Raphaël et de Michel-Ange; Benvenuto Cellini maniait également le ciseau et l'escopette; Luini exécutait ses grandes fresques dans le Milanais ravagé par la guerre; avec une somme d'argent oubliée par les Fran-

çais après la bataille de Ravenne, l'école de peinture de Parme était fondée, et le Corrége peignait pendant l'administration de Guichardin, entre 1520 et 1524, la coupole de Saint-Jean. Guichardin lui-même faisait jouer les pièces de Machiavel à Ravenne par des acteurs florentins, et lui demandait par lettres l'explication de mots du terroir que, depuis quelques années absent de Florence, il ne comprenait déjà plus. — On n'en devait pas moins lutter pied à pied contre ces honteux désordres, qui corrompaient la nation. Guichardin s'acquitta de ce pressant devoir en administrateur habile et en justicier sévère. Trop souvent désarmé par l'absence de toute ferme institution, il recourait, quand il pouvait frapper, à des mesures d'autant plus rigoureuses. N'ayant guère à compter sur le concours du gouvernement pontifical, tenait-il un coupable, surtout de grande famille, il s'empressait d'obtenir de ses juges une condamnation, de préférence capitale, qu'il faisait aussitôt exécuter. « Hier soir, écrit-il le 21 février 1519, j'ai reçu de Rome la lettre ordonnant de surseoir à l'exécution du comte Alessandro da Sessa, si je croyais que cela dût apaiser les esprits. On a déjà usé de ce moyen à plusieurs reprises et sans nul fruit; c'est pourquoi j'avais ordonné dès samedi l'exécution. » Désespérant d'atteindre la plupart de ceux qu'il devait poursuivre, il ordonnait qu'on rasât leurs maisons et qu'on détruisît leurs récoltes. La répression empruntait ainsi les mêmes moyens que l'offense, au grand détriment, il est vrai, de tout bon ordre et de toute vraie pacification. En de telles luttes, plus nous voyons Guichardin énergique et ferme, plus nous sommes avec lui pour applaudir à ses efforts et souhaiter son succès, car il représente au fond de ces provinces l'esprit de la discipline moderne s'indignant contre les plus aveugles abus du moyen âge. Il ne devait pas toutefois y consumer obscurément ses forces : les suprêmes dangers de l'Italie allaient l'appeler sur une scène plus retentissante.

C'était le temps où la puissance de Charles-Quint, vainqueur à Pavie, devenait très redoutable (1). Les Italiens surtout avaient lieu de craindre les incessans progrès de l'empereur allemand. Fortement établi dans le royaume des Deux-Siciles, il dominait militairement dans le Milanais, disposait de Gênes, étendait ses exigences sur Florence et sur Rome, devenait inquiétant pour les états de terre ferme de Venise. On voyait donc en lui, dans le présent un oppresseur, et dans l'avenir le maître redouté de toute la péninsule italienne, où il projetait de passer à la tête d'une armée pour prendre la cou-

(1) Nous avons ici pour guide l'auteur des belles études sur la *Rivalité de François Ier et de Charles-Quint*. L'éminent travail de M. Mignet interprète et commente, au sujet des guerres d'Italie, et la grande *Histoire* et les œuvres inédites de Guichardin. Voyez surtout la *Revue* des 1er et 15 mars 1866.

ronne impériale. Le dessein qu'on lui prêtait d'aspirer à la monarchie universelle excitait la jalousie soupçonneuse du roi d'Angleterre, l'inimitié intéressée du roi de France, et provoquait la coalition des divers princes de l'Italie. Guichardin fut un de ceux qui mesurèrent promptement le péril et se mirent des premiers à l'œuvre pour essayer de le conjurer. Il était encore gouverneur de la Romagne quand le coup de la bataille de Pavie retentit. Fatigué de sa pénible administration, préoccupé de la santé de sa femme, il songeait à revenir à Florence et à rentrer dans la vie privée. Les offres du pape, qui souhaitait de l'employer auprès de lui, ne le fléchissaient pas; mais, quand la pensée du danger suprême de l'Italie lui apparut, il s'offrit au contraire, et, mettant de côté toutes les considérations privées, il voulut accepter, avec le titre de lieutenant-général de l'armée de Clément VII, la mission difficile de réunir contre l'empereur les diverses puissances de l'Italie et d'attirer dans cette ligue la France, fort intéressée à rencontrer une aide contre son puissant vainqueur. On le voit, dès la fin de 1525, pousser activement les multiples négociations. Le moment est favorable, dit-il; les Milanais se sont insurgés contre les impériaux et les tiennent en échec; les Suisses, rentrés chez eux, seront facilement engagés; la France ne sera pas liée par les négociations de Madrid; elle donnera de l'argent pour payer les Suisses, et fera une utile diversion du côté des Pyrénées. Une autre heureuse circonstance est, au lendemain du traité de Madrid, le mariage de Charles-Quint avec cette jeune et charmante Isabelle de Portugal dont il est tendrement épris. Au comble du triomphe et du bonheur, César, comme l'appelle Guichardin, paraît oublier ses récens projets; il veut, dit-on, rentrer en Allemagne pour arrêter les progrès des luthériens et châtier les agressions des Turcs. Que la ligue italienne hâte ses préparatifs, et peut-être lui sera-t-il donné de surprendre les impériaux dans un instant de relâchement ou de faiblesse. « Méditer une guerre, si le succès en était évidemment impossible, s'appellerait folie, écrit-il; mais, pour peu qu'il y ait ici quelque espérance raisonnable, ce parti est moins périlleux que d'accepter sans résistance la servitude. Il me paraît nécessaire, en tout cas, de se résoudre tout de suite. Doit-on s'en remettre à la discrétion de César, il est inutile de l'irriter par des délais; mais, si l'on veut en venir aux armes, tous retards sont funestes : il y en aura bien assez d'inévitables quand il faudra réunir tant de parties intéressées. »

Les excitations et les efforts de Guichardin furent pour beaucoup dans la formation de la sainte ligue, qui fut conclue à Cognac le 22 mai 1526 entre le pape, le roi de France, la république de Venise, la république de Florence et le duc de Milan François Sforza; son activité est inouie pendant toute cette année 1526, et nous pou-

vons la suivre, soit dans la série de ses rapports à la cour de Rome, soit dans ses correspondances avec les divers ambassadeurs du saint-siége au dehors, ou bien encore dans ses lettres écrites aux gouverneurs des villes italiennes pour réclamer d'eux des subsides, ou à ses frères, qu'il charge de missions privées. Les premières mesures et bientôt les résultats suprêmes ne répondent cependant pas à ses sages conseils. François I[er], au lieu de se hâter, écoute les négociations dont l'occupe habilement Charles-Quint, très vite rendu à la plus active vigilance; l'argent manque pour lever les troupes suisses; on ne sait pas obtenir des Grisons qu'ils ferment aux bandes allemandes leurs passages. En Italie, on met à la tête des armées de la ligue le duc d'Urbin, représentant égoïste et incapable des intérêts particuliers de Venise; son incurie l'empêche de pousser activement l'entreprise qui devrait délivrer Milan. Bientôt le connétable de Bourbon vient s'enfermer dans cette ville, pendant que les terribles lansquenets approchent. Il faudrait, en allant se placer entre eux et les impériaux, empêcher leur jonction. Les chefs allemands n'ont pas l'argent nécessaire pour payer leurs troupes : il faudrait profiter contre eux de l'indiscipline de ces reîtres au lieu de la laisser grandir en un danger nouveau pour l'Italie. Rien de tout cela n'est fait. Guichardin presse inutilement, luttant lui seul d'activité avec l'empereur, et montrant à tous le péril. A Roberto Acciaiuoli, le représentant du pape en France, il écrit : « Nous ne voyons paraître ici ni Suisses ni Français. Les bonnes paroles ne suffisent pas, il faut des effets; autrement cette entreprise est, je ne dis pas menacée, mais ruinée; pour avoir voulu nous opposer au triomphe de César, nous l'aurons porté à son comble, nous aurons de nos mains édifié la monarchie universelle. Ne vous contentez pas d'insister et d'importuner, mais criez au ciel pour que les secours nous arrivent, sinon c'est fait de nous, *actum est de nobis*, et le roi de France se repentira trop tard, à son grand détriment et déshonneur, de nous avoir laissés succomber. » Aux Vénitiens il mande : « Je ne suis point homme de guerre, et peut-être la forte volonté de délivrer l'Italie de cette intolérable servitude étrangère me rend-elle plus ardent qu'il ne convient; je vois cependant beaucoup de nos capitaines penser comme moi, et croire que, si les Suisses doivent tarder encore, il faut attaquer sans eux, et qu'à délivrer Milan nos forces pourront suffire. » Au pape, que les premiers revers semblent abattre, il affirme qu'il n'y a pas lieu de désespérer encore du roi de France; si le duc d'Urbin s'est mal conduit jusqu'à ce jour, il faut corriger sa marche en se plaignant aux Vénitiens, qui ont après tout les mêmes intérêts que les autres membres de la ligue dans cette guerre. « Votre sainteté a grand'raison d'être mécontente, dit-il; mais ce n'est pas faire office d'homme que de s'épouvanter et de se

jeter la face contre terre pour quelques insuccès au commencement d'une si grande entreprise. Quelle paix pourrait-on obtenir en ce moment qui ne dût être déplorable? On aurait une courte trêve pour tomber ensuite dans un tel abîme qu'en face de ces prochaines misères celles de la guerre présente deviendraient bientôt regrettables. » Machiavel, chargé de missions auprès de lui pour sauvegarder les intérêts et diriger la coopération de Florence, témoigne dans chaque rapport de son zèle infatigable : « il rétablit tout, dit-il, et remédie à tout; il impose seul aux condottieri, seul il obtient de l'argent; trop heureuse l'Italie, si cet homme pouvait tout ce qu'il veut! » — Le bruit de l'invasion étouffait déjà ses exhortations suppliantes. L'armée des lansquenets, après avoir opéré sa jonction avec les troupes espagnoles du connétable, s'avançait en faisant la terreur sur son passage. La correspondance de Guichardin suit pas à pas le fléau qu'il voudrait encore détourner; il écrit lettres sur lettres aux gouverneurs des villes, aux chefs militaires, en même temps qu'aux divers négociateurs. Il presse les envois d'argent, les mouvemens militaires, les moyens de résistance; il envoie de toutes parts les avis qu'il a reçus, les indices qu'il a recueillis : les lansquenets sont arrivés tel jour en tel lieu; on croit qu'ils vont prendre telle direction; telle ville est menacée. Florence est-elle le but où ils aspirent, ou bien serait-ce Rome qu'ils convoiteraient de piller?

Ils allaient, comme on sait, à Rome. Nous n'avons pas à raconter les grands événemens qu'amena la fin de cette guerre; ils appartiennent à l'histoire générale, et Guichardin lui-même les a exposés dans son *Histoire d'Italie*; mais il convient d'ajouter à son récit tout impersonnel le souvenir du grand rôle qu'il a joué. Le connétable de Bourbon était arrivé le 5 mai 1527 devant la ville; le 6, il est tué, pendant que son armée entre sans résistance, et que commence ce terrible sac de Rome dont l'horreur retentit dans toute la chrétienté. C'est pour Guichardin l'occasion d'un redoublement de zèle. Il insiste de nouveau auprès des Italiens et des Français pour qu'on vienne délivrer le pape, prisonnier dans le château Saint-Ange. « Ses prières doivent, dit-il (18 mai), émouvoir les pierres mêmes; des Turcs seuls pourraient y être insensibles. Il ne s'agit pas uniquement du pape, il s'agit de la papauté. Que Dieu ne lui soit plus jamais en aide, s'il n'est pas vrai qu'il aimerait mieux être mort que voir un tel malheur!.. (28 mai.) Pourquoi, à la première nouvelle du sac de Rome, les armées alliées n'ont-elles pas marché avec toute la célérité possible au secours de la forteresse? Non-seulement elles eussent délivré le pape et les cardinaux; mais peut-être eussent-elles accablé l'ennemi, enivré de pillage et de débauche. Pendant dix jours les Allemands n'ont fait aucune tranchée, placé aucunes gardes, observé aucune discipline. Ne pouvait-on les sur-

prendre? C'est plus difficile à présent, mais non pas impossible. »

Guichardin refusa de désespérer jusqu'à ce que l'accord forcé entre l'empereur et le pape, au commencement de juin, lui eût ravi tout prétexte d'autorité. A partir de ce moment, il n'est plus rien; il quitte la cour pontificale, désavoué et renié comme le principal auteur de la guerre qui vient d'attirer de si grands malheurs sur l'Italie. Chaque état italien l'accuse parce qu'il n'a songé qu'à l'intérêt général. Méconnu et déçu, il entre dans la retraite. En même temps, succombent les dernières espérances de la patrie commune; la prise de Rome a consommé la ruine de l'indépendance italienne, et marque aussi pour la brillante époque de la renaissance le moment précis d'une décadence irrémédiable. Si la carrière active de Guichardin se fût terminée là, il aurait laissé un nom respecté, et l'histoire morale n'aurait le droit de relever ses précédentes hésitations, ses admirations et ses semblans de doctrines équivoques qu'à la condition d'ajouter qu'un généreux patriotisme, s'inspirant d'idées politiques supérieures à celles du commun des esprits de son temps, l'avait fait triompher de ces faiblesses et l'avait absous.

II.

Les Florentins, à la nouvelle de la prise de Rome, avaient chassé le cardinal de Cortone, représentant des Médicis et du pape Clément VII. A la suite de cette insurrection, le parti modéré, celui des *ottimati*, avait pris en main les affaires, et, sous le gouvernement de Piero Capponi, gonfalonier, la république allait jouir pendant deux années d'une tranquillité relative au milieu de l'effervescence générale. Guichardin en profita pour rentrer dans la ville ou habiter la campagne voisine, et c'est pendant ses loisirs qu'il composa une grande partie de son *Histoire d'Italie*. Ce qui règne dans cet ouvrage de détachement et de sérénité littéraire ne doit pas nous faire illusion sur les vrais sentimens de l'auteur, qui nous sont révélés par une pièce infiniment curieuse retrouvée dans ses papiers. C'est le moment où Guichardin, abandonné des papes, dont la politique inspirée par lui à si cruellement échoué, suspect à ses compatriotes, qui lui reprochent d'avoir délaissé ou trahi leurs intérêts pour ceux de la cour de Rome, abreuvé de dégoûts, inquiet de l'avenir, s'adresse à lui-même une *Consolation* qui est une des pages les plus instructives de son histoire intellectuelle et morale.

Reconnaissons d'abord ici un de ces retours vers les habitudes littéraires de l'antiquité, qui s'étaient continuées, disions-nous, jusque pendant la renaissance italienne. On sait quelle place occupait dans l'ancienne rhétorique le genre « consolatoire » (1). Le

(1) Voyez dans le *Compte-rendu* des séances de l'Académie des Sciences morales de 1874 le travail délicat de M. Martha sur *les Consolations dans l'antiquité*.

rôle de la rhétorique avait été de servir à la diffusion des lieux-communs, c'est-à-dire de ces maximes qui traduisent à chaque génération les progrès de l'esprit humain. Elle avait été l'organe de cette propagande des idées générales par laquelle la Grèce et Rome, et après elles l'Italie de la renaissance et la France moderne, ont servi avec une singulière puissance la cause de la civilisation. Dans Guichardin en particulier la tradition de cette rhétorique est facilement visible. Il semble qu'à ses yeux la chaîne des temps n'ait pas été rompue : homme du XVI[e] siècle, plongé dans la vie politique et pratique, il vit familièrement avec les souvenirs et presque avec la langue de Tite-Live, dont il applique les sentences à l'interprétation des vicissitudes contemporaines. Il écrit des dialogues à la manière platonique et cicéronienne, avec ces beaux préambules où il substitue sans effort à la peinture des bords de l'Ilissus et des environs d'Athènes, à celle des rives du Fibrène et du paysage d'Arpinum, le cadre également enchanteur des plaines de l'Arno, des horizons de Florence et des hauteurs de Fiésole. Cette forme littéraire des *consolations* lui est aussi un héritage antique. La rhétorique romaine, enivrée de son rôle, après s'être offerte à envelopper de formules éloquentes les systèmes de la philosophie grecque pour les faire passer de la région métaphysique dans le champ des doctrines morales, avait aspiré même à une sorte d'action sur les âmes en prétendant réunir certaines réflexions générales de nature, pensait-elle, à calmer à peu près tous les genres de douleur. Elle en vint à débiter ces pages consolatoires comme un empirique ses remèdes. Cela ne veut pas dire, bien loin de là, que nous devions, dans le morceau de Guichardin, ne voir qu'une œuvre entièrement factice; le cadre seul l'est encore : il suffit de quelque attention pour comprendre que les couleurs sont vraies et répondent à des sentimens intimes. Cette page emprunte encore à une autre considération un sérieux intérêt. Les anciens rhéteurs n'avaient pas oublié, parmi les circonstances de la vie humaine de nature à troubler le plus profondément les âmes, les déceptions des politiques ; ils en avaient étudié les motifs divers, quelquefois uniquement l'ambition trompée, mais souvent aussi de très nobles regrets, de généreuses préoccupations de patriotisme. L'écrit de Guichardin a sur la plupart de leurs œuvres, toujours un peu factices, le double privilége de nous faire connaître ses idées, en signalant des traits tout particuliers à sa propre douleur, et de nous peindre une situation générale qui a pu se reproduire assez pareillement depuis pour prêter à de singuliers rapprochemens. Nous aurions pu citer l'écrit de Guichardin dans la traduction littérale attribuée naguère à M. Émile Ollivier, et qu'on a prise à tort pour une composition apocryphe.

« Par la ruine de ton maître, dit l'auteur de la *Consolation* s'adressant à lui-même, tu as perdu la charge que tu occupais, charge si haute qu'un homme de la première naissance et du premier rang eût été honoré de l'avoir, charge honorable qui te plaisait infiniment et te mettait en réputation auprès de tous les princes chrétiens et dans toute l'Italie d'une façon que tu n'aurais jamais osé espérer ni souhaiter... Le regret d'avoir perdu tout cela est d'autant plus cuisant par le souvenir d'avoir conseillé une guerre si malheureuse; mais sois assuré que ceux qui ont pris part à cette résolution doivent être affranchis de tous remords. Qui considérera les torts dont le pape avait à se plaindre, les progrès de l'empereur d'Allemagne vers la domination de l'Italie, la faiblesse des impériaux dans la péninsule, l'opportunité du concours des Français et des Vénitiens, conviendra que rarement on a commencé une entreprise si juste et si nécessaire avec de meilleures espérances de succès. Tu n'es donc coupable ni pour le conseil, que tu as donné raisonnable, ni à cause des résultats, puisque rien n'a manqué de ce qui était en ton pouvoir. Étant sans faute, tu dois être sans déplaisir. Les accusations qui s'élèvent contre toi tomberont d'elles-mêmes avec le temps. Dans l'émotion de malheurs extrêmes, nos concitoyens, peu habitués aux revers, entraînés par la passion, disent tout ce qui leur vient à l'esprit; les uns sont entraînés par la douleur, les autres par l'envie, et leurs paroles rencontrent dans la multitude un crédit facile; mais le peuple est changeant et les gens sages retiennent leur opinion; la calomnie disparaîtra. »

Il reconnaît cependant que la retraite est pénible; il énumère les raisons qui attachent aux affaires publiques celui qui les a une fois pratiquées; il décrit enfin les joies et les ardeurs de l'ambition, et l'on sent qu'il trahit le secret de son âme.

« Ce qui, plus que toute autre chose, touche les cœurs généreux et les nobles esprits, c'est le désir d'être estimé et admiré des autres hommes, de maintenir vivante sa renommée, d'être montré au doigt comme Démosthène, qui se réjouissait lorsque, passant par la ville, il entendait la vieille femme revenant de la fontaine dire tout bas à sa voisine : Celui-ci est Démosthène. Le ménagement des affaires publiques et la grandeur qui s'y attache attirent les suprêmes hommages des hommes; peut-être est-elle excusable, cette ambition qui semble nous égaler aux dieux. »

En vain l'auteur de la *Consolation* reviendra-t-il après cela aux lieux-communs sur les avantages de la retraite, il ne plaidera plus qu'une thèse convenue. Il ajoutera bien que, pour qui a goûté les avantages de la fortune, savoir s'en passer est grandir encore; il citera l'exemple de Scipion, de Dioclétien; mais ce ne sera plus là

que de la vaine rhétorique : son vrai sentiment lui a échappé, il est de ceux qui ne se consolent pas.

Guichardin lui-même a dit ailleurs qu'il ne faut pas ajouter foi au langage de ceux qui prétendent avoir quitté les affaires publiques par amour du repos et par fatigue des soucis de l'ambition. La passion toute contraire, assure-t-il, est le plus souvent au fond de leurs cœurs. Que, par la moindre fissure, ils voient briller une lueur nouvelle, rien ne les arrête; laissant là le repos si vanté, ils y courent, comme la flamme sur une matière sèche ou imbibée d'huile; *subito che si rappresenta qualche spiraglio di grandezza, vi si gettano con quello impeto che fa il fuoco a una cosa secca o unta.* C'était écrire sa propre histoire. Guichardin se trouvait au sommet d'une de ces voies glissantes qui manquent rarement de s'offrir à l'ardeur des politiques, et au seuil desquelles une grande force de volonté et de modération, un viril sentiment de l'honnête peuvent seuls les retenir. L'Italie prospère ou combattant pour son indépendance lui avait offert le vaste champ d'une action légitime et louable; l'Italie, asservie aux étrangers qu'il avait combattus, n'attendait plus de lui que la protestation de sa retraite et de son silence.

Au gouvernement modéré des *ottimati* avait bientôt succédé dans Florence celui des *arrabbiati* ou des ultra-libéraux. Ce changement ne s'était pas accompli sans violences; le précédent gonfalonier, Piero Capponi, avait échappé à la mort par la fuite, d'autres avaient été moins heureux. Guichardin s'était trouvé en présence d'une démocratie turbulente, exaltée par le péril commun, et dont les témérités dangereuses lui répugnaient jusqu'à le rendre aveugle pour ce qu'elle entraînait avec elle de généreuse ardeur et de patriotisme local. Depuis longtemps suspect, il s'était bientôt vu accusé formellement de trahison et d'exactions. Cité à comparaître, ainsi que beaucoup de citoyens de Florence également menacés, il avait préféré le risque de la confiscation de ses biens à celui d'une condamnation à mort résolue d'avance. C'est en de telles circonstances qu'il ne fit pas difficulté d'aller reprendre du service auprès du pape Clément VII. Sa pensée n'était pas de renouveler contre les impériaux la guerre à outrance, comme le voulaient imprudemment sans doute les exaltés florentins; il savait au contraire que depuis la prise de Rome la cour pontificale ne songeait plus qu'à régler avec l'empereur le sort de la péninsule. Ce fut l'objet de la paix de Barcelone et des conférences de Bologne en 1529. Charles-Quint s'étant rendu dans cette ville pour y être couronné, on y traita de la paix définitive. Il fut décidé que le gouvernement populaire serait aboli dans Florence et qu'on rétablirait les Médicis. Des arrangemens de famille venaient cimenter ces résolutions : le jeune duc Alexandre, qu'on allait proclamer sur les ruines de la république, épouserait

Marguerite d'Autriche, la fille naturelle de Charles-Quint. L'humiliation était complète; mais, si les Florentins n'étaient plus animés d'un puissant esprit politique, ils avaient conservé du moins un patriotisme exalté, auquel s'ajoutait maintenant la fiévreuse ardeur qui enfante les insurrections et les révoltes : ils refusèrent de se soumettre, et on en vint à cette extrémité, qui marque bien le degré de misère où, presque subitement, l'Italie était tombée, de faire assiéger pendant dix mois Florence par le prince d'Orange, placé à la tête d'une armée composée des pontificaux et des impériaux (octobre 1529 — août 1530). L'indignation soutenait les Florentins, qui furent héroïques. Deux moines du couvent de Saint-Marc, Benoît de Foiano et Zacharie, renouvelant l'ardente prédication de Savonarole, proclamaient de nouveau le Christ roi de la ville, et inspiraient au peuple un mystique enthousiasme. Les villas voisines des remparts avaient été rasées; les orangers et les oliviers, réduits en fascines, s'ajoutaient au travail des fortifications, que Michel-Ange dirigeait; chose plus difficile, les querelles intérieures s'étaient apaisées, mais non pas les intrigues des partisans de l'ancienne famille ducale. La trahison l'emporta, et il fallut capituler. On stipula que les personnes et la liberté seraient sauves; mais une *balia* composée des amis de la restauration s'empara des affaires, et multiplia les violences. La cloche qui avait convoqué le peuple aux combats de l'indépendance fut brisée en morceaux, les principaux patriotes eurent la tête tranchée; les tortures et les procès, la confiscation et l'exil répandirent la terreur. A ce prix eut lieu la restauration des Médicis : il est clair qu'ils ne pouvaient plus être aux yeux de leurs nouveaux sujets que les représentans de l'étranger; ils venaient régner sur des ennemis vaincus.

Or non-seulement Guichardin, engagé de nouveau dans le service du pape, assista et prit part aux négociations de Bologne, où les destinées de Florence furent sacrifiées de la sorte, mais, bien plus, il accepta de rentrer dans sa patrie pour y servir le nouveau gouvernement. Se faisait-il quelque illusion? Pensait-il rencontrer dans une partie de la population quelques sympathies et triompher avec ce secours de ce qu'il connaissait ailleurs de ressentimens et de colère? Espérait-il être utile encore à l'Italie ou bien à Florence, en coupant court par la force à des projets obstinés de lutte impossible ou d'insurrections désastreuses? Guichardin lui-même répond à ces questions par plusieurs morceaux de ses œuvres inédites, notamment par quatre *discorsi* du second volume où se trouve un complet programme de la politique par lui conseillée.

Il serait puéril au nouveau gouvernement, suivant lui, de se dissimuler qu'il est détesté et qu'il n'aura jamais beaucoup de partisans ni d'amis; d'une part en effet son origine est odieuse à l'ensemble

des citoyens, d'autre part il n'a pas à disposer d'assez de grâces pour se faire un grand nombre de créatures; « le pâturage n'est pas assez gras pour nourrir un abondant bétail. » Il faut donc se faire craindre. Il faut conserver la forme républicaine, comme l'ont fait généralement ceux qui se sont emparés du pouvoir suprême en des états libres, un Sylla, un César, un Auguste, et puis, à leur exemple, Laurent de Médicis, Pétrucci, Bentivoglio, dans Bologne et dans Sienne. Avec cette apparence républicaine, les Médicis devront avoir en main le pouvoir absolu. On doit désarmer tout le monde, même les amis. On doit bannir les citoyens trop engagés pour revenir jamais vers d'autres opinions, et puis les jeunes gens trop ardens qui ont marqué dans les luttes précédentes comme chefs de la milice. Si l'on ne fait pas de tout point comme Laurent de Médicis, qui, après la conjuration des Pazzi, après avoir tué tous les jeunes gens de cette famille ennemie, en a enfermé les jeunes filles, afin qu'elles ne donnassent pas d'héritiers redoutables, il y a lieu du moins de surveiller soigneusement les mariages dans Florence, et de ne pas permettre que les jeunes citoyens cherchent femme dans les rangs ennemis. D'ailleurs, ajoute Guichardin, le champ n'est pas trop vaste pour marier nos filles (il en avait cinq). — Le prince aura près de lui un conseil de vingt à vingt-cinq membres, mais surtout un conseil occulte de quatre ou cinq personnes, les premières en fidélité et prudence, et qui décideront des plus graves affaires. Qu'on puisse compter dans tout l'état sur deux cents citoyens des mieux qualifiés, ce sera un bon fondement. Bien traités du prince et d'autant plus odieux au peuple, ils seront obligés de demeurer fermes avec nous.

Est-ce bien de Florence qu'il s'agit? La Florence des premières années du XVI[e] siècle, la Florence de Michel-Ange, d'André del Sarte, de Cellini, cette ville hier encore tout esprit et tout intelligence, en est-elle réduite à ce programme de gouvernement étroit et violent, digne des plus basses époques et des plus aveugles réactions? Est-ce Guichardin qui a écrit ces lignes, lui que nous avons vu, fin diplomate, administrateur énergique, dévoué patriote, déployer dans ces voies diverses une haute raison, une action vive et forte, une expérience consommée? Le double malheur de la guerre civile et de la guerre étrangère a-t-il à ce point déjà fait déchoir l'ascendant d'une ville respectée et la dignité d'un caractère jusque-là honorable? Guichardin n'avait aucune excuse et ne pouvait se faire aucune illusion quand il se donnait définitivement, comme il le fit après la mort du pape Clément VII, en janvier 1535, au service des nouveaux Médicis. Ce fut une odieuse et flétrissante tyrannie que celle des ducs Alexandre et Côme. Alexandre, âgé de vingt-deux ans, ne voulut aucun frein à ses viles débauches; il prenait à tâche

d'insulter et, s'il pouvait, de déshonorer ceux-là surtout qui avaient mérité l'estime publique en luttant pour la cause de l'indépendance. Entouré de délateurs et d'assassins, ennemi sottement déclaré des arts et des lettres, il fut la vivante insulte contre tout ce que Florence avait aimé et respecté. On sait quel drame, dont un de nos poètes s'est emparé, mit le terme à cette infamie. Un jour que Benvenuto Cellini montrait un projet de médaille devant offrir à la face l'effigie du duc Alexandre, mais pour le revers de laquelle il se disait encore incertain, Lorenzino, parent et favori du prince, lui dit : « Prends patience, d'ici peu je t'aurai préparé un beau sujet de gravure. » Nul ne faisait grande attention aux paroles ni aux actes de Lorenzino, qui passait pour n'avoir pas toute sa raison, et qui récemment, à Rome, s'était plu à briser les têtes des statues qui décoraient l'arc de triomphe de Constantin. Ce fut lui cependant, hanté du souvenir de l'ancien Brutus, qui attira chez lui le tyran, sous prétexte de lui livrer une des plus vertueuses dames de Florence, et le fit égorger par un assassin à ses gages (6 janvier 1537). Au milieu du trouble causé par cette mort imprévue, les *Piagnoni* et le parti populaire songèrent bien à rétablir le gouvernement républicain; déjà les moines de Saint-Marc parcouraient les rues en disant que les prophéties de Savonarole se réalisaient et qu'on allait recouvrer la liberté; mais on n'avait pas d'armes, et Guichardin, à la tête des principaux *Palleschi*, se hâta de faire proclamer un autre Médicis, le jeune Côme, fils de ce Jean des bandes noires resté populaire pour sa fidélité envers Florence pendant la guerre précédente. Côme avait dix-sept ans : les habiles qui travaillaient à son élévation croyaient lui imposer des conditions et régner sous son nom; quelques-uns convoitaient des avantages tout personnels. Guichardin en particulier, prenant les devans, lui avait fiancé l'une de ses filles. Son espoir égoïste fut déçu; sa fille fut renvoyée, et lui-même passa tristement ses dernières années, jusqu'à sa mort, en 1540, non pas dans la retraite, mais dans la disgrâce, punition méritée de son volontaire abaissement.

Il serait bien injuste d'en rester sur l'impression de cette triste fin d'une carrière qui n'a pas été celle d'un vulgaire ambitieux. Pour reprendre les élémens d'une appréciation plus générale et par là plus équitable, nous n'avons qu'à ouvrir dans les nouveaux volumes une des œuvres les plus intéressantes de Guichardin, celle de laquelle nous avons déjà emprunté quelques citations, son recueil de *Ricordi* ou de pensées et de maximes; il est là tout entier.

III.

Ces quatre cents maximes ou souvenirs que nous offre le premie volume des œuvres inédites étaient naguère à peu près inconnues,

bien qu'il en eût transpiré quelque chose. En 1576, un Italien qui vivait à la cour de France, Jacques Corbinelli, imprima un recueil de *Conseils et avertissemens* sous le nom de Guichardin, dédié à Catherine de Médicis, et contenant environ cent cinquante de ces maximes dans la langue originale. Le fond du volume reposait évidemment sur des communications authentiques; mais le texte primitif s'y trouvait singulièrement modifié selon le goût et les habitudes du jour; beaucoup de pensées y étaient transformées à ce point que d'affirmatives elles devenaient négatives, ou réciproquement. Ce n'est pas là, ni dans quelques autres recueils, italiens ou français, qui parurent ensuite, écourtés, remaniés, mêlés de sentences apocryphes, que l'on peut reconnaître ni juger l'auteur.

L'édition que nous possédons aujourd'hui est excellente en ce sens qu'elle reproduit enfin le texte original : il suffirait, même sans l'affirmation de l'éditeur italien, d'une lecture superficielle pour en reconnaître la saveur. L'ordre dans lequel ces fragmens se succèdent est celui des manuscrits, mais il semble tout arbitraire : le premier *ricordo* est écrit en 1529, puisqu'il y est dit que le siége de Florence dure depuis sept mois; cependant une note de Guichardin, au milieu d'un second cahier manuscrit qui paraît postérieur, nous apprend qu'il a fait en 1527 et 1528 une révision des *ricordi* rédigés précédemment, et cette seconde édition répète plusieurs morceaux de la première avec une rédaction différente, plus concise, et donnant de moins par exemple les cas particuliers cités d'abord comme occasions ou comme preuves. Il y aurait lieu de chercher à découvrir, par un examen soigneux des documens originaux, les raisons qui, dans la pensée de Guichardin, ont déterminé l'ordre adopté. Ce ne serait pas un pur travail d'érudit : l'étude morale en profiterait. Il ne serait pas indifférent d'apprendre si l'auteur a écrit en une seule fois et dans une même disposition d'âme des souvenirs lointains, ou bien s'il faut attribuer une partie de son livre à sa jeunesse, une autre à son âge mûr, une troisième à sa vieillesse, ou s'il s'agit enfin d'une série continue qui reflète fidèlement l'histoire de son caractère et de son esprit. C'est de cette dernière manière sans doute qu'ont été composées les maximes de Guichardin : elles paraissent reproduire, sauf peut-être un dernier travail de rédaction, des notes, des observations, des opinions écrites au jour le jour pendant toute la durée de sa vie, en présence des événemens et des hommes. Guichardin est là tout entier, disions-nous; ajoutons qu'il y est à chaque page le même, tant il y a eu constante unité, non pas dans son rôle, mais dans son caractère.

On pourrait se proposer de suivre dans le miroir offert par lui-même chacune des phases successives de sa carrière. On l'y voit, dans une période de jeunesse sans doute et sous l'influence de ré-

ces souvenirs, interpréter, mais déjà dans le sens de ses vues ultérieures, les conseils et les règles de conduite qu'il a recueillis de son père respecté. Son père lui a-t-il recommandé de préférer aux apparences de l'honnête la réalité, il en conclut, lui, à l'utilité dont il peut être de se montrer avec ces apparences, sauf à reconnaître ensuite que le plus sûr est encore de se mettre en possession de la réalité. Son père lui a-t-il répété ce proverbe que, par un ordre de la Providence, « les biens mal acquis ne profitent pas au-delà de la troisième génération; » là-dessus il conteste et commente : en bonne justice, suivant lui, la punition devrait tomber sur le premier acquéreur; mais, habile à gagner, il se trouve d'ordinaire habile à conserver, et une période de temps prolongée amène des chances de perte. Nous avons déjà cité quelques-uns des *ricordi* attestant les impressions de son ambassade d'Espagne, et l'on retrouverait également les traces de son énergique période d'administrateur en l'Émilie et en Romagne, avec de vives peintures de l'anarchie qu'il avait eu à combattre : « Je n'accuserai plus, dit-il avec ironie, la justice des Turcs. Ils jugent les yeux fermés et vite; or il est vraisemblable que, pour la moitié des cas, ils tombent bien, et du même coup ils affranchissent les parties du double fléau des frais et de la perte de temps, tandis qu'on procède chez nous de telle sorte qu'à gagner son procès au prix de tant de retards et de peines, on aimerait mieux l'avoir perdu le premier jour. » La partie politique du rôle de Guichardin aurait ensuite pour échos un bon nombre de *ricordi* sur les devoirs du négociateur et du général d'armée, et il serait permis enfin d'interpréter quelques-uns de ses souvenirs, même à défaut d'allusions expresses et directes, comme se rapportant à sa dernière et fâcheuse période. Il est possible qu'au moment où il démentait un noble rôle en se donnant à d'indignes princes restaurés par l'étranger, il se soit voulu faire illusion à lui-même, comme tant d'autres ambitieux, par ce raisonnement, plus d'une fois exprimé dans les *Ricordi*, que, si les honnêtes gens s'éloignent du despote, ils le laissent en proie aux vicieux et négligent un moyen de le contenir. Peut-être aussi renferment-elles une secrète allusion à son rôle et à sa disgrâce, ces paroles qu'il semble avoir, en observateur impartial et jugeant sa propre défaite, placées sur les lèvres du tyran. Pourquoi ce tyran ne serait-il pas, dans sa pensée, ce Côme de Médicis qu'après le meurtre d'Alexandre il a fait élire au pouvoir, duquel il attendait certainement des avantages personnels, qu'il espérait sans doute dominer, mais qui ne lui avait répondu que par l'indifférence et le dédain? « Tu m'as aidé à obtenir le souverain pouvoir, fait-il dire à son interlocuteur anonyme; mais tu veux que j'en use à ta guise,

ou du moins avec des concessions qui affaibliraient mon autorité. Tu effaces dès lors tout le prix des services rendus. »

Quelles que puissent-être en de telles lignes les allusions plus ou moins directes aux divers accidens de la vie de Guichardin, elles ne nous permettent pas de saisir chez lui, selon l'ordre des temps, des transformations intimes, un progrès intérieur et moral, des doctrines ou des croyances sérieusement adoptées ou reniées. Sans doute l'expérience, l'âge, la connaissance des hommes, ont ajouté sans cesse à la vigueur de cet esprit; mais ce caractère s'est toujours ressemblé à lui-même, en ce sens qu'il n'a jamais eu pour règle une vue idéale des choses humaines. Ébloui par le seul attrait du succès pratique, il n'a connu que la doctrine de l'intérêt, qu'il a pratiquée toutefois en homme d'une rare intelligence et d'une incontestable hauteur d'esprit. Nous avons affaire non pas à un sceptique vulgaire, mais à un de ces génies florentins de la renaissance, froids, polis et fins comme les bronzes de leur Cellini. La preuve en est à chaque page des *Ricordi*. Guichardin y est observateur bien plutôt que vrai moraliste. Il donne beaucoup moins des préceptes que des recettes et des procédés. Né singulièrement clairvoyant dans un siècle où abondait la lumière, il lui arrive, comme à plusieurs de ses contemporains infiniment spirituels et déliés, d'apercevoir tous les aspects des idées et des choses, et si vivement chacun d'eux qu'il ne remarque l'ombre d'aucun, et que satisfait, jouissant pour lui-même de son pénétrant regard, il s'abstient de faire un choix. Il suit de là que c'est l'infinie variété des observations particulières qui frappe tout d'abord à la lecture de ses maximes. Pas de généralités vagues sous une forme proverbiale :

« C'est une grande erreur, dit-il lui-même, de parler des choses humaines d'une manière générale et absolue, car pour presque toutes, à cause de la diversité multiple des circonstances, il faut introduire des distinctions et des exceptions qui ne se règlent pas d'après une même mesure, et que vous ne trouverez pas dans vos livres : il faut que le discernement vous les enseigne. — Le vulgaire, dit-il encore, reproche aux jurisconsultes, aux médecins, aux philosophes, aux hommes d'état, la variété de leurs opinions. Elle provient moins de leur insuffisance que de la nature même des choses; les règles générales ne peuvent suffire aux cas particuliers. — Mettez six ou huit sages ensemble, vous aurez six ou huit fous : ils ne pourront se mettre d'accord; au lieu d'une décision, vous aurez une dispute. »

Il offre souvent de suite deux ou trois faces contraires de l'idée : c'est au lecteur à choisir, dirait-il, selon sa disposition d'esprit ou bien selon les circonstances :

« Il n'y a pas de satisfaction plus durable ni plus flatteuse sur cette terre que de voir son ennemi abattu et demandant merci : mais vous pouvez doubler votre victoire en sachant vous en servir, c'est-à-dire en usant de clémence et en vous contentant d'avoir vaincu. — Alexandre, César et tous les grands hommes chez qui on vante cette vertu n'ont jamais employé la clémence quand elle pouvait diminuer ou compromettre le fruit d'une victoire, c'eût été de la démence. Ils savaient choisir les occasions où, sans rien leur ravir de leurs avantages, elle augmenterait leur gloire. — La vengeance ne vient pas toujours de la haine ou de la cruauté : elle est parfois nécessaire pour imposer le respect. Il peut donc très bien se faire qu'on se venge sans aucune animosité personnelle. »

Observateur si attentif des cas d'expérience, Guichardin diffère du moraliste religieux, qui tourne tout vers l'unique idée du salut, et du moraliste philosophe, qui se préoccupe des vérités abstraites, en ce que chacune de ses remarques est une réponse de plus aux innombrables incertitudes de quiconque, livré aux soins de la vie pratique, ne songe qu'à éviter les échecs et à conquérir le succès. Il y mêle çà et là ce qu'il a pu noter au passage, en considérant le plus grand nombre des cas, la marche commune des choses, et la conduite ordinaire des hommes.

« Avoir une vive intelligence est un don fait à quelques-uns pour leur tourment et leur malheur : il ne sert qu'à leur causer plus de soucis qu'aux gens doués d'une plus courte vue. — Les caractères sont bien divers; chez les uns, l'espérance est telle qu'ils tiennent pour certain ce qu'ils n'ont pas encore; d'autres sont si craintifs qu'ils n'espèrent jamais tant qu'ils ne tiennent pas. Je m'accommode mieux de ces derniers, parce qu'ils se trompent moins souvent; mais ils vivent plus inquiets. — Quelque certaine que vous paraisse une chose, si vous pouvez, sans gâter votre jeu, vous réserver quelque chance pour l'événement contraire, faites-le, car les résultats les plus inattendus se réalisent parfois, et l'expérience a prouvé que cette précaution est bonne. — Heureux celui à qui l'occasion se présente deux fois, parce qu'il peut d'abord ne pas la saisir ou en mal user, quelque avisé qu'il puisse être. Qui la manque une seconde fois est décidément un malhabile. »

Que la préoccupation constante du but à atteindre, ce but n'étant autre que le succès pratique et non pas la victoire morale, ait rendu Guichardin peu scrupuleux sur l'emploi des moyens, cela va de soi, et l'on s'attend bien à ce que, sur l'utilité de la dissimulation, du mensonge même et de la perfidie, jusque dans l'usage de la vie privée, les *Ricordi* offrent beaucoup de tristes exemples. C'est toutefois vers la sphère des idées et des faits politiques que gravitent surtout les pensées exprimées par Guichardin, la politique étant

l'arène où se mêlent et se débattent les plus ardens intérêts de la vie pratique. Sa curiosité trouve une abondante matière à observer soit les différentes combinaisons auxquelles la science du gouvernement peut donner lieu, soit le jeu infatigable et les ressources infinies de l'ambition humaine. Lui-même n'est pas désintéressé : il ne juge pas seulement les coups, il conseille, juge et discute, mais le plus souvent il est vrai, sans prendre parti. Un Italien du XVIe siècle, comme un Grec au temps de la conquête romaine, avait vu les révolutions les plus diverses se partager alternativement le monde étroit de la cité. Guichardin semble prendre plaisir, en pur théoricien et en artiste, à examiner les différens systèmes, à en signaler les avantages et les dangers, à aider également de son expérience ceux qui veulent édifier et ceux qui veulent détruire. Dans un très curieux dialogue sur le gouvernement de Florence, que donne aussi le recueil de ses œuvres inédites, il introduit un avocat de chacune des formes principales qu'a revêtues la république florentine; puis, content d'avoir démontré par chaque thèse la faiblesse des autres, il se garde soigneusement de conclure. Il en est de même dans ses *Ricordi*. On croirait volontiers que la forme de gouvernement qui lui agrée est celle des *ottimati* ou des classes supérieures, à voir ses attaques soit contre la démocratie, soit contre les tyrans; mais il a l'air de désespérer en définitive qu'un système raisonnable puisse être jamais supporté par les Florentins, et on le voit donner des conseils aux tyrannies elles-mêmes pour déjouer toutes les attaques.

« Qui dit un peuple dit vraiment un animal fou, plein d'erreurs, de confusion, sans jugement, sans stabilité, sans intelligence. — Moquez-vous des prêcheurs de liberté, je ne dis pas de tous, mais j'en excepte bien peu. Si ces gens-là espéraient pour eux-mêmes plus d'avantages dans un état despotique, ils y courraient, et par la poste. — Il ne s'étonnera pas de la servilité d'âme de nos concitoyens, celui qui lira dans Tacite comment Rome, habituée à dominer le monde, se courba si honteusement sous les empereurs que Tibère avait la nausée de tant de bassesse. — Le ciment avec lequel se construit l'édifice de la tyrannie est le sang des citoyens. Que chacun s'efforce donc de ne point laisser jeter les fondemens de telles murailles. — On ne fonde pas les états en coupant des têtes, on ne fait que multiplier par là ses ennemis : c'est l'histoire de l'hydre. Cependant il y a des cas où le vrai ciment des états est le sang, comme la chaux est celui des édifices. La distinction des cas ne se peut indiquer par règles précises : c'est de la prudence qu'il faut prendre conseil. »

Guichardin descend ici à l'un des derniers degrés de son scepticisme pratique : il admet les moyens les plus atroces pour peu qu'ils

paraissent nécessaires à qui veut parvenir au but. Le scepticisme, voilà le dernier mot de son caractère et de sa doctrine. Nous avons recherché avec soin parmi les témoignages de sa jeunesse s'il avait lutté avant d'entrer dans cette voie ; nous lui avons tenu compte de certains scrupules dans son *Histoire florentine* et de certaines émotions généreuses; mais, à partir de son ambassade en Espagne, nous l'avons vu s'éprendre des traits de mensonge et de perfidie qu'il voyait ou croyait voir dans le caractère d'un habile politique; la fin de sa vie nous l'a montré reniant les causes qu'il avait servies, et sacrifiant à ses intérêts personnels des intérêts d'autre sorte et de nature plus élevée non méconnus naguère par lui-même.

Toutefois l'histoire de sa vie nous a également enseigné qu'il n'a pas été le sceptique inintelligent et incapable d'un rôle généreux. Il y a, en dehors des extrêmes, bien des genres de scepticisme. Il y a celui qui naît d'une trop grande défiance de la raison humaine, et qui s'abîme quelquefois dans le sentiment religieux; il y a celui qui provient d'une trop grande confiance dans l'intelligence des hommes, et qui s'attarde à l'admirer dans les médiocres et incertains triomphes de la vie réelle. Le scepticisme est subtil, et peut se glisser dans le cœur de celui-là même qui s'est proposé un but honorable; il se trahit alors par un mélange de calcul qui aura présidé même au choix de ce but honnête, et dans une facilité trop indifférente à l'emploi des moyens. Guichardin était trop éclairé pour ne pas échapper aux excès par certains côtés. Il est passablement douteur, par exemple, sur les choses de la religion, non pas toutefois au-delà de certaines limites qu'il n'est peut-être pas facile de bien marquer. Voyons-le d'abord, en quelques-uns de ses *ricordi*, fort répugnant à des pratiques, à des croyances, à des abus de son temps, et tout près de la révolte :

« Je crois que les hommes, à toutes les époques, ont tenu pour miraculeux des faits qui n'avaient rien de tel; mais ce qui est certain, c'est que toutes les religions ont eu leurs miracles, de sorte que le miracle est une faible preuve de la vérité de telle croyance plutôt que de telle autre. Les miracles révèlent peut-être la puissance de Dieu, mais pas plus du Dieu des gentils que de celui des chrétiens. Il ne serait donc peut-être pas mal de dire que ce sont, comme les prédictions, des secrets de la nature au-dessus de l'intelligence humaine.

« J'ai remarqué que, chez tous les peuples et dans toutes les villes, il y a des dévotions qui produisent de semblables effets. A Florence, Santa-Maria Imprunata fait la pluie et le beau temps; en d'autres endroits, j'ai vu la vierge Marie ou les saints opérer de même, signe manifeste que la grâce de Dieu vient au secours de tout le monde, et peut-être aussi que ce sont des choses qui existent plutôt dans l'esprit des hommes que dans la réalité.

« Ce que disent les personnes pieuses, que celui qui a la foi fait de grandes choses, ou que, selon la parole de l'Évangile, la foi commande aux montagnes, ne signifie rien autre chose sinon que la foi crée l'obstination. Avoir la foi, c'est croire avec fermeté et presque avec certitude des choses qui ne sont point selon la raison, ou, si elles sont selon la raison, d'y croire avec une résolution plus grande que celle que donnerait la raison seule. Celui qui a la foi devient donc obstiné dans ce qu'il croit; il marche dans sa voie intrépide et résolu, surmontant les difficultés et les périls. »

Ces vives saillies n'empêchent pas que Guichardin ne demeure enveloppé, sans trop de résistance, dans les habitudes religieuses de son siècle. Il n'a pas la religion sévère de Michel-Ange, la superstition peu gênante de Benvenuto Cellini, avec ses évocations et ses visions; mais il s'en va en pèlerinage accomplir des vœux à Lorette, il paraît croire aux esprits et aux prédictions de l'avenir, nous l'avons vu mal affermi contre les magiciens et les sorciers. Du moins, s'il dispute pied à pied à la Providence le champ d'action que d'autres lui font très large, il croit cependant à cette action bienfaisante et juste, et cherche plus d'une fois un refuge dans l'idée de Dieu.

« Le magistrat, dans ses arrêts, ne doit pas, dit-il, subir le contrôle des hommes; mais il reste soumis à celui de Dieu, qui connaît s'il a bien jugé ou prévariqué. — Ne dites pas : Dieu a aidé celui-ci parce qu'il était bon; il est arrivé malheur à celui-là parce qu'il était méchant. C'est souvent en effet le contraire qui se vérifie, et néanmoins on ne doit pas accuser la justice de Dieu, ses desseins étant si profonds qu'il nous reste seulement à dire : *Abyssus multa.* »

Ces hautes pensées ont été la source persistante où il a puisé malgré tout plus d'une généreuse maxime, de nature à tempérer la trop commune aridité de son œuvre. Il savait voir les bons comme les mauvais côtés des choses, et la doctrine même de l'intérêt bien entendu l'invitait à préférer les moyens honnêtes; sa hauteur d'intelligence le rendait d'ailleurs accessible aux honorables inspirations. Aussi pouvons-nous, à côté des expressions les plus détestables que nous ayons dû citer, placer des expressions différentes, qui nous remettront en mémoire le beau rôle auquel Guichardin a consacré une partie de sa carrière. Il s'y ajoutera une teinte de tristesse qui lui fait honneur, et qu'il serait injuste de négliger. On sent qu'il lutte; obsédé par la vue du réel et par l'abus du sens pratique, il voudrait, ce semble, se dégager; il y parvient quelquefois, et nous en avertit par un accent subit de sincère émotion.

« A qui estime la gloire tout doit réussir, parce qu'il ne regarde ni aux fatigues ni aux périls, ni à l'argent. Je l'ai éprouvé par moi-même;

elles sont vaines et mortes, les actions humaines qui manquent de ce puissant levain. — Je ne veux pas vous dégoûter de répandre des bienfaits. Outre que c'est une chose généreuse et qui procède d'une belle âme, un bienfait est quelquefois largement reconnu. Il est de plus permis de penser que cette puissance qui est au-dessus des hommes se plaît aux actions nobles, et ne permet pas qu'elles restent toujours sans récompense. — Si vous rencontrez un homme qui soit naturellement porté vers le mal plutôt que vers le bien, dites hardiment que c'est non pas un homme, mais un monstre ou une brute, car il fait exception. — C'est une triste chose en ce monde de ne pouvoir conquérir le bien sans devoir passer par le mal. — Les états et les cités sont mortels, puisque, par épuisement ou par accident, toute chose doit périr. Celui qui assiste à la mort de sa patrie ne doit accuser que son propre malheur. La patrie subit ce qui est sa destinée; mais bien à plaindre est celui qui est né dans le temps marqué pour une telle infortune. — O Dieu! combien sont plus nombreux pour notre république les symptômes de chute que les causes de durée! — Je ne saurais croire que Dieu permette aux fils de Ludovic Sforza de jouir en paix de l'état de Milan. Ce n'est pas seulement que son usurpation a été scélérate, c'est, bien plus, qu'elle a été la cause de la ruine et de l'asservissement de l'Italie. »

Voilà, de la part de Guichardin, de très nobles accens, dus à la générosité de l'âme, au patriotisme et, en dernier lieu, à un cri de la conscience. Le voilà invoquant la justice céleste contre Ludovic le More, qui a le premier appelé les étrangers sur le sol de la patrie. Comment donc lui-même a-t-il pu consentir à se mettre au service des oppresseurs de l'Italie? C'est qu'il a manqué de cette force morale sans laquelle on est le jouet de la fortune et des circonstances. Il s'est contredit et démenti; il a été l'homme de son temps à ce point que sa propre vie en a reproduit les vicissitudes, active et généreuse quand l'ardeur commune et la lutte suffisaient à l'animer, inerte et blâmable quand le poids de la décadence générale a commencé de peser sur elle. Nous avons dit que ses *Ricordi* appartenaient non pas à telle ou telle période de son âge, mais à toutes également. Rappelons-nous donc, pour les opposer à lui-même, les protestations de son propre cœur. Il a aimé la gloire, il a aimé sa patrie, à laquelle, dans sa grande *Histoire*, il a élevé un monument durable de filial respect : le souvenir de ces deux sentimens doit plaider en sa faveur. Il a de plus cruellement expié par les amertumes et les déceptions de sa fin un scepticisme contre lequel, au milieu de sa carrière, il avait déjà noblement réagi.

A. GEFFROY.

LA

POLITIQUE ULTRAMONTAINE

En présence de l'importance inattendue que les querelles religieuses ont prise en Europe par le plus singulier anachronisme, du rôle prépondérant auquel les partis religieux y aspirent, des dangers qu'ils nous créent, il n'est peut-être pas inutile d'examiner quelles sont chez nous les prétentions, sinon les principes politiques de ces partis, et quelle attitude doit prendre à leur égard un gouvernement soucieux de l'honneur et des intérêts de la France. Si les hommes qui dirigent nos affaires avaient entrepris plus tôt cet examen, s'ils s'étaient fait une juste idée de ce que cet honneur et ces intérêts leur commandent, il est à croire qu'ils auraient prévenu de fâcheux malentendus dont ils devaient éviter jusqu'à l'apparence, et ils ne resteraient pas suspects d'avoir cédé à une pression étrangère lorsqu'ils n'ont fait que remplir un devoir.

J'ai parlé des partis religieux, cette expression, vraie pour d'autres pays, n'est, Dieu merci, pas exacte en ce qui concerne le nôtre. Nous comptons en France plusieurs opinions religieuses, mais nous n'y comptons qu'un seul parti religieux, c'est le parti ultramontain. Ce parti ne remonte même pas très haut dans notre histoire. Il n'a été à ses débuts qu'une secte théologique dont je n'ai nullement l'envie de discuter ici les doctrines; mais l'ultramontanisme ne tarda pas à quitter les régions de la théorie, où de Maistre, de Bonald et l'abbé de Lamennais l'avaient confiné, pour viser à l'action et à l'influence politiques. — Si nous n'avons pas à nous occuper de ses doctrines sur la discipline intérieure de l'église, nous avons le plus grand intérêt à bien connaître ses tendances, ses progrès et ses actes depuis qu'il a passé à l'état militant et prétendu influer sur la marche de nos divers gouvernemens.

Cette prétention, il faut le dire, n'était pas nouvelle. L'église de France, alors qu'on l'appelait encore l'église gallicane, n'avait jamais renoncé qu'en apparence à l'ambition de jouer un rôle politique. Elle n'avait jamais bien pris son parti au fond du cœur de cette grande transformation du monde moderne, qui vers la fin du XVI[e] siècle sépara nettement le domaine religieux du domaine politique. Elle n'avait jamais compris qu'imparfaitement le sens de ce prodigieux changement qui, au sortir des guerres de religion, permit à un cardinal comme Richelieu de tendre, — par-dessus la tête des Allemands, — sa forte main à un hérétique comme Gustave-Adolphe. Néanmoins tout en s'efforçant, chaque fois que l'occasion s'en présentait, de renverser l'œuvre pacificatrice d'Henri IV et de rétablir dans l'état la prédominance de l'élément religieux, l'église gallicane eut toujours le mérite, et c'est là son meilleur titre devant l'histoire, de rester éminemment nationale. Elle ne sépara pas son intérêt de celui du royaume, lui sacrifia parfois ses plus chers préjugés. Alors même que Louis XIV était le plus asservi à l'influence catholique, loin de l'abandonner dans ses démêlés politiques avec la cour de Rome, on la vit défendre successivement ce roi contre deux papes, Alexandre VII et Innocent XI.

A ce point de vue, l'église gallicane domine de très haut le système qui lui a succédé sans la remplacer. Elle a eu ses faiblesses, a servi plus d'un excès de pouvoir, mais dans ses jours de vertu comme dans ses jours de défaillance elle est jusqu'au bout restée française, a voulu identifier sa cause à celle de la nation. L'ultramontanisme au contraire a un tort qui lui sera difficilement pardonné dans la situation que les événemens nous ont faite, il ne peut pas avoir une politique nationale. Ainsi que son nom l'indique, ce n'est pas en France, mais à Rome, que ses partisans prennent leur mot d'ordre, c'est de Rome qu'ils attendent et reçoivent leurs inspirations; ce n'est pas le pays, c'est Rome qui est leur premier souci et leur première passion. L'intérêt national leur est cher sans doute, mais c'est après tout un intérêt humain, et Rome le domine de toute la supériorité d'un intérêt divin. De là l'inconcevable insouciance avec laquelle ils compromettent le pays et le jetteraient, si cela dépendait d'eux, dans les aventures les plus insensées: leur sollicitude est ailleurs. Ils prétendent pourtant l'aimer, et peut-être l'aiment-ils en effet à leur manière; on ne supprime pas à volonté un des sentimens primordiaux de l'âme humaine. Peut-être sont-ils, comme ils nous l'assurent, d'excellens patriotes, — seulement leur patrie est à Rome!

On voit par cette observation générale combien il est loin de notre pensée de vouloir impliquer le clergé de France tout entier

dans les critiques que nous entendons adresser à certaines doctrines et à certains hommes. Nous savons comme tout le monde que ce clergé compte dans ses rangs, — et parmi ceux même qui professent des opinions ultramontaines, mais qui reculent sagement devant les conséquences du système, — un grand nombre d'hommes animés du patriotisme le plus vrai, des esprits aussi sages qu'éclairés. Ce ne sont pas eux qu'on met en cause ici, c'est cette petite église particulièrement immaculée, aux yeux de qui l'évêque d'Orléans est un suspect et presque un factieux. Tout au plus pourrait-on leur reprocher l'abnégation mal entendue qui les pousse à se taire lorsqu'ils devraient élever la voix, et leur fait ainsi accepter toutes les apparences d'une solidarité qu'ils repoussent au fond du cœur. Ils semblent atteints, eux aussi, de cette inertie incurable qui, dans tous les momens critiques de notre histoire, paralyse et annihile nos partis conservateurs au profit d'une minorité violente ou fanatique. Triste abdication dont ils ne se vengent d'ordinaire qu'en assistant avec une égale résignation à tous les excès commis en sens contraire!

Tant que l'influence politique de l'ultramontanisme ne s'est exercée que dans nos luttes intérieures, on a eu le droit de la blâmer comme une intervention regrettable de l'élément religieux dans des débats auxquels il devrait rester étranger, mais elle n'a eu que des inconvéniens après tout secondaires. Cette intervention a en partie faussé un instrument précieux d'ordre, de moralité, de conservation, en le mettant parfois au service des plus mauvaises causes. Elle a aussi contribué plus d'une fois à aggraver nos divisions intérieures; elle n'a du moins pas fait courir au pays de péril sérieux. Je n'ai pas à raconter dans quelles occasions, ni dans quel sens la politique ultramontaine a agi chez nous à ce point de vue; je me contenterai de rappeler, pour en caractériser l'esprit général, qu'en dépit des efforts plus généreux qu'efficaces de Montalembert, de Lacordaire et de leur école pour l'enrôler dans la cause libérale, le parti ultramontain ne s'est montré satisfait de nos divers gouvernemens que deux fois dans le cours entier des cinquante dernières années. La première, c'est à l'époque des ordonnances du roi Charles X contre les libertés publiques; la seconde, c'est à l'époque du coup d'état du 2 décembre. Ce sont là les deux seuls momens où l'ultramontanisme ait montré une satisfaction sans mélange.

Cette satisfaction, dont il est facile de retrouver l'expression dans les documens contemporains, est à elle seule tout un programme de gouvernement et peut se passer de commentaires. On aurait tort d'ailleurs de s'étonner du profond scepticisme dont elle témoigne

en matière de principes. Au fond, un parti religieux ne peut pas avoir de principes politiques, et c'est pourquoi on ferait bien de lui interdire ce domaine. La loi suprême est pour lui l'intérêt d'une croyance à laquelle il rapporte tout, et qui est étrangère à la politique. Les pouvoirs n'ont de légitimité à ses yeux que dans la mesure des services qu'ils peuvent lui rendre. Quoi qu'il en soit, l'ultramontanisme, encouragé par ceux qui se flattaient de l'exploiter, ménagé et caressé par les oppositions, non moins imprévoyantes que les gouvernemens, devait tout naturellement céder tôt ou tard à la tentation d'exercer sur nos affaires extérieures l'influence qu'on lui avait laissé prendre au dedans. Contenu habilement sous le règn du roi Louis-Philippe, il ne réussit pas à entraîner la France dans la guerre du Sonderbund. Ses efforts furent plus heureux sous la république de 1848, et il contribua puissamment à lui faire entreprendre l'expédition de Rome.

Je dis qu'il y contribua, sans en être, comme on le croit généralement, le principal auteur. Cette expédition, destinée à porter des fruits si amers, comme toutes les entreprises où l'on s'engage sans en avoir nettement mesuré la portée, les conditions, les conséquences, fut en effet inspirée par des motifs très complexes. Les calculs et les passions politiques y prirent une part encore plus grande que les passions religieuses. Si les ultramontains y cherchèrent avant tout le moyen de rétablir avec le pouvoir temporel du pape la clé de voûte indispensable, selon eux, de l'ordre européen, les hommes d'état y virent, les uns un moyen assuré d'obtenir l'alliance du sentiment religieux dans nos luttes intérieures et de frapper au cœur l'aventureuse démocratie de 1848, les autres de relever, comme on disait alors, notre influence vis-à-vis de l'Autriche. Le prince Louis-Napoléon y vit surtout une occasion de prendre pied dans un pays sur lequel il avait dès lors des projets soigneusement dissimulés. Personne ne paraît avoir soupçonné à cette époque que le difficile n'était pas d'entrer à Rome, mais d'en sortir.

Ce qui est certain, c'est que l'expédition de Rome devint le point de départ de l'importance exagérée du parti ultramontain, de l'influence qu'il s'arrogea sur notre politique extérieure, et à ce titre seul elle fut un événement fâcheux. Ce parti s'habitua dès lors à considérer le rétablissement de la papauté temporelle comme sa conquête propre; il se déclara prêt à la défendre envers et contre tous, prétendit lui subordonner tous les intérêts, tous les plans de notre politique nationale. Celui même qui avait le plus encouragé cette prétention ne tarda pas à en éprouver les inconvéniens. Lorsque l'empereur Napoléon III, réalisant un rêve de sa jeunesse, que secondait d'ailleurs toute la force des idées, des aspirations et des

événemens de la première partie du siècle, entreprit de relever la nationalité italienne, le parti ultramontain, averti par un infaillible instinct, comprit sur-le-champ le danger qui allait menacer son œuvre de prédilection. Il signifia aussitôt à l'empereur un *veto* qui devint chaque jour plus impérieux, et devant lequel le vainqueur de Solferino finit par reculer. Il lui fut plus facile de venir à bout des armées autrichiennes que de vaincre l'obstination d'un parti dont il avait démesurément laissé grandir les forces.

Cette résistance était facile à prévoir. Il fallait méconnaître tous les enseignemens de l'histoire pour ignorer qu'entre la papauté temporelle et la nationalité italienne il y avait une incompatibilité non pas accidentelle et passagère, mais permanente, essentielle, absolue. Entre l'une et l'autre, il fallait choisir; vouloir les faire vivre ensemble était chimérique. L'idée de relever l'Italie n'était pas seulement une grande et généreuse pensée, c'était une pensée politique, nous persistons à le croire en dépit d'illustres autorités; mais elle était politique à la condition expresse, indispensable, que l'entreprise fût poussée jusqu'au bout, car l'Italie incomplète, l'Italie arrêtée dans son légitime développement, c'était l'Italie mécontente sinon hostile. Il était insensé de la faire contre nous. Il fallait ou ne pas la relever, ou l'avoir à tout prix pour alliée en lui laissant prendre son expansion naturelle. Entre la France et l'Italie reconstituée dans ses conditions normales, il y avait, quoi qu'on n ait dit, une complète harmonie d'intérêts et de tendances, et si l'entrée de cette nouvelle puissance dans le concert européen devait en modifier l'équilibre général, ce ne pouvait être qu'à notre profit.

Malheureusement l'empereur Napoléon, qui semble avoir entrevu par momens cette vérité, manqua de la décision nécessaire pour achever son œuvre, et en perdit ainsi tout le bénéfice. Troublé de voir se dresser devant lui l'obstacle intérieur alors qu'il n'avait jamais songé qu'aux ennemis du dehors, partagé entre le désir de satisfaire les Italiens et la crainte de mécontenter les ultramontains, cet esprit singulier, aussi indécis dans l'action qu'il était hardi et même téméraire dans la spéculation, hésita, tergiversa devant les difficultés de la tâche, s'aliéna les deux partis à la fois, puis enfin fut amené par cette faute même à chercher parmi les puissances européennes un auxiliaire qui voulût bien se charger d'achever ce qu'il avait lui-même commencé.

On sait ce que l'intervention de cet auxiliaire nous a coûté. Si j'ai rappelé ces faits, c'est seulement pour constater que, grâce à l'appui qu'il trouva dans une partie de l'opinion, l'ultramontanisme a pu rendre stérile et même dangereuse la plus grande entreprise

du dernier règne, la seule qui, poursuivie jusqu'au bout et achevée par son propre auteur, nous eût donné une alliance à l'heure du danger, la seule peut-être qui mérite de relever aux yeux de l'histoire une époque de décadence et de médiocrité. Survint l'effroyable écroulement de l'année 1870. Au milieu de ces catastrophes inouies, la chute du pouvoir temporel du pape passa comme un événement inaperçu, tant elle était prévue, préparée, inévitable, et tant les terribles réalités qui pesaient sur nous l'avaient réduite à ses véritables proportions. En ouvrant les yeux à la lueur du coup de foudre, nous n'apercevions autour de nous que des ruines. Nous n'avions pas seulement à relever notre pays, nous avions à le refaire de toutes pièces. Au dehors, tout était transformé. Des forces nouvelles avaient surgi en Europe. L'Italie était faite, constituée sur des bases inébranlables. On avait pu jusque-là disputer sur les avantages ou les inconvéniens d'une nationalité italienne, nier les grands courans de l'histoire, oublier que la chute de la souveraineté pontificale n'était que le dernier anneau d'une longue chaîne d'événemens. Ces débats n'avaient plus désormais que la valeur d'une thèse académique.

Nous avions assez d'occupations chez nous pour ne plus nous mêler des affaires de nos voisins. Il fallait prendre son parti des faits qu'on ne pouvait ni contester ni détruire, faire la part des questions jugées, travailler à regagner les amitiés que nous avions perdues. Et s'il nous fallait à tout prix le luxe d'une haine nationale, nous savions où la placer désormais.

Tout le monde le comprit ainsi, à l'exception du parti ultramontain. La leçon des événemens est toujours perdue pour les sectaires. Muet d'abord au sortir de la terrible crise, puis enhardi par les ménagemens inconsidérés qu'on avait pour lui, contenu à grande peine par les temporisations parfois trop habiles de M. Thiers, plus tard tout à fait enivré du sentiment de sa force à la suite des concessions excessives qu'on lui a faites en vue d'une entreprise dans laquelle on avait besoin de ses services, l'ultramontanisme reprit peu à peu sa propagande envahissante, et enfin osa dire tout haut sa pensée et son but. Ce but, cette pensée dominante, ce n'est ni la réparation de tant de ruines, ni le rétablissement de nos forces matérielles et morales, ni l'apaisement de nos divisions intestines, ni le recouvrement de nos provinces perdues. Non, il a mieux à nous proposer; cette nécessité plus haute, cette mesure de salut, cet objet supérieur, pressant, unique, c'est la restauration du pouvoir temporel du pape! Voilà le but que doit poursuivre avant tout notre politique, si nous voulons nous régénérer! Avec lui tout est sauvé, sans lui tout est perdu. Ne répondez pas à ces étranges sauveurs

qu'il existe peut-être des intérêts plus urgens, ils vous demanderont si vous prétendez mettre vos petits calculs en balance avec la cause de Dieu! Ne leur demandez pas de quels moyens ils disposent. Le ciel ne conspire-t-il pas avec eux? Il ne s'agit pas, vous diront les plus sages, de déclarer une guerre immédiate; il s'agit de revendiquer les droits de l'église, d'envoyer au saint-père le témoignage de notre dévoûment, de dénoncer au monde l'oppression dont il est victime. Eh bien! soit, vous diront les autres avec plus de franchise, il est possible que ce soit la guerre; mais pensez-vous que le monde laissera faire nos ennemis? Ignorez-vous que la foi transporte des montagnes, et Dieu a-t-il perdu la faculté de faire des miracles? Remplissons d'abord notre devoir; le reste nous sera donné par surcroît.

On sourirait de ces vénérables enfantillages, même en les lisant dans un mandement épiscopal, si l'on ne savait quel triste retentissement ils ont à l'étranger, quels périls ils nous créent, à quel point ils peuvent égarer des imaginations surexcitées par la double exaltation du sentiment patriotique et du sentiment religieux. Il suffit pour se rendre compte du danger de ces manifestes de comparer l'effet d'étonnement qu'ils produisirent à leur première apparition avec l'émotion croissante qu'ils excitent aujourd'hui. Ce résultat est dû non pas seulement aux invectives et aux imprécations qu'ils contiennent à l'adresse des gouvernemens étrangers, mais à l'inquiétude qu'inspire un parti dont on redoute l'activité et dont on voit grandir les forces sans en connaître au juste les ressources et l'organisation.

Profitant avec habileté des réticences du gouvernement pour faire croire à une secrète solidarité qui n'a jamais existé, étendant partout son action d'abord confinée dans quelques cénacles, soutenu par la propagande de la presse, de la chaire, de la tribune, l'ultramontanisme n'a pas tardé à prendre toutes les allures d'un parti de gouvernement. Il a eu son programme, ses représentans attitrés dans l'administration, dans la magistrature, dans l'armée, dans la chambre. Il a trouvé une épée en la personne d'un guerrier plus connu, il est vrai, par sa piété que par ses victoires. Il a eu même son candidat à la royauté. Qu'était-ce en effet que le comte de Chambord dans la pensée de ses partisans les plus sincères et les plus ardens, sinon l'ultramontanisme couronné?

Il y a sans doute beaucoup de fantasmagorie dans ce dénombrement des forces ultramontaines qu'on ne s'est pas fait faute d'étaler devant nous. Sous ce rapport, l'armée n'est pas sans quelque ressemblance avec son général, M. Du Temple, dont on faisait à l'étranger un vrai foudre de guerre, et dont on sait la triste aventure.

Il n'est pas impossible que cet épouvantail dont on fait si grand bruit se réduise en définitive à une simple force d'opinion, par exemple à la conviction peut-être un peu hasardée qu'on a en sa possession la trompette qui a fait crouler les murs de Jéricho. Cependant ce n'est pas sans raison que le public s'est alarmé des progrès de ce parti, du trouble, de l'irritation qu'il fait naître au dedans, des complications dont il nous menace au dehors. On a dit, non sans vérité, que la France a été faite par les évêques. Si on laissait agir ceux qui prétendent aujourd'hui parler au nom de l'épiscopat, ils l'auraient bientôt défaite. Il est temps de mettre un terme à ces folies compromettantes; elles ne nous ont que trop déconsidérés aux yeux de l'Europe. Il est temps qu'on sache que la politique de la France n'est pas à la merci des passions d'une secte.

Nous en conviendrons volontiers, le gouvernement actuel est loin d'avoir approuvé les défis imprudens et les prédications furibondes qui sont devenus, comme il aurait dû le prévoir, un grave embarras pour lui; mais en les tolérant au milieu du silence imposé à la presse, en s'abstenant avec soin de les désavouer, il a donné le droit de croire qu'il en était complice. M. le duc de Broglie, nous sommes heureux de lui rendre ce témoignage, a maintenu à l'étranger, avec une fermeté qui n'était pas sans mérite, la sage et libérale politique inaugurée par M. Thiers. Aussi a-t-il eu sa part dans ces injures envenimées dont certaines vertus possèdent seules le secret. Ces injures mêmes sont un hommage rendu à l'indépendance de son jugement; il peut s'en faire honneur comme ceux qui les ont encourues avec lui. Cependant, s'il n'a ni partagé ni encouragé ces aveugles passions, il a eu, comme le cabinet du 24 mai tout entier, le tort grave de laisser croire qu'il était sous leur dépendance. Par cela seul qu'il laissait s'accréditer cette opinion, le mal devenait aussi réel que s'il avait effectivement subi la loi des préjugés qu'il combattait.

Cette supposition n'était que trop vraisemblable en présence de tous les gages d'alliance et de mutuelle satisfaction que le ministère du 24 mai et l'ultramontanisme échangeaient dans la première ferveur d'une amitié éphémère. Comment admettre que des alliés à qui l'on donnait pleine carrière à l'intérieur, dont on encourageait les plus insoutenables prétentions, dont on applaudissait les invectives contre ces affreux anarchistes du centre gauche, les Thiers, les Dufaure, les Rémusat, les Casimir Perier, les Laboulaye et autres, n'étaient plus à l'extérieur que des brouillons importuns à qui l'on eût volontiers fermé la bouche, si l'on n'avait craint de perdre le précieux appoint de leur concours et de leurs votes? Est-il surpre-

nant que de si subtils sous-entendus aient échappé à ceux qui nous jugent à distance?

Personne n'ignorait d'ailleurs que parmi les conseillers intimes du pouvoir actuel il s'en trouvait plus d'un pour lui représenter cette dangereuse tolérance comme un excellent calcul. On lui montrait tout autour de nous en Italie, en Allemagne, en Suisse, les catholiques aux prises avec leurs gouvernemens, les guerres de religion à la veille de renaître. L'agitation ultramontaine établissait entre eux et nous une solidarité dont nous serions tôt ou tard appelés à recueillir les fruits. N'était-ce pas là une levée de boucliers toute prête pour un jour de danger? N'était-il pas d'une politique prévoyante d'encourager par tous les moyens la formation d'une grande ligue catholique dont nous serions un jour les chefs naturels?

On sait combien depuis nos malheurs s'est développé notre goût fâcheux pour la méthode conjecturale, et combien nos faiseurs de plans se trouvent plus à l'aise sur le terrain des hypothèses que sur celui des faits. Qui ne reconnaîtrait dans ces rêveries le triste écho des illusions qui nous ont perdus? Ce n'est malheureusement pas en adoptant une politique renouvelée des croisades que la France peut reconquérir son rang dans le monde. Le temps de Pierre l'Ermite est passé, il ne peut pas renaître, et ses ridicules continuateurs ne nous rendront pas le prestige que nous avons dû aux idées libérales. Il y a, Dieu nous garde de le méconnaître, dans les plaintes des catholiques de la Suisse et de l'Allemagne plus d'un grief légitime. Toute restriction de la liberté de conscience, fût-elle provoquée, comme ç'a été parfois le cas, par d'injustes exigences, est à nos yeux un abus de pouvoir qu'on finit toujours par expier; mais nous n'avons pas à prendre parti dans des débats où il n'est nullement facile de démêler le vrai du faux, et où personne n'est d'ailleurs disposé à accepter notre juridiction. Ceux-là se trompent étrangement qui supposent que ces mêmes catholiques nous reconnaîtraient le droit d'intervenir dans leur querelle. Le plus grand service que nous puissions leur rendre est de ne pas nous en mêler. Habituons-nous donc à croire que nos voisins sont en état de se passer de notre protection et de régler eux-mêmes leurs affaires. N'avons-nous pas payé assez cher le droit de songer avant tout à nos propres embarras?

Nous n'avons le droit de négliger aucune chance favorable. Si jamais les événemens nous offraient une occasion de ce genre, nous devons rester maîtres de la saisir. Gardons-nous donc d'aliéner d'avance notre liberté d'esprit et d'action. C'est dans des intérêts politiques fortement constitués et non dans des éventualités au

moins fort problématiques que nous devons chercher notre point d'appui. A la suite de nos désastres et de nos premiers efforts pour les réparer, nous avions retrouvé en Europe non pas des alliances, — nous ne pouvons songer encore à rien de pareil, — mais de sérieuses sympathies; la seule apparence de cette politique fantaisiste a suffi pour les compromettre. En Angleterre, où l'on n'a guère l'habitude de se battre contre des fantômes, on a vu un homme d'état blanchi dans les grandes affaires, lord Russell, prendre l'initiative d'une démonstration populaire contre les agissemens ultramontains. En Russie, l'opinion nous revenait sensiblement. On y appréciait nos difficultés et nos travaux. On nous y savait gré d'essayer d'imiter ce célèbre et salutaire recueillement dont on nous avait autrefois donné l'exemple, et d'où était sortie la glorieuse émancipation des serfs. Nos amis, déconcertés et refroidis, se demandèrent avec plus d'ironie que d'inquiétude si dans notre ardeur de prosélytisme nous n'allions pas recommencer quelque nouvelle équipée en faveur de la catholique Pologne. En Italie, nous avions conservé malgré tout de fidèles amitiés, témoin le livre récent d'un homme qui nous a donné de précieuses marques de sympathie dans nos malheurs, et dont nous ne devrions prononcer qu'avec respect le nom, synonyme d'honneur, de courage et de loyauté, — je parle du général La Marmora (1). En présence de notre nouvelle attitude, on dut s'y mettre en garde contre des menaces directes et incessantes, et le roi Victor-Emmanuel se décida au voyage de Berlin, démarche faite à contre-cœur, et qu'il n'aurait à coup sûr jamais entreprise, si la politique ultramontaine n'avait paru prévaloir dans nos affaires. En Autriche, pays que l'ultramontanisme considère volontiers comme sa forteresse et où l'on avait pour nous des sentimens bienveillans, on donna à dessein à la réception faite au roi d'Italie un éclat exceptionnel, destiné à nous avertir que nous faisions fausse route. Enfin les petits états, même ceux qui, comme la Belgique, semblaient momentanément liés à notre système par une certaine analogie de situation ou plutôt de tendances ministérielles, donnèrent des signes non équivoques de leur crainte et de leur mécontentement de voir la paix de l'Europe exposée à de nouveaux périls. Si telle fut l'impression produite par notre conversion présumée à la politique des mandemens dans les pays dont les dispositions à notre égard étaient plutôt amicales que

(1) Je fais allusion ici à la curieuse et instructive brochure du général intitulée *Un pó piu di luce...* récemment traduite en français, livre plein de faits irréfutables, objet en ce moment de démentis qui ne l'atteignent pas.

malveillantes, on devine aisément ce qu'elle dut être dans ceux où nous ne pouvions avoir le droit et encore moins le désir d'être jugés avec indulgence. Je n'insisterai donc pas sur le contre-coup humiliant que ces défis insensés devaient trouver à Berlin. Je me contenterai de dire à ce propos que, si ces défis y avaient passé inaperçus, comme on semble s'en être flatté par une illusion où il entre plus de candeur que de fierté, c'eût été par l'effet d'un dédain encore plus blessant que la colère.

La seule chose qui doive surprendre dans un pareil résultat, c'est qu'on n'ait pas su le prévoir. Combien de fois n'a-t-on pas signalé le danger, combien de fois n'a-t-on pas averti, supplié les auteurs de ces provocations sans parvenir à les convaincre, — aberration vraiment inconcevable et possible seulement dans un pays où l'on rencontre à chaque pas les dons les plus brillans de l'esprit unis dans le même homme à la plus incurable stupidité! Soit, avons-nous entendu dire, ces manifestations étaient compromettantes et regrettables; mais est-ce donc un crime de se tromper? Fallait-il recommencer les procès de tendance, sévir contre une presse après tout dévouée à l'ordre? Fallait-il traduire devant les tribunaux des membres de l'épiscopat? Non, il vous suffisait de ne pas laisser croire que vous étiez de connivence avec eux. Une fois cette preuve faite, vous n'auriez pas même eu besoin de suspendre un journal. Nous ne sommes pas de ceux qui conseilleront jamais au gouvernement de se servir contre des évêques des armes légales que le concordat a mises à sa disposition. Nous estimons que l'apparence même d'une pression exercée sur une opinion religieuse est une chose mauvaise en soi. Les manifestes ultramontains n'auraient pas eu la moindre importance, si on ne les avait pas considérés comme l'expression prématurée, mais exacte, d'une arrière-pensée officielle. On devait donc se contenter de les désavouer; mais le désaveu devait être spontané au lieu de paraître imposé. Il fallait leur infliger dès le début un blâme net et sévère au lieu de cette désapprobation équivoque et tardive dans laquelle on semble ne leur reprocher d'autre tort que leur inopportunité en leur demandant pardon de tant d'irrévérence. En présence d'une semblable attitude, jamais il ne fût venu à l'esprit de personne de rendre le gouvernement français responsable des visions de quelques têtes exaltées.

En tout ceci, la préoccupation du cabinet du 24 mai n'a été que trop visible. Il s'est laissé dominer exclusivement par des considérations de tactique parlementaire, par le désir de maintenir sa majorité compacte, par la crainte de perdre tout à fait des amitiés déjà douteuses. Mais un intérêt national ne mérite-t-il pas quelque égard,

même lorsqu'il n'est pas tout à fait d'accord avec un intérêt ministériel? Peut-être serait-il opportun maintenant de prêter quelque attention à ce qui se passe au dehors, de maintenir, non pas seulement dans le secret des chancelleries, mais ouvertement, et contre toutes les attaques, une politique extérieure ferme, digne, sensée, également éloignée des bravades et de l'obséquiosité, la seule qui puisse nous relever dans l'estime des peuples, de se souvenir enfin que la France a dans le monde des ennemis plus dangereux que M. Thiers!

Dans ces conflits religieux que nous voyons éclater autour de nous, notre rôle est tout tracé. La France n'a à prendre parti ni pour les prétentions inadmissibles des partisans du *Syllabus*, ni pour les vues étroites et tyranniques de chefs de gouvernement qui croien devancer leur époque en nous ramenant aux persécutions religieuses. Elle n'a pour suivre la politique à la fois la plus habile et la plus juste qu'à rester fidèle à ses constantes traditions depuis 1789, je veux dire à la cause de la liberté religieuse. Ce n'est pas seulement un grand honneur, c'est aussi une grande force que de représenter un principe à qui appartient l'avenir du monde. Cette cause est d'ailleurs assez forte pour se défendre elle-même dans tous les pays où la liberté de conscience est méconnue. Soutenue par l'opinion de l'Europe, elle est invincible, et elle sortira plus entière et plus solide des épreuves passagères qu'elle subit en ce moment.

En dépit des déclamations d'un parti qui n'a jamais montré beaucoup de zèle pour elle, cette cause n'est nullement liée à celle du pouvoir temporel du pape. Ce pouvoir lui-même a toujours traité la liberté de conscience en ennemie. L'indépendance spirituelle du pontife importe seule aux intérêts catholiques, et cette indépendance n'a jamais été plus réelle. S'il est vrai, comme on nous l'assure, que le saint-père a perdu toute liberté, ceux qui ont lu la dernière encyclique conviendront du moins qu'il n'a pas perdu la liberté de langage (1). Sachons donc nous résigner à des faits qui sont placés désormais au-dessus de toute atteinte, et qui ne cesseront pas d'exister parce qu'il nous plaira de faire semblant d'en ignorer l'existence. C'est un ministère catholique, le ministère actuel de la libérale Belgique, qui a le premier déclaré que le pouvoir temporel n'était plus qu'un souvenir, et la plupart des gouvernemens catholiques n'ont pas tardé à l'imiter sur ce point. Reconnaissons à notre tour un fait que nous ne pouvons contester, et qui se rirait de nos

(1) Il est au moins douteux qu'avant la perte de ses états le saint-père eût osé adresser à des chefs de gouvernement et à des souverains l'épithète de « *latrones*. »

attaques. Où est-il parmi les hommes sérieux de ce pays celui qui nous conseillerait de recommencer une expédition de Rome, à supposer qu'elle fût possible? Si personne ne le peut ni ne le veut, à quoi bon ces réserves étudiées, ces demi-menaces bientôt suivies d'une demi-rétractation, ces mystères qui ne cachent rien, ces paroles à double entente qui ne trompent pas même ceux qui feignent de les prendre au sérieux, mais qui irritent nos adversaires et découragent nos amis?

Osons envisager la réalité et avoir pour politique autre chose que des réticences ou des fantaisies. Ne permettons pas à l'esprit de bigoterie de s'immiscer dans la gestion des grands intérêts du pays, et ne cherchons pas à être plus religieux que le cardinal de Richelieu. Quel était sous l'ancien régime l'allié le plus constant de la France très chrétienne? C'était le Grand-Turc, un souverain mécréant. Plût à Dieu que ce mécréant sauveur se fût montré à nous dans nos jours de détresse! L'ultramontanisme, quels que soient les mérites qu'on lui attribue, n'a point fait, on le reconnaîtra, la grandeur intellectuelle et morale de la France; ce n'est pas lui non plus qui nous la rendra. Elle a été l'œuvre d'hommes pour lesquels il n'a eu le plus souvent que des anathèmes. Qu'il se contente donc de régenter le royaume du ciel. Nous ne lui avons que trop laissé accréditer l'idée que nous pouvons nous relever, non par le travail, le sérieux, la volonté, mais avec des pèlerinages, des indulgences, des amulettes, et les mille raffinemens d'un mysticisme enfantin. Nous n'avons que trop perdu de vue qu'il s'agit non pas de former des dévots, mais de faire des hommes. Eh! bonnes gens, songez un peu moins au salut de votre âme et un peu plus au salut du pays; c'est là un genre de dévotion qui en vaut bien un autre, et soyez sûrs qu'il vous sera compté. Surtout n'oubliez jamais que, s'il nous faut absolument un ennemi, nous ne devons en avoir qu'un seul, et ce n'est pas l'Italie.

P. Lanfrey.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 janvier 1874.

On s'était dit cependant qu'il y avait une vertu réparatrice dans les épreuves, que le malheur, en créant une situation nouvelle, créait aussi des devoirs et des sentimens nouveaux, qu'on devait au pays d'oublier les vaines querelles, les préoccupations égoïstes, les rivalités mesquines, les préjugés et les fanatismes de parti pour ne songer qu'aux affaires sérieuses. On s'était dit que la France, la mère commune, valait bien qu'on se dévouât à elle et à elle seule, qu'en présence de tant de blessures si vives encore et de tant de ruines si récentes tout devait se subordonner à une œuvre unique de reconstitution nationale, que le patriotisme, dans ce qu'il a de plus simple, de plus élémentaire, était, lui aussi, une politique.

Oui, on s'était dit cela, on l'avait pensé, et assurément ce n'était point impossible : c'était l'inspiration la plus sûre, la seule qui ne pût pas tromper dans un moment et dans un état de société où pas un parti ne peut élever une prétention sans rencontrer aussitôt tous les autres partis coalisés pour lui disputer la prépondérance exclusive. C'était de plus facile avec un pays comme le nôtre, bon, patient, docile, prompt à renaître et à revivre à la moindre perspective de paix et d'ordre qu'on ouvre devant lui. S'occuper avant tout de rendre à la France une armée sérieusement reconstituée, des finances suffisantes pour porter le fardeau qui pèse sur elle, une administration active et vigilante, savoir refaire peu à peu sa situation par l'esprit de conduite, par la prévoyance et la sagesse sous un gouvernement neutre, national et incontesté, c'était la meilleure politique, la seule possible et efficace pour quinze ans, pour dix ans au moins. Est-ce là ce qu'on a fait et ce qu'on fait encore? Trois ans sont passés depuis la grande crise. L'assemblée qui siége à Versailles vieillit sur son œuvre inachevée. Il y a eu déjà le chef du pouvoir exécutif du 17 février 1871, le président de la répu-

blique de la constitution Rivet, le président du 24 mai 1873, le septennat; il y a eu des élections Barodet, des tentatives de restauration monarchique, des coalitions parlementaires, des prodiges de tactique, — et à quoi tout cela conduit-il? A cette phase ingrate où nous sommes, où l'on croit tout sauver avec ces mots magiques d'ordre, de défense sociale, qui ne sauvent rien, où en réalité la politique extérieure et la politique intérieure de la France restent livrées à des périls obscurs qu'on se crée plus ou moins volontairement, aux fantaisies, aux contestations passionnées et intéressées des partis.

D'où viennent les difficultés qui nous font sentir leur cruel aiguillon? d'où viennent les embarras de l'assemblée et du gouvernement? Ils viennent le plus souvent de ce qu'on ne veut pas s'avouer la vérité d'une situation où tout est changé, et s'inspirer uniquement, patriotiquement, de cette situation, qui s'impose à tout le monde, à laquelle tout doit se plier et se subordonner. Ce serait une bien étrange illusion de croire que l'invasion étrangère, en se retirant, nous a rendu notre liberté tout entière, et que nous pouvons maintenant revenir à nos habitudes de polémique, à nos turbulences ou à nos ambitions de partis, à nos légèretés et à nos divisions stériles. L'invasion étrangère, en se repliant matériellement de notre sol, nous a laissés sous le poids des événemens qui nous ont accablés, elle nous a rendu tout juste la liberté que peuvent avoir des hommes qui ont leur pays à relever, leurs relations nationales à refaire, des désastres de toute sorte à réparer, et des écueils sans nombre à éviter, des complications incessantes à déjouer. Tant que cette œuvre ne sera point accomplie, c'est à elle que nous appartenons, et la première condition est de ne point oublier les crises d'où nous sortons à peine, de se figurer qu'il y a des momens où l'on ne peut plus tout se permettre, de bien retenir qu'on n'a pas toute liberté d'action ou de parole comme si rien n'était arrivé.

C'est cette situation qu'il faudrait avoir toujours présente en hommes sérieux qui se souviennent des épreuves de leur pays pour s'en inspirer, pour les respecter et les faire respecter. Il ne s'agit nullement de se retrancher dans un deuil découragé et morose, ni même de renoncer à la bonne humeur française; l'esprit et la gaîté ne sont pas près de tarir en France. Il s'agit tout simplement de ne pas oublier, et en définitive de savoir encore prendre son jour pour les galas officiels. Il n'y a pas moyen de dire autrement; si on avait eu la mémoire un peu plus sûre, on eût sans doute choisi pour donner un bal à l'Élysée une autre nuit que la nuit anniversaire de la chute de Paris. Si M. le président de la république, sans consulter l'histoire, avait eu l'idée de fixer sa fête au 21 janvier, il est probable que les membres de la droite qui sont dans son gouvernement lui auraient rappelé qu'on ne dansait pas ce jour-là. La chute de Paris, après cinq mois de siége, ne date pas de quatre-vingts

ans, et la fête de l'Élysée n'eût pas été moins brillante, elle n'eût pas été moins utile au commerce parisien parce qu'elle aurait été donnée un autre jour. C'était bien facile, et c'eût été une manière de tout concilier sans paraître oublier qu'à l'heure où les lustres de la fête s'éteignaient la grande ville exténuée tombait, il y a trois ans, aux pieds de l'ennemi! Les lumières sont éteintes, la fête est passée. C'est bien plus grave quand cet oubli de la vraie situation de la France entre dans la politique pour la troubler, pour susciter des embarras aussi pénibles qu'inutiles.

Évidemment, si les prélats qui ont publié récemment des pastorales agitatrices et agressives au sujet des affaires religieuses de l'Allemagne, si ces prélats avaient consulté un peu moins leur passion ou leur zèle, un peu plus l'intérêt de leur pays, ils se seraient retenus, ils auraient gardé le silence; avec un sentiment plus vrai des choses, ils auraient évité de donner à M. de Bismarck des armes contre la France, contre le gouvernement français, ils ne nous auraient pas exposés à rester pendant quelques jours sous le coup de quelque humiliante injonction. Qu'en a-t-il été réellement? M. le chancelier de l'empire d'Allemagne n'a point réclamé officiellement, il n'a point demandé des poursuites contre M. l'évêque de Nîmes, c'est possible. Ce qu'il n'a pas dit par une voie officielle, il l'a fait dire par un journal connu pour être son porte-parole. L'effet a été le même. Le cabinet de Versailles a voulu détourner le coup, il a suspendu *l'Univers*, qui publiait un nouveau mandement de M. l'évêque de Périgueux. C'est le journal qui a payé pour les prélats, sous prétexte qu'il pouvait provoquer des « difficultés diplomatiques » par des polémiques violentes. On a trouvé sans doute cela plus commode, et mieux eût valu procéder sans subterfuges et sans ménagemens. Il eût été plus simple de ne pas attendre que la question prît une apparence de gravité, d'aller dès le premier moment droit aux évêques, pour les rappeler avec une netteté aussi respectueuse qu'on l'aurait voulu, mais aussi péremptoire qu'il l'aurait fallu, au sentiment de ce qu'ils doivent à leur pays. On n'avait pas besoin d'une grande sagacité pour comprendre le danger de cette campagne épiscopale, et on était certes autorisé à l'arrêter au premier pas, à la réprimer, s'il le fallait, à prévenir les prélats qu'ils devaient s'occuper de leur diocèse, de leurs églises, qu'ils n'avaient pas le droit de déclarer la guerre ou de faire de la diplomatie batailleuse par des mandemens. M. le ministre des affaires étrangères doit suffire à la direction et à la sauvegarde de nos intérêts à l'extérieur.

Au fond, rien n'est plus triste que ces intempérances de langage, qui ne sont pas plus innocentes dans les mandemens que dans les journaux. Des évêques se donnent la satisfaction de dire des duretés sur l'empereur d'Allemagne, sur M. de Bismarck, aussi bien que sur l'Italie,

de fulminer contre les lois allemandes aussi bien que contre les « usurpations italiennes; » ils ne s'aperçoivent pas qu'en se donnant cette satisfaction à eux-mêmes, ils exposent leur pays à de véritables humiliations, que dans un intérêt de prosélytisme religieux, en croyant servir la foi catholique et le pape, ils dénaturent et compromettent les intérêts publics de la France, dont ils oublient ou méconnaissent la situation. Ils créent des embarras sans avoir même la chance d'être utiles à leur cause. Le gouvernement, par des considérations parlementaires, pour ne pas se brouiller avec les influences cléricales de la droite, se croit obligé à des ménagemens; il louvoie avec les prélats qui sont les premiers auteurs de toutes ces complications obscures, il ajourne de semaine en semaine une interpellation comme celle de M. Du Temple, et il ne fait qu'aggraver le mal qu'il aurait pu prévenir, en perpétuant l'équivoque, en ayant l'air de subir une solidarité compromettante. Puis vient enfin une heure où, ne pouvant faire autrement, sentant le péril, ne voulant pas se laisser placer « entre une faiblesse et une folie, » il est nécessairement tenu de s'expliquer.

C'est ce qu'a fait récemment M. le duc Decazes. M. le ministre des affaires étrangères a pu voir ce jour-là qu'il n'y avait qu'à vouloir; il n'a eu que quelques mots à dire pour faire évanouir l'interpellation Du Temple, qui a disparu, soudainement écartée par la question préalable, après être restée suspendue plus d'un mois sur l'assemblée. M. le duc Decazes s'est expliqué sans doute dans les termes les plus rassurans, de façon à détourner toute complication. Il n'a pas caché que le gouvernement voulait « entretenir, *sans arrière-pensée,* avec l'Italie, *telle que les circonstances l'ont faite,* des relations pacifiques et amicales... » Il a précisé le rôle de la représentation française auprès du pape en la limitant à la protection « des intérêts qui se relient à la *souveraineté spirituelle* du pontife. » Tout cela est assurément correct et tranquillisant pour la régularité des relations des deux pays, c'est assez pour désintéresser l'Italie; ce n'est peut-être pas assez pour la France elle-même, car l'intérêt de la France n'est pas seulement d'éviter des ruptures, il est encore et surtout d'en arriver à une cordiale et sérieuse intimité entre les deux nations, à un rapprochement permanent, habituel de politiques, aussi naturel que désirable, aussi facile que profitable pour les deux pays. Qu'on y prenne bien garde! Ce qui pèse sur la France et sur ses relations, ce n'est pas la crainte d'une déclaration de guerre de sa part. On ne craint pas la guerre, on n'y croit pas; pour avoir un doute, il faudrait supposer un gouvernement disposé à commettre ce que M. le duc Decazes appelait justement une folie. Le danger est dans l'équivoque d'une politique retenue par des liens de parti, se laissant imposer de compromettantes solidarités d'opinion, subissant des influences ennemies de nos alliances les plus naturelles, indécise entre les inspirations

de secte et le sentiment de la véritable situation de la France. Voilà le danger. Voilà ce qui entretient la méfiance, qu'on ne dissipe un jour par de rassurantes paroles que pour la réveiller un autre jour par des connivences avec ceux qui, placés entre cette faiblesse et cette folie dont parlait M. le duc Decazes, seraient bien capables d'infliger cette double amertume à notre pays.

Si l'on se souvenait un peu plus de cette situation toujours si difficile de la France dans nos affaires intérieures comme dans nos affaires extérieures, on parviendrait sans doute à se fixer, on se ferait une politique qui troublerait un peu moins cette trêve où se repose le pays. On ne mettrait pas sans cesse au-dessus de tout l'intérêt de parti. Deux mois après avoir créé une apparence de stabilité, on ne se remettrait pas à l'œuvre pour ruiner ce qu'on a édifié, pour essayer de reprendre à travers tout des tentatives qui ont échoué. C'est là cependant le spectacle qu'on offre à la France depuis quelques jours. Il y a deux mois à peine, dans une pensée de conservation, disait-on, dans un intérêt de durée et de sécurité, on créait le septennat. Sans doute on avait le tort de ne pas organiser, de ne point définir immédiatement le régime qu'on créait avec une certaine solennité, d'ajourner cette définition jusqu'au vote des lois constitutionnelles, de s'arrêter à cette anomalie d'un pouvoir définitif quant à sa durée, provisoire dans sa constitution. On voit bien aujourd'hui que toutes ces questions étaient indissolubles. En fin de compte, on n'avait rien fait ou l'on avait créé sous le nom de présidence de la république un gouvernement qui devait durer sept ans. Pour le pays, qui n'est pas toujours au courant des ruses et des habiletés des partis, c'était dans tous les cas un avenir déterminé, à l'abri des subversions et des mobilités de la politique quotidienne. Le septennat représentait une trêve prolongée, un régime de neutralité placé au-dessus des contestations et de toutes les entreprises contraires. Eh bien! non, on s'était trompé, le septennat n'était pas ce qu'on croyait, c'est du moins une fraction considérable de la droite qui l'assure maintenant. Le septennat a été créé et mis au monde, non pas pour donner la paix au pays et pour être une halte, mais pour protéger des agitations nouvelles d'où doit sortir la royauté. C'est la préface de la monarchie que le vote du 20 novembre a entendu écrire. Par une application bizarre d'un mot de M. Thiers sur la république, — qui sera conservatrice ou qui ne sera pas, — on dit aujourd'hui que la prorogation sera monarchique ou qu'elle ne sera pas. Comprenne qui pourra cette logomachie : la prorogation ne sera pas ou elle sera précisément ce qui la supprime, — d'où il résulte que dans tous les cas elle est sûre de son affaire. Rappeler au septennat qu'il est fragile, essentiellement provisoire, qu'il n'est là que pour occuper une place qu'on prendra le plus tôt qu'on pourra, c'est ce que les royalistes pointus appellent travailler à la sta-

bilité. Ils ne s'en cachent guère, ils prétendent garder le droit de préparer la restauration de la monarchie; mais cette monarchie a-t-elle retrouvé du moins quelque chance inespérée? Elle a eu des chances il y a cinq mois, elle les a perdues par des causes qui n'ont pas disparu, qui subsistent toujours. Elle a proclamé elle-même son incompatibilité avec les intérêts modernes et tous les instincts du pays, elle a dispersé d'un mot l'armée parlementaire qui se formait, non sans peine, pour la ramener. On ne voit plus même aujourd'hui comment elle pourrait revenir. Elle a manqué l'occasion, et c'est pour maintenir le droit de travailler à la restauration d'un régime qu'ils ne peuvent pas avoir, qu'ils savent eux-mêmes impossible, que les royalistes s'ingénient à ébranler, à discréditer le peu de sécurité que nous avons! Tout empêcher, si on ne peut rien faire soi-même, c'est la plus claire moralité de cette étrange campagne.

Ce ne serait rien après tout, si ceux qui entendent ainsi le septennat n'étaient pas en partie de ceux qui soutiennent le gouvernement, si dans le cabinet même il n'y avait des ministres, M. de Larcy, M. Depeyre, représentés dans la presse par un journal qui poursuit précisément cette campagne avec une vivacité croissante, qui n'est point désavoué, qui ne défendrait pas sans doute ces idées, si elles n'étaient pas partagées par les hommes qu'il soutient au pouvoir. Voilà la confusion! Que veut-on que le pays pense de tout cela? Quelle confiance peut-il ressentir lorsqu'il ne sait pas même si la septennalité est prise au sérieux par quelques-uns de ceux qui sont ses ministres? M. le vice-président du conseil, il est vrai, n'a point hésité à se prononcer quant à lui. Dans une circulaire récente sur l'application de la loi des maires, de cette loi qui a fini par être votée, mais qui ne l'a pas été sans peine, M. le duc de Broglie affirme nettement le caractère du septennat, qu'il élève au-dessus de toutes les contestations, qu'il proclame inattaquable dans sa durée. D'après la circulaire destinée à servir d'instruction à tous les préfets, le septennat est une vérité et doit rester une vérité, il est à l'abri de toute tentative de changement. Rien de mieux; seulement ce langage serait plus persuasif et aurait une autorité plus décisive, si M. le vice-président du conseil, malgré lui assurément, ne se sentait porté à mesurer son langage devant l'assemblée au tempérament de sa majorité. Malheureusement lorsqu'il est à la chambre, en face d'une majorité qui le surveille en l'appuyant, qu'il a besoin de maintenir compacte, il est obligé de retrouver toute sa science des ménagemens et des nuances pour retenir des alliés fort indisciplinés, et de voiler à demi une pensée qu'il laisse comprendre plutôt qu'il ne l'exprime. Être réduit, non pas à tenir deux langages différens, mais à se faire modeste devant une majorité prête à voter, sauf à parler plus nettement dans une circulaire, c'est déjà un affaiblissement ou du moins la marque

d'une politique assez laborieusement et assez artificiellement maintenue en équilibre. C'est l'indice d'une situation faite pour provoquer dans le pays un scepticisme dangereux, et qui finirait par n'être ni sûre ni digne pour le ministère, pour M. le maréchal de Mac-Mahon lui-même; ne serait-on pas bientôt conduit à se demander quel est le rôle de M. le président de la république, représentant ce septennat que quelques-uns de ses alliés contestent, que quelques-uns de ses ministres n'osent pas avouer trop haut, que la commission constitutionnelle ne se hâte pas d'organiser?

La première nécessité de notre politique intérieure aujourd'hui est évidemment de sortir de ces confusions, d'éclaircir toutes ces obscurités, de savoir ce qu'on veut faire. S'il y a des résistances quelque part dans la majorité, il faut les aborder résolûment; s'il y a des conflits d'opinions et de tendances dans le ministère, il faut les vider; si le cabinet doit en venir à se reconstituer avec des élémens nouveaux, il n'y a point à hésiter, ces élémens se trouveront, une majorité nouvelle se formera. La question se posera sans doute bientôt à l'occasion d'une interpellation provoquée par la circulaire de M. le vice-président du conseil sur la loi des maires. C'est l'interprétation même du septennat qui sera en discussion, et c'est déjà un peu étrange qu'on en soit à discuter pour savoir si le régime créé par le vote du 20 novembre doit être pris au sérieux. M. le vice-président du conseil n'hésitera point vraisemblablement alors à exposer la politique du gouvernement avec une netteté décisive, de telle façon qu'il n'y ait plus d'ambiguïté, qu'il y ait une ligne tranchée entre ceux qui veulent assurer le respect de la trêve de sept ans et ceux qui, au risque de créer une agitation permanente, entendent avoir le droit de préparer la monarchie, de la rétablir dans un mois s'ils le peuvent. Après cela, il faut l'avouer, et M. le vice-président du conseil l'a demandé à la commission des trente, la meilleure manière de faire de la septennalité une chose sérieuse, c'est de l'organiser. Là est véritablement le moyen de créer un peu de terrain solide, de régulariser et d'affermir une situation qui, si l'on n'y prend garde, finira par s'user et se décomposer au milieu des acrimonieuses et vaines rivalités des partis, plus occupés à se surveiller, à disputer une ombre de pouvoir qu'à donner des gages aux grands intérêts nationaux. Où en est donc la commission constitutionnelle chargée de proposer l'organisation du régime de la France?

Ah! c'est ici qu'on travaille avec une sage lenteur. Ce n'est pas qu'on ne discute; qu'on n'étudie, on étudie et on discute savamment, abondamment, avec mille subtilités, avec mille nuances. Par exemple on n'a pas encore de nouvelles de la loi sur l'organisation du pouvoir exécutif, qui serait la plus pressée, ni du projet sur les deux chambres. Avec le temps, cela viendra. Pour le moment, on en est à la loi électo-

rale, qui fait tout doucement son chemin en se compliquant parfois de discussions assez étranges et de combinaisons plus bizarres encore. Une des plus singulières de ces combinaisons est celle qu'on a proposée pour remplacer tout à la fois le vote par scrutin de liste départementale et le vote par arrondissement. On a imaginé, ce n'est point encore adopté heureusement, on a imaginé quelque chose qui serait la réunion de deux ou trois arrondissemens, un scrutin de liste mitigé. Pourquoi a-t-on repoussé le vote par arrondissement, qui est le plus simple, le plus naturel et le plus vrai? Voilà précisément le point curieux qui montre toutes les ressources de l'esprit de parti. Avec un seul nom dans un arrondissement, le parti conservateur se divisera, et on échouera; avec deux ou trois noms au contraire, on se réunira, légitimistes, orléanistes, bonapartistes, on fera la part de tout le monde, et on a la chance de réussir. M. Chesnelong paraît avoir jusqu'ici le mérite de cette brillante découverte. Et c'est ainsi que des hommes sérieux, qui se disent conservateurs, se réunissent pour faire ce qu'ils appellent de la politique et des lois destinées, non à être de bonnes lois, mais à satisfaire un intérêt de parti en répondant tout simplement à une circonstance exceptionnelle!

Les fêtes se succèdent à l'Académie, sans parler des élections toujours vivement disputées. Ces jours derniers l'enceinte académique s'ouvrait une fois de plus pour recevoir notre ami M. Saint-René Taillandier, appelé à remplacer le père Gratry, et c'est M. Nisard qui avait la mission de recevoir le nouvel élu. M. Saint-René Taillandier a mis tout son zèle et tout son talent a représenter dans sa vérité le père Gratry, cet esprit charmant, bouillant, toujours partagé entre le mysticisme et le goût passionné des sciences exactes. Comment le père Gratry parvenait-il à concilier la poésie et les mathématiques? C'était son secret, il y réussissait, et son successeur a fait heureusement revivre cette figure si vivante par elle-même. Le discours de M. Saint-René Taillandier, chaleureux, sympathique et habile, est de l'élévation la plus sérieuse et la plus soutenue. M. Nisard a fait, lui aussi, son discours sur le père Gratry et sur M. Saint-René Taillandier. M. Nisard est un peu un burgrave littéraire : vivant dans le passé et en lui-même, il ne connaît, et il s'en vante, ni l'étranger ni le temps présent, il oublie même les maisons où il s'est fait honneur d'aller autrefois en visite et dont il ne sait plus rappeler le nom; mais on est de son temps et on tâche de vivre sans la marque de souvenir de M. Nisard.

Le parlement anglais allait se réunir aux premiers jours de février pour « l'expédition des affaires, » selon le mot dont devraient bien se souvenir les assemblées qui s'occupent de tout, hormis d'expédier les affaires. Né en 1868 d'un mouvement d'opinion qui a fait longtemps la force du ministère Gladstone, il avait encore devant lui une session au

moins, lorsqu'une ordonnance de la reine est venue subitement le dissoudre, en convoquant le nouveau parlement, qui va être élu pour le 5 mars. Comme personne ne pensait à mal en ce moment, à la veille de la session, la surprise a été grande. Les adversaires du cabinet ont parlé de coup d'état, d'autres, plus avisés ou prenant la question moins au tragique, ont parlé de coup de théâtre. Évidemment il y a eu de l'imprévu et même quelque chose d'inusité dans la manière dont a éclaté cette résolution que personne ne croyait si prochaine, qui s'est annoncée par un manifeste de M. Gladstone avant d'être officiellement connue par la divulgation de l'acte de la reine. Sous ce rapport, c'est peut-être effectivement un coup de théâtre, c'est sans doute aussi un coup de hardiesse et d'habileté du premier ministre d'Angleterre; ce n'est une surprise que si on le veut bien, ce n'est point en définitive un fait extraordinaire dans les conditions parlementaires qui se sont dessinées depuis quelques mois. Déjà dans le courant de l'année dernière, à l'occasion du bill de l'université d'Irlande, M. Gladstone avait vu diminuer la majorité qui l'avait si longtemps soutenu; il avait même un instant donné sa démission, et il n'avait repris la direction des affaires qu'après une tentative inutile de M. Disraeli pour former un ministère conservateur. M. Disraeli ne se sentant ni en position de gouverner avec le dernier parlement, ni en mesure de conseiller à ce moment la dissolution, M. Gladstone avait repris le pouvoir; il n'avait pas vu sa majorité se reconstituer et les malaises parlementaires diminuer. Quelques-unes des élections partielles les plus récentes ont même laissé l'avantage au parti conservateur. Les difficultés de la session dernière allaient probablement se reproduire dans la session nouvelle; on aurait marché péniblement, d'autant plus qu'il y a quelques affaires assez maussades, comme cette guerre engagée, en dehors de toute sanction parlementaire, sur les côtes d'Afrique, contre les Achantis. C'est alors que M. Gladstone s'est décidé à tenter l'épreuve du scrutin pour éclaircir la situation.

Le coup était habile, puisqu'il a un moment déconcerté les adversaires du cabinet en les provoquant à l'improviste, en leur causant une surprise peu agréable que M. Disraeli n'a pu dissimuler dans son adresse aux électeurs du comté de Buckingham. Réussira-t-il? Il est certain que M. Gladstone, malgré sa force et son ascendant, a mis contre lui des instincts religieux toujours vivaces, des intérêts puissans; depuis qu'il est au pouvoir, il n'a pas donné beaucoup d'éclat à la politique extérieure de l'Angleterre, et il peut s'attendre à une rude guerre de M. Disraeli, s'armant contre lui de tous les griefs du sentiment national aussi bien que du sentiment conservateur; mais il a pour le moment de quoi faire une diversion singulièrement heureuse. L'habileté de M. Gladstone n'a pas été seulement de surprendre ses adversaires en leur laissant si peu de temps pour se reconnaître; elle a été surtout de choisir une heure où il peut se présenter au pays dans les conditions d'une prodigieuse prospé-

rité financière. Son talisman devant le scrutin, c'est l'exposé dont il a pu accompagner son adresse aux électeurs de Greenwich. Avoir réduit la dette de 500 millions et réalisé des dégrèvemens d'impôts de 312 millions depuis cinq ans, pouvoir annoncer un excédant de revenu de 125 millions qu'on sera en mesure de consacrer à l'abolition de l'*income-tax* ou à la réduction d'autres charges, c'est là certes un programme fait pour émerveiller et entraîner les électeurs. M. Disraeli répond lestement que tout parti et tout ministère en feraient autant. C'est là précisément la question. A l'appui de ce qu'il promet, M. Gladstone peut montrer ce qu'il a fait. Placer la question électorale sur ce terrain, c'est évidemment s'assurer les avantages d'une popularité fondée sur des résultats sérieux. Sans doute, si politiques qu'ils soient, les électeurs anglais peuvent ne pas se laisser éblouir. Tout en goûtant les réformes économiques de M. Gladstone, ils peuvent désirer pour l'Angleterre une politique extérieure moins effacée que celle qui lui a valu depuis quelques années d'assez amers déboires. Ils peuvent trouver à redire dans certaines parties de la politique intérieure de M. Gladstone, et marchander à un ministère qui date de cinq ans le nouveau bail qu'il réclame.

C'est là ce qui va s'agiter, et les succès qu'ont obtenus depuis quelque temps les conservateurs dans les scrutins qui ont eu lieu prouvent que la situation n'est pas des plus simples, que la lutte peut être vive, que la victoire sera chaudement disputée. M. Disraeli semble marcher au combat avec confiance, et ne se fait faute de représenter la dissolution comme un expédient auquel le premier ministre aurait eu recours pour retenir un peu plus longtemps un pouvoir « auquel il n'avait plus de titres. » M. Gladstone, de son côté, vient de se présenter aux électeurs de Greenwich pour appuyer de sa parole le manifeste qu'il a déjà fait. Les autres ministres, M. Lowe, M. John Bright, M. Stansfeld, M. Forster, se jettent à leur tour dans la mêlée et publient leurs circulaires. L'action s'engage de toutes parts. Dans tous les cas, la crise électorale actuelle aura du moins le mérite d'être une des plus courtes que l'Angleterre ait eu à traverser. Il y a une semaine, on ne prévoyait pas la dissolution; dans quelques jours, les élections seront faites, au commencement de mars le parlement nouveau se trouvera réuni. La question sera résolue : le ministère Gladstone aura été raffermi, consolidé par le scrutin qui lui aura rendu une majorité décidée, ou un ministère conservateur sera formé. De toute façon, ce sera un dénoûment, et la politique de l'Angleterre se trouvera pour le moment sans doute dégagée de toutes ces confusions, de toutes ces incertitudes où elle n'a cessé de se débattre depuis quelque temps.

Ce n'est point ainsi que les affaires s'expédient en Espagne. Là plus que partout elles se déroulent à travers les secousses violentes. Les révolutions ne se dénouent pas au-delà des Pyrénées, elles se succèdent, elles se suivent et se ressemblent. Depuis que ce pauvre M. Castelar est

tombé du pouvoir et que l'assemblée qui venait de se réunir à Madrid a été dispersée par la souveraine autorité d'un coup d'état, il y a un nouveau gouvernement dont le général Serrano reste le chef. Quel est le caractère de ce nouveau gouvernement? Que représente-t-il et que se propose-t-il de faire? C'est tout ce qu'il y a de plus mystérieux au monde. Ce qu'il y a de plus clair, c'est qu'il n'a pas eu certainement beaucoup de peine à s'établir, à vaincre les résistances qu'il a rencontrées dans quelques villes comme Saragosse, Valladolid ou Barcelone. Il est resté rapidement et sans grands efforts maître de la situation; il a eu même pour son avénement la bonne fortune de la chute de Carthagène. A vrai dire, en toute justice, c'était M. Castelar qui avait préparé cet événement avant d'être renversé, et dès que l'assemblée où les insurgés comptaient trouver des connivences disparaissait avec M. Castelar lui-même, le dernier espoir s'évanouissait pour eux. La ville est tombée ou elle s'est rendue; mais c'est ici que commence l'obscurité sur la politique du gouvernement. Carthagène a-t-elle été enlevée, soumise par les armes? Toujours est-il que, si la force est intervenue, il y a eu aussi une capitulation, une véritable capitulation négociée, acceptée, dont le premier mot est : « considérant la *défense héroïque* de la place de Carthagène et les propositions faites par la junte révolutionnaire... » C'est ce qui s'appelle honorer le courage malheureux. On a été des héros des deux côtés, les insurgés n'ont pas réussi, et voilà tout; il n'y a que l'Espagne qui a souffert! Les chefs les plus compromis de l'insurrection avaient pris le soin de se sauver sur la frégate la *Numancia,* qui les a portés sur notre rive, à Oran. Quant aux autres, ils ont le bénéfice de la capitulation, dont le premier effet est de laisser leur rang et leurs grades à tous les officiers, déserteurs ou autres, « des troupes régulières ou mobilisées. » Officiers galonnés et soldats ont été envoyés à Madrid pour être distribués dans les divers corps de l'armée, dont quelques-uns, il faut le dire, se sont empressés de décliner l'honneur de recevoir ce brillant contingent. Les forçats employés au service de l'insurrection formaient une catégorie à part. Pour ceux-là, ils ont dû rentrer dans leurs prisons, mais « sans augmentation de peine. » Encore quelques jours d'*héroïsme,* et la peine aurait été réduite! C'est ainsi que les insurrections se terminent en Espagne, et que le gouvernement issu du coup d'état du 3 janvier rétablit l'ordre.

Il est vrai, le gouvernement de Madrid a une excuse spécieuse, il avait hâte d'en finir pour se tourner contre les carlistes. Dès le lendemain, il a expédié vers le nord la plus grande partie des forces qu'il avait devant Carthagène. Ce ne sera pas de trop, car il ne s'agit plus d'une insurrection à dompter, de quelques bandes à poursuivre; c'est désormais une véritable guerre à entreprendre contre une armée retranchée dans les provinces du nord, occupant la plus grande portion de la Catalogne, s'étendant en Aragon et vers Valence. Quant aux provinces basques, les car-

listes les tiennent presque complétement. Tout récemment encore, ils viennent de s'emparer de la petite ville de Portugalette, qui, par sa position à l'embouchure du Nervion, est maîtresse des communications avec Bilbao par mer, de sorte que cette dernière ville se trouve maintenant tout à fait cernée. Si elle n'est promptement débloquée, elle tombera sous peu, et ce serait pour la cause carliste un succès des plus importans. Malgré une force réelle, les carlistes ne résisteraient pas sans doute à un gouvernement régulier, établi dans des conditions sérieuses, ayant une certaine autorité morale. Le gouvernement qui est à Madrid réunit-il ces conditions? Il manque d'argent, il n'a pas retrouvé une armée; quant à l'autorité, il ne l'a que très médiocrement, il ne peut pas même l'avoir. Il se compose d'élémens incohérens, radicaux qui ont servi le roi Amédée, anciens monarchistes qui ont fait la révolution de 1868, républicains unitaires. Entre ces élémens, la guerre est déclarée au sein même du ministère, qui ne vit qu'à force de transactions de jour en jour plus difficiles, et, si le cabinet actuel se disloque, où le général Serrano ira-t-il chercher des ministres?

Quelle est la politique possible au milieu de ces confusions? L'autorité morale manque évidemment, et déjà un des principaux chefs militaires, le général Martinez Campos, qui commandait en Catalogne, vient de donner sa démission avec éclat, en déclarant dans une proclamation qu'il avait cru que par le dernier coup d'état on avait voulu faire un gouvernement conservateur, que, puisqu'il n'en est pas ainsi, il se retire. Des officiers de Carthagène amnistiés et envoyés dans les régimens, des généraux qui commencent à rompre avec le gouvernement, si c'est ainsi que la discipline se rétablit, que l'armée se refait et qu'on se prépare à la guerre contre les carlistes, il est probable que l'imprévu n'a pas dit son dernier mot au-delà des Pyrénées. De toute façon, c'est une période de transition qui peut se prolonger encore, si l'on veut, qui peut aussi être précipitée vers un dénoûment soit par quelque succès carliste, soit par quelque nouveau mouvement révolutionnaire, soit par la lassitude du pays, demandant enfin un gouvernement régulier pour sortir de ces agitations mortelles.

CH. DE MAZADE.

REVUE MUSICALE.

Voilà donc enfin l'Opéra installé à Ventadour! Pour si modeste que soit le logis, il n'aura pas été conquis sans peine. C'était en effet à ne pas s'y reconnaître dans la fumée qui a suivi cet incendie. Tout le monde voulait être directeur, tout le monde voulait ouvrir la nouvelle salle. Sans parler de ces entrepreneurs de jeux publics qui se rencontrent sur le seuil de toutes les grandes affaires, toujours prêts à mettre

l'état de moitié dans leurs bénéfices, on voyait se remuer et manœuvrer les candidatures les plus tenaces. Il y a des hommes qui sont nés directeurs de l'Opéra. Sous tous les régimes et de quelque nom qu'il se nomme : Académie impériale, nationale ou royale de musique, il semble que l'Opéra leur doive appartenir de droit divin. Quand ils n'y sont pas ou n'y sont plus, ils s'imaginent y être encore ou rêvent d'y rentrer, le mal du pays les consume. « Comment peut-on s'arranger pour vivre aux Tuileries lorsqu'on n'y est point né? » disait Mme de Lamartine. Que faire dans la maison de Corneille et de Molière lorsqu'on y arrive poussé par des courans atmosphériques plutôt que par le goût des lettres? La maison de Molière n'a pas besoin d'être remeublée à chaque instant. Je sais bien qu'on essaiera d'appeler à soi l'ancienne clientèle, d'éclairer *a giorno,* et pour elle expressément, les Racine du mardi et les Beaumarchais du jeudi dédiés aux classes patronnesses; mais ce ne seront là que des illusions fugitives, tandis qu'à l'Opéra fonctionnent les vrais foyers de lumière électrique, se développent les belles perspectives, s'ouvrent à perte de vue les magasins de costumes. « Connais-tu le pays où fleurit l'oranger? *Dahin! dahin!* quittons bien vite ce sol ingrat, refractaire aux grandes *plantations,* où ne poussent que des alexandrins, et retournons vers la patrie absente, au pays enchanté de la cavatine et des pluies de feu! » Nous autres philosophes, qui ne comprenons guère qu'on puisse avoir l'ambition de gouverner les hommes, nous comprenons encore moins qu'on mette tant d'importance à régner souverainement sur des univers de figurantes et de toiles peintes. Cette fois, paraît-il, l'affaire avait des conséquences solennelles; ouvrir la nouvelle salle, c'était associer son nom aux destinées d'un monument, inaugurer l'avenir, s'inscrire au livre de l'histoire. L'homme se grandit volontiers à la hauteur du toit qu'il habite; avoir pour domaine un tel palais, un tel musée, ne sera-ce point à se croire ministre et laisserons-nous passer cette occasion de convoquer par lettres closes les auteurs à la répétition et de ne recevoir nos pensionnaires et nos sujets que sur demandes d'audience?

Donc les oracles ont parlé. L'ancienne administration est maintenue. Pourquoi ne le serait-elle pas? Quels avantages apportaient les concurrens, que n'offrit également M. Halanzier, qui avait pour lui les droits et les traités, plus deux ans d'une gestion singulièrement prospère à travers des difficultés inextricables? On lui reproche de ne point être assez artiste; mais les autres que nous avons vus à l'œuvre étaient-ils de si grands Mécènes? Entre tant de directeurs, nous n'en avons connu qu'un seul qui fût capable de s'émouvoir sincèrement pour la question d'art, c'est M. Carvalho. A peine nommé, M. Halanzier vient de se l'adjoindre comme maître de la scène. L'Opéra, du même coup, reconquiert Mme Carvalho, dont le talent sera très utile, surtout dans la campagne qui se prépare à Ventadour. A l'Opéra-Comique, où sa virtuosité favorisait

l'énervant système des reprises, l'éminente cantatrice commençait à devenir un obstacle ; elle neutralisait l'action de la troupe ou plutôt faisait qu'il n'y avait plus de troupe : « moi, dis-je, et c'est assez ! » faussant le genre par son goût exclusif pour la musique de caractère et son antipathie pour le dialogue parlé. A l'Opéra, ces inconvéniens disparaîtront; dans cette salle Ventadour, ni trop grande ni trop petite, ressaisissant son répertoire, un public qu'elle aime et qui l'aime, la cantatrice ne trouvera que des succès.

Maintenant que Mme Carvalho nous permette un avis. Une rentrée à longue distance est toujours plus ou moins un début, et, si la virtuose a vraiment souci de sa gloire, elle profitera de l'occasion pour se corriger de certains écarts qui jadis agaçaient les moins difficiles. En effet, pendant les derniers temps qu'elle a passés à l'Opéra, Mme Carvalho ne jouait plus ses rôles, elle se contentait de chanter le *solo* comme au concert, et, sa cavatine enlevée avec la bravoure ordinaire, le personnage du drame cessait de la préoccuper. Elle entrait, sortait, donnait ou recevait la réplique de l'air le plus indifférent, et comme si toutes ces affaires de la princesse Isabelle ou de la reine Marguerite ne la regardaient plus du moment qu'elle avait payé son écot au public en belles gammes chromatiques bien sonnantes. Dans le finale du troisième acte des *Huguenots*, cette attitude était absolument intolérable. Lorsque Raoul éperdu interroge la reine sur les motifs qui avaient pu amener Valentine chez Nevers et que Marguerite lui répond : « Elle y venait pour rompre un hymen odieux ! » Mme Carvalho, continuant à jaser avec la voisine ou le voisin, ne détournait même pas la tête; à peine l'entendiez-vous prononcer d'un ton distrait ces quelques mots qui contiennent tout le secret de la pièce ! A l'excuse de semblables défaillances, on vient ensuite vous dire : Mais ce secret-là n'a plus besoin d'être expliqué, puisque dans la salle tout le monde le connaît. Qu'en savez-vous? et qu'est-ce alors que le théâtre, s'il dépend ainsi de chacun de prendre à cœur ou de négliger le rôle qu'il est chargé d'interpréter, et d'oublier le personnage dès que la personnalité du comédien n'est plus en cause? On me contait récemment sur ce sujet une anecdote bien édifiante et que je livre aux méditations de Mme Carvalho. C'était à l'une des dernières représentations du *Demi-Monde*, la pièce avait été jouée environ cent cinquante fois de suite, et la désuétude régnait partout dans l'exécution. Un soir, l'auteur, passant par là, entre et s'assied au fond d'une baignoire; rien de plus misérable, de plus abandonné que ce spectacle. A force de répéter la leçon, les acteurs l'avaient désapprise, et pourtant, au milieu de ce désarroi général, Rose Chéri restait imperturbable de soin, de conviction, d'exactitude, surveillant tout et jouant comme elle eût fait le soir d'une *première*. Alexandre Dumas n'en revenait pas, et, lorsqu'il monta sur la scène pour serrer la main à la baronne d'Ange et la féliciter de cette constance : « Qu'est-ce donc qui vous étonne? lui

répondit l'admirable artiste, il me serait impossible d'être autrement, car chaque soir que Dieu fait, je me dis qu'il doit y avoir dans la salle quelqu'un qui n'a pas encore vu la pièce, et c'est pour celui-là que je joue ! »

Mozart et *Don Juan* ont présidé à la résurrection de notre grande scène à Ventadour. Il n'est rien de tel que les chefs-d'œuvre pour se retrouver partout à l'aise. Sur quelque théâtre que vous les placiez, fût-ce dans une grange entre quatre chandelles, ils y feront belle et joyeuse contenance; jouez-les à l'éclat des lumières, au froufrou des costumes, au branle-bas de l'orchestre et des décors, ou dans les conditions les plus modestes, l'effet, pour être différent, n'en sera pas moindre. Nous avons vu *Don Juan* à l'Opéra, au Théâtre-Lyrique, tantôt élargi, tantôt resserré, presque à l'étroit; nous le revoyons en français dans la salle des Italiens, au milieu des souvenirs de la plus brillante exécution, c'est toujours le même chef-d'œuvre avec ses mélodies qu'on pourrait dire proverbiales, tant vous les avez dans l'âme et dans l'esprit, comme certains vers de Virgile ou de Racine qui forcément se mêlent à nos entretiens, et penser que ce chef-d'œuvre est parti, comme *Faust,* de l'échoppe des marionnettes :

Malheur à vous, baron de Keufel !
Tenez-vous bien, voici le Teufel (le diable).

Mozart tout enfant rêvait de cette fantasmagorie. Bien avant que d'Aponte songeât à composer son drame, le petit musicien s'était monté la tête sur ce sujet. Au sortir de l'école, il courait admirer le spectacle, et la nuit son imagination galopait à la suite de ce baron de Keufel, jovial garnement de la trempe de notre Polichinelle, gaspillant sa vie à faire la débauche, et finalement pris au collet par le diable, de même que chez nous Polichinelle est empoigné par le commissaire. Au demeurant, cette moralité doit être la bonne, car on la retrouve partout, aux marionnettes comme au théâtre. C'est que toute comédie, la plus ancienne ainsi que la plus moderne, étant un miroir plus ou moins fidèle de l'existence, a nécessairement pour objet de fortifier en nous le sens moral; qu'il s'agisse d'une antique tragédie grecque, d'un mystère du moyen âge ou de la pièce nouvelle du Gymnase, c'est toujours la même question et le même intérêt. Du juste ou de l'injuste, du bien ou du mal, qui l'emportera? La tendance populaire, s'affirmant à travers les siècles par ses légendes, ses traditions, veut que ce soit le bien. La vertu peut-être ne sera pas toujours récompensée, mais le vice sera châtié, et cela non point d'une façon allégorique ou symbolique, mais ouvertement, au vu de la galerie tout entière, que réjouira le spectacle de cette damnation éternelle de l'impie débauché et du nécromancien. C'est le sens moral de l'humanité qui repose au cœur de ces formations

rudimentaires : contes de nourrices, fables et fabliaux, théâtre de marionnettes. Que le génie s'en approche, que de sa baguette d'or il touche au brut caillou, et la lumière éclatera soudain, et le monde s'étonnera qu'un germe si obscur ait pu contenir tant de merveilles. Ainsi procède Shakspeare, ainsi Molière, prenant leur bien où ils le trouvent, ainsi les tragiques anciens dramatisaient leurs mythes. Goethe et Mozart n'ont pas fait autre chose, et voilà comment, l'art et la poésie aidant, *Faust* et *Don Juan*, partis des marionnettes, en sont venus où nous les voyons aujourd'hui.

Occupons-nous de cette réouverture à Ventadour : assemblée nombreuse et brillante, charmée de se retrouver en pays de connaissances et de faire fête à ce personnel du chant et de la danse déjà depuis trop longtemps perdu de vue. Qu'allait-il advenir de l'expérience, comment en si restreint espace fonctionnerait l'immense fourmilière? La curiosité, l'intérêt de la soirée, étaient là. Au premier acte, où le drame file son chemin d'un pas si rapide, où la mise en scène n'a pour ainsi dire point de part, tout a bien marché; c'est au second seulement, et pendant le bal, que l'encombrement a paru; mais alors ce fut un vrai fouillis, les chanteurs, les choristes, le corps de ballet, se serraient les coudes, impossible de circuler; la masse énorme semblait peser sur l'orchestre et les danseuses sautaient littéralement dans la salle comme dans les bals masqués. On a pu se rendre compte à ce moment de ce qu'est l'optique du grand Opéra, où les choses se passent pour être vues de loin, où la mimique, la voix, l'expression du visage, ne portent qu'à la condition d'être exagérées. Vu ainsi, nez à nez, tout ce monde habitué au cothurne exerçait sur le public une sorte d'action fantasmagorique. Grimé à outrance, M. Gailhard, dans Leporello, avait l'air de Gargantua. « C'est formidable, » eût dit Victor Hugo. Seul, entre tous, M. Faure paraissait être chez lui; formé aux variations climatériques par ses continuels voyages, il avait du premier coup pris le ton, le geste de l'endroit, et vous ne vous aperceviez d'un changement qu'à la résonnance plus vigoureuse de sa voix. Dans le finale du second acte, cette voix, se doublant du magnifique organe de M. Gailhard et des chœurs de l'Opéra, produit un effet qui marquera parmi les plus beaux souvenirs de la salle Ventadour. J'engage Mlle Berthe Ferrucci, qui joue dona Anna, à modérer son tempérament dramatique. Pas tant de zèle, c'était trop déjà pour l'Opéra, la salle actuelle exige beaucoup moins encore, tâchons de nous conformer à sa mesure. Du reste, Mlle Ferrucci n'a que bon vouloir; la voix est charmante, le talent travaille à se former, et puisqu'au théâtre la beauté compte, reconnaissons que de ce côté la figuration de dona Anna n'avait jamais rencontré mieux. Somme toute, en dépit de certains inconvéniens auxquels on devait s'attendre, l'expédition n'a point mal réussi. Avec le temps et par les soins d'un intelligent régis-

seur, tout cela s'organisera, se *tassera*. Peut-être aurait-il mieux valu construire, improviser à grande hâte, une salle sur l'ancien emplacement; mais puisqu'on ne l'a point fait, puisqu'après d'interminables délibérations on a pris possession de Ventadour, il n'y a plus à se demander s'il eût été préférable de choisir l'Odéon ou le Châtelet.

A *Don Juan* a succédé *la Favorite*, demain viendra *Faust*, et d'ici à quelques semaines un certain répertoire fonctionnera, mais ce ne sera jamais l'Opéra. Il s'agit donc au plus vite de s'ingénier à piquer l'attention du public, à réveiller son intérêt par d'autres moyens, c'est maintenant qu'il faudra remplacer par de nouvelles combinaisons de spectacles et d'heureux débuts l'appareil et le prestige que, jusqu'à nouvel ordre, on est condamné à ne plus avoir. Pas d'illusions ni de mirages! De la nouvelle salle, nous en sommes encore loin, surtout si l'état se charge de la terminer, ce qui me semble à tout prendre le plus convenable, attendu qu'on ne se figure guère l'état devenu le débiteur d'une direction de théâtre, et par ce fait aliénant pour une durée de dix à quinze ans ses droits d'investiture et de perpétuelle surveillance. Même en supposant que les travaux marchent du meilleur train, il semble bien difficile que le provisoire cesse à délai si bref. On peut donc se regarder comme embarqué pour un an tout au moins et tâcher de s'organiser de façon à gagner Colchos sans encombre. Monter un grand ouvrage, on n'y saurait songer. Sans doute, l'heure et le lieu seraient favorables au *Paul et Virginie* de M. Massé; mais l'auteur demande l'impossible et prétendrait ne livrer son opéra qu'à la condition d'avoir M. Capoul et la Patti pour interprètes; mariez donc le Grand-Turc avec la république de Venise! M. Victor Massé comprend bien mal sa propre gloire; où ces rêves du paradis de Meyerbeer le conduiront-ils? Les années se passent, l'homme vieillit, et sa musique se démode. C'est le sort qui menace l'auteur de *Paul et Virginie*, et qui infailliblement l'atteindra avant que la fortune ait amené la conjonction de ses deux astres. Rien n'empêcherait alors une reprise sommaire de *la Reine de Chypre*, ne fût-ce que pour enseigner aux honnêtes gens que l'école française ne commence pas à M. Thomas. L'ouvrage d'Halévy n'offre aucun obstacle à son emménagement. C'est là plutôt un drame intime du genre de *la Favorite*, où le pathétique de l'action prime la mise en scène et dans lequel M. Faure trouverait l'emploi de ses plus remarquables facultés. Il y aurait encore le petit répertoire, *le Comte Ory*, *le Philtre*, *le Barbier*, avec Mme Carvalho, tout cela rajusté, rentoilé, formant spectacle avec un ballet. Et cet admirable *Fidelio*, que j'allais oublier! Vous représentez-vous les masses chorales de l'Opéra s'attaquant au grand finale, quelle résonnance et quel effet! Ce serait à faire éclater la salle, et j'avoue que je ne comprendrais guère qu'un directeur eût assez peu le sentiment de l'art et de ses

propres intérêts pour négliger l'occasion de se payer une pareille fête.

Les Italiens ont repris *la Cenerentola*, mauvaise soirée dont la musique de Rossini ne s'est point tirée trop vaillamment. L'exécution était certes des plus ordinaires, mais il n'en reste pas moins acquis à l'évidence que cette partition a beaucoup perdu. C'est une musique toute faite de procédés, de formules, merveilleusement assortie au goût de son temps, et qui devait réussir dans une époque où Cimarosa et Païsiello donnaient le ton. Le public alors voulait du bouffe italien comme plus tard il a voulu du bouffe parisien, car l'histoire ne varie point, nous ne recherchons et ne goûtons au théâtre que la pièce qui ressemble à celle que nous avons applaudie la veille : « dépêchez-vous d'employer ce remède pendant qu'il guérit, » dépêchez-vous de courir à cette musique pendant qu'elle est à la mode, car elle aura cessé d'être belle du jour où la mode en passera. Pour *le Barbier de Séville*, c'est tout différent, *le Barbier*, c'est le génie, la flamme, la vingtième année, tout ce qu'on voudra, excepté le système, l'école. Si vous voulez un opéra-bouffe bien orthodoxe, prenez *le Barbier* de Païsiello, celui de Rossini échappe aux conditions-mères du genre, tandis que sa *Cenerentola* se fait un devoir d'y retourner. Des calques enlevés d'une main preste, des redites sans fin, et quelle sublime absence de conviction! Une œuvre toute française dont l'Opéra-Comique a le tort de ne s'être pas souvenu depuis des années, la *Cendrillon* de Nicolo Isouard, pour le naturel, la couleur et le sentiment du sujet, vaut cent fois mieux. Jadis au feu de la bataille, le vieux Berton était dans son droit lorsqu'il proclamait en ce point la supériorité du maître français, ce qui n'empêche pas l'auteur de *Montano* et ses compères d'avoir furieusement déraisonné dans cette levée de boucliers contre le rossinisme envahissant. Il convient cependant de reconnaître que ces magots-là ne déraisonnaient pas toujours, et qu'à leurs invectives se mêlaient des critiques dont le temps a fait de pures vérités. — L'exécution de *Cenerentola* manque d'attrait. Sans le prince Ramire, un vrai ténor de féerie, on patienterait encore. M. Delle-Sedie, de moins en moins en voix, mais conservant son style exquis, et M. Zucchini, toujours en gaîté, chantent l'un Dandini, l'autre don Magnifico, et leur duo du second acte (reproduction ponctuelle de celui du *Matrimonio*) fait qu'on se reporte un instant aux joyeuses émotions du passé. Quant à Mlle Belocca, elle ne possède point la virtuosité nécessaire à semblables épreuves. Gracieuse, quoique sans autorité dans ce rôle, où les plus grandes cantatrices se sont tour à tour exercées, elle s'est cassé le cou au rondo final.

Aimez-vous le Hændel? C'est quelquefois bien assommant; mais ne vous découragez pas, surmontez les ennuis du voyage, gravissez les sommets, et vous verrez par instans quels horizons et quels spectacles, *templa quam splendida!* La *Fête d'Alexandre*, aux concerts Bour-

gault-Ducoudray, nous avait mis en goût, *le Messie*, exécuté trois fois au Cirque des Champs-Élysées, — et très convenablement, eu égard aux moyens dont nous disposons en France, — *le Messie* a changé ce goût en admiration. L'ouverture, l'*Alleluia* surtout, sont des merveilles. Ce maître a des coups de géant; quand il en a fini avec ses vocalises, sa scolastique, et tout ce rococo dont son style se surcharge, quand l'enthousiasme l'empoigne, qu'il jette sa lourde perruque par-dessus les montagnes, c'est beau comme *Athalie*, c'est plus beau! Les hommes qui se dévouent à la propagande d'œuvres semblables rendent un service public, le ministre les nomme assez volontiers d'ordinaire officiers d'académie, j'avise qu'ils mériteraient en même temps une subvention, car la foule n'accourt pas tout d'abord à ces festivals exotiques. Songez que nous ne sommes ni à Londres ni à Manchester, ni à Dublin, où le train de la vie ramène à certaines périodes régulières ces manifestations à la fois religieuses et musicales que facilitent partout de vastes salles appropriées d'avance à la destination et la présence d'un immense personnel de chœurs et de solistes toujours prêts. Il faut ici que le succès s'affirme, que le bruit s'en répande. En attendant, les frais augmentent. Se figure-t-on les dépenses que de telles entreprises causent à l'initiative privée du malheureux atteint de l'amour du grand art : assembler un orchestre, des solistes, des chœurs, louer une salle, y installer un orgue! Alors commence le travail des répétitions, tout cela payé fort cher. Vient ensuite la grande séance devant le public, laquelle ne rend jamais ce qu'elle coûte. Et comme le succès d'admiration est énorme, à cette première audition en succède une seconde, une troisième, le public et l'opinion applaudissant, s'exaltant de plus en plus, et l'organisateur du train de plaisir continuant à se ruiner. M. Lamoureux, un des plus anciens et des plus vaillans membres de la Société des concerts du Conservatoire, s'est attribué cette vocation. Depuis des années, nous le voyons évangéliser au nom des maîtres. A-t-il vraiment au cœur la foi naïve et le mysticisme de M. Bourgault-Ducoudray, le *doctor seraphicus* de ces divines thébaïdes? Nous l'ignorons; mais M. Lamoureux a ce rare avantage de posséder une fortune qui lui permet de combattre à ses frais le bon combat. Cette fois par exemple, pour une vingtaine de mille francs que l'aventure lui aura coûtés, l'artiste se sera procuré l'insigne honneur d'initier le public français à la connaissance d'un chef-d'œuvre, ce qui d'ailleurs n'est point peine perdue quand on tient dans sa main le bâton de mesure. Un de ces matins, M. Lamoureux, qui l'autre dimanche faisait au Conservatoire l'intérim de M. Delvedez, se réveillera chef d'orchestre de la Société des concerts, et nous pouvons ajouter qu'il n'aura que ce qu'il mérite.

Le Messie est le dernier de ses oratorios dont Hændel ait présidé l'exécution. Le 6 avril 1753, il touchait l'orgue, et quelques jours après il tré-

passait. Les hommes de cette trempe meurent debout; notez que Hændel était aveugle tout comme Beethoven était sourd, et que la cécité de l'un pas plus que la surdité de l'autre ne l'empêcha de vaquer à la besogne quotidienne. Beethoven y mettait moins de belle humeur, mais Hændel trouvait encore moyen d'avoir le mot pour rire. Un jour, l'organiste Stanley, — un autre aveugle, — s'offre à lui servir d'auxiliaire : « Bravo! dit Hændel, j'accepte votre concours, mais n'oublions pas qu'il est écrit que lorsqu'un aveugle en conduit un autre, c'est la vraie manière pour tous les deux de s'en aller rouler dans le fossé! » Le désespoir pourtant avait ses heures, et, pendant la solennelle exécution d'une de ses œuvres bibliques, il arriva que ses amis le surprirent fondant en larmes et pâlissant à ces mots de l'air de Samson : « nuit sombre, nuit horrible! » à cette phrase qu'il avait jadis composée dans la plénitude de la vie et de la vue. Étonnons-nous que le trouble envahisse de pareils cerveaux; sait-on en combien de temps fut écrit *le Messie* avec ses deux grandes pièces symphoniques, ses trente solos, — récitatifs, airs et duos, — et ses vingt-deux chœurs? L'œuvre colossale coûta vingt et un jours de travail à son auteur : le 22 août 1741, la première note était fixée sur le papier, et le 28, la première partie terminée; le 6 septembre, la seconde arrivait à bonne fin, et le 12 il ne manquait au manuscrit plus une ligne. Hændel avait alors cinquante-six ans, lui-même racontait que, pendant la durée de cet enfantement, et surtout en écrivant l'*Alleluia,* il se sentait dans un état indéfinissable, et, se comparant à l'apôtre saint Paul : « Étais-je en moi, s'écriait-il, étais-je hors de moi? Dieu seul le sait. » Avant de se consacrer à l'oratorio, Hændel avait passé la moitié de sa vie à fabriquer des opéras italiens; encore n'arriva-t-il que par degrés à son genre définitif. Ces premiers oratorios, conçus dramatiquement, étaient faits pour être représentés en costumes. Il rédigeait lui-même ses scenarios sur des textes empruntés à la Bible. Quelqu'un étant venu lui dire qu'un évêque se proposait d'écrire à son intention un magnifique *libretto* : « A quoi songe votre évêque? répondit Hændel; s'imaginerait-il par hasard pouvoir inventer mieux que les saintes Écritures ou penserait-il les mieux connaître que moi? » Ce révérend librettiste, un peu vertement éconduit, n'était autre peut-être que le docteur Gibson, lequel, alors qu'il en interdisait comme profane et sacrilége la représentation théâtrale, dirigeait sans le vouloir le génie de Hændel du côté de sa véritable voie. Point de décors, de costumes ni de mise en scène, le drame sacré dans son expression psychologique, la profession de foi, dépouillée d'artifices, d'un protestantisme moins dur, moins abstrait que celui de Bach, et s'épanchant en rhythmes chaleureux à la gloire du divin rédempteur!

Le Messie se divise en trois parties intimement liées entre elles. La première contient la prophétie, la naissance du sauveur, son appari-

tion et son séjour miraculeux parmi les hommes. Au second chant de l'épopée, nous assistons à la passion du fils de Dieu, à sa mort. Un court récitatif, puis un *arioso* sublime nous disent les angoisses de la croix; la résurrection s'annonce, aussitôt les apôtres se répandent portant le Verbe aux nations; le paganisme, les princes qui le soutiennent, sont vaincus, et « le royaume du monde est désormais au Seigneur. » Tel est le sens du grand *Alleluia*. La troisième partie ne comporte qu'un acte de foi pur et simple : « gloire et adoration à celui qui siége sur son trône; *amen!* » Et cet *amen*, Hændel le fait évoluer à travers les méandres d'un chœur sans fin, insistant, accentuant, paraphrasant : « Oui, qu'il en soit ainsi, *amen*, et pour jamais, c'est moi, moi Hændel, qui vous le dis, et je vous forcerai bien à m'entendre! » Pope, qui ne se connaissait guère en musique, demandait au docteur Arbuthnot ce qu'il fallait penser de l'auteur du *Messie*. « Ce qu'il en faut penser? répondit le docteur, figurez-vous des prodiges de génie et de talent, et, si loin que votre imagination puisse aller, la réalité vous dépassera toujours! » Et ces effets prodigieux, avec quels moyens simples ne sont-ils pas obtenus? « Rien de plus simple que cet art-là, disait Beethoven; seulement, que voulez-vous? il a sa manière à lui, sa *magie* d'être simple! »

Il avait aussi sa manière de s'emporter, qui donne à cette figure d'olympien je ne sais quel relief de pittoresque et de haut comique. On connaît la façon dont il morigéna la Cuzzoni, que les Anglais appelaient leur ange, sans doute par antiphrase, car c'était d'occasion la plus agaçante et la plus insupportable des pécores. Au premier air à chanter que Hændel lui présente, elle rechigne, fait la maussade, si bien qu'au bout de quelques minutes le maître irrité, n'y tenant plus, bondit sur elle en s'écriant : « C'est possible que tu sois une diablesse, mais moi, je suis Belzébuth, l'archi-diable, et je vais te le prouver! » A ces mots, il l'empoigne de ses bras puissans et la tient hors de la fenêtre suspendue dans le vide, promettant et jurant de l'y précipiter à moins qu'elle ne consente à chanter son air à l'instant, et comme il est écrit. Même histoire avec un certain docteur Morell, auteur d'une cantate quelconque, qui prenait ses vers trop au sérieux et demandait au compositeur des changemens dans la musique. Hændel saute au clavier et jouant sa mélodie : « Ah! tu prétends que ma musique est mauvaise, je soutiens qu'elle est excellente et que c'est ta poésie qui ne vaut rien. Va au diable et tâche qu'il t'enseigne ton métier. » Ces colères égayaient la ville. On en causait à la cour et dans les clubs, le prince de Galles aimait à s'en donner le spectacle. Pendant une répétition générale, au moment de l'entr'acte, il envoie un de ses familiers tourner les chevilles des instrumens à cordes et désorganiser l'orchestre. On reprend la séance, Hændel frappe son pupitre, et le plus beau charivari commence. Le prince de Galles dans sa loge riait fort à voir se démener en

plein chaos le Titan qui venait d'arracher sa perruque, de lancer une cymbale à la tête du contre-bassiste, et qui, saisi d'un tressaillement apoplectique, restait debout et sans voix au milieu de son orchestre. Le prince courait risque de s'être cette fois trop diverti; il le comprit, accourut bravement s'excuser, et la tragédie se termina par une embrassade, car toute cette famille royale chérissait, vénérait Hændel, et comme pendant à ces joyeusetés on citerait tel autre concert dont la princesse de Galles elle-même faisait la police, disant à ses dames qui chuchotaient : « Silence, ou le maître va se fâcher! » Adopté, célébré au-delà de toute expression par le peuple et les princes anglais de son temps, ce grand Hændel, que nous connaissons à peine, n'a depuis jamais cessé d'être en honneur chez nos voisins. Il est leur héros, leur classique, et c'est là, sur sa terre de prédilection, que nous devons aller pour nous instruire de sa gloire. En 1784 eut lieu dans Westminster une exécution solennelle du *Messie*. L'immense abbaye regorgeait de monde, et lorsque le fameux *Alleluia* retentit sous la nef, le roi George III se mit à genoux, et l'assistance entière l'imitant demeura ainsi jusqu'à la fin du chœur, prosternée dans son admiration.

A la Gaîté, les représentations de *Jeanne d'Arc* tirent à leur fin, et si nous nous sommes abstenu jusqu'ici de parler de la musique de M. Gounod, c'est que nous n'en pensions aucun bien. Il y a cependant autre chose que des trivialités et des *ponts-neufs* dans cette partition, assez peu digne du musicien qui a écrit *la Kermesse* de *Faust*. Au premier abord, la vulgarité des motifs, l'absence d'invention vous attristent; mais si vous êtes curieux, si vous aimez à lire dans les interlignes, si vous négligez... comment dirai-je? le côté forain de cet ouvrage destiné au public des boulevards et recherchant ses applaudissemens, vous trouverez au fond du style une très-sérieuse préoccupation de la manière de Hændel avec qui l'auteur, depuis qu'il réside en Angleterre, a dû naturellement se familiariser chaque jour davantage. Peut-être faut-il ne voir là qu'une illusion, et cette idée ne me serait-elle pas venue si je n'avais entendu *le Messie* la veille du soir où je suis retourné à *Jeanne d'Arc*. Quoi qu'il en soit de l'impression, je la donne comme ne pouvant que faire honneur à M. Gounod, qui sait, mieux que personne, quel inépuisable fonds musical ce vieux Hændel offre à l'exploration d'un habile écrivain de notre temps.

F. DE LAGENEVAIS.

Le directeur-gérant, C. BULOZ.